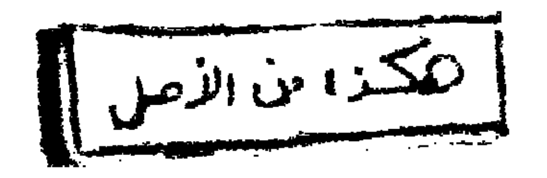


TRENTE-SIXIÈME ANNÉE — N° 10 787 — VENDREDI 5 OCTOBRE 1979

La France accorde une aide de 10 000 tonnes de céréales au Cambodge

LIRE PAGE 3

Le Monde

Fondateur : Hubert Beuve-Méry — Directeur : Jacques Fauvet

2,00 F

Algérie, 1,30 DA; Maroc, 1,80 dir.; Tunisie, 1,80 m.; Allemagne, 1,30 DM ; Autriche, 12 sch. ; Belgique, 15 fr. ; Canada, $ 0,85 ; Côte-d'Ivoire, 180 F CFA ; Danemark, 4 kr ; Espagne, 50 pes. ; Grande-Bretagne, 30 p. ; Grèce, 30 dr. ; Iran, 70 rls. ; Italie, 500 l. ; Liban, 250 p. ; Luxembourg, 15 fr. ; Norvège, 3,50 kr. ; Pays-Bas, 1,25 fl. ; Portugal, 27 esc. ; Sénégal, 160 F CFA ; Suède, 3 kr. ; Suisse, 1,20 fr.; U.S.A., 75 cts; Yougoslavie, 20 din.

Tarif des abonnements page 28

5, RUE DES ITALIENS
75427 PARIS CEDEX 09
C.C.P. 4207-23 Paris
Télex Paris n° 650572
Tél. : 246-72-23

BULLETIN DE L'ÉTRANGER

L'apartheid et l'embarras de Pretoria

Même s'ils reçoivent moins de publicité et sont marqués de moins d'illusions que par le passé, *jamais autant d'efforts n'auront été consentis qu'en cet automne* pour tenter d'éviter une conflagration générale en Afrique australe. Alors que les Occidentaux, *sous la forme prudente d'un « document de travail »* remis aux Sud-Africains, relancent le dialogue sur la Namibie, les Britanniques usent de tout leur savoir-faire pour éviter le pire au Zimbabwe-Rhodésie. Parallèlement, M. Botha, le premier ministre sud-africain, poursuit son projet de « stratégie totale » pour lever les blocages de plus en plus sensibles de la politique de Pretoria résultant de trois décennies d'apartheid.

Les propositions du « groupe de contact » sur la Namibie (France, Etats-Unis, Canada, Grande-Bretagne et *Allemagne fédérale)* ont pour objet de suggérer à nouveau la création d'une zone démilitarisée entre la Namibie et l'Angola sous une forme assez acceptable pour que Pretoria envisage de renoncer à poursuivre la mise en place d'une administration autonome à Windhoek. Sur le conflit rhodésien, lord Carington, ministre britannique des affaires étrangères, a su jouer au mieux de l'évidente lassitude des Etats africains de la « ligne du front » et des inquiétudes qu'éprouve notamment Pretoria devant le prolongement de la guerre pour réduire l'écart entre les exigences *respectives du Front patriotique* et de Salisbury.

En République Sud-Africaine, M. Botha met de plus en plus l'accent sur une division progressive du pouvoir entre les communautés raciales pour donner une *certaine* souplesse à un système figé.

Cela implique qu'il entame quelque peu les privilèges les plus exorbitants des Blancs et se montre *moins* intransigeant à l'extérieur.

Mais ces efforts convergents sont encore loin d'aboutir. Sur la *Namibie*, Pretoria redoute que la création d'une zone démilitarisée soit un prétexte à introduire *dans ce pays un contingent* trop important de « casques bleus ». Pour le conflit rhodésien, lord Carrington vient d'être contraint de sommer les participants à la conférence de Londres de se prononcer dans les quatre jours sur ses nouvelles propo*sitions constitutionnelles*. Si ce texte ne semble pas soulever de difficultés insurmontables, le problème capital du contrôle du futur exécutif n'a pas encore été abordé au fond.

Quatre élections parlementaires partielles en République Sud-Africaine viennent de démontrer que la marge de manœuvre de M. Botha demeure étroite puisque son opposition libérale et l'extrême droite afrikaner ont *toutes deux gagné des voix* au détriment des partisans « nationalistes » du gouvernement. Même si M. Oppenheimer, magnat de l'uranium, semble aujourd'hui se rallier à M. Botha, après avoir longtemps financé l'opposition libérale, les « petits Blancs », qui se sentent les plus menacés par toute éventualité de promotion des Noirs, restent visiblement *intraitables*.

En fait, plus politicien que doctrinaire, M. *Botha semble* avoir compris que le « pouvoir pâle », pour survivre, a besoin de lâcher du lest, surtout en période de récession, et que la *sécurité* de son pays exige le calme aux frontières. Il en faudrait bien davantage pour parler d'une remise en cause de l'apartheid, bien que la discrimination raciale gêne de plus en plus Pretoria pour relever les défis extérieurs et intérieurs qui lui sont lancées.

Un entretien avec M. Mitterrand

- **Le P.S. peut créer une situation dont le P.C. devra tenir compte**
- **Le capitalisme cherche à retrouver sa rentabilité**
- **La prolifération nucléaire porte en germe la fatalité d'un conflit universel**

M. François Mitterrand a accordé à Raymond Barrillon, André Fontaine et Gilbert Mathieu un entretien que nous publions ci-dessous.

En dépit des graves divergences qui subsistent entre socialistes et communistes, le premier secrétaire du P.S. demeure convaincu que sa propre formation parviendra à « créer par la fermeté et la continuité de son action une situation dont le P.C. devra tenir compte », *dans la mesure où elle reste* « la seule force nouvelle de la politique française ».

Assez discret sur les mesures à mettre en œuvre pour en finir avec « le régime présidentiel de fait qui existe aujourd'hui », *le leader socialiste insiste fortement, en revanche, sur les méfaits d'un* « capitalisme qui cherche à retrouver sa rentabilité ». *Dans la dernière partie de l'entretien, M. Mitterrand s'interroge sur les* « tensions souterraines » *qui travaillent notre univers. Selon lui,* « le point le plus sensible est celui de la prolifération nucléaire qui contient en germe la fatalité d'un conflit universel ».

« Le Monde. — *La gauche était en querelle depuis environ dix-huit mois lorsque vous avez déclaré, le 21 février de cette année : « Ce qui nous » unit au parti communiste » est plus important que ce » qui nous divise. » Pourriez-vous le dire encore aujourd'hui ?*

— *François Mitterrand.* — Nous n'avons pas choisi nos partenaires. Nous avons choisi de rassembler les couches sociales, majoritaires dans le pays mais dominées par une classe dirgeante, minoritaire et toute-puissante. Nous avons choisi d'unir les travailleurs et particulièrement les travailleurs salariés dont la force de production, le travail et la vie sont confisqués au bénéfice d'un petit nombre, et de mettre fin à cette exploitation.

Nous avons cherché une issue politique à un état social. Avec qui devions-nous le faire, sinon avec ceux qui représentent la même base sociale ? D'où l'union de la gauche, expression politique de l'union des forces populaires. Depuis cette époque, les choses n'ont pas bougé en profondeur. Ce qui unit ces forces populaires est plus important que ce qui les divise. Voyez ce qui se passe dans les élections locales ou partielles. Vous disant cela, j'exprime ma pensée, ma volonté. Je ne suis *pas comptable des pensées, des* volontés de la direction du parti communiste, qui a considéré et considère toujours, en dépit des méfaits de la politique Giscard-Barre, que ce qui nous divise est plus important que ce qui nous unit.

(Lire la suite page 12.)

« L'AUTRE ALLEMAGNE » TRENTE ANS APRÈS

M. Brejnev à Berlin-Est pour l'anniversaire de la R.D.A.

M. Brejnev arrive ce jeudi 4 octobre à Berlin-Est, où il doit assister aux cérémonies du trentième anniversaire de la République démocratique allemande. Le programme du séjour prévoit notamment la signature, vendredi, d'un accord de coopération économique et technique pour la période 1980-1990. Samedi, le secrétaire général du P.C. soviétique participera à un meeting avec ses collègues bulgare, hongrois, mongol, polonais, tchécoslovaque, et prononcera un discours. Son départ est prévu pour lundi.

(Lire page 7 l'enquête de MANUEL LUCBERT : « L'autre Allemagne », trente ans après.)

La politique de défense

- **La France prévoit de quadrupler sa puissance atomique d'ici à 1985**
- **Les sous-marins embarqueront jusqu'à six cents têtes multiples**

M. Valéry Giscard d'Estaing a assisté, mercredi 3 octobre, aux manœuvres Saône 79 de l'armée de terre, sans l'utilisation simulée de l'arme nucléaire tactique aérienne ou terrestre.

En réponse à des questions de journalistes, il a affirmé qu'il n'y a pas, au sein du budget de la défense, d'« absence de priorité ou de disponibilités concernant les moyens nucléaires », et qualifié d'« inexact » le jugement, à ce propos, qu'avaient exprimé, chacun de manière différente, les rapporteurs de la commission de la défense et de la commission des finances lors du débat, mardi 2 octobre à l'Assemblée, sur la politique militaire.

La discussion au Palais-Bourbon avait été l'occasion d'un vif échange entre le ministre de la défense, M. Yvon Bourges, et le rapporteur de la commission de la défense, M. Arthur Paecht, député U.D.F. du Var, qui avait estimé que « l'arme nucléaire *n'a plus la priorité dans le budget* », *contrairement* aux assurances données par le gouvernement.

Estimant qu'il n'était pas dans son rôle de polémiquer avec des rapporteurs de la majorité, le président de la République n'a voulu donner, sur ce sujet précis de la place de l'arme nucléaire dans la stratégie française, aucune information très précise et il s'est contenté de rappeler que *« notre effort de défense repose sur une puissante force de dissuasion nationale et, en même temps, sur la disponibilité d'une gamme de moyens de sécurité »* complémentaire *et variée, dont la réorganisation,* en cours, de l'armée de terre et sa puissance de feu accrue sont l'une des illustrations.

Le chef de l'Etat a seulement insisté sur l'effort accompli, à ce jour, pour le développement du nouveau missile M-4 à têtes multiples destiné aux sous-marins nucléaires et il a précisé, en la circonstance, que les problèmes techniques liés à la mise au point de ce vecteur stratégique ont été surmontés, puisque, *on le sait d'autre part, les premiers* essais de dispersion de ces charges multiples ont eu lieu récemment avec quelque succès.

En réalité, si l'on ajoute les dépenses d'investissement et les dépenses de fonctionnement entraînées par l'existence des forces nucléaires en leur état actuel, le budget consacré à la dissuasion s'est accru en crédits de paiement, passant de 16,6 % de l'ensemble du budget de la défense en 1977, à 19,1 % dans *le projet de budget militaire pour* 1980. Mais ces estimations couvrent aussi, comme le font remarquer les rapporteurs, les dépenses de fonc*tionnement des forces nucléaires, qui* ont tendance à augmenter dans la mesure où, celles-ci se développant, les frais de personnel, d'entretien ou d'infrastructure s'accroissent régulièrement.

JACQUES ISNARD.

(Lire la suite page 15.)

AU JOUR LE JOUR

MONSIEUR PSEUDO

Nul ne sait ce que M. Robert Galley, ministre de la coopération, fut contraint d'avaler à son insu lors de certain banquet offert jadis par l'empereur Bokassa en Centrafrique, pays du pseudo-événement.

Nul ne sait si ce sont les couleuvres qu'il a dû avaler à l'Assemblée nationale, où l'on demandait sa démission sur certains bancs, qui ont contraint M. Raymond Barre à répondre à sa place... Peut-être, après tout, n'était-ce que les effets d'une pseudo-digestion qui contraignait M. Galley au silence, puisque, en fin de compte, il reste au gouvernement.

BERNARD CHAPUIS.

La rentrée des petits

par GILBERT COMTE

Le ministère de l'éducation *nationale* n'a pas *toujours* prescrit des réformes tranchantes et définitives à raison d'une tous les six mois. Aux temps plus modestes où ses bureaux s'appliquaient simplement à développer l'instruction publique, la rentrée scolaire s'accomplissait chaque automne selon un cérémonial auguste, resté presque immuable de Jules Ferry à Vincent Auriol.

Par définition, les solennités vivent de permanence. Pareil à un Himalaya sublime, le programme se dressait donc invariable dans les cieux. Les générations d'aujourd'hui soupçonneront-elles jamais la sécurité de ces leçons stables, la prodigieuse vigueur pédagogique de ces manuels inusables, chargés de fournir les mêmes certitudes sans faille aux pères puis aux fils ?

Avec sa barbe blanche, Victor Hugo *étalait dès le 1er octobre* sur les livres de lecture l'art bienveillant d'être grand-père. Il y ajoutait les vertus d'un bon démocrate et l'amour brûlant de la patrie. A la chute des feuilles, la même récitation chantonnante s'échappait des classes par les fenêtres entrebâillées de la Bretagne aux Vosges, de l'Artois au Midi :

« Gloire à notre France [éternelle,
Gloire à ceux qui sont morts [pour elle,
Aux martyrs, aux vaillants, [aux forts... »

Et le puissant :

« Alors, dans Besançon, vieille [ville espagnole,
Jeté comme la graine au gré [de l'air qui vole... »

Comme elle volait, montait, gravissait les cimes de l'azur cette confiance unanime en l'immor*talité nationale !* En ces matins mouillés, bois et prairies pouvaient bien roussir. Dans l'universelle destruction des hommes et des espèces, la France adorée n'allait jamais mourir.

Du côté des rois, le livre *d'histoire s'appliquait à produire* de bons petits républicains. Il ne pêchait donc pas envers Louis XV ou Louis XVI par une indulgence excessive. Tout de même, Philippe-Auguste gagnait honnêtement chaque année sa bataille de Bouvines. A Poitiers, Philippe le Hardi recommandait aux têtes blondes perspicaces, autant qu'à son géniteur Jean II le Bon, la science utile de se garder à gauche comme à droite. Aux litanies des tables de multiplications, psalmodiées l'heure *suivante*, les fortes têtes préféraient dignement *les Cinq Sous de Lavarède, les Aventures de Raoul et Gaston* — inoubliable *Patrouille des Ivoires* — lues en cachette sous le pupitre. Pour la récompense de ces rebelles heureux, les instituteurs ne choisissaient pas encore des sujets de composition française dans les bandes dessinées...

A la longue, les plus humbles objets acquéraeint dans l'accomplissement quotidien de ces rites leur petite noblesse personnelle. La blouse grise de l'instituteur, l'odeur de l'encre, le protège-cahier, le bâton de craie, le tableau noir participaient en auxiliaires besogneux mais irremplaçables aux victoires des soldats de l'An II. Les toucher sans respect frôlait le sacrilège. Une mythologie prêcheuse glorifiait suavement la splendeur des cartables et des souliers neufs. Les enfants d'hier aussi détestaient l'*immobilité*. Les discours moralisateurs s'efforçaient de leur rendre l'incarcération supportable.

(Lire la suite page 27.)

LE RÈGNE DE BOKASSA

Le pillage de l'économie a provoqué la faillite de l'Etat

(Lire, page 4, l'article de PIERRE GEORGES.)

«TERRA NOSTRA» DE CARLOS FUENTES

Fantômes et fantasmes de la latinité

Les deux événements de cette rentrée littéraire — traditionnellement vouée au romanesque français — sont cette fois extra*territoriaux. Il s'agit de deux* ouvrages latino-américains.

Le premier, une fantaisie historique de l'écrivain cubain — ou mieux, caraïbe — Alejo Carpentier, consacrée à Christophe Colomb, chacun peut, et devrait, le lire. Le second, la somme du Mexicain Carlos Fuentes, « Terra Nostra », est réservé à un public plus restreint, moins pressé mais non moins exigeant, qui préfère au best-seller ce que Fuentes appelle le « long-seller ». « Terra Nostra » *fera date : il a déjà reçu* le prix Romulo Gallegos, décerné tous les cinq ans à Caracas par un jury international qui peut être considéré comme un Nobel latin et qui avait distingué « la Maison verte », de Vargas Llosa, et « Cent Ans de solitude », de Garcia Marquez. Fuentes sera-t-il un jour consacré à Stockholm ? Il est, en tout cas, l'un des plus grands écrivains *latino-américains* contemporains.

Né en 1928 à Mexico, ce fils d'ambassadeur a grandi à Washington, à Santiago-du-Chili, à Buenos-Aires, à Montevideo, et à Genève. Il a beaucoup vécu à Paris où, récemment (d'avril 1975 à avril 1977), il a représenté son pays. Il enseigne actuellement à Princeton. Fuentes, un de ces écrivains-diplomates comme il n'en manque pas *en Amérique latine, un homme à* la vaste culture, parfaitement trilingue, et dont la dimension, la *vocation internationale est innée* plus qu'acquise, avait fait de l'ambassade du Mexique, à Paris, un *véritable carrefour culturel. Il est* l'auteur d'une œuvre importante, traduite en vingt langues, et qui compte, notamment, « la Région la plus transparente », « Zone sacrée », « Peau neuve », ainsi que « la Mort d'Artemio Cruz », son roman le plus harmonieux (Gallimard, 1966), qui mettait en mots le Mexique citadin et le Mexique profond, terre par excellence de la dualité et des masques.

Avec « Terra Nostra », qui lui a coûté six années de travail, mais auquel il a pensé toute sa vie, il vient de donner son chef-d'œuvre, au sens médiéval du terme. C'est là son livre le plus audacieux, le plus ambitieux : plus de huit cents pages serrées pour régler ses comptes avec la latinité, l'hispanité principalement, pour déployer sa vision. Un pari qui impliquait un souffle, une endurance hors du commun. Il l'a tenu.

FRANÇOISE WAGENER.

(Lire page 26.)

Le Monde

idées

UN « ORDRE CANNIBALE » ?

Le débat sur le livre de Jacques Attali, « l'Ordre cannibale » (Grasset), se poursuit. Après les articles de notre collaboratrice Claudine Escoffier-Lambiotte et du professeur J.-L. Funck-Brentano (« le Monde » du 4 septembre), voici les points de vue du professeur J.-P. Escande, et du docteur L. René. Ce nouvel ensemble d'articles met fin, pour notre compte, à la polémique soulevée par le dernier livre de Jacques Attali.

Le complexe médico-industriel

par JEAN-PAUL ESCANDE (*)

JACQUES ATTALI vient d'écrire sur la médecine un de ces livres *qui comptent, un livre dont on* finissait d'ailleurs par se demander s'il viendrait un jour ; car le premier événement, le voici : enfin un homme politique et non pas un politicien, sans arrière-pensées électoralistes ou obligations de fonction, a choisi, deux ans durant, de travailler sur le terrain, technique, ardu de la médecine et de la santé. Geste considérable, geste symbolique, geste inaugural. *L'Ordre cannibale*, abstraction faite de son contenu, a donc en lui-même une première signification : l'émergence de politiques capables de discuter pied à pied avec les seigneurs de la médecine ou de l'administration. Dieux vacillants, dont Jacques Attali annonce d'ailleurs pour demain le *crépuscule*.

L'Ordre cannibale appliqué à la médecine : le titre a de quoi choquer. Dans l'esprit de chaque Occidental, le cannibalisme est perçu comme la *pratique* répugnante de temps révolus, comme la faute la plus atroce des criminels les plus *monstrueux*. Pourtant, le cannibalisme reste toujours présent. Le *New York Herald Tribune*, il y a quelques jours à peine, faisait état des meurtres qui, quotidiennement, sont perpétrés en Afrique pour que certaines parties du corps servent à des médecins sorciers ; lesquels ne parviennent pas à satisfaire la demande de *ceux qui veulent manger de la chair* humaine pour guérir.

Problèmes propres à la culture africaine, répondra-t-on. Problèmes qui nous concernent aussi : il y a quelques années, un avion s'écrase *sur les Andes, les rescapés ne* deviennent les « survivants » que parce qu'ils dépècent et mangent les cadavres des tués. Simple anecdote ? Sûrement pas, car il faut bien expliquer l'extraordinaire retentissement mondial qu'a connu cette affaire et admettre qu'un des fantasmes humains les plus réprimés, les plus enfouis est sans doute bien celui du cannibalisme.

Le mythe du cannibalisme, revivifié par Jacques Attali comme l'une des clés du comportement *humain*, va donc *lui servir de fil* d'Ariane pour une étonnante dissection de l'histoire de la médecine et une noire préfiguration de son avenir.

Un coup de projecteur violent et vivifiant

Idée toute neuve, idée originale, et, par là, idée parfois mal reçue. Rien de plus naturel. « *Un bon moyen de savoir comment va la recherche*, écrit Lewis Thomas, *est d'écouter dans les couloirs. Si l'on y entend le mot « impossible » lancé comme un juron et suivi d'un éclat de rire, on peut être sûr que le plan du chercheur repose sur une base sérieuse.* »

Partie du mythe et des réalités du cannibalisme, la recherche de Jacques Attali se déroule alors en un amalgame de logique et de baroque, d'histoire implacable et d'histoires passionnantes, d'exposés minutieux et de synthèses saisissantes (on pense en particulier à quelques lignes sur la psychanalyse et à quelques autres sur la nature réelle des dépenses de santé). L'aventure de la médecine n'est jamais rien d'autre, pour lui, qu'une séquence des métaphores de l'ordre cannibale. « Métaphore » est un des mots-clés du livre ; comme le sont *aussi* : « *dénoncer* », « *séparer* », « conjurer ». Et l'histoire de la médecine se résume à ceci : pour lutter contre le mal, les hommes ont d'abord mangé les morts pour que leurs âmes ne tourmentent plus les vivants. Puis survient la première métaphore du cannibalisme : « *L'homme, effrayé par ses propres pouvoirs de destruction, marque sa distance avec la nature et avec lui-même en refusant de se mettre sur le même plan que ses autres nourritures.* » Il invente les dieux, qui font leur affaire des âmes des morts. « *Les premiers dieux ne sont que des mangeurs privilégiés...* ».

Dès lors, la protection contre le mal n'exige plus de manger les *morts, mais de communiquer* avec les dieux. En particulier en détruisant un médiateur : l'ère des sacrifices expiatoires est ainsi ouverte, et avec elle une pratique ritualisée de la médecine confiée aux prêtres ; la maladie est imaginée comme la punition d'une faute commise à l'encontre des dieux, les sacrifices permettant de se les concilier à nouveau. L'ordre des dieux s'est installé ; l'affaire marche, et longtemps. Mais apparaît un mal nouveau, les grandes épidémies : prêtres et dieux sont impuissants. Place alors à une nouvelle mise en scène, à une nouvelle métaphore : séparer consiste désormais à séparer policièrement les malades des bien-portants ; pages haletantes qui font découvrir brusquement ce qu'étaient les « mendiants » du Moyen Age, les grandes épidémies, les léproseries, les sorcières...

Mais voici que régressent les épidémies, que la vaccination et l'hygiène bouleversent à nouveau le paysage. L'ordre policier ne se justifie plus. Désormais triomphent les médecins qui séparent le bon du *mauvais à l'intérieur même de chaque* corps et fournissent au capitalisme et à l'ère des machines une main-d'œuvre qu'il est urgent d'entretenir. Nous vivons près du sommet de cette courbe-là qui voit le triomphe de ce que Jacques Attali nomme le « *complexe médico-industriel* », et qui m'est toujours apparu comme la « *perversion technologique de la médecine* ». Mais le système a trop permis et pas assez tenu : il s'épuise.

Dernière métaphore : l'ordre des codes déjà se met en place ; désormais, les ordinateurs et les généticiens sont en mesure de proposer à l'homme un modèle, une copie fondée sur des codes à laquelle il devra se conformer et dont il périra, tout bardé de prothèses destinées à le complexer et à le surveiller.

S'il faut lire ce livre étonnant et le méditer, il faut aussi se garder d'y chercher toute la vérité. Elle n'y est pas : *l'Ordre cannibale* n'est pas la synthèse aseptisée des idées à la mode sur la médecine, c'est un coup de projecteur violent et vivifiant lancé d'un point de vue très précis ; celui d'où se tient en observateur un intellectuel se reconnaissant fasciné par le pessimisme, un économiste inspiré qui a choisi de laisser les propositions en filigrane ; mais elles y sont. Un homme qui, pour chercher la vérité, a choisi d'étudier les divergences les plus monstrueuses du monde de la santé d'avec ses objectifs théoriques. La médecine nazie, par exemple.

La méthode est bonne, et ses mérites ne sont plus à vanter : c'est en étudiant le plasmocyte malin du myélome et ses productions que l'on a, par exemple, effectué les découvertes majeures concernant les anticorps.

En exposant ainsi les perversions des systèmes de santé occidentaux, de leur origine jusqu'aux jours futurs, Jacques Attali permet aux plus optimistes que lui de s'attaquer avec plus de vigueur encore aux problèmes *contemporains dont il montre* si bien la structure et l'importance ; et ce livre, loin d'être un écrit de désespoir, apparaît au contraire comme une occasion à ne pas manquer : celle de rompre enfin le discours vide des médecins entre eux, celle d'*installer* le débat *médical là* où il doit se tenir : sur la place publique. Avec les bruits et les clameurs que cela suppose. Politiques, médecins publics : le véritable débat est ouvert.

(*) Professeur agrégé de médecine, centre hospitalo-universitaire Cochin.

Ordre des mots, signe des temps

par LOUIS RENÉ (*)

JE ne reprends pas l'analyse du livre de Jacques Attali, *l'Ordre cannibale*, interventions, critiques, émissions télévisées nous ont jusqu'à satiété proclamé la suite inéluctable de l'ordre cannibale : l'ordre des corps, celui des machines pour aboutir à l'ordre des codes, « *achevant l'évolution des ordres de vie ver: le règne de la marchandise* ».

Comment ne pas être passionné par un livre où l'on pose tout de go dès les deux premières phrases : « *Et si la maladie et la santé venaient à perdre leur sens ? Et si la vie et la mort devenaient indiscernables.* »

Or la lecture ne m'a pas apporté de réponse, mais bien des questions d'une autre nature ; et que l'on ne voie pas ici je ne sais quelle défense corporatiste...

Pourquoi celer que j'ai buté sur une écriture alliant deux types de style ? Tantôt la langue est simple, claire, sentant un peu son séminaire : j'entends par là les *séminaires de Paris-IX Dauphine*, dont dans ses remerciements ultimes, Jacques Attali dit avec loyauté l'importance qu'ils ont eue pour lui. Les pages sur l'aberration nazie en médecine sont très bien venues et rejoignent les préoccupations lancinantes des moralistes, qu'ils soient médecins ou non.

Tantôt le style devient « lyrique », « fulgurant », nous dit-on. Je l'ai trouvé inadapté à la discussion sur un sujet de cette importance. Il m'a rappelé par instants le style de Lacan, entre autres ; il en partage les défauts, les limites, les obscurités les *a priori*. Une certaine façon de s'exprimer ne fait plus d'illusion : Que l'on songe à l'humour que François George dévoile à l'égard de Lacan dans *l'Effet yau de poêle*, que Roland Jaccard vante dans *le Monde* du 21 septembre 1979.

A écrire par aphorisme, à voir partout « miroirs », « théâtre » et « spectacle » (mais qui donne donc dans le spectacle tout au long de ces dernières semaines !) à affirmer sans preuve convaincante, on court le risque de *ne* pas traiter réellement un sujet qui préoccupe depuis plusieurs années les meilleurs esprits.

Ne pas définir avec une précision indiscutable des termes aussi fondamentaux pour son propos que la santé ou la maladie, prive de toute rigueur le raisonnement de l'auteur.

Ce ne sont pas les mandarins qui, craignant de voir leur pouvoir ébranlé, récuseront les perspectives décrites dans ce livre, à savoir, l'avènement des robots tout-puissants mais tout simplement les malades et leurs familles qui cherchent parfois en vain, et je l'ai à mon tour déploré, le *contact humain avec le soignant*. Tant il est vrai que près de la moitié des malades vus et suivis par le médecin praticien relèvent de ce que l'on appelle — par commodité — la médecine psychosomatique.

Jacques Attali l'a bien senti, tout passe par « la mort du médecin » (et la table des matières nous l'annonce), mais trente-quatre pages plus loin, il prévoit pour l'avenir des « *prothèses informatisées* », des médecins « *interlocuteurs plus familiers du malade avec qui ils peuvent discuter des résultats... et débattre de leur propre diagnostic* ». Eh oui ! « *jamais on n'avait pu faire l'économie du thérapeute* », proclame l'auteur. Mais cela ne vaut pas que pour le passé de l'humanité. Jamais l'homme ne fera l'économie de l'autre, de sa présence, de sa chaleur affective et du dialogue. Certainement pas, en tout cas, grâce au dialogue avec une machine programmée. Il n'est que de sentir la hantise, la peur de la maladie qui sous-tendent tant de pages de ce livre.

Quelle garantie ?

Dans son très remarquable livre *Médecine et monde moderne*, paru dans les années 50, Henri Péquignot l'avait démontré dans un style merveilleusement limpide. L'inévitable technicité médicale fait surgir de nombreux « écrans », suivant sa propre expression, entre le patient et *celui qui s'est confié à lui*. Seule une écoute humaine peut pallier cette déshumanisation potentielle.

Le recours à la machine, à la « *prothèse* », apporterait, nous dit-on, la garantie souveraine et non plus auxiliaire d'objectivité et de fiabilité. Or la machine est asservie aux données que l'homme lui fournit au départ. Comment être sûr que la subjectivité du concepteur ou l'erreur *matérielle ne vont pas polluer* les données de référence. Or, des différences d'appréciation sont inévitables dès qu'il s'agit d'un fait humain, le livre de Jacques Attali en fournit des exemples, il ne faut pas s'en étonner, en voici deux au hasard :

Le docteur Louis-René Villermé, chacun le sait, surtout à l'étranger, a mené une croisade pour l'adoption de la loi sur la limitation du travail des enfants (1841). Si cette croisade eut un retentissement considérable, c'est en grande partie dû à ses amitiés socialistes très connues. Il est injuste de rapprocher, fœt-ce par une connotation, ces motivations *généreuses de celles* d'économistes anglais préoccupés de voir la réduction de l'espérance de vie mettre en cause la rentabilité sociale.

De même, pourquoi réduire au dégoût, qui « *la rend* (l'auscultation directe) *à peu près impraticable dans les hôpitaux* », les raisons de la très rapide diffusion du stéthoscope de Laennec ? Par cette invention mécanique, la meilleure perception des signes permettait de jeter les bases de la méthode anatomo-clinique que le génial Breton ne limitait pas à *la pathologie respiratoire : la* description de la cirrhose de Laennec avec les mêmes bases anatomo-cliniques en est une illustration.

Enfin, je voudrais faire sans impertinence une dernière constatation à propos de la « *fiabilité* » des données. Jacques Attali a tenu à inaugurer et à clore son livre par deux très belles citations d'Ézéchiel. Le texte biblique initial n'est pas Ézéchiel 1, comme l'indique le livre. Ce chapitre traite d'un tout autre sujet ; c'est à Ézéchiel 11 que se trouve le programme auquel se réfère notre auteur. Comme on dit, le lecteur a rectifié de lui-même, bien sûr. Mais c'était un homme et non une machine. Malgré toutes les sécurités dont on ne manquerait pas de la munir, cette dernière mécanique de grande série rectifierait-elle *d'elle-même si elle avait reçu des* informations fondamentales erronées ? En est-on sûr ? Car l'enjeu est de taille lorsqu'on envisage l'instauration de l'ordre des codes et des machines et la disparition définitive de l'homme médecin.

(*) Médecin, membre de l'Académie de chirurgie.

[N.D.L.R. La traduction utilisée par Jacques Attali semble être celle de la Bible de Segond. Le chapitre premier du Prophète Ézéchiel (17-21) traite de la vision du char de Yahvé, entouré des quatre chérubins, et c'est au chapitre 11 que l'on trouve les versets promettant le salut.]

CORRESPONDANCE

Le vedettariat

Nous avons reçu de M. André Régnier, professeur d'université (lettres), une lettre, dont nous extrayons les passages suivants :

Ayant repris un petit enseignement l'année dernière et pour la première fois depuis dix ans, j'ai été amené à méditer sur un phénomène dont la gent pédagogue se plaint sur tout le continent : la passivité intellectuelle des étudiants. Et j'ai pensé à ceci. Que peut faire l'étudiant devant une phrase formée de métaphores évasives, qui a l'air de vouloir dire quelque chose si l'on lui *laisse* un *sens* très *vague mais* qui devient fausse ou absurde dès qu'on lui donne un sens précis ? Surtout si tout un système d'intimidation rhétorique, avec citations, néologismes sans définitions, emploi bidon de termes scientifiques empruntés à d'autres disciplines, est là pour sidérer son esprit critique ?

Second point, l'imposture culturelle et la presse. Tout ouvrage *qui va à l'encontre* des intérêts des idées ou du prestige de tous ceux qui se sont mouillés dans l'affaire sera refusé par les éditeurs, ou, s'il paraît, n'aura dans la presse aucun compte rendu, à moins qu'on ne *l'esquinte en disant qu'il n'y a* rien dedans et qu'on ne peut pas se fier à l'auteur. J'ai sur ce point une documentation accablante.

Que certains individus, dont je suis, puissent publier à peu près ce qui leur plaît, ne change rien à l'affaire. La question est de savoir si l'on peut avoir un débat public ou non, comme dans les tribunaux ou au Parlement. Tocqueville disait que la démocratie est le régime qui peut le mieux rectifier ses erreurs. Lénine avait eu le sentiment, sans doute inspiré du romantisme allemand, que le progrès de la science était fait de rectifications des erreurs. Laurent Schwartz a dit un jour à la télévision que toute idée est une remise en cause (oui, même en mathématiques !). Mais nos compatriotes persistent à croire que la vérité sort de la bouche *des vedettes. L'habitude étant* une seconde nature, la presse peut changer cela.



LA POLITIQUE DE SANTÉ

Agression contre les hôpitaux

par ROBERT BALLANGER (*)

J'AI été profondément indigné comme individu, comme homme politique par les propos tenus par M. Lenoir, ancien secrétaire d'Etat à l'action sociale, qui recommande de ne plus placer de stimulateurs cardiaques à des malades au-delà de quatre vingts ans.

Scandaleux, ils ne sont malheureusement pas *isolés* et s'inscrivent dans le *cadre d'une politique giscardienne* d'agression contre la santé, de culpabilisation des Français et du personnel soignant.

Au centre *hospitalier régional* de Lille, ordre est donné « d'éviter de prescrire des dérivés du sang à un malade dont on sait qu'il mourra dans les heures à venir », *de prescrire les antibiotiques les plus chers* à l'ensemble des hospitalisés afin de procéder à des économies réalisables ».

Des directives analogues sont appliquées à l'ensemble des hôpitaux. Des services entiers sont fermés. Des fournitures nécessaires à certaines interventions ne sont plus achetées. Des projets de contruction comme *celui de l'hôpital de Sète* sont remis en cause. Des circulaires ministérielles récentes enserrent la gestion hospitalière dans des carcans financiers qui exposent les malades à des *risques graves*. C'est le droit à la santé qui est ainsi mis en *cause cyniquement, délibérément*, le droit à la vie. La suppression des soins intensifs frappent les plus pauvres.

Plus personne, aucun assuré social qui a cotisé toute sa vie professionnelle, n'a la certitude qu'il sera soigné *jusqu'au* bout dans un hôpital public. Les malades devront payer davantage pour être moins bien soignés.

Voilà les aberrations auxquelles conduisent les mesures d'austérité sur la santé décidées par M. Barre. Des coupes claires dans les structures hospitalières de *première* nécessité, une formation sélective des médecins, l'aggravation des retards dans la généralisation des techniques de pointe et la recherche. Je pèse *mes mots, c'est un assassinat*.

Ces dispositions inhumaines sont le testament légué par Mme Veil à son successeur au ministère de la santé.

C'est pour dégager les ressources de l'Etat qu'exige la politique de redéploiement que le pouvoir impose des restrictions budgétaires sans précédent à l'hospitalisation publique. Comme il procède à la désagrégation de *l'appareil productif national*, il soumet l'hospitalisation à une loi *inhumaine. Ces mesures d'austérité* s'inscrivent dans le droit fil de sa stratégie du déclin de la France. Elles n'ont *rien à voir avec l'intérêt du* pays, avec la recherche de solutions à la crise.

Si, complaisamment relayées par l'information radiotélévisée, le gouvernement multiplie les déclarations culpabilisantes, il reste silencieux sur les énormes *profits* réalisés par l'industrie pharmaceutique, dont les hôpitaux sont les principaux clients, *comme il reste discret sur les retards* considérables de paiements des cotisations à la Sécurité sociale par le patronat. Il refuse de s'attaquer aux véritables causes du déficit.

L'opposition des communistes à cette agression *frontale* contre le droit de vivre, de se soigner, est totale.

Qui peut prétendre que la santé est un luxe, qu'il y a pléthore d'équipements et de *médecins* ? Tout au contraire il y a pénurie de matériel, encombrement des *salles, surcharge* du personnel en *nombre* insuffisant.

Les médecins, les malades et les familles ne peuvent qu'être indignés par *une politique qui crée une médecine pour les riches et une médecine* pour les pauvres.

Les personnels *médicaux* et hospitaliers, du patron à l'aide-soignante connaissent tous ces scandales et n'acceptent pas le rôle que le gouvernement entend leur faire remplir au détriment de la santé.

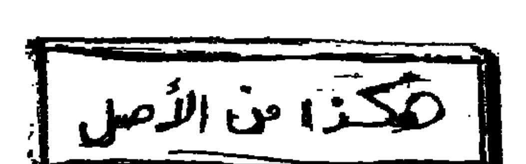
C'est à leur mission, leur déontologie essentielle de lutter jusqu'au *bout contre la maladie que les* instructions gouvernementales inhumaines portent atteinte.

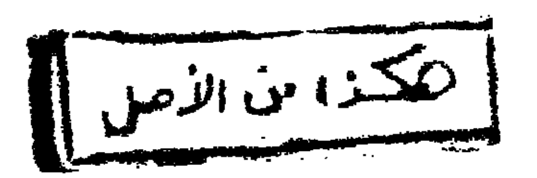
Les communistes ont à cœur de réaliser l'union la plus large pour obtenir l'annulation des mesures scandaleuses prises contre les hôpitaux.

Comment peut-on estimer anormale la croissance des dépenses de santé dans un pays comme la France et refuser que l'hospitalisation réponde toujours mieux aux besoins ?

Les communistes se battent pour améliorer la situation sanitaire de la population et la prévention, humaniser les conditions de travail, et pour donner à *l'hôpital* le moyen de *répondre à cette liberté* fondamentale dont jamais nous n'accepterons qu'elle soit *remise en cause* : le droit à la santé.

(*) Président du groupe communiste à l'Assemblée nationale.





Le Monde

étranger

IRAN

Le parti démocratique kurde fait exécuter en représailles quatre « gardiens de la révolution »

Téhéran (A.F.P.). — *Quatre « gardiens de la révolution » (« pasdaran ») ont été exécutés mardi 2 octobre, par ordre du parti démocrate du Kurdistan iranien (P.D.K.I.), en représailles de l'exécution de quatre habitants de Mahabad par la justice islamique, vendredi dernier, a-t-on appris jeudi à Téhéran de source kurde.*

Le P.D.K.I. avait affirmé à plusieurs reprises depuis début septembre, après l'entrée des forces iraniennes à Mahabad, qu'il détenait des prisonniers — soldats et « pasdaran » — et qu'il en fusillerait un pour chaque Kurde *exécuté par la justice* islamique. Les exécutions de vendredi avaient été les premières annoncées officiellement à Mahabad. Cent vingt exécutions de Kurdes ont été ordonnées par les tribunaux révolutionnaires islamiques depuis août, ajoutent les sources.

D'autre part, des négociations engagées à Mahabad entre un représentant de l'ayatollah Khomeiny et des délégués de la population ont pris fin mercredi. L'envoyé spécial de l'imam a promis de soumettre à nouveau à celui-ci les revendications des Kurdes. Celles-ci diffèrent peu de celles formulées par le P.D.K.I. avant la prise de Mahabad : autonomie du Kurdistan iranien, évacuation par l'armée de la caserne de Mahabad, retrait des « gardiens de la révolution », fin des exécutions de Kurdes, libération des prisonniers, *réhabilitation des deux* dirigeants kurdes mis hors la loi : Abdelrahman Ghassemlou (secrétaire général du P.D.K.I.) et cheikh Ezzedine Hosseini (chef religieux sunnite des Kurdes).

Le commandant des « gardiens de la révolution », M. Abou Charif, a réitéré mardi « *l'offre d'amnistie* » de l'imam « *à tous les membres du P.D.K.* » à l'exception des deux principaux dirigeants, ajoutant que les rebelles pris les armes à la main seraient traités « *selon le droit international sur les prisonniers de guerre* ». Malgré ces assurances, l'ayatollah Sadegh Khalkhali, juge islamique itinérant, a fait exécuter plusieurs dizaines de Kurdes.

Nouvel attentat au Khouzistan

D'autre part, sept personnes ont été tuées et plus de dix autres blessées, mercredi 3 octobre, par l'explosion d'une bombe dans un train reliant Khorramchahr (Khouzistan, dans le Sud-Ouest de l'Iran) à Téhéran, a annoncé la radio nationale. Les autorités locales ont décrété un deuil de deux jours — jeudi et vendredi — au Khouzistan, théâtre de nombreux attentats ces derniers temps, notamment contre la voie de chemin de fer Khorramchahr - Téhéran et le centre de télécommunications de la province.

Le Khouzistan avait connu de graves troubles en mai et en juin. De violents affrontements avaient notamment opposé à Khorramchahr *des membres de la minorité arabe* aux « gardiens de la révolution ».

De son côté, l'ancien président-directeur général de la Société nationale iranienne des pétroles (SNIP), M. Nazih, en fuite, est prêt à justifier *de sa gestion à* la tête de la SNIP devant l'imam Khomeiny. Il explique, dans une lettre ouverte, que le journal *Bamdad* a publié, jeudi, les raisons qui l'ont poussé à *ne* pas se présenter devant la justice révolutionnaire, et réfuté les accusations portées contre lui par l'hodjatoleslam Mehdi Echragi, gendre de l'ayatollah Khomeiny, dans un rapport remis à ce dernier, puis au gouvernement iranien. Ces accusations avaient abouti à la révocation de M. Nazih, *coupable* d'« *agissements anti-islamiques et antinationaux.* »

ISRAËL

PAR CINQ VOIX CONTRE DEUX

Le cabinet rejette un projet prévoyant la réquisition de terres arabes en Cisjordanie

De notre correspondant

Jérusalem. — **De nouveaux motifs de divergence sont apparus le 3 octobre au sein du cabinet israélien à propos de la politique d'implantation dans les territoires occupés et du récent accord conclu à Washington entre Américains, Egyptiens et Israéliens, pour le remplacement de la Force d'urgence *des Nations unies dans le* Sinaï.**

La plupart des ministres réunis mercredi en comité ministériel de la défense ont repoussé un projet prévoyant la réquisition des terres appartenant *à des Arabes en Cisjordanie.* Ce projet présenté et défendu par le ministre de l'agriculture, M. Ariel Sharon, maître d'œuvre de l'ensemble de la politique d'implantation dans les territoires occupés, portant sur l'extension de sept points de peuplement. Cinq membres du comité — parmi eux M. Begin et le ministre de la défense, M. Ezer Weizman — *ont rejeté catégoriquement* le projet à propos d'une des implantations. Pour l'agrandissement des six autres, le débat a été reporté au prochain conseil des ministres, le 7 octobre.

Il s'agit d'un échec pour le ministre de l'agriculture, qui estimait qu'une décision définitive en faveur de son plan pouvait être immédiatement prise sans grande discussion. C'est aussi une défaite pour le ministre de l'intérieur, M. Yossef Burg, dirigeant du parti national religieux, qui, en la matière, prend la défense des colons du mouvement extrémiste Goush Emounim (Bloc de la foi). MM. Sharon et Burg ont été mis en minorité par cinq voix contre deux. Le parti national religieux (deuxième formation de la coalition après le Likoud) a aussitôt menacé de quitter le gouvernement si une suite favorable n'était pas finalement donnée au projet de M. Sharon.

Autre sujet de dissension parmi les ministres : l'accord provisoire qui vient d'être négocié à Washington par MM. Dayan et Weizman pour le remplacement des casques bleus stationnés dans le Sinaï depuis 1975, et dont le mandat n'a pas été renouvelé en juillet dernier (*le Monde* du 21 septembre) : MM. Dayan et Weizman sont accusés par d'autres membres du gouvernement de n'avoir pas obtenu de garanties suffisantes de la part des Etats-Unis et de l'Egypte. La plupart des ministres s'inquiètent de l'attitude du gouvernement égyptien, qui, dit-on à *Jérusalem*, semble revenir aujourd'hui quelque peu sur l'accord de principe passé à Haïfa le mois dernier entre MM. Begin et Sadate pour la création de patrouilles mixtes égypto-israéliennes dans les zones tampon.

Le gouvernement israélien semble décidé à adresser à la Maison Blanche une sorte d'ultimatum. M. Dayan a reconnu le 3 octobre, au cours d'une réunion houleuse de la commission parlementaire des affaires étrangères et de la défense, qu'il avait menacé les Etats-Unis d'interrompre le retrait israélien dans le Sinaï si une *force internationale* n'était pas créée d'ici au mois d'avril 1982. A cette date Israël devrait, selon le traité de paix, avoir achevé son redéploiement au-delà de la frontière de 1967. Israël continue de critiquer l'attitude du gouvernement de Washington, qui s'était engagé au moment de la signature du traité de paix à mettre sur pied une force « internationale » ou de nouvelles unités de casques bleus des Nations unies. Pour l'instant, Washington juge suffisant de maintenir les installations de surveillance américaines et de renforcer le rôle des observateurs de l'ONU, dont la présence est critiquée par les *Israéliens.*

FRANCIS CORNU.

ÉGYPTE

LES ÉTATS-UNIS VONT LIVRER L'URANIUM NÉCESSAIRE A LA CENTRALE D'ALEXANDRIE

De notre correspondant

Le Caire. — Aux termes d'un accord signé le 2 octobre, Washington livrera au Caire « *l'uranium nécessaire à la mise en service de la centrale qui doit être construite à Sidi-Kreir* (à l'ouest d'Alexandrie) *et dont la capacité atteindra 63 000 kilowatts* ».

Dès l'époque du président Nixon, le raïs, par souci de prestige, avait demandé aux Etats-Unis de fournir à l'Egypte des réacteurs nucléaires à usage industriel. Mais cette affaire avait traîné en longueur, non pas tant peut-être en raison des hésitations américaines, que de l'opposition de nombreux responsables ou experts égyptiens jugeant cette implantation inutile.

En effet, cette centrale devrait absorber 30 % des investissements annuels d'un pays où le gaz naturel (gaz fatal du pétrole) est brûlé, où le haut barrage d'Assouan n'est utilisé qu'aux deux tiers de sa capacité hydro-électrique et où d'immenses potentialités énergétiques (notamment le soleil et le Nil) restent en déshérence. En outre, l'installation de la centrale aux portes d'une ville de deux millions et demi d'habitants pose de sérieux problèmes de sécurité.

Américains et Egyptiens vont convenir maintenant des modalités de contrôle de l'utilisation pacifique de l'énergie nucléaire.

J.-P. P.-H.

● *Le général Hassan Ali*, ministre égyptien de la défense, a déclaré à la revue cairote *Al Moussawar* que le général Chazli, qui fut chef d'état-major durant la guerre d'octobre et qui est actuellement en exil en Algérie, sera jugé par une cour martiale « *pour avoir révélé des secrets militaires* ». — (Corresp.)

L'AMBASSADEUR D'ISRAËL EN FRANCE CRITIQUE L'ATTITUDE DES NEUF

M. Meir Rosenne, nouvel ambassadeur d'Israël en France, a été reçu mercredi 3 octobre, à sa demande par M. Raymond Barre. *Dans une interview* à l'A.F.P., il a affirmé que la position de la Communauté européenne, rangeant l'O.L.P. au nombre des parties intéressées par un règlement du conflit du Proche-Orient, décourage les Palestiniens *modérés, éventuellement* désireux de se joindre à la négociation en cours sur l'autonomie. M. Meir Rosenne, qui a été conseiller juridique du gouvernement israélien, a assuré que l'attitude des Neuf « *va dans le mauvais sens dans la mesure où elle encourage les extrémistes arabes* ». Dans ce contexte, l'ambassadeur, qui a présenté ses lettres de créances le mois *dernier*, a révélé que dans la nuit du 31 août au 1er septembre dernier, « *l'armée israélienne a intercepté quatre groupes de terroristes qui comptaient kidnapper des enfants le jour de la rentrée scolaire en Israël* ».

M. Arafat va inaugurer le bureau de l'O.L.P. à Ankara

De notre correspondant

Beyrouth. — M. Yasser Arafat, chef de l'O.L.P., qui est attendu le 5 octobre à Ankara pour une visite officielle, inaugurera le bureau de son organisation, dont l'ouverture a été récemment autorisée par la Turquie (*le Monde* du 17 juillet).

M. Arafat restera une journée seulement à Ankara, d'où il gagnera *Berlin-Est* pour assister aux cérémonies du trentième anniversaire de la fondation de la R.D.A.

En prenant pied officiellement à Ankara, l'O.L.P. marque un point majeur. La Turquie était, *en effet, l'autre grand pays* islamique non arabe du Proche-Orient, le premier étant l'Iran, à ne pas soutenir l'O.L.P., et même à lui être hostile. La Turquie avait, depuis 1948, adopté constamment des positions franchement pro-israéliennes. Une sérieuse coopération s'était établie entre les services de renseignement et de sécurité des deux pays. *L'Iran et la Turquie* ont maintenant basculé du côté palestinien.

A cette hostilité turque, l'O.L.P. avait répondu en établissant des relations privilégiées avec le gouvernement grec chypriote, en conflit *ouvert* avec Ankara, *et* en entraînant dans les camps palestiniens des commandos de l'« armée de libération turque », organisation d'extrême gauche, et de l'« armée de libération arménienne », organisation nationaliste. *En contrepartie du revirement* d'Ankara, M. Arafat, estime-t-on, pourrait promettre à M. Ecevit de mettre un terme aux relations spéciales de son organisation avec Nicosie, Chypre étant d'ailleurs devenue pour l'O.L.P. moins vitale qu'elle ne l'était au moment de la guerre du Liban. Il s'engagerait aussi à suspendre son aide aux deux armées de libération déjà citées, ce qui pourrait lui occasionner quelques problèmes avec les organisations du Front du refus.

LUCIEN GEORGE.

● *Les pourparlers turco-américains* engagés depuis neuf mois pour la signature d'un nouvel accord de coopération défensive sont sur le point d'être conclus, apprend-on à Ankara. *L'accord* principal à ce sujet sera probablement signé avant le 9 octobre, date à laquelle prend fin l'accord de « statut temporaire » dont jouissent les bases américaines en Turquie depuis octobre 1978. — *(A.F.P.)*

ASIE

Cambodge

Paris accorde une aide de 10 000 tonnes de céréales

La France a décidé d'accorder au Cambodge une aide de 10 000 tonnes de céréales, a-t-il été annoncé officiellement mercredi 30 octobre. Cette aide serait expédiée par la voie maritime en *trois ou quatre* voyages et des tractations sont en cours au sujet de sa distribution à la population cambodgienne par l'intermédiaire des organisations humanitaires internationales et en accord avec les autorités cambodgiennes.

Les autorités françaises souhaitent pour leur part que ces secours soient distribués sans distinction à tous les Cambodgiens, qu'ils habitent les zones contrôlées par le gouvernement de Phnom-Penh ou les zones dont les Khmers rouges conservent la maîtrise.

La décision française coïncide, semble-t-il, avec celle prise par d'autres gouvernements, en particulier les Etats-Unis.

De *son côté*, le gouvernement japonais vient d'accorder, nous indique notre correspondant Philippe Pons, une aide de quatre millions de dollars au Cambodge à la suite de l'appel lancé la semaine dernière à la tribune de l'ONU par M. Waldheim. Une partie de cette aide (2,3 millions de dollars) sera versée à la Croix-Rouge internationale qui a ouvert *récemment un* bureau à Phnom-Penh. Le reste sera remis au gouvernement thaïlandais, afin de venir en aide aux réfugiés installés dans ce pays.

Intervention à l'Assemblée nationale

D'autre part, s'ajoutera à l'aide officielle française une aide privée de 1 500 tonnes de vivres qui devraient être transportés prochainement au Cambodge par le bateau *Ile-de-Lumière*, ancien « bateau pour le Vietnam », mouvement dont les responsables souhaitent créer à présent un « bateau pour le Cambodge ».

A l'Assemblée nationale, M. Alain Hautecœur, député socialiste du Var, a évoqué, mercredi 3 octobre, en séance publique, les témoignages « *épouvantables* » rapportés par la Croix-Rouge et l'Unicef sur la *situation au Cambodge.* Il a souhaité que le bureau de l'Assemblée se saisisse de ce problème et demande au gouvernement d'organiser au *profit* de ce pays « *une aide conforme à la vocation de la France* ». M. Robert Fabre, député non inscrit de l'Aveyron, s'est associé à cette demande en estimant qu'il fallait aider les organisations internationales « *à porter secours à un peuple qui fut si longtemps l'ami de la France* ».

LE SORT DES JEUNES ENFANTS

Une mise au point de l'UNICEF

Citant un rapport de l'UNICEF (Genève), le Monde *du 29 septembre écrivait que le Cambodge ne compte pratiquement plus d'enfants de moins de cinq ans, en raison de la famine, de la maladie et de la stérilité de très nombreuses femmes (1). Le bureau de Bangkok de l'UNICEF a réagi à cette information, qu'il a estimé exagérée* (le Monde *du 3 octobre). A la suite de cette réaction, l'UNICEF (Genève) nous a adressé une mise au point, qui ne critique en rien l'article publié le 29 septembre sous la plume d'Isabelle Vichniac. Sans entrer dans une regrettable querelle entre les bureaux centraux de Genève et l' « antenne » de Bangkok, nous publions cette mise au point, qui souligne l'extrême gravité de la situation au Cambodge.*

Suite à l'article publié dans *le Monde* du 3 octobre concernant les enfants du Cambodge, le siège de l'UNICEF voudrait donner les informations complémentaires suivantes. Elles sont basées sur les témoignages de médecins et nutritionnistes qui ont fait partie des différentes missions que le C.I.C.R. et l'UNICEF, en accord avec les autorités, ont pu envoyer au Kampuchéa pris dans son ensemble. Ils ont vu que la très grande majorité des enfants — quelque 80 % — souffrent de malnutrition et sont en danger de mort.

Bien qu'il leur ait été impossible de faire le compte exact, ils ont constaté un nombre anormalement bas d'enfants de moins de cinq ans. D'une part, parce que ces très jeunes enfants sont extrêmement vulnérables aux maladies intestinales, parasitaires et aux carences alimentaires, d'autre part, parce que beaucoup de femmes cambodgiennes, sous l'effet psychologique d'une sensation d'insécurité, souffrent d'un mal *connu sous le nom d'aménorrhée*, qui se caractérise par l'absence de menstruations et donc empêche les grossesses. La malaria fait également des ravages. Les médicaments manquent dans tout le Cambodge. Toutes ces observations ont été confirmées aux délégués de l'UNICEF et du C.I.C.R. par les autorités locales, dont celles concernées par la santé publique. Il s'agit donc d'une situation extrêmement grave pour les enfants et pour un peuple qui fait appel à la solidarité internationale.

(1) Voici la phrase du rapport : « *There are few children below the age of five still alive in the country* » (« *Il y a peu d'enfants de cinq ans encore en vie dans le pays* »).

Afghanistan

CRÉATION D'UN CONSEIL RÉVOLUTIONNAIRE ISLAMIQUE DANS UNE PROVINCE DU CENTRE

Islamabad *(A.F.P., U.P.I., A.P.).* — Un « conseil révolutionnaire *islamique uni* » *de dix-sept membres* a été constitué dans l'Hazaradjat, au centre de l'Afghanistan, a annoncé mercredi 3 octobre l'organisation rebelle Itehadia Mujahedin Islami Afghanistan. Occupée par des tribus minoritaires de confession chiite, traditionnellement opposées à la majorité pachtoue, cette région montagneuse est presque entièrement contrôlée par les rebelles, qui s'opposent au régime prosoviétique du président Amin. Les insurgés affirment que la capitale de la province de Ghor, Caghcaran, est encerclée par les mujehedins, et le gouverneur se serait enfui.

Par ailleurs, un communiqué des opposants en exil à Qom (Iran) indique que quarante soldats afghans auraient été tués au cours d'une bataille qui se *serait déroulée le 2 octobre dans* la province de Farah, située au sud-ouest du pays, à la frontière iranienne.

Enfin, selon des chiffres officiels rendus publics mercredi à Islamabad, 200 856 Afghans se seraient réfugiés au Pakistan et seraient regroupés dans cinq camps situés au Baloutchistan et dans les provinces frontalières du Nord-Ouest.

● *La République démocratique d'Afghanistan* compte 15,54 *millions d'habitants*, a *annoncé* le 3 octobre l'agence d'information afghane. Selon les premières données du recensement général effectué en juin dernier — le premier dans l'histoire du pays, — 11,07 % de la population habiterait dans les villes.

AFRIQUE

Centrafrique

M. Ange Patasse regagne Bangui

M. Ange Patasse, ancien premier ministre centrafricain et président du M.L.P.C. (Mouvement de libération du peuple centrafricain), qui a annoncé son intention de regagner Bangui ce jeudi 4 octobre, devait prendre dans l'après-midi le vol régulier de la compagnie U.T.A. à l'escale de Tripoli. M. Patasse, qui exige le retrait immédiat des troupes françaises, compte tenir une conférence de presse vendredi dans la capitale centrafricaine. — (A.F.P.)

Le pillage en règle de l'économie par Bokassa a provoqué la faillite totale de l'État

De notre envoyé spécial

Bangui. — Prévarication, corruption, trafic, contrebande, escroquerie, détournement de fonds publics : on pourrait à plaisir allonger la liste des qualificatifs pour tenter de définir l'empire économique sans y parvenir vraiment. C'est un Etat exsangue, un *trésor vide, un pays au bord de* l'asphyxie économique que laisse, en héritage, le souverain déchu. Certes, *le bilan n'est pas facile à établir. Faute d'outil statistique fiable*, faute aussi pour les nouveaux responsables de pouvoir s'y retrouver dans le maquis des comptes de l'Etat *centrafricain* soumis à un *pillage* en règle.

S'il avait de curieuses mœurs sociales et politiques, l'empereur des Centrafricains avait aussi une *bien* surprenante conception des intérêts économiques de son pays.

« *Bokassa*, rapporte un homme de l'art, *a toujours manifesté un respect, étonnant de sa part, pour les banquiers. Il n'osait pas y toucher.* » Probablement parce qu'il manifestait le même « *respect étonnant* » pour l'argent. On tient, de source sûre, que l'empereur, *précautionneux*, possédait un compte personnel dans les quatre banques du pays, plus un compte en France — successivement *dans deux établissements, l'agence* de la Madeleine de la Société générale et l'agence B.N.P. de Romorantin — plus évidemment un ou plusieurs comptes à *numéros* en Suisse.

Selon une estimation sérieuse faite dans les milieux financiers de Bangui, l'empereur se serait constitué, à *l'étranger, un trésor de guerre de* l'ordre de 520 millions de francs français, à l'exclusion de certains *détournements de matières premières, notamment diamant et ivoire, impossible à chiffrer*. L'information mérite d'être soulignée, quand on saura qu'à peu de choses près ce pactole de repli représente très exactement le budget total prévisionnel de l'Etat centrafricain pour l'année 1979, soit 543,87 millions de francs français.

Encore ce bilan *doit-il*, pour être complet, prendre en compte la contre-valeur de l'empire industriel que Bokassa Ier avait *pris* soin de se constituer en Centrafrique. On ajoutera encore, on dirait presque pour la petite *histoire*, que les quatre comptes courants centrafricains de l'empereur en fuite présentent actuellement un solde débiteur de 10 millions de *francs français*, et *l'on sait* de source sûre que ce chiffre est encore très provisoire et que depuis le naufrage impérial ils sont quelques-uns, honnêtes hommes d'affaires ou *margoulins* de fort tonnage, à se faire du souci à Bangui.

Les escroqueries répétées dont il fut victime, « *Il arrivait que des fournisseurs véreux lui fassent payer deux ou trois fois les mêmes factures à quelques mois d'intervalle* », raconte un banquier.

Il arriva aussi que *l'empereur tombe sur plus escroc que lui*. Le plus fameux exemple reste celui de ces trois aventuriers qui réussirent *à lui* vendre 6 *millions* de francs un avion gros porteur *canadien* qu'ils avaient loué après d'obscures manœuvres. Mais tout cela n'était, tant pour l'empereur que pour les affairistes multiples gravitant à *proximité*, que bricolage par rapport à la véritable mise à sac du trésor et des matières premières ainsi qu'à la corruption et à la contrebande érigées en méthodes de gouvernement sur ce que l'on pourrait appeler l'exercice régalien des droits de douane.

Bokassa Ier distribuait, selon son bon vouloir, c'est-à-dire ses intérêts, les exonérations de droits de douane. Soit contre une prise de participation dans les sociétés nationales ou étrangères, soit par « affection ». Selon des sources sûres, près de 20 % des sociétés présentes en Centrafrique bénéficiaient ainsi, à la *fin* du régime, d'exonérations partielles ou totales. En volume d'affaires, on estime que la perte effective peut être évaluée à 40 % des recettes douanières potentielles, chiffre effarant si l'on songe que les recettes douanières actuelles procurent 60 % du total des recettes de l'Etat centrafricain.

L'exemple le plus frappant concerne la contrebande du diamant. Le taux de fraude, selon des études faites par les milieux bancaires, était de l'ordre de près de 50 % en recettes douanières. Près de 60 millions de francs français échappaient ainsi à l'Etat centrafricain. Autre cas extrême : celui de l'ivoire. Bokassa Ier, associé pour 30 % à des « capitaux français », avait donné à la société La Couronne le monopole d'exportation de l'ivoire. Cette société a été créée il y a cinq ans. A cette date, le parc national comptait 40 000 éléphants adultes, selon les estimations des Eaux et Forêts.

Aujourd'hui, selon les mêmes sources, la *réserve* ne serait plus que de 10 000 éléphants. L'empire des 30 000 éléphants massacrés exportait tous les deux mois entre vingt et *trente* tonnes de défenses, c'est-à-dire que Bokassa travaillait au rythme de cinq cents éléphants par mois, exonérés de taxes bien sûr.

La viande, les bananes, les boubous...

Bokassa Ier, donc, est parti sans payer. Fin logique d'une vision des choses que l'on pourrait résumer d'une paraphrase : « *Le trésor, c'est moi.* » Raconté par un de ceux qui, professionnellement, étaient amenés à en connaître le fonctionnement, le système avait au moins l'avantage de la simplicité : « *Bokassa Ier ne se gênait pas. Il puisait dans le trésor, il payait comptant, il mettait à son nom. C'est ainsi que, petit à petit, il s'est bâti ici un empire agro-industriel.* » L'usine de disques de Berengo, payée cash 6 millions de francs français ; l'usine de traitement du café de Berengo, 4 millions de francs *français* ; la scierie Bokassa, 3 millions de francs français ; l'usine de koko, 1 million de francs français ; l'atelier de confection de l'impératrice, 1 million de francs français ; les « *abattoirs impériaux* » de Berengo, directement concurrentiels pour les abattoirs étatiques de Bangui, 7 millions de francs français.

La concurrence n'était d'ailleurs pas un problème majeur. « *Par exemple*, rapporte un homme d'affaires, *Bokassa s'était arrogé le monopole de la fourniture de viande à l'armée, aux hôpitaux et même aux prisons. De surcroît, il facturait la viande à un prix supérieur à celui officiel qu'il avait lui-même imposé. Qui aurait osé protester ? De même pour toutes sortes de produits, les bananes des plantations impériales, les vêtements militaires, les boubous, etc.*

Qui aurait, en effet, osé protester ? Prenons le cas du café : « *L'empereur*, raconte un expert, *avait non seulement ses propres plantations, mais encore il rachetait la production des petits planteurs et celle des contrebandiers de café zaïrois. La loi centrafricaine est ainsi faite que le café doit passer par le service de conditionnement pour obtenir un certificat d'origine, mais pour avoir ce certificat, il faut également faire une déclaration à la caisse de stabilisation chargée de prélever les taxes d'exportation. L'empereur, lui, ne payait pas les relevés de taxes d'exportations. Qui aurait osé aller les lui réclamer ?* » Qui, en effet, aurait osé envoyer un huissier à Son Impériale Majesté ? De toute façon, Bokassa Ier ne tenait aucune comptabilité. Malgré les conseils des banquiers, malgré

PIERRE GEORGES.

A L'ASSEMBLÉE NATIONALE

M. Barre proclame sa « totale solidarité » avec M. Galley dont l'opposition exige la démission

La séance de questions au gouvernement, mercredi 3 octobre à l'Assemblée nationale, a donné lieu à des demandes insistantes émanant de l'opposition pour que M. Galley, ministre de la coopération, donne sa démission en raison de son attitude dans l' « affaire Bokassa ». Le ministre, présent dans l'hémicycle, est resté muet, apparemment indifférent aux cris de « Galley démission ! » scandés par les députés socialistes et les députés communistes.

M. VIVIEN (P.S.), : « *Comment le ministre de la coopération ose-t-il encore se présenter devant l'Assemblée nationale ? Je vous demande, monsieur le ministre, d'annoncer votre démission !* »

Invité lui aussi à donner sa démission, le premier ministre, M. Barre, déclare : « *Vous me permettrez de donner à votre proposition la suite que je jugerai convenable.* » Il ajoute : « *Je voudrais exprimer la totale solidarité du gouvernement avec M. Galley, qui a l'estime et la confiance du président de la République et du premier ministre, ainsi que de tous ses collègues.* » « *Selon la Constitution*, poursuit-il, *c'est au premier ministre de proposer au président de la République la nomination des membres du gouvernement, comme de proposer éventuellement qu'il soit mis fin à leurs fonctions. Je n'ai pas l'intention de demander qu'il soit mis fin aux fonctions de M. Galley.* »

M. CHABAN-DELMAS, président de l'Assemblée, insiste alors : « *Monsieur le ministre de la coopération, voulez-vous ajouter quelque chose ?... Ou monsieur le ministre des affaires étrangères ? ...Nous passons donc à la question suivante ?...* »

Un peu plus tard, M. MONTDARGENT (P.C.) réclame lui aussi la démission de M. Galley. Il indique : « *Les Français ont assisté aux embrassades du président de la République et de ce sinistre personnage, ils ont entendu M. Galley qualifier le massacre des enfants de Bangui de « pseudo - événement », et M. Bourges comparer Bokassa à Jeanne d'Arc. Tels sont les faits qui témoignent de la longue complicité du gouvernement.* » Il poursuit : « *Pourquoi, monsieur le premier ministre, avez-vous dissimulé la réalité des massacres dont vous aviez pourtant la preuve ? Serait-ce que la fin, je veux dire la préservation des intérêts des multinationales et de la famille Giscard d'Estaing, justifierait les moyens ?* »

M. FRANÇOIS-PONCET, qui sera interrompu sans cesse durant ses explications, déclare : « *Le coup d'Etat qui a porté le général Bokassa au pouvoir en 1966 a été considéré par l'ensemble de la communauté internationale comme un fait de politique intérieure. La France a donc maintenu avec cet Etat les liens qu'elle entretenait normalement avec les autres Etats africains. Elle l'a fait d'abord au nom du principe de la non-ingérence. Sans le respect de ce principe auquel certains savent se référer en d'autres occasions, il ne saurait y avoir de vie internationale. Cette attitude s'est modifiée en 1979, après la répression de janvier et le massacre des enfants en avril. Convenait-il dès lors que la France agisse seule, au risque d'exprimer par là sa méfiance envers la détermination des Africains et de témoigner du pire des néo-colonialismes, celui de la morale ? (...) Nous avons donc fait ce que nous devions. Nous avons, dès le 23 mai, interrompu l'aide militaire à la Centrafrique, et, dès le lendemain, des décisions de la commission, l'aide de la France — à l'exception de l'aide alimentaire et humanitaire — a été supprimée. (...) Depuis le 17 août, le régime Bokassa a été de ce fait aux abois et s'est vu condamner.*

» *Une opposition s'est manifestée à l'intérieur du pays et l'on sait de quel côté l'empereur a cherché des concours (...). Nous étions également déterminés à répondre aux appels que nous adresseraient les opposants à l'ex-empereur. Ainsi, quand M. Dacko a demandé à être transporté à Bangui, nous lui avons répondu positivement. Devions-nous rejeter l'appel du dernier chef d'Etat démocratiquement élu de Centrafrique ? Nous appartenait-il d'empêcher le peuple centrafricain de se libérer de l'oppression ? (...)*

« *Un appel nous a été adressé et nous y avons répondu*, a poursuivi le ministre *(...). La présence de nos soldats en Centrafrique sera étroitement limitée dans le temps et dans son objet et elle cessera dès que les autorités centrafricaines en formuleront le vœu (...). Les représentants des autres tendances de l'opposition au régime Bokassa sont tous arrivés ou prêts d'arriver à Bangui, et la France n'a pas l'intention de choisir à la place du peuple centrafricain les dirigeants qu'il souhaite se donner. Je précise que M. Patasse arrivera demain matin à Bangui (...).*

Algérie

LA « CAMPAGNE D'ASSAINISSEMENT » DE LA CAPITALE

Les résultats positifs obtenus sont entachés par le nombre des brutalités et des « bavures »

De notre correspondant

Alger. — La campagne d' « *assainissement* » et de lutte contre « *les maux et les fléaux sociaux* », lancée, le 4 septembre, dans la capitale se poursuit activement dans tout le pays. Des actions d'envergure ont été engagées dans toutes les grandes villes et notamment à Oran et Constantine. Dans les petits villages même, des retraités de la police ou de la gendarmerie ont été mobilisés pour apprendre le civisme à leurs concitoyens.

A Alger, les résultats des efforts accomplis sans relâche depuis trois semaines commencent à devenir visibles. Ces derniers jours, les pinceaux ont pris le relais des balais. Les rues ayant retrouvé pour l'essentiel un aspect depuis longtemps oublié, les autorités ont décidé de s'attaquer aux façades des immeubles et aux devantures des magasins. A longueur de journée, professionnels et amateurs rivalisent d'ardeur pour enduire et poncer, badigeonner ou laquer. Les boutiques reprennent ainsi un air de jeunesse. Tout cela se fait, semble-t-il, dans la bonne humeur. Les célèbres arcades du front de mer, crasseuses et noircies, n'ont pas échappé à cette opération de rénovation, non plus que quelques immeubles particulièrement dégradés.

Cette action est appelée à continuer, voire à s'amplifier. La willaya (préfecture) d'Alger a ainsi décidé d'engager plusieurs centaines de millions de dinars (1) dans la remise à neuf de certains quartiers de la capitale. Un peu partout des équipes d'entretien remettent en état des lampadaires depuis longtemps éteints, repeignent barrières et rambardes, bordures de trottoir et passages piétonniers. Des bacs de fleurs ont été installés aux principaux carrefours.

L'amélioration est nette aussi en ce qui concerne les transports. L'arrivée de deux cents petits autobus livrés par la société belge Van Hool et la remise en état d'une centaine d'autres, immobilisés depuis des semaines par manque de pièces détachées et de pneus, ont eu un effet bénéfique. La circulation est plus fluide, la police livrant une chasse impitoyable aux chauffards, traquant les stationnements abusifs et retirant chaque jour par dizaines permis de conduire et cartes grises.

Toutes les administrations sont invitées à se lancer dans la bataille pour l'amélioration du cadre de vie. Les P.T.T. ont ainsi annoncé la prochaine mise en service d'une vingtaine de cabines téléphoniques publiques. Les précédentes expériences en la matière s'étaient révélées désastreuses, les installations étant détruites par des vandales sitôt mises en service.

Un « programme d'organisation générale »

Toutes les conditions seront donc réunies semble-t-il pour que la capitale offre pour les fêtes du 1er novembre, qui marqueraient le vingt-cinquième anniversaire du déclenchement de l'insurrection, un cadre digne de l'événement et ne déçoive pas les milliers de personnalités invitées pour la circonstance. Au-delà de cette échéance, les autorités entendent désormais procéder à de vastes réaménagements. Le conseil des ministres réuni le 30 septembre a ainsi longuement étudié un « *programme d'organisation générale de la capitale* ».

Les résultats positifs enregistrés ces derniers jours dans les domaines de l'hygiène, de la restauration du cadre de vie, de la sécurité et des services municipaux sont dans l'ensemble favorablement commentés par la population. Certains s'interrogent cependant sur les limites de la notion « *d'assainissement* » et craignent que l'on ne passe de l'hygiène des rues et des façades d'immeubles à celle des esprits. Ils s'interrogent notamment sur le sens d'un appel diffusé mardi 2 octobre par le conseil national du parti de la willaya d'Alger qui déclare notamment : « *L'opération d'assainissement est limitée dans le temps et touchera tous les domaines de la vie sociale* ». Le tout est de savoir où commence et où finit « *la vie sociale* ».

Les pouvoirs exceptionnels manifestement dévolus aux policiers et aux agents des forces de l'ordre ne sont pas de nature à calmer ces appréhensions. La brutalité de certaines interventions a choqué. Ce fut le cas notamment à Aïn Beninan, près d'Alger, où des panneaux transformant des terrasses en pièces supplémentaires ont été arrachés sans préavis et brûlés, dévoilant brusquement l'intimité familiale, et où les familles ont reçu l'ordre d'égorger immédiatement la volaille leur appartenant. Les forces de l'ordre ont manifestement reçu pour consigne de se faire respecter, fût-ce en inspirant la crainte. De là sans doute des excès, violations de domicile, confiscations sans nécessité de pièces d'identité, qui ont été mal ressentis par la population.

La justice dans l'engrenage

La justice a été, de son côté, prise dans l'engrenage. On estime à plusieurs milliers le nombre des personnes présentées devant les magistrats en procédure de « *flagrant délit* » (2). Les prévenus en majorité des jeunes, ont le crâne systématiquement rasé et sont enchaînés. Ils ont la possibilité de se faire assister d'un avocat, mais, nous a dit l'un d'eux, le magistrat suit automatiquement, dans la quasi-totalité des cas, les conclusions du procureur. Les repris de justice sont automatiquement condamnés, même s'ils n'ont pas commis de nouveaux délits. La plupart des peines sont assorties d'une interdiction de cinq ans dans la willaya d'Alger. Plusieurs chantiers de ramassage de l'alfa ou de reboisement ont été ouverts sur les hauts plateaux pour accueillir les condamnés à des peines de plus de six mois. Estimant que les droits de la défense ne peuvent être normalement assurés dans ces conditions, un certain nombre d'avocats refusent les dossiers qui leur sont proposés.

A situation exceptionnelle, solution exceptionnelle, peuvent plaider les autorités. L'insécurité dans les grandes villes du pays avait en effet atteint un niveau inquiétant. Le conseil national du parti de la willaya d'Alger ne dit pas autre chose lorsqu'il déclare : « *N'en déplaise à certains détracteurs qui tentent vainement de monter en épingle les quelques insuffisances ou bavures relevées çà et là, les aspects positifs de cette opération dépassent de loin les rares aspects négatifs qui ont été soigneusement recensés et étudiés et auxquels des correctifs ne manqueront pas d'être apportés à l'avenir.* »

Ces correctifs mettront-ils fin aux avanies — contrôle systématique, retenue au commissariat — infligées aux « couples non mariés » interpellés lors des barrages de police, particulièrement à la nuit tombée ? La direction d'un cinéma du centre de la ville a même pris l'initiative de séparer les couples venus assister à la projection des films, filles d'un côté, garçons de l'autre. Certains voient là des relents d'intégrisme et redoutent que l'opération d'assainissement ne s'oriente dans cette voie.

DANIEL JUNQUA.

(1) Un dinar vaut, au taux officiel, 1,20 franc.

(2) Dans une conférence de presse, le procureur général et le président de la Cour d'Alger ont indiqué que neuf cent quatre-vingt-une personnes avaient été poursuivies du 6 au 30 septembre pour la seule ville d'Alger. Quatre cent cinquante-deux ont été condamnées à des peines égales ou supérieures à six mois, dont cinquante-trois à deux ans d'emprisonnement ; neuf seulement ont été relaxées.





هكذا من الأصل

Avec l'armée éthiopienne en Erythrée

II. — « Nous gagnerons la guerre et la paix »

De notre envoyé spécial J.-C. POMONTI

Une grande offensive, puissamment appuyée par la marine soviétique, a permis aux Ethiopiens de dégager en juillet 1978 le port de Massaouah, investi par les nationalistes érythréens. Les forces d'Addis-Abeba ont également repris le contrôle de la plupart des villes, mais celles-ci, comme la capitale, Asmara, offrent le spectacle d'importantes destructions (« le Monde » du 4 octobre).

Keren. — Après avoir survolé Elaboret, grand verger de l'Erythrée, l'avion plonge sur Keren, au cœur de la province, dont elle est la deuxième ville, après Asmara. Deux vastes cimetières, toujours entretenus, y témoignent des assauts que les Britanniques menèrent pendant quarante-cinq jours, en 1941, contre un fort italien. Fondée en 1869, la cité historique a été tenue par l'insurrection érythréenne de novembre 1977 à novembre 1978. Un an après, dans le vaste bureau du colonel commandant la place, un grand portrait de M. Fidel Castro figure aux côtés de ceux de Lénine et du lieutenant-colonel Mengistu.

A Asmara, on nous laissait photographier des Mig-21 et Mig-23 décollant, bombes sous le ventre et les ailes. A Keren, on nous interdit de le faire pour les quelques canons qui protègent la piste d'atterrissage. Une vingtaine de gardes du corps, civils et militaires, nous escortent pendant tout le séjour. Même durant un petit banquet organisé dans la cour d'une ancienne auberge italienne, ils restent à dix pas, Kalachnikov ou AK-47 sous le bras. L'obsession de la reconquête militaire de l'Erythrée est accompagnée du souci d'y apporter la révolution : l'officier politique, — « l'œil du Derg », un jeune lieutenant sorti du rang, — n'hésite pas à évoquer les « *infiltrations de réactionnaires* » ou de « *séparatistes* » dans les rangs mêmes de la deuxième armée révolutionnaire de libération. « *C'est un problème permanent, nous devons être vigilants* », dit-il. Les militaires professionnels l'écoutent sans broncher, à commencer par leur chef, colonel aux tempes grisonnantes et dont trois miliciens — le réflexe jouant — baiseront la main quelques heures plus tard...

La ville occupe une position-clé au centre de l'Erythrée. « *Sa chute a été un coup dur*, explique un officier d'état-major, *car elle a permis aux séparatistes d'assiéger Asmara* ». Avant de pénétrer dans Keren, la force d'intervention éthiopienne, venue de la capitale érythréenne, venant de 90 km au sud-est, dut livrer deux très dures batailles aux abords d'Elaboret. Cirques de montagnes, ravins, hautes lignes de crêtes, plateaux suspendus à 2 000 mètres d'altitude, tout s'oppose, en Erythrée, à une guerre conventionnelle. Les Ethiopiens ont utilisé la méthode du bulldozer : une forte colonne motorisée — protégée par des bataillons de chars et des chasseurs-bombardiers, — en provenance de Barentu, atteignit la première, Keren, le 18 novembre 1978, avec vingt-quatre heures d'avance sur l'autre, tout aussi puissante, venue d'Asmara.

La ville proprement dite n'a pas trop souffert des combats, comme si les partisans érythréens, conscients de sa vulnérabilité, avaient décidé de se replier 30 kilomètres au nord, sur l'étroit col de Massahalid, où ils opposèrent une forte résistance. Pour leur part, les Ethiopiens affirment que leurs adversaires étaient « *trop affaiblis* » pour envisager de défendre Keren. « *Quand nous sommes arrivés*, raconte un responsable éthiopien, *il n'y avait que 5 000 habitants ; on en compte environ 25 000 aujourd'hui* ». Avant la chute de la ville il y avait 45 000 âmes. Les cinq générateurs d'électricité, que les insurgés avaient fait sauter avant leur retraite, ont été remplacés par deux autres. « *Ils ont brûlé tous les documents officiels* », dit un officier éthiopien devant les fenêtres noircies de la mairie. Les Ethiopiens ont réparé les pompes, elles aussi détruites, et rétabli les communications téléphoniques avec Asmara.

Un malaise latent

Aux alentours de l'agglomération, dans une région administrative qui regrouperait 250 000 des quelque 2 millions d'habitants de l'Erythrée, l'armée et l'administration éthiopiennes ont organisé des associations de paysans réunissant, pour l'instant, 4 400 membres, ce qui représente avec les familles une vingtaine de milliers de personnes. Les trois quarts de la population paysanne vivent dans une sorte de *no man's land* ou dans des secteurs sous contrôle de la guérilla. D'ailleurs, sur la route Keren-Asmara, seuls des convois protégés par l'armée circulent de jour. « *Nous aurions pu vous faire venir par la route mais ce n'était pas prévu au programme* », soutient un officier pour expliquer le déplacement par avion.

Dans les rues à moitié vides, le malaise est latent. L'encadrement éthiopien semble plus pesant qu'ailleurs. Selon les officiels, les associations de jeunes regroupent déjà 2 000 membres et celles de femmes 1 600. Ces dernières semaines, une quinzaine de familles seraient revenues après avoir séjourné dans des camps de réfugiés au Soudan. Soldats et miliciens sont partout présents. On nous parle de la nécessité d' « *éduquer les masses* », de leur faire « *comprendre à quel point les séparatistes les ont bernées* » et d'accélérer les campagnes de développement et d'alphabétisation lancées par Addis-Abeba depuis le début de l'année.

Dans quelle mesure la population érythréenne n'a-t-elle pas été, tout bonnement, quadrillée et mise au pas ? Sur le plan idéologique, la confusion est sensible. Les Ethiopiens affirment que *leurs dix-sept associations* de quartier avaient été reprises en main par l'insurrection. Le F.P.L.E. avait même formé des groupes de « *pionniers rouges* », au nom d'un marxisme-léninisme dont il se réclame, au même titre que le Derg éthiopien. Dans la salle de spectacle municipale, de jeunes Erythréens présentent aujourd'hui des spectacles folkloriques à la forte consonance pan-éthiopienne là où, voilà à peine un an, le F.P.L.E. tenait, en présence de journalistes occidentaux, ses meetings politiques.

Asmara convalescente

Asmara, avec ses cafés, ses larges avenues et le cachet laissé par les Italiens, a des airs méridionaux de ville habituée à la pause de la sieste. La capitale torturée de l'Erythrée offre des nuances vite perceptibles. Autour du marché du mercredi, bien achalandé, et dans les échoppes qui manquent de clients, tout un petit monde ingénieux et commerçant s'affaire quand l'occasion lui en est redonnée. Mendiants et cireurs sont rares. Les écoliers en vacances vendent des billets de tombola et des cigarettes au coin des rues.

On est loin de la misère qui vous saute au visage dès l'abord de toute ville — et même de tout village — de l'Ethiopie centrale.

Hôtels et bâtiments publics sont gardés par des miliciens ou des militaires. Quelques patrouilles sillonnent des rues qui se vident bien avant un couvre-feu fixé à 19 heures. Dans les hôtels, certains *ravissants sourires* rappellent que la ville a pu faire figure, autrefois, de « *lupanar de la mer Rouge* », quand trois mille cinq cents soldats américains y entretenaient un puissant centre de télécommunications, tandis que les princes de l'autre rive y venaient s'y détendre. L'absence de destructions, sauf à la périphérie, montre qu'Asmara n'a pas souffert des bombardements et qu'elle semble avoir été encerclée plutôt que vraiment assiégée. Depuis la bataille de janvier 1975, l'insurrection érythréenne avait de bonnes raisons de ne pas tenter *de prendre la ville : outre l'effet* de ses propres divisions internes entre le F.L.E. et le F.P.L.E., elle craignait les implications politiques d'une telle conquête et les risques de destructions qu'eût courus la capitale.

Pourtant, situé bien à l'écart de la ville et assez vulnérable, l'aéroport n'a guère souffert des combats, et le trafic n'y a jamais été interrompu. On raconte même que, chaque matin, un ingénieur italien quittait les lignes de défense éthiopiennes pour aller ouvrir les vannes d'un barrage qui alimente Asmara en eau et qui se trouvait alors dans une zone contrôlée par la guérilla. Aujourd'hui, Asmara ne ploie sûrement pas sous le poids des barbelés et des sacs de sable, mais il semble bien qu'une très dure répression a contraint l'insurrection à mettre un terme aux attentats politiques.

Nos accompagnateurs ont quelque peine à nous convaincre, en dépit de l'animation du centre ville, qu'Asmara a retrouvé ses 300 000 habitants d'avant le siège. La plupart des usines ont repris le travail, mais à un rythme réduit. La verrerie Sava a produit huit millions de bouteilles en 1978 et compte en fabriquer dix-neuf millions en 1979, contre vingt-quatre millions par an avant le siège. Un effort identique est fait par la firme Melotti, bières et alcools. Dans ces entreprises nationalisées, le couvre-feu et le problème des communications — *seuls des convois circulent vers* Massaouah ou Addis-Abeba — expliquent, pour une bonne part, le ralentissement de la production.

Un brassage de population ?

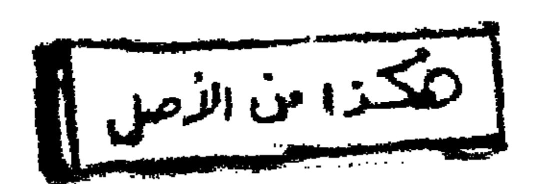
Dans son quartier général opérationnel, le commandant par intérim de la deuxième armée nationale révolutionnaire de libération — qui mène la guerre en Erythrée, — le colonel Makkonen, nous décrit longuement la campagne qu'il dirige : huit corps d'armée — ici qualifiés de « *task forces* » — ont dégagé, en l'espace de dix-huit mois, les principaux axes routiers de l'Erythrée. Rééquipée par l'Union soviétique et renforcée par des dizaines de milliers de miliciens entraînés par des Cubains, l'armée éthiopienne n'est absente que du Sahel érythréen, ce triangle qui s'adosse à la frontière soudanaise. Sur la côte, elle a repris tous les ports mais, en altitude, elle bute sur Nakfa, à 200 kilomètres au nord de Keren, où le F.P.L.E. se bat, depuis le début de l'année, contre la plus forte concentration de troupes de la guerre.

Les Ethiopiens sont optimistes. Sur une immense carte d'état-major, les longues flèches rouges de leur contre-offensive vont en droite ligne ; s'ils ont marqué parfois le pas, ils n'ont jamais fait marche arrière. « *Nous prendrons Nakfa ; c'est une affaire de deux ou trois mois* », proclame le colonel Makkonen. « *La ville est complètement encerclée* ». Toutefois, il reconnaît que les défenseurs parviennent à introduire des renforts en armes et munitions dans la ville et se sont frayé de *nouvelles voies d'accès au Soudan*, d'où leur proviennent armes et hommes. Oui, dit-il, une tentative pour les prendre à revers a échoué en juillet, quand une percée éthiopienne à partir d'Algena a été stoppée : « *Une de nos unités a été coupée du reste et détruite* », explique-t-il à ce propos, tout en démentant que 3 500 Ethiopiens aient été tués, comme l'avait annoncé le F.P.L.E.

Pour les militaires éthiopiens — ceux de Massaouah, de Barentu, de Keren et d'Asmara comme d'Addis-Abeba, — deux choses sont sûres : la campagne amorcée en 1978 leur permettra, sans trop tarder, de dégager tous les centres urbains et axes routiers érythréens ; la population locale est prête à se rallier à la cause éthiopienne et non à suivre « *les bandits séparatistes ou sécessionnistes au service de l'impérialisme et des réactionnaires arabes* ». Sur ces deux points, personne ne semble transiger et la moindre réserve est toujours accueillie avec un haussement d'épaules complaisant ou avec irritation. « *Nous gagnerons la guerre et nous gagnerons la paix* », conclut, confiant, un officier qui traduit le sentiment général.

Reste, bien entendu, le grand brassage de population qu'on semble envisager de plus en plus volontiers à Addis-Abeba, en rêvant du futur « *homme éthiopien* », *qui doit résumer en lui* la constellation de nationalités sur laquelle s'était bâti l'ancien empire. Si l'insurrection peut compter sur une diaspora de cinq cent mille âmes — dont une moitié de réfugiés au Soudan, — un demi-millions d'Erythréens sont répartis à travers l'Ethiopie, souvent loin de leur province. Le brassage pourrait s'intensifier avec l'implantation, en Erythrée, de paysans — venus, par exemple, du Wollo déshérité. Après dix-huit ans au moins de combats, cette façon de gagner la paix par la migration forcée ferait alors frémir...

FIN



« L'autre Allemagne », trente ans après

I. — Des épines dans le bouquet d'anniversaire

De notre envoyé spécial MANUEL LUCBERT

Berlin-Est. — Dès qu'on quitte l'aéroport de Schoenefeld, situé juste au-delà de la limite du Grand-Berlin (dans ses frontières de 1920), et qu'on emprunte la route menant au cœur de la capitale est-allemande, le spectacle qui s'offre aux yeux ne laisse guère de doute : les efforts de tous ordres déployés pour fêter le trentième anniversaire de la fondation de la République démocratique allemande, le *« premier Etat des ouvriers et des paysans »* sur le sol germanique, sortent *tout à fait de l'ordinaire*.

Ici, des jeunes gens délibérément chevelus redonnent un coup de peinture à une façade de magasin ; là, un groupe de femmes repiquent entièrement des massifs de fleurs ; ailleurs, on aplanit à la hâte un bout de trottoir ; partout flottent drapeaux et slogans, accrochés en travers des rues ou aux fenêtres des immeubles trois bonnes semaines avant la célébration de l'événement : *« Trente ans de socialisme pour le bien du peuple » ; « Droujba, amitié » ; « En l'honneur du trentième anniversaire, de hautes performances dans la compétition socialiste ».*

Une affiche montre un ouvrier coiffé du casque de sécurité, le regard tourné vers le zénith. Sous la photo, on peut lire : *« La R.D.A., notre Etat, notre fierté. »* Qu'on ouvre un journal, qu'on tourne le bouton de la radio ou de la télévision, le même refrain sempiternellement revient : *« A l'occasion du trentième anniversaire de la R.D.A. »* suit, selon les cas, l'annonce de la mise en fonction d'une nouvelle unité de production, ou bien d'une distinction attribuée à un *« collectif de travailleurs »*, ou encore de la visite d'une usine — qui avait pris un engagement particulier pour la circonstance — par un dirigeant du pays.

Des résultats parfois impressionnants

Plus encore qu'en temps ordinaire, la R.D.A. ressemble en ces temps de festivités à cette méritocratie d'inspiration prussienne brocardée par l'écrivain Hans Joachim Schaedlich dans son récit : *Visite de l'empereur de Russie à l'empereur d'Allemagne* (1). Chaque *« bonne action »*, *chaque service sont* enregistrés, récompensés, hiérarchisés : à longueur de journée, voire de semaine, on commémore, on décore, on honore. Témoignage de cet attachement aux signes et aux insignes, le *Manuel de la R.D.A.*, publié à Bonn par une équipe de spécialistes (politologues, sociologues, économistes), sous les auspices du ministère des affaires interallemandes, consacre près de onze pages à la rubrique « Décorations » (2).

Depuis trente ans, la vie sociale en Allemagne de l'Est est ainsi ponctuée d'anniversaires, de manifestations-souvenirs, d'assemblées solennelles : autant d'occasions pour stimuler l'ardeur au travail d'une population par nature très diligente et dont l'efficacité, l'attachement au travail bien fait, permettent d'effacer bien des « imperfections » du système de la planification socialiste. *Mais cette fois* l'affaire a été préparée de longue main : dès le mois de novembre 1977, voilà donc près de deux ans, le S.E.D. — le parti communiste au pouvoir — invitait les citoyens à préparer le trentième anniversaire de la fondation de la R.D.A. *« avec de nouvelles actions »* et *« de nouveaux succès »*. Et l'un des mots d'ordre du 1er mai de cette année proclamait : *« Faites du trentième anniversaire de la R.D.A. un spectacle des réalisations du socialisme sur le sol allemand. »*

La réalité de la représentation est-elle à la mesure des espérances nourries par les dirigeants de Berlin-Est ? Comparés à la situation de départ, les résultats obtenus ne manquent pas *parfois* d'être impressionnants. En 1945, la zone d'occupation soviétique n'hérita que de 30 % du potentiel industriel de l'ancien Reich, mais pour plus de la moitié ces usines se révélèrent inutilisables soit en raison de destructions militaires, soit à la suite de démontages opérés par l'U.R.S.S. au titre des réparations.

Sur le plan humain, les difficultés à vaincre ne furent pas moindres. La dénazification en *profondeur menée dans* les premières années d'après-guerre par les nouvelles autorités, puis la volonté systématique des communistes de placer des hommes de confiance aux postes de commande aboutirent à un renouvellement presque complet des cadres économiques. Une enquête menée en 1977 a établi que, sur cent directeurs d'entreprise cette année-là, 21,7 % étaient d'anciens ouvriers, 30 % d'anciens employés et 6,2 % seulement d'anciens directeurs. A ce bouleversement, s'ajoute celui provoqué par l'hémorragie de population, que seule la construction du mur de Berlin, le 13 août 1961, réussit à arrêter : de 1950 à 1961, la R.D.A. perdit 2,6 millions de personnes, soit 9 % du nombre de ses habitants.

Or, aujourd'hui, la R.D.A. se classe en tête de tous les pays socialistes pour la production de biens de consommation par tête d'habitant. Son haut niveau de développement technologique est particulièrement apprécié de ses partenaires du Comecon, qui y voient, en quelque sorte, une aide à leur propre développement non payable en devises fortes. Le P.N.B. par habitant, le plus élevé de toute cette zone économique, était estimé, en 1977, à 4 700 dollars contre 2 870 en U.R.S.S.

L'arrivée au pouvoir en 1971 de M. Erich Honecker en remplacement de Walter Ulbricht, qui avait eu la mauvaise idée, sur la fin de sa vie, de se mettre en travers de la diplomatie soviétique, a ouvert un peu plus les portes de la consommation. Un vaste programme de construction de logements a été mis en chantier : *en huit ans, plus d'un* million d'appartements ont été livrés à la population, soit autant que pendant les vingt années précédentes. On décida d'élargir le réseau des magasins de « luxe » — Delikat pour l'alimentation, Exquisit pour les vêtements — offrant, à des prix certes parfois nettement élevés, un choix plus grand de produits et de qualité meilleure que ceux du commerce courant.

Mais le socialisme des jeans et des Intershops (magasins à devises) de M. Honecker, version est-allemande du *« communisme du goulasch »*, cher à Nikita Khrouchtchev, n'avait compté ni sur les résistances idéologiques du système ni sur la crise pétrolière, *qui depuis 1975 frappe aussi l'Europe* de l'Est, ni sur d'autres éléments perturbateurs imprévus (fronde de certains milieux intellectuels, conditions atmosphériques exceptionnellement rigoureuses). Or, comme par un fait exprès, tous ces éléments paraissent s'être conjugués depuis le début de l'année pour gâcher les fêtes de l'anniversaire. Les roses de M. Honecker ont plus d'épines que prévu.

Amorcé dès le début du plan quinquennal 1976-1980, le ralentissement de la croissance, général dans *toute* l'Europe de l'Est, n'a pas épargné l'économie de la R.D.A. Depuis trois ans, l'objectif d'augmentation du revenu national est régulièrement manqué ; à en juger par les résultats du premier semestre, il semble bien qu'il en sera de même cette année. L'hiver catastrophique, qui, dans certaines régions, a complètement immobilisé la production pendant trois jours, n'a fait qu'ajouter aux difficultés habituelles d'approvisionnement des entreprises dans les délais. Fin juin, plusieurs branches industrielles accusaient un retard plus ou moins grand sur le plan : notamment, la chimie, la construction mécanique et divers secteurs de l'industrie de consommation.

Grâce au « travail volontaire » de fin de semaine, une grande partie de ce retard aurait été rattrapée, *mais le fait qu'il ne soit* pas possible actuellement d'obtenir des autorités un entretien sur les questions économiques paraît montrer que le sujet reste délicat. Les déboires énergétiques de l'hiver dernier ont amené le gouvernement à adopter le 21 septembre — après un délai de réflexion de près de neuf mois — un décret *« sur l'utilisation rationnelle et économique de l'énergie électrique, de la chaleur et des carburants »*. Entre-temps, au mois de juin, le ministre de l'énergie avait été limogé.

Le renchérissement du pétrole soviétique, vendu aujourd'hui à un prix inférieur de 15 à 20 % seulement du prix mondial, et la nécessité pour la R.D.A., comme pour les autres pays « frères » de s'approvisionner *plus largement* auprès des pays de l'OPEP, ont accru les tensions dans le domaine du commerce extérieur. Le déficit annuel avec les pays occidentaux serait au moins de 2 milliards de dollars et l'endettement global atteindrait une douzaine de milliards de dollars (3).

Le dogme des prix stables

En dépit de cette évolution préoccupante, les responsables est-allemands, contrairement à ceux d'autres pays socialistes (Hongrie, Pologne), gagnés à l'idée d'une adaptation progressive des prix intérieurs aux prix mondiaux, s'en tiennent, quant à eux, au dogme de la stabilité des prix. La *raison* de cette attitude est principalement d'ordre idéologique. Construisant le socialisme *« à ciel ouvert »*, selon l'expression de M. Honecker, la R.D.A., qui est au contact d'un monde occidental en proie à l'inflation, doit maintenir ne serait-ce que l'apparence de la rigidité en ce domaine. L'une des expressions favorites des dirigeants consiste à parler d'*« une économie saine dans un pays stable »*.

En réalité, s'il est vrai que les prix des produits de base n'ont pas bougé depuis des années et ne bougeront pas dans le proche avenir, selon de récentes assurances du chef du parti, des accommodements sont cependant possibles avec la doctrine. Ils se manifestent notamment sous la forme d'une amélioration de la qualité et d'un élargissement de la gamme des produits, opérations qui s'accompagnent inévitablement d'une adaptation des prix affichés. Il n'empêche que cette politique de soutien aux prix et de mesures sociales (octroi de trois jours de congé supplémentaire en 1979, aides multiples aux mères de famille, etc.) grève de plus en plus lourdement le budget de l'Etat, dont elle absorbe environ 40 % des dépenses.

Mais telle est la contrepartie indispensable à donner à la population dans un Etat toujours incapable d'accorder à ses citoyens, trente ans après sa naissance, des satisfactions aussi élémentaires que celle, par exemple, de voyager librement, du moins vers l'Ouest. Cette contrainte est celle qui pèse sans doute le plus sur la jeune génération, qui a l'avantage sur celle de la plupart des autres pays communistes d'être mieux informée, grâce aux radios et à la télévision d'Allemagne fédérale, sur les modes de vie des sociétés occidentales.

La littérature, qui agit dans ce type de système où l'opinion publique est privée de moyen d'expression normal comme un révélateur des tensions sociales, a montré d'autre part, ces dernières années, que l'amélioration du niveau de vie, la sécurité de l'emploi ne suffisaient pas obligatoirement pour *créer le bonheur*. L'effort intense exigé de tous par l'appareil de production, les encouragements permanents à prolonger la journée de travail par des *cycles de perfectionnement* professionnel, le taux élevé d'occupation des femmes (87,6 % des groupes d'âge actif), l'idéologisation pesante de la plupart des médias, une trop grande monotonie des possibilités de loisirs individuels créent dans les relations humaines de nouveaux conflits (4). Et ce ne sont pas les soirées dansantes pour « jeunes couples mariés », annoncées à l'entrée de certains restaurants, qui pourront à elles seules les résoudre. Trop de tabous, à commencer par celui du problème *national, pèsent encore sur cette* société pour permettre à ses membres de connaître le véritable épanouissement qu'on attendrait après trente ans d'existence d'un régime que ses tenants disent voué à *« faire le bien du peuple »*.

(1) Récit publié dans le recueil *Versuchte Naehe*, Rowohlt. Ne réussissant pas à se faire publier en R.D.A., Schaedlich s'est installé en République fédérale.

(2) D.D.R. Handbuch, Verl. Wissenschaft und Politik, 1975.

(3) Michel Boyer, *le Monde* daté 9-10 septembre.

(4) Voir entre autres le roman d'Erich Loest, *Es geht seinen Gang oder Muehen in unserer Ebene*, DVA ou la nouvelle de Guenter Kunert *Lovestory - made in D.D.R.* dans le recueil *Geschichten aus der D.D.R.*, 1977 en République fédérale.

Prochain article :

CONTRE-MODÈLE A L'« IMPÉRIALISME » DE BONN ?

EUROPE

Tchécoslovaquie

Le procès du dramaturge Havel pourrait s'ouvrir à la fin octobre

Prague (*Reuter*). — Les avocats des onze défenseurs des droits de l'homme arrêtés en mai dernier ont été récemment informés par le procureur que l'acte d'accusation avait été transmis aux tribunaux compétents. Cette initiative semble indiquer la volonté des autorités tchécoslovaques de faire juger les dissidents. Les accusés risquent une peine maximum de dix ans de prison. Dans un premier procès qui pourrait débuter fin octobre, seraient jugés le dramaturge Vaclav Havel et cinq autres personnes.

Leur arrestation avait provoqué une vive émotion à l'étranger ainsi que dans les milieux dissidents des autres pays de l'Est.

**

Ainsi, à Paris, une manifestation en faveur de M. Havel s'est déroulée mercredi 3 octobre dans l'auditorium comble de la FNAC du Forum des Halles de Paris. Deux pièces de Havel, *Audience* et *Vernissage*, sont actuellement jouées à Paris au théâtre Essaion, dans une mise en scène de Stéphane Meldegg. Des comédiens entourant le metteur en scène Patrice Chéreau, de nombreux jeunes militants de gauche et d'extrême gauche, ont répondu ainsi à l'appel pour la défense de Havel et de ses amis, lancé par le romancier Pierre Daix, ancien animateur de l'hebdomadaire communiste *Lettres françaises*, M° Sylviane Mercier du Collectif des avocats français pour la défense de Havel et des dix autres intellectuels emprisonnés à Prague, M. André-Louis Perrinetti, directeur du Théâtre national de Chaillot, le romancier Claude Roy et le journaliste d'origine tchèque, Pavel Tigrid.

● *A Varsovie*, onze « dissidents » polonais ont entrepris le mercredi 4 octobre une grève de la faim d'une semaine en signe de solidarité avec les « *défenseurs des droits de l'homme emprisonnés en Tchécoslovaquie et en Pologne* ». Cette grève de la faim a lieu dans l'église de la Sainte-Croix, située en face de l'université. Y participent notamment Mmes Anka Kowalska et Halina Mikolajska, MM. Jacek Kuron, Jan Lipinski et Adam Michnik, tous du KOR (comité d'autodéfense sociale), le Père Jan Malkowski et M. Andrzej Czuma, du ROPCIA (comité pour la défense des droits de l'homme et du citoyen en Pologne), le metteur en scène Markuszewski et un ouvrier, M. Filk. — *(A.F.P.)*

Italie

M. Cossiga profite de l'entracte politique à Rome pour s'affirmer

De notre correspondant

Rome. — La politique italienne suit toujours le même cycle : difficultés économiques en automne, crise gouvernementale en janvier, élections au printemps et relâche jusqu'en octobre. L'année 1979 n'a pas failli à la règle. Les événements se sont scrupuleusement adaptés au rituel. On constate néanmoins une détente inhabituelle dans les rapports politiques depuis la rentrée : c'est vraiment le calme plat. La gauche évite de se déchirer, les démocrates-chrétiens étouffent leurs querelles intestines. Même le turbulent parti radical oublie de secouer les colonnes du *palazzo*, après avoir réussi à imposer un bref débat parlementaire sur la faim dans le monde dans des hémicycles aux trois quarts vides.

Bien sûr, personne n'est dupe. Il est même des Italiens pour s'inquiéter de ce calme excessif, heureusement tempéré, si l'on ose dire, par de l'agitation sociale. Dans un pays où les escarmouches politiques sont quotidiennes, la paix armée déroute. On en vient à grossir de petits faits sans importance, à braquer les projecteurs sur des ballons d'essai, aussitôt crevés, comme l'éternel projet de réforme institutionnelle que le président de la démocratie chrétienne, M. Piccoli, et le secrétaire général du parti socialiste, M. Craxi, viennent de relancer en même temps.

Instituer une II° République ? Remplacer le vote à la proportionnelle par un système majoritaire, comme en France ? Ni M. Piccoli ni M. Craxi ne se risquent à de telles précisions. Ils restent dans le vague, se contentant de souligner l'impasse politique actuelle et le mauvais fonctionnement de l'Etat. Selon eux, ces questions (qui étaient des tabous hier encore) doivent être discutées par l'actuel Parlement, une « *alliance réformatrice* » (M. Craxi) pouvant permettre une « *seconde reconstruction* » du pays (M. Piccoli).

Le débat était déjà posé au printemps dans les mêmes termes (*le Monde* du 24 avril). Il restera théorique aussi longtemps que ses initiateurs n'auront pas précisé leur pensée. On imagine assez mal la démocratie chrétienne remettre en question les fondement de son pouvoir, et le parti socialiste se faire hara-kiri par une bipolarisation accentuée. S'il ne s'agit, en revanche, que de réformes marginales — réduction de la durée du mandat présidentiel, différenciation des tâches entre Chambre et Sénat, réduction du nombre des parlementaires, — la fameuse « ingouvernabilité » de l'Italie resterait entière. En raison du brouillard qui les entoure, ces ballons d'essai apparaissent encore comme des manœuvres à l'intérieur des partis.

La classe politique est de plus en plus consciente des difficultés économiques et institutionnelles. Mais une partie d'entre elle donne l'impression de vouloir meubler l'actuel temps mort, tout en posant des bombes à retardement. Chacun sait que rien d'essentiel ne peut se décider avant le congrès de la démocratie chrétienne, en janvier. Deux camps s'y opposeront : les défenseurs de la politique d'union nationale et les partisans d'un centre gauche rénové. Les premiers considèrent que l'interlocuteur privilégié de la D.C. est le parti communiste, tandis que les seconds mettent tous leurs espoirs dans le parti socialiste.

Prudemment la gauche a décidé de taire ses divergences internes. Elle évite d'opposer le désir du P.C.I. d'entrer au gouvernement à la volonté du P.S.I. de conquérir la présidence du Conseil. A l'en croire, ces deux exigences seraient complémentaires et non contradictoires, ce qui est évidemment une illusion. La récente rencontre entre MM. Berlinguer et Craxi n'a rien donné de concret (*le Monde* du 22 septembre). C'est une non-belligérence pour mieux affronter la paix armée et, demain, la tempête.

Cet immobilisme affecte un parti aussi actif que le P.C.I. On pensait que son recul électoral de juin allait lui donner un coup de fouet et l'amener à reprendre contact avec « *les masses* » par de grandes initiatives. Il donne, au contraire, l'impression de se raidir. Pour avoir ouvert les colonnes de *Paese sera* à toute la gauche avant les élections, le directeur, M. Aniello Coppola, a été relevé de ses fonctions, tandis qu'un débat de *Rinascita* sur la dissidence dans les pays de l'Est avortait. Ce repli du P.C.I. sur lui-même s'accompagne d'une « *diplomatisation* » de tous ses rapports : avec les socialistes, avec la démocratie chrétienne, avec l'Union soviétique.

Comment le parti de M. Berlinguer affrontera-t-il les élections régionales du printemps ? Après son éclatant succès de 1975, il risque fort d'assister à un nouveau tassement de voix. Mais beaucoup d'eau aura coulé sous les ponts du Tibre d'ici là. Nul ne sait quelles seront les conséquences de la reprise de l'inflation et de la crise pétrolière. Les syndicats feront souvent la « une » de l'actualité au cours des prochaines semaines.

Un homme gagne du temps : c'est le président du conseil, M. Francesco Cossiga. En août dernier, personne n'imaginait que cet outsider, disparu de la scène depuis l'assassinat d'Aldo Moro, resterait en place très longtemps. De l'avis général, son gouvernement hybride comprenant des figures assez pâles et quelques techniciens ne passerait pas l'hiver. Aujourd'hui, des spécialistes commencent à dire : « *Ce cabinet durera parce qu'il est très faible.* » D'autres notent que l'habile M. Cossiga est en train de s'installer en force, plaçant ses nombreux amis à des postes-clés pendant que l'on philosophe sur la « deuxième République ». Et de compter les nouveaux préfets, les nouveaux ambassadeurs, les nouveaux banquiers... On se demande si le président du conseil ne se maintiendra pas jusqu'aux élections régionales, et même au-delà, à la tête d'un cabinet d'union nationale. On le soupçonne parallèlement de viser le saint des saints : le secrétariat général de la démocratie chrétienne. Ce Sarde de cinquante et un ans n'a-t-il pas l'avantage d'être bien avec tout le monde : les communistes, les socialistes, les différents courants de son parti ? De connaître parfaitement les rouages de l'Etat, puisqu'il fut ministre de la réforme bureaucratique puis ministre de l'intérieur ?

L'ascension de M. Cossiga peut être rapprochée de celle de M. Craxi. On dirait qu'une nouvelle génération politique est en train de s'installer. Est-ce suffisant pour représenter le chef du gouvernement en superman, comme le fait la couverture de l'hebdomadaire *Panorama* ? Aussi longtemps que le pouvoir exécutif n'aura pas donné la preuve de ses compétences — on est encore en pleine improvisation — le dessin restera en pointillé. Des démocrates-chrétiens seraient d'ailleurs les premiers à rattraper le président du conseil s'il cherchait à « monter » trop haut. Mais le fait est là : depuis la disparition de M. Moro, la D.C. ne semblait avoir que deux hommes d'Etat d'envergure, MM. Andreotti et Fanfani. Elle en a presque trois maintenant.

ROBERT SOLÉ.

Belgique

● UNE JEUNE CHINOISE a demandé l'asile politique en Belgique, a annoncé mercredi 3 octobre, le quotidien belge *la Lanterne*. Il s'agit d'une étudiante âgée de vingt-cinq ans, originaire de Nankin Chine du Sud), Chuang Hong-ch'i, qui poursuit des études de philologie romane à l'université de Liège. — *(A.F.P.)*

● DE VIOLENTS INCIDENTS se sont produits dans la nuit du mercredi 3 octobre au jeudi 4 octobre entre les grévistes des charbonnages de la province belge du Limbourg et les forces de l'ordre. Quatre personnes ont été arrêtées, dont deux ouvriers mineurs. La grève, qui se tient depuis le 24 septembre, touche plus de dix mille travailleurs. — *(A.F.P.)*

A travers le monde

Etats-Unis

● LA MAISON BLANCHE a annoncé mercredi 30 octobre la démission du directeur de la Voix de l'Amérique, M. Peter Strauss. Celui-ci a indiqué, de son côté, qu'il avait proposé au sénateur Edward Kennedy de travailler pour lui. M. Strauss, qui avait été placé en juin 1977 par le président Jimmy Carter à la tête de la station de radio du gouvernement américain diffusant des émissions à l'étranger, a vivement critiqué l'entourage du chef de l'exécutif dans une interview accordée au *Washington Post.* — *(A.F.P.)*

● MME JUANITA KREPS, secrétaire au commerce, a présenté, mercredi 3 octobre, sa démission au président Carter qui l'a acceptée, a confirmé un porte-parole du département du commerce. Mme Kreps, qui est âgée de cinquante-huit ans, a pris cette décision pour des « *raisons personnelles et familiales* », a précisé le porte-parole.

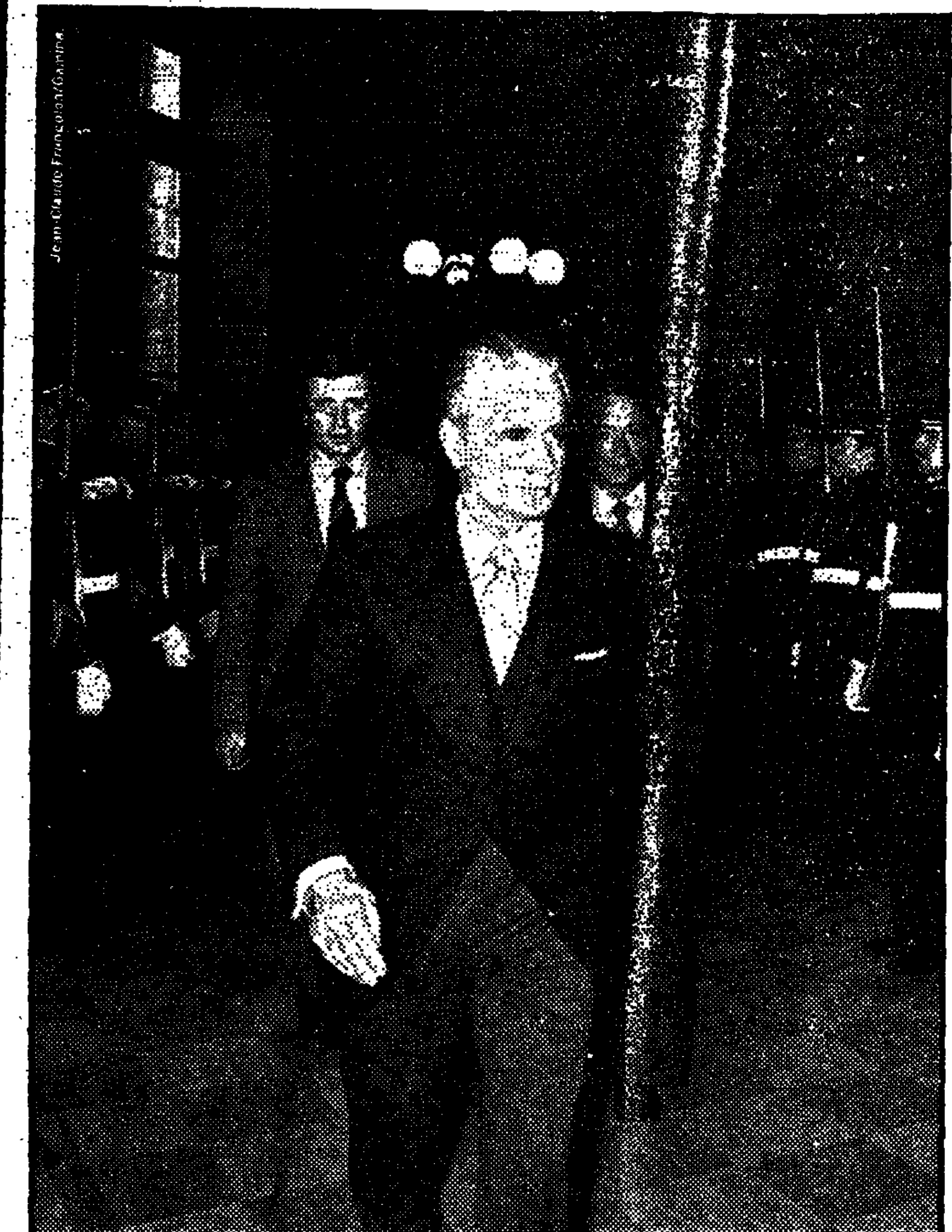
Irak

● LE MINISTRE FRANÇAIS DU COMMERCE EXTÉRIEUR, M. JEAN-FRANÇOIS DENIAU, est arrivé mercredi 3 octobre à Bagdad pour une visite de trois jours en Irak, au cours de laquelle il assistera à la session de la Foire internationale de Bagdad, a annoncé l'Agence irakienne d'information (INA). Dans une déclaration à cette dernière, M. Deniau a indiqué qu'il examinera avec les responsables irakiens « *les perspectives de coopération entre l'Irak et la France dans tous les domaines* ». — A.F.P.)

Turquie

● QUELQUE CENT CINQUANTE ENSEIGNANTS du primaire et du secondaire ont été arrêtés le mercredi 4 octobre à Diyarbakir, alors qu'ils participaient à une journée d'action pour « *protester contre les pressions anti-démocratiques* ». Ils sont tous membres du TOB-DER, organisation professionnelle des enseignants de gauche. — *(A.F.P.)*

هكذا من الأصل



2 octobre 1979. C'est la rentrée parlementaire.

L'Expansion

PREMIER JOURNAL ÉCONOMIQUE FRANÇAIS ● 5/18 OCT. 1979/10 F

NOUVEAU BIMENSUEL

Détroit, tigre de papier

Ces Français qui n'achètent pas français

Les colonies du FMI

LA GRANDE TENTATION DES CADRES

La grande tentation des cadres : décrocher. Une enquête exclusive de L'Expansion.

PAS TRES IMPORTANT.

TRES IMPORTANT.

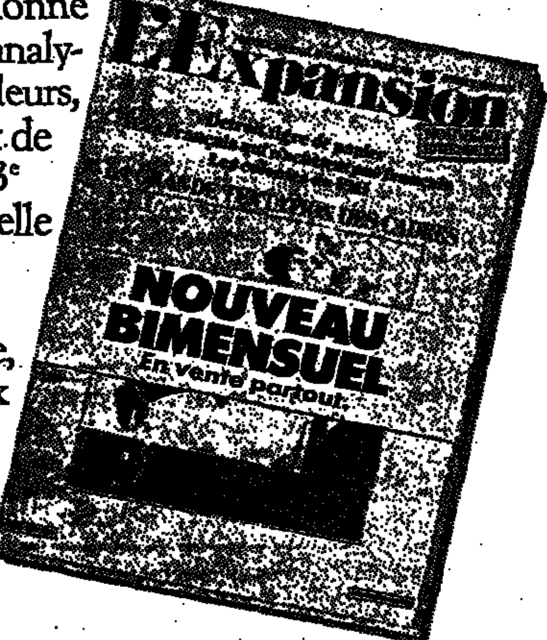
Le 2 octobre, c'est la rentrée parlementaire. Mais est-ce très important? Pas vraiment.

Voici une découverte très importante : ce que les cadres n'avaient encore jamais dit est dans le N°3 de L'Expansion nouvelle formule.

Les cadres sont en train de changer de mentalité. L'Expansion révèle comment et pourquoi, après 30 ans d'essor et 5 ans de crise, les cadres vont peut-être divorcer de la société de consommation qui les a faits et qu'ils ont faite.

Débrayer, laisser aller, faire la planche, les cadres y pensent de plus en plus. Désillusion, amertume, repli sur les valeurs individuelles : les cadres s'expriment dans L'Expansion. A quoi bon? Et quoi d'autre?

Tous les résultats de cette enquête exclusive sont dans L'Expansion qui vient de paraître. Désormais, deux fois par mois, L'Expansion sélectionne les événements clés pour les analyser en profondeur. Tout en couleurs, avec de nouvelles rubriques et de nouveaux collaborateurs, le 3e numéro de L'Expansion nouvelle formule vient de sortir.



Parce que, plus que jamais l'économie commande, vous avez besoin, pour mieux agir, de L'Expansion, le premier journal économique français.

L'ECONOMIE COMMANDE, L'EXPANSION CHANGE.

L'Expansion : diffusion OJD 141.410 ex. Audience CESP : 1.626.000 lecteurs.

AMÉRIQUES

Brésil

L'Union nationale des étudiants entend reconquérir droit de cité

De notre correspondant

Rio-de-Janeiro. — C'est au tour des étudiants de tenter de se réorganiser en profitant de l'ouverture politique au Brésil. Un million quatre cent mille universitaires ont été invités à voter, les 3 et 4 octobre, pour nommer une nouvelle direction de l'UNE, l'Union nationale des étudiants, toujours considérée comme illégale par le gouvernement.

Le gouvernement a affirmé que 10 % à peine des universitaires participeraient au vote. Les organisateurs en attendent 30 %. Cinq listes sont en compétition : quatre apparaissent liées à des courants de gauche ; la cinquième se veut « apolitique ».

Le gouvernement avait d'abord annoncé qu'il ne reconnaîtrait pas la nouvelle organisation. Au dernier moment, il a encore durci sa position et promulgué un décret prévoyant la destitution des « directoires » qui participeraient à l'élection de l'UNE. Ces directoires, destinés à assurer la représentation des étudiants dans les établissements d'enseignement supérieur, ont été créés il y a deux mois à peine. L'application de la menace de destitution provoquerait une hécatombe : plus de sept cents directoires participent directement à l'élection de l'UNE.

Ce durcissement du gouvernement, apparemment décidé sous la pression des secteurs militaires ultras, contrarie les efforts de rapprochement avec les étudiants entrepris notamment par le ministre de l'éducation, l'écrivain Eduardo Portella, représentant l'aile libérale du gouvernement. En août dernier, il avait été décidé de supprimer le fameux « décret 477 », promulgué par le régime militaire après le coup d'Etat de 1964, et qui établissait des peines sévères pour les étudiants accusés de « *subversion* ».

Depuis sa création en 1937, a participé à de nombreuses campagnes politiques, notamment contre le nazisme, puis pour la nationalisation du pétrole. Elle a joué un rôle important comme groupe de pression à l'époque du président Goulart, au début des années 60, avant d'être dissoute peu après le coup d'Etat militaire. Elle a alors subi une violente répression, survivant tant bien que mal dans la clandestinité. Elle paraît, cette fois, décidée à relever la tête.

THIERRY MALINIAK.

Argentine

Libres opinions

AVEC LES MÈRES DE LA PLACE DE MAI

par MADELEINE PAROT et ÉVELYNE MONTI (*)

VOICI un an, le jeudi 5 octobre 1978, quelques militants, répondant à l'appel du Club des droits socialistes de l'homme, se réunissaient à midi devant l'ambassade d'Argentine à Paris. Leur but ? Moins faire peur au sanglant général Videla que tendre la main aux femmes argentines qui, au péril de leur vie, osaient, chaque jeudi depuis des mois, se rassembler sur la place de Mai à Buenos-Aires pour demander des nouvelles de leurs parents disparus.

Ces femmes, bien vite baptisées du nom de « folles » par le régime terroriste en place depuis le renversement de la veuve du général Peron, auraient bien mérité leur nom s'il n'avait été péjoratif dans la bouche des tyrans ; car il faut, il est vrai, un courage insensé pour affronter à mains nues ces spécialistes de la razzia au cœur de la nuit, dans les familles innocentes.

Ce qui importait donc, dans un premier temps, c'était de leur envoyer un message d'excuse, pour le retard pris à les aider, et d'espoir, pour rompre leur tragique solitude dans un Etat entouré par des pays frères en torture, et qui ont nom le Chili, l'Uruguay, le Brésil ou le Paraguay.

Dès le mois de décembre, alors que nous battions la semelle rue Cimarosa, une première nouvelle nous parvint d'Argentine : à l'annonce de la manifestation parisienne, dans certains lieux de détention, la joie s'était traduite sous forme de martèlement des murs ou des gamelles. Message reçu, par conséquent, et qui nous créait une obligation, celle de poursuivre.

Notre propre solitude fut vite rompue par les personnalités qui, chaque jeudi, tour à tour, rendirent visite aux manifestants. Nombre d'associations contribuèrent à briser également cet isolement. L'Association des Français disparus en Argentine, tout d'abord, dont les membres ont perdu un être cher du fait de l'aveugle brutalité de la junte qui règne sur le rio de La Plata ; Choisir, ensuite, qui trouva dans les mères de la place de Mai l'illustration du rôle éminent de la femme dans la défense pacifique de tous nos droits ; l'ACAT, peu après, qui tint à démontrer que la catholicité largement étalée du sinistre Videla engageait le Vatican (qui ne dit mot et le reçoit), mais que les chrétiens, eux, condamnent le sang versé inutilement et cruellement. Enfin, c'est le parti socialiste, en nombre et par ses plus hauts représentants, qui vint chaque semaine traduire une solidarité autre que verbale.

Ce que redoute la junte, cependent, ce n'est pas une manifestation, fût-elle hebdomadaire et doublée d'appels téléphoniques incessants, le même jour, pour boycotter le travail de l'ambassade en demandant des nouvelles des disparus ; sa terreur, à elle, c'est la publicité, les articles de presse qui parlent de l'audace des femmes argentines, de l'entraide qui s'organise, ici et là, de la tache d'huile qui risque de s'élargir sur l'uniforme, déjà maculé de sang, des militaires despotes. Leur peur, à ces « machos », et l'espoir des 25 000 morts-vivants d'Argentine, c'est que, chaque jeudi, grâce aux médias, un brûlot ne soit suscité devant une nouvelle ambassade et que le feu sacré des droits de l'homme, maintenu allumé place de Mai grâce aux femmes de leur peuple, ne s'étende à tous les pays, malgré l'étouffoir sous lequel ils ont mis le mouvement des mères.

∴

A ce titre, que le quotidien où ces lignes sont écrties soit remercié le premier pour le rôle qu'il a tenu constamment. Car, tandis que certains organes de presse se réclamant de la gauche publiaient en première page la dernière lettre que leur avait adressée Mesrine, en continuant d'ignorer jusqu'à ce jour un fait qui, apparemment, ne leur convenait pas, *le Monde*, *l'Observateur*, puis *Libération* permettaient de faire savoir au-delà des frontières qu'en France, même si le gouvernement vend des armes à Videla et lui délègue un de ses ministres, on n'oublie pas la tradition bicentenaire du respect des droits de l'homme.

Dès lors, convergèrent vers l'ambassade à Paris, en écho, d'autres informations... A Rome, à l'instigation d'Amnesty International, on se réunissait à partir d'avril devant la légation argentine tous les jeudis ; à Madrid, le COSOFAM (Comité de solidarité des familles) appelait, avec le parti socialiste, à marquer son opprobe à la junte, dans les mêmes conditions. Selon les journalistes de la télévision belge, bien mieux connus de nous que leurs homologues français, cela démarrait à Bruxelles, une fois (voire davantage). Même au Brésil... devant le consulat argentin à Sao-Paulo, un journaliste brésilien nous informa que la chaîne de solidarité du « jeudi » s'étendait maintenant. Mais ne nous écrivait-on pas, aussi, qu'à Stockholm, où le climat est bien moins favorable...

Qu'importe finalement le « gel » de nos pieds l'hiver, ou notre transpiration de l'été, à l'angle de l'avenue Kléber où nous nous étions vu refouler par les forces de l'ordre qu'importe le « jeûne » hebdomadaire que nous devons nous imposer pour crier notre indignation, parce qu'il nous faut travailler avant et après ? A côté des souffrances d'une population en proie au génocide, de la menace permanente d'enlèvement contre tout Argentin, par des « éléments incontrôlés », après avoir entendu le témoignage de Mathilde (six membres de sa famille très proche ont disparu), de sœur Yvonne, religieuse française miraculeusement échappée au rapt des soudards qui ont probablement tué sœur Léonie Duguet et sœur Alice Domont ; après avoir écouté la voix d'Estrella et de Cecilia, enlevées chez elles, puis torturées des mois durant par les militaires argentins dont le maître ès tortures portait le doux nom de « El Francès » en souvenir de nos exploits outre-mer, comment aurions-nous osé nous plaindre et surtout renoncer ?

Non, nous ne renoncerons pas. Nous poursuivrons la lutte une autre année en essayant de l'étendre, avec tous ceux qui, quels que soient leurs mobiles (socialistes, chrétiens, féministes... ou les trois à la fois), ont fraternisé au profit d'une seule cause, celle de la vie. Nous nous préparons à revoir l'ambassadeur accueillir les nantis de son pays, en uniformes chamarrés ou robes longues, lorsqu'ils viendront de nouveau assister à la messe et à la réception à l'occasion de la fête nationale argentine, nous accablant d'injures et de gestes obscènes au passage. Nous demandons au Tribunal Russel d'évoquer le cas de ces criminels légaux qui tuent sans jugement des êtres innocents et sans défense, si l'ONU et l'O.E.A. manquent de courage. Enfin, vu la régression du respect à la personne humaine, où que ce soit dans le monde, que le jeudi soit désormais reconnu par toutes les organisations comme journée universelle des droits de l'homme. Cela en vaut la peine et ce sera l'apport irremplaçable des femmes à cette cause sacrée qui exige une vigilance permanente.

(*) Socialistes, membres du bureau du Club des droits socialistes de l'homme.

El Salvador

TENSION APRÈS L'ASSASSINAT DE QUATRE SYNDICALISTES

San-Salvador (*A.F.P.*). — L'opposition salvadorienne a appelé à une grève nationale, les jeudi 4 et vendredi 5 octobre, afin de protester contre l'assassinat de quatre syndicalistes paysans, dont les corps, retrouvés samedi dernier près d'un poste militaire situé à quelque 25 kilomètres de San-Salvador, ont été identifiés le 2 octobre.

Les cadavres des victimes ont été transportés dans la cathédrale de San-Salvador, occupée depuis mardi par des membres armés du Bloc populaire révolutionnaire (B.P.R.), en signe de protestation contre la vague de répression frappant les travailleurs agricoles.

L'inhumation devait avoir lieu ce jeudi, et les observateurs estiment qu'elle pourrait donner lieu à de nouvelles manifestations contre le gouvernement du général Humberto Romero.

Le B.P.R. a annoncé trois jours de deuil et prévu plusieurs réunions au siège de l'Université nationale.



A L'ASSEMBLÉE NATIONALE

Les députés commencent l'examen de la réforme de la fiscalité directe locale

Mercredi 3 octobre, les députés examinent le projet de loi, adopté par le Sénat, portant aménagement de la fiscalité directe locale.

Ce texte avait été retiré de l'ordre du jour, le 17 mai dernier, en raison de divergences prononcées entre le gouvernement et la commission spéciale.

Le 18 septembre, à l'issue d'une réunion à *l'hôtel Matignon*, M. Aurillac (R.P.R., Indre), président de la commission spéciale chargée d'étudier le projet, avait déclaré qu'« un accord de principe complet sur un certain nombre de points importants » était intervenu, notamment *en ce qui concerne la modification de l'assiette* de la taxe professionnelle, la réalisation d'opérations de simulation et l'étalement dans le temps de l'application de la réforme quand celle-ci aura été votée.

M. VOISIN (app. R.P.R., Indre-et-Loire), rapporteur de la commission spéciale, reconnaît que la concertation avec le gouvernement n'a permis de trouver *« aucun terrain d'entente »* en ce qui concerne le remplacement de la part départementale de la taxe d'habitation par un impôt départemental proportionnel sur le revenu, que proposait la commission.

Evoquant le problème de la modification de l'assiette de la taxe *professionnelle*, basée dorénavant sur la valeur ajoutée, il se félicite de la décision du gouvernement de procéder à des simulations avant l'entrée en vigueur définitive de la loi. Il précise que celles-ci porteraient sur 230 000 établissements, soit 12 % des redevables. L'échantillon, ajoute-t-il, couvrirait 2 983 communes réparties sur l'ensemble du territoire. A ce sujet, il souligne une divergence entre le gouvernement et la commission, cette dernière souhaitant que les simulations soient effectuées en 1980, afin d'avoir les résultats en 1981, de telle sorte que l'assiette de la valeur ajoutée entre en vigueur dès 1982. *« Le gouvernement*, note-t-il, *invoque des difficultés techniques »* qui aboutiraient à reporter à 1983 l'application de la nouvelle assiette.

En ce qui concerne la péréquation des recettes de taxe professionnelle, il indique qu'il est possible de ramener de 7 % à 2 % le taux de la cotisation nationale. Le gouvernement, poursuit-il, est d'accord à propos de l'assujettissement rétroactif à la taxe foncière sur les propriétés bâties, des terrains vendus en vue de la construction. Tous les éléments sont réunis, affirme en conclusion M. Voisin, *« pour une ample et fructueuse discussion législative »*.

M. PAPON, ministre du budget, déclare qu'il est urgent *« de sortir de l'imbroglio de la taxe professionnelle qui paralyse la mise en place de l'ensemble de la fiscalité directe locale »*. Il confirme *que le gouvernement* n'est pas hostile au principe du choix de la valeur ajoutée comme nouvelle assiette de la taxe professionnelle, et ajoute, en ce qui concerne les simulations : *« Je m'efforcerai de terminer cette étude et de déposer le rapport au cours du premier semestre de 1980. Mieux vaut cependant perdre une année que de refaire des erreurs ; 1983 sera la date extrême du processus de la préparation du texte. »*

Le ministre du budget assure, d'autre part, que le gouvernement est d'accord avec la commission spéciale pour renvoyer à une loi ultérieure *« la date d'entrée en vigueur du vote des taux des impôts locaux, et donc du lien nécessaire entre ceux-ci »*. Considérant que la suppression de l'exonération temporaire de taxe professionnelle n'est pas opportune, *« au regard tant de l'aménagement du territoire, auquel les collectivités locales ne peuvent qu'être partie prenante, qu'à celui de l'emploi »*, M. Papon indique, à propos de la péréquation, que le gouvernement *« croit fondamentalement à la nécessité de cette solidarité entre collectivités inégalement pourvues en richesse »*, mais se déclare opposé à un impôt déclaratif, assis sur la valeur vénale des biens, en matière d'assiette des taxes foncières.

Il déclare, d'autre part, que la discussion des aspects financiers de la réforme des collectivités locales avant celle du projet de loi-cadre [N.D.L.R. : ce texte est examiné actuellement par le Sénat] *« n'est pas démocratique »*.

M. AURILLAC (R.P.R.) déclare que la commission spéciale qu'il préside *s'est opposée au rejet du* texte, et M. Papon, ministre du budget, indique que, si le projet n'était pas voté, il y aurait un vide juridique à compter du 31 décembre. Le gouvernement, ajoute-t-il, a permis de procéder à des simulations, *« rien n'est donc laissé au hasard »*.

Mise aux voix, la question préalable est repoussée par 285 voix contre 200.

M. BOYON (R.P.R.) : le vrai problème est ailleurs

En séance de nuit, dans la discussion générale, M. GINOUX (U.D.F., Hauts-de-Seine) déclare que la taxe professionnelle n'est pas une *« trouvaille »* et qu'il faut y mettre un terme. *« La valeur ajoutée*, indique-t-il, *correspond mieux à l'activité réelle des entreprises. Elle permettra d'appréhender un plus grand nombre de redevables et limitera l'effort de chacun. »* La base étant plus large, explique-t-il, le taux sera diminué. En conclusion, M. Ginoux souhaite maintenir une certaine liaison entre les taux des différents impôts.

M. BESSON (P.S., Savoie) estime qu'accepter le principe de la péréquation ne signifie pas en accepter *« n'importe quelle modalité »* et ajoute qu'il *« serait dangereux de laisser croire que la solution du problème des finances locales est affaire de péréquation »*. Il souhaite, d'autre part, que les conseils généraux puissent affecter aux bases d'imposition un taux complémentaire lorsque le taux en vigueur est très bas, ainsi qu'un plafonnement des taux *« qui peuvent atteindre des niveaux extravagants »*.

Selon M. BOYON (R.P.R.), le vrai problème des finances locales est ailleurs : *« Une loi*, indique-t-il, *qui n'apporte pas une augmentation sensible des ressources des collectivités locales, passe à côté de l'essentiel »*. Il reconnaît deux *« novations importantes »* au projet du gouvernement : *« D'abord les recettes seront évolutives, car toutes les taxes auront des bases actualisées et indexées, qui intégreront les effets de l'érosion monétaire (...), ensuite les assemblées délibérantes pourront fixer de manière directe le taux de chaque taxe »*. Soulignant que la fiscalité locale directe ne constitue que 30 % des finances locales, il ajoute que, en votant le projet, les députés *« auront le sentiment d'avoir redressé des injustices pour le contribuable, des erreurs pour l'économie, mais non d'avoir définitivement assuré l'avenir des communes et des départements »*.

Pour M. FRELAUT (P.C., Hauts-de-Seine), la réforme *« est une grande opération de camouflage tendant à faire croire au public que l'on s'occupe vraiment des collectivités locales, en évacuant le problème de l'avenir financier »*. Avant de légiférer, estime le député communiste, il faut procéder à un rattrapage préalable de l'ordre de 15 milliards, *« pour mettre les collectivités locales à flot avant d'engager la réforme »*.

M. Frelaut explique que l'Etat cherche à se débarrasser de ses responsabilités sur les communes et dénonce les pressions exercées par le C.N.P.F. sur les députés, *« qui ont fait que les taux des différentes taxes, qui devaient évoluer entre eux librement, sont à nouveau, et notamment en ce qui concerne la taxe professionnelle, liés indissolublement à la taxe d'habitation »*.

Pour M. RICHOMME (U.D.F., Calvados), le mécanisme actuel de la taxe professionnelle est injuste parce qu'il pénalise l'emploi et l'investissement. A son avis, la commission a été *« trop timide »*, car elle n'a pas organisé le Fonds national de péréquation. Il se demande, d'autre part, si les maires des communes *« dites riches sont vraiment prêts à faire preuve de solidarité »*.

Le gouvernement traite l'élu local comme un mineur, assure M. SANTROT (P.S., Vienne). *« L'autonomie locale*, déclare-t-il, *répond à la fois au désir des citoyens et aux exigences de la démocratie. »* C'est l'Etat, ajoute-t-il, qui est responsable de la situation difficile des collectivités locales.

M. CHAUVET (R.P.R., Cantal) estime que la valeur ajoutée n'est pas toujours aisément localisable et indique qu'il a *« de sérieuses réserves »* à faire en ce qui concerne la création d'un impôt départemental sur le revenu et la suppression de certaines exonérations.

M. HOUEL (P.C., Rhône) note qu'il serait inadmissible qu'à l'intérieur d'une même communauté urbaine l'on soumette aux mêmes impositions les habitants d'une commune de 250 habitants et ceux d'une ville de 500 000 habitants.

M. DE LA VERPILLIERE (U.D.F., Ain) souhaite que l'imposition de la plus-value du prix des terrains à bâtir, due en partie à l'Etat, bénéficie également aux communes.

M. TRANCHANT (R.P.R., Hauts-de-Seine) demande des dispositions particulières en faveur des entreprises qui sont en train de se créer et qui, n'ayant pas eu de situation fiscale avant 1975, ne pourront pas bénéficier des simulations prévues.

La suite de la discussion générale est renvoyée à jeudi.

LAURENT ZECCHINI.

M. DUBEDOUT (P.S.) : un immense magma administratif

M. DUBEDOUT (P.S., Isère) défend ensuite une exception d'irrecevabilité dont l'adoption entraînerait le rejet du texte. Comparant le débat à une *« aimable comédie »* et la réforme à *« un immense magma administratif »*, il résume ainsi son sentiment : *« Incohérence et confusion indignes du sujet traité, mépris pour les élus locaux, pour les citoyens, pour les responsables d'entreprises, qui tous n'y comprennent plus rien si ce n'est que les impôts locaux frappent durement les ménages à faibles ressources, surchargent le secteur de la production pour alléger les commerçants et restent inadaptés aux besoins incompressibles des communes, bloquent enfin toute tentative de décentralisation. »*

M. Dubedout estime que la répartition de la taxe d'habitation est injuste et déclare, à propos des simulations : *« Il est évident qu'elles feront ressortir une hausse de la contribution des artisans et commerçants et que ceux-ci feront entendre durement leur point de vue. Il est évident*, précise-t-il, *qu'à l'approche de 1981 et de 1983 le gouvernement hésitera à affronter cette opposition. »*

M. BOYON (R.P.R., Ain) s'oppose à cette thèse en déclarant notamment que le droit des contribuables à contrôler l'impôt n'est pas mis en cause par le système de péréquation proposé. Selon lui, le groupe socialiste utilise un *« artifice de procédure »* pour retarder la réforme.

Mise aux voix, l'exception d'irrecevabilité est repoussée par 283 voix contre 201.

Défendant une question préalable, dont l'adoption entraînerait également le rejet du texte, M. DUROMEA (P.C., Seine-Maritime) estime que le projet est destiné *« à asphyxier les collectivités locales et à les asservir un peu plus à l'Etat central »*. Il rappelle que le projet a été retiré de l'ordre du jour et indique, en s'adressant au gouvernement : *« Vous vous êtes livré à des manœuvres politiciennes de tous ordres en coulisse, recherchant avec votre propre majorité les demi-accords et les compromis »*

LA RÉORGANISATION DU R.P.R.

M. Chirac appelle auprès de lui huit jeunes députés

C'est à un véritable « remaniement ministériel », comme s'il s'agissait de constituer un « contre-gouvernement », qu'a procédé *M. Jacques Chirac* pour réorganiser les structures et les méthodes du R.P.R. Il a présenté ses décisions, en compagnie de M. Bernard Pons, nouveau secrétaire général du mouvement, jeudi 4 octobre, au cours d'une conférence de presse.

Le remaniement de l'équipe dirigeante du R.P.R. fait apparaître une relative simplification des structures, puisqu'il n'y aura désormais qu'un seul secrétaire général adjoint, (M. Méo) au lieu de quatre auparavant. Les quatre secrétaire nationaux à temps plein constitueront en fait l'état-major de M. Bernard Pons, rue de Lille, siège du mouvement. Seront directement rattachés au secrétaire général, le service de presse du mouvement et son organe quotidien, *la Lettre de la nation*, dont le directeur demeure M. Pierre Charpy. Onze délégués nationaux et dix-sept chargés de mission se répartissent les tâches sectorielles. Il s'agit d'une équipe *plus restreinte que la précédente*, qui comptait vingt et un délégués nationaux et douze chargés de mission.

M. Chirac a voulu à la fois associer davantage le groupe parlementaire à la vie du mouvement et sélectionner quelques jeunes députés parmi ceux élus en 1978. Au total, quinze nouvelles personnalités entrent à la direction du R.P.R., dont huit députés élus il y a dix-huit mois (1).

La volonté de MM. Chirac et Pons est de relancer les études dans tous les domaines, de présenter des propositions plus nombreuses et d'élaborer une doctrine précise et concrète. Le rôle de M. Méo sera renforcé pour cela avec le titre de secrétaire général adjoint.

Le départ de M. Charles Pasqua, sénateur des *Hauts-de-Seine*, conseiller à l'organisation dont le rôle était jugé excessif par certains, est une *sorte de gage* donné par M. Chirac de sa volonté d'imprimer un tour nouveau à l'action politique du R.P.R.

M. Chirac a toutefois tenu à marquer sa *gratitude* à celui qui fut *son* collaborateur direct, l'animateur des fédérations et l'organisateur de tant de meetings. Aussi, bien qu'il n'appartienne plus à l'état-major du R.P.R., M. Pasqua se contente-t-il de « prendre du champ » et il demeurera à la disposition du président du mouvement, alors qu'aucun lien ne subsiste plus entre ce dernier et ses anciens « conseillers occultes », M. Juillet et Mme Garaud. Leur disparition, accompagnée de l'arrivée concomitante de quelques nouveaux, au premier rang desquels, M. André Fanton, supprime un des obstacles à la politique d'ouverture et de regroupement des gaullistes dispersés, que M. Jacques Chirac a l'intention de développer. Enfin, le président du R.P.R. doit nommer quinze membres du conseil politique, qui viendront compléter ceux que le comité central du 23 septembre a élus.

Quatre mois après les élections européennes du 10 juin, dont l'échec fut pour le R.P.R. l'occasion d'une douloureuse prise de conscience et d'une révision, l'appareil du mouvement gaulliste se trouvera ainsi rénové pour préparer d'autres combats politiques. — A. P.

(1) Ces huit députés sont MM. Aurillac, Boyon, Godfrain, Lataillade, Mancel, Noir, Pasty et Séguin.

DANS LES CABINETS MINISTÉRIELS

● *Au cabinet de M. Michel d'Ornano*, ministre de l'environnement et du cadre de vie. M. Jacques Laisné, conseiller référendaire à la Cour des comptes, est nommé conseiller technique.

● *Au cabinet de M. Marcel Cavaillé*, secrétaire d'Etat auprès du ministre de l'environnement et du cadre de vie, chargé du logement, M. Laisné est remplacé comme conseiller technique par M. Bertrand Meary, ingénieur des ponts et chaussées.

POLITIQUE

Un entretien avec

(Suite de la première page.)

— Cette mise en cause du parti communiste, nous l'entendons depuis deux ans. Le R.P.R., contraint de changer de peau pour survivre, vient d'amorcer une certaine autocritique. Ne faudrait-il pas qu'il y ait une autocritique au sein de la gauche et ne serait-il pas de votre intérêt d'en prendre l'initiative en ce qui concerne le P.S. ?

— Toute action comporte des erreurs d'appréciation et ne peut être conduite à son terme sans examen critique. Mais j'ai la conscience en paix sur l'essentiel : je n'ai jamais changé de route ni renoncé à mes engagements. Et s'il est un parti dont l'inclination naturelle est l'autocritique permanente, c'est bien le parti socialiste. A lire les journaux, à écouter et voir les radios, les télés, à suivre nos assemblées, vous l'avez sans doute remarqué.

— L'union de la gauche redeviendra-t-elle possible ? A partir du moment où le P.C. juge qu'elle ne peut pas « marcher » si le P.S. est trop puissant, il semble que les socialistes n'aient pas d'autre choix que d'accepter une prédominance des communistes.

— Si le parti communiste soumet le grand dessein historique que nous avons ensemble défini en 1972 à ses seuls intérêts particuliers, il n'y aura en effet ni union ni victoire de la gauche d'ici longtemps. Mais le parti socialiste peut, par ses propres progrès, et la qualité de son projet, élargir son audience, et créer, par la fermeté et la continuité de son action, une situation dont le P.C. devra tenir compte.

— Avez-vous un espoir quelconque que le changement de tactique auquel vous aspirez puisse se produire à l'occasion de l'élection présidentielle de 1981 ?

— Je ne suis pas devin. Mais je crois à la puissance du mouvement populaire, à sa force d'entraînement... sans oublier l'aggravation des effets de la politique Giscard-Barre et la perte d'autorité du chef de l'Etat.

— Les difficultés de la gauche ont-elles une incidence sur le recrutement de votre parti ?

— Quand la gauche va mal, le P.S. en souffre. Nous avons constaté un fléchissement du rythme des adhésions au début de l'année. Mais le coup porté, les socialistes ont réagi. Ils ont compris ce que la difficulté exigeait d'eux, que la victoire de la gauche dépendait de leur présence sur le terrain. La campagne d'adhésions que nous avons lancée porte ses fruits. Le reste devrait suivre. Notre capacité électorale, qui s'affirme à chaque occasion, montre que nous disposons d'un vaste réseau de sympathies. Que ceux qui hésitent viennent à nous, ils feront pencher la balance.

— Après la récente rencontre entre socialistes et communistes n'avez-vous pas l'impression qu'on s'enfonce un peu davantage dans le vide ? Que peut-on attendre de municipalités d'union de la gauche qui sont divisées, à Marseille, par exemple, ou à Angers ?

— Une situation différente, ce n'est pas forcément le vide. Depuis 1971, le P.S. apparaît, quelque opinion qu'on ait de lui, comme la seule force nouvelle de la politique française. Il continuera de s'affirmer comme tel. Le « projet socialiste » en fera la démonstration. Face au pouvoir déclinant de la droite, notre ambition est de mobiliser l'espérance sans jamais renoncer au combat quotidien.

Pour en revenir aux municipalités, comment n'y aurait-il pas problème quand le P.C. refuse de voter le budget des municipalités d'union ou se comporte comme un opposant là où il partage les responsabilités ? Mais la cohésion, dans l'ensemble, finit par s'imposer. Vous m'avez cité quelques cas. N'oubliez pas qu'il y a plus de 130 municipalités d'union de la gauche sur les 221 communes de 30 000 habitants et plus renouvelées en 1977. Il est évident que l'on ne peut pratiquer l'union au quart, à la moitié, ou aux deux tiers ! Que l'on ne peut la solliciter ici et la refuser là. Le P.C. devra réfléchir à cette règle de bon sens.

— Vous avez raison de dire que l'unité se survit à elle-même sur le plan électoral, et nous l'avons maintes fois souligné, comme vous-même. Toutefois, répudiez-vous entièrement l'analyse de M. Barre, opposant le mouvement d'humeur qui apparaît dans les sondages d'opinion à la décision qu'on prend au moment d'un vote qui engage l'avenir du pays ?

— L'union a toujours gagné, la désunion toujours perdu. En 1974, la gauche avait encore à rattraper 4 points pour devenir majoritaire. Elle en a repris 3 1/2 lors de l'élection présidentielle. Elle a remporté par la suite la majorité des suffrages aux cantonales de 1976 et aux municipales de 1977 parce qu'elle était unie. Puis elle a perdu les législatives de 1978 parce qu'elle était divisée. Auprès de cette explication les autres n'ont pas de poids.

Apporter au discours socialiste ce qui lui manque

— N'est-ce pas en présence, sur le plan politique comme sur le plan syndical, d'une situation relativement bouchée ? Dans un conflit, il est très difficile de faire bouger les gens. Politiquement, ne constatez-vous pas un certain sentiment de désintérêt, notamment chez les jeunes ? Le discours politique, d'où qu'il vienne, ne provoque-t-il pas un sentiment d'agacement ?

— A force de répandre cette idée, on finira par la rendre vraie. L'histoire se fait tous les jours, mais obéit aux courants des profondeurs. La font basculer ceux qui, forts de leur conviction, savent dépasser les fluctuations du moment et poursuivre un grand dessein. Que pensaient les Français de la Résistance et de la Libération en mai 1944 ? Quel pourcentage aurait obtenu de Gaulle en avril 1958, si un sondage avait demandé quel était le meilleur candidat au pouvoir ? 14 %, 15 % ? Certes, le discours politique officiel, comme tout ce qui est officiel, à droite et à gauche, a tendance à prendre du retard sur la marche du temps. Mais croire qu'on prend de l'avance parce qu'on suit les modes serait une autre erreur. Les jeunes refusent dans leur majorité la société qu'ils trouvent devant eux ? Heureusement. Par un mouvement naturel, leur révolte lorsqu'ils se rebellent, va plus loin et plus vite que l'opposition des grands partis, des organisations de masse ? Heureusement encore. C'est une dialectique, et la dialectique des générations a ses lois. S'il s'agit d'apporter au *discours socialiste ce qui lui manque*, nous y sommes prêts. C'est la raison d'être du projet socialiste.

— Quel est l'axe de ce projet ?

— J'ai dit ce que j'en pensais samedi, à notre comité directeur. Nous étions saisis du texte préparé par Jean-Pierre Chevènement et l'équipe d'une dizaine de membres appartenant à la majorité du parti qui, au terme d'un travail acharné, ont soumis à la commission désignée à cet effet et composée à la proportionnelle de nos courants de pensée un document considérable. Document serré, cohérent, d'envergure. Mais pas à prendre ou à laisser, sinon dans sa logique et ses orientations fondamentales. Encore convient-il d'éviter les malentendus toujours possibles par l'effet d'une phrase isolée du contexte ou au détour d'une démonstration secondaire qui semblerait, à tort, principale, détruisant par là l'équilibre que nous recherchons. D'où l'intérêt de nombreux amendements et de multiples suggestions faites durant le dernier week-end et qui devront compléter, ajuster, placer le projet très exactement sur son axe, pour employer votre expression. Ce travail sera fait avant le 15 octobre au niveau du bureau exécutif national. Le texte qui sortira de ce nouvel examen sera adressé à nos adhérents qui, dans leurs sections et fédérations, auront à en discuter, puis à voter ce qu'ils voudront.

» Quant à moi, j'attends du projet qu'il ouvre pour aujourd'hui et pour demain des espaces de liberté. Face au système qui domine l'Occident, avec ses structures économiques, sa classe dirigeante, ses rapports de production, ses multinationales, son type de croissance, ses cadences, son mode de culture, son information, ses inégalités, son chômage, son appareil répressif ; face au système d'à côté, dans le monde communiste, avec son refus de l'héritage démocratique, son parti unique, ses bureaux et technostructures, ses camps de concentration, sa presse d'Etat, que d'espaces à conquérir où l'homme contemporain pourra enfin mieux respirer ! Espaces de liberté aussi pour nous, Français, à préserver ou à arracher aux contraintes du temps : les deux superpuissances, les rapports de forces militaires, les pesanteurs démographiques, la détention des matières premières, la faiblesse des institutions internationales. Et que d'espaces devant les progrès de la science, souvent générateurs d'asservissement : le nucléaire, l'informatique, la génétique, les télécommunications, et qu'il convient de maîtriser. Enfin, espaces à élargir face aux périls qui naissent de la nature même de l'homme et ne sont réductibles que par l'organisation de la société, je veux dire les institutions. Bien entendu, je résume ici ce que le projet expose largement. Devant chaque espace de liberté, nous offrirons une perspective, nous énoncerons des propositions concrètes, pratiques. En passant par l'itinéraire que tout socialiste a fait sien : s'attaquer par priorité à l'oppression économique. Dans la société industrielle, là est la clef.

— Peut-on vous demander quand vous vous déclarerez à propos de l'élection présidentielle de 1981 ?

— La réponse peut attendre. Ce ne sont pas les sondages en tout cas qui commanderont ma décision. L'important n'est pas de peser les chances sur ces balances faussées. A cet égard je noterai que la somme des attaques dirigées contre moi, celles du pouvoir et celles du parti communiste, ont pour vertu de me convaincre qu'ils redoutent ma candidature. C'est donc que je sers à quelque chose ! Au-delà de ma personne, il est clair qu'ils tentent d'abattre le parti socialiste. J'ajoute que les socialistes n'ont pas besoin de la présidence si c'est pour laisser le socialisme en panne, si ce n'est pas pour rendre à notre pays l'élan qui lui manque. Quant à ceux qui nous reprochent d'avoir l'élection présidentielle en point de mire, je vous le demande : M. Giscard d'Estaing n'est-il pas déjà candidat, ne consacre-t-il pas tout son temps, tous ses soins, et malheureusement le temps de la France, à sa campagne électorale ? Le P.C. n'a-t-il pas déjà annoncé qu'il aurait un candidat, n'organise-t-il pas toutes ses démarches à cette fin, n'entretient-il pas la querelle de la gauche par esprit de compétition ? Et l'élection présidentielle n'est-elle pas l'échéance la plus proche par laquelle l'opposition devenue majorité pourrait parvenir, dans la paix civile, au pouvoir ? Cela dit, quelle que soit l'importance de ce combat, nous n'entendons pas nous laisser détourner des luttes du présent et nous continuerons de nous trouver sur ce terrain sept jours sur sept au premier rang.

— Pendant des années, vous avez été un censeur intransigeant de la Ve République et de ses pratiques. Depuis cinq ans, M. Giscard d'Estaing ne s'est jamais remis en cause, alors que le général de Gaulle le faisait de temps à autre, et vous ne dites rien. Etes-vous « récupéré » par le système, êtes-vous résigné, ou pensez-vous que ces problèmes n'ont pas d'intérêt ?

— Aucune de ces raisons n'est la bonne. Admettez que j'ai eu autre chose à faire au cours de ces dernières années que de me consacrer au débat sur les institutions. Mais je n'en demeure pas moins convaincu que le régime présidentiel de fait qui existe aujourd'hui prépare à la France et à la démocratie un terrible dommage. Ah, le beau temps (si dommage. Ah ! le beau temps (si je puis dire) du secteur réservé ! Nous avons maintenant un président touche-à-tout qui ne laisse passer dans les institutions aucun souffle d'air. On étouffe. Comment ne pas souhaiter, pour le moins, la réduction du mandat à cinq ans !

— Vous n'excluez pas de vous battre sur ce terrain difficile ?

— Nous ne reviendrons pas sur l'élection du président au suffrage universel.

— Quatre-vingt-trois pour cent des partisans du parti socialiste sont effectivement favorables à ce mode d'élection. Mais alors ?

— Ramener le président aux limites de sa fonction. Restituer au gouvernement et au Parlement leurs droits. Etendre le référendum à toutes questions d'intérêt national. Garantir la liberté réelle de l'information, etc. Il y a de quoi faire !

— Vous avez suggéré, il y a deux ans, dans l'hypothèse d'une victoire de la gauche, de faire un référendum sur les problèmes nucléaires. Est-ce que l'idée ne peut pas être reprise sans que la Constitution soit changée pour autant ?

— La Constitution aurait sans doute besoin d'être révisée. Pourquoi pas ? Cette idée de référendum qui m'est personnelle rencontre des réticences qu'il faut vaincre. Ce qui me paraît le plus important, c'est l'information et le débat. Si le pouvoir continue de jouer du secret en pareille matière, seules les impulsions prévaudront, non la raison. Pour forcer un gouvernement à ouvrir ses dossiers, à s'expliquer, le cas échéant à s'autocritiquer, le référendum me paraît être le moyen idéal. On pourra entendre contradictoirement les écologistes, les syndicats, les associations populaires, les partis, les experts, le gouvernement. Et, pendant quinze jours ou trois semaines, discuter au grand jour. Ceux qui sont contre seront amenés à admettre qu'il faudra bien se chauffer l'hiver et faire tourner les usines ; ceux qui sont pour, à reconnaître qu'il y a des risques graves, des précautions à prendre, l'énergie à diversifier. Il en résultera une prise de conscience collective profitable à tous. Ce sera, je le crois, la fin du tout-nucléaire, mais pas du nucléaire. Le commencement d'une approche raisonnée et raisonnable d'un problème qui ne sera résolu que par une plus grande maîtrise de l'homme sur les forces qu'il a déchaînées et donc par un plus grand contrôle.

Le capitalisme cherche à retrouver sa rentabilité

— Le ralliement du P.S. à la force de dissuasion nucléaire a été sans enthousiasme.

— Sans enthousiasme, oui. Cela a été un ralliement... à la réalité de notre défense nationale. Henry Kissinger vient de confirmer qu'il n'existait pas d'automatisme des alliances. Quel patriote hésitera dès lors à rechercher la sauvegarde de la France en elle-même et par elle-même ?

— Actuellement, précisément, cette réalité est de plus en plus remise en question pour des raisons de vulnérabilité.

— C'est possible, mais reste à démontrer. Nous ne pouvons, pour la défense du pays, nous contenter d'incertitudes.

« A propos de la crise, on entend des discours assez différents. Les uns disent : il n'y a pas de crise, on revient simplement à la situation de croissance lente, normale après le « boom » exceptionnel de l'après-guerre. D'autres esti-

هكذا من الأصل

M. François Mitterrand

ment qu'il n'y a pas de crise parce que l'on a désormais à faire face à un « nouvel état du monde ». D'après ce que *l'on sait du « projet socialiste », la situation y est analysée comme une « crise de profit », rappelant l'explication marxiste traditionnelle de baisse tendancielle du taux de profit. Est-ce que vous pensez que cela peut être une explication suffisante, voire convaincante, aux changements que l'on voit sous nos yeux : l'irruption du tiers-monde (Algérie et Brésil en tête), les démographies galopantes, l'accélération de l'inflation, le sextuplement du prix du pétrole ?...*

— Notre projet ne s'arrête pas, contrairement à votre interprétation, à la simple explication de la baisse générale du taux de profit, lequel est érodé entre autres causes, comme on le sait, par la modification des rapports de forces internationaux, par l'accumulation du capital dans des lieux où le profit ne peut plus croître, par la pression sur les salaires et la réduction de la consommation intérieure, par la pression des salariés en lutte pour leurs droits et leurs revendications, par le coût de la recherche et de l'évolution des techniques. Pour gérer sa crise le capitalisme utilise successivement puis simultanément l'inflation et le chômage, et déplace ses activités vers des secteurs nouveaux, sans autre considération que de récupérer sinon d'augmenter son profit.

» Rappelez-vous la crise des années 1880-1890 qui a conduit à l'apparition des Etats-Unis sur la scène économique mondiale, au développement du travail à la chaîne et à l'apparition de l'automobile comme bien de consommation. Et la crise de 1929-1940 qui a conduit au développement du commerce extérieur des grandes nations, à l'apparition d'entreprises multinationales, au développement des biens d'équipement ménager, sources nouvelles de profit. Aujourd'hui, le capitalisme cherche à retrouver sa rentabilité. Pour cela, il pille les épargnants par l'inflation, il bouleverse les conditions de travail par l'automatisation sauvage, il pèse sur les salaires par un chômage massif, il fait payer par les contribuables les pertes des secteurs qui ne sont plus rentables — telle la sidérurgie — et il transfère ses activités vers les pays et les domaines où l'exploitation des travailleurs se révèle plus facile. La politique de Valéry Giscard d'Estaing s'inscrit dans cette stratégie. Pour lui, la nation française est un « canard boiteux », avec lui la nation française est un gibier offert à la chasse des multinationales. Le projet socialiste vise à inverser cette logique et à créer dans la mesure du possible les conditions d'une France économiquement et politiquement plus autonome, maîtresse de son destin scientifique, industriel et culturel et où les travailleurs cesseront d'être à merci. Issue qui n'est imaginable qu'en sortant de la logique de la rentabilité qu'on nous impose, comme je l'ai expliqué dans ma conférence de presse du 29 juin dernier à la presse économique et financière.

— Pour une grande partie des pays du tiers-monde, l'explication par l'action des multinationales ne vaut guère. L'Algérie, en développement rapide, ce n'est pas le fait des multinationales. Le Brésil a une politique d'investissements nationaux volontaires qui n'est pas le fait des multinationales. L'élévation du prix du pétrole n'est pas non plus le fait des multinationales, même si elles en ont profité.

— Je crois plutôt que le développement du tiers-monde se structure autour des exigences des firmes multinationales. Ainsi la crise du pétrole, même si elle procède d'un mouvement de libération des richesses du tiers-monde, a été encouragée et récupérée par les multinationales pétrolières, comme le montrait dès 1971 le rapport Long. De même, le Brésil est entièrement orienté autour de l'investissement étranger, même si la dictature brésilienne a su très largement organiser des entreprises mixtes. Certes, l'Algérie représente un cas particulier ; aussi la nature des difficultés économiques de ce pays est-elle très différente de celle des pays capitalistes développés.

» Enfin, les entreprises multinationales régentent une nouvelle division mondiale de la production : au lieu d'échanger des produits finis, elles répartissent par exemple, la production des différentes parties d'un même produit entre différents pays comme le Brésil, l'Algérie ou la Roumanie. Si l'on ne s'oppose pas à ce processus par une politique industrielle adéquate, notre économie nationale deviendra sous-traitante du grand capitalisme étranger.

— S'agissant des transformations qu'implique la crise, que pensez-vous de l'attitude du parti communiste, assez systématiquement hostile aux conversions industrielles en raison des difficultés sociales qu'elles entraînent ?

— Les centrales ouvrières et les partis de gauche ont raison de *ne pas considérer les conversions* industrielles réalisées par le gouvernement comme une réussite ! Cela dit, j'admets que la direction du P.C. s'est convertie au poujadisme.

— Est-ce que vous pensez que cela peut rendre crédibles les transformations économiques que promettait un gouvernement d'union de la gauche ?

— La responsabilité du pays crée des devoirs. Personne n'a envie d'échouer ; personne n'a envie de desservir l'intérêt général. Et c'est pour le servir, au contraire, que nous avons naguère signé un programme commun. Mais avant d'examiner la crédibilité des transformations que promettait la gauche, ne serait-il pas plus intéressant d'examiner comment et pourquoi la politique de la droite au pouvoir n'a rien *transformé du tout, sinon en* pire ? Pourquoi ne me posez-vous pas cette question ?

Des réformes de structure avant la liberté des prix

— Mais, dans la perspective du pouvoir, quels engagements chercheriez-vous à obtenir de votre partenaire pour vous assurer que les transformations économiques nécessaires pourront être menées à bien ?

— Il n'existe pas d'engagements avec le parti communiste sur lesquels on puisse spéculer.

— Autre aspect de la crise : la hausse des prix. Il est frappant qu'au moment où la libération opérée par le gouvernement est mise en cause par l'opinion (rappelons-nous les 22 % de hausse du prix du pain en un an), dans le projet que vous avez présenté en juin, soit également retenu le principe de la libération des prix. Qu'est-ce qui a pu vous conduire à ce choix ?

— Je suis surpris de votre question (1). Les socialistes ont toujours été pour la liberté des prix (ah ! ce mensonge de la liberté dans le système « libéral » !), une fois réalisées des réformes de structure telles que :

— Les nationalisations des pôles de développement ;

— La mise en œuvre d'une planification démocratique avec les contrats de développement ;

— La création des conditions d'une concurrence industrielle réelle ;

— Le contrôle démocratique du processus de formation des prix par un renforcement du pouvoir des comités d'entreprise et des associations de consommateurs ;

— La réduction du rôle de l'autofinancement dans le financement de l'investissement.

» *Dans ce contexte* la liberté des prix constitue la meilleure façon d'ajuster conjoncturellement l'offre à la demande. Depuis 1972 le parti socialiste a toujours dit cela et le texte de juin n'est pas en soi une nouveauté. Le P.S. a toujours critiqué la libéralisation des prix sans réformes de structure parce qu'elle est inflationniste et parce qu'elle livre le marché à l'emprise des plus puissants. Aussi, avant que ces réformes soient réalisées un blocage sélectif des prix devra-t-il être appliqué.

» Comment peut-on dire qu'il y a *concurrence réellement* dans la boulangerie, le logement, le médicament ou l'automobile ? En réalité les lieux où la concurrence existe sont assez peu nombreux et donc sont assez peu nombreux les secteurs où une « liberté des prix » est actuellement possible.

— Dans votre texte de juin (page 32), *il était dit clairement que le principe de la liberté jouerait, sauf dans les secteurs où l'absence de concurrence est manifeste. Or, dans un grand magasin, l'absence de concurrence se manifeste sur quelques articles, au milieu de milliers d'autres. Dans la vie industrielle, la concurrence existe aussi dans de très nombreux domaines. Donc la liberté des prix, selon votre texte, devrait être assez générale. Votre propos actuel ne signifie-t-il pas que vous regrettez un peu le libellé de vos propositions de juin ?*

— Non, mais je regrette les interprétations infondées qui en sont faites. Au demeurant, vos questions tournent autour de débats théoriques. J'en reconnais la nécessité. Mais j'aurais aimé vous dire comment le parti socialiste aborde les problèmes concrets de la vie quotidienne. Vous ne m'avez pas interrogé à ce sujet. Vos lecteurs savent que notre parti propose une politique économique et sociale incompatible avec les choix et les orientations de M. Giscard d'Estaing, que ce soit pour lutter contre la hausse des prix, pour enrayer la crise de l'emploi et renverser le courant, pour réduire la durée du travail, organiser autrement la relation travail - temps libre, accroître les droits et les contrôles des travailleurs, relancer la consommation intérieure, réformer la fiscalité, restructurer l'industrie, etc. Quant à la politique Giscard-Barre, quel échec ! Elle craque même sur le terrain sur lequel elle prétend s'appuyer : la monnaie.

— Arrêtons-nous un moment sur les problèmes internationaux. Avez-vous un sentiment d'aggravation générale de la tension dans le monde ? Quel secteur est le plus vulnérable ?

— Il est des tensions visibles : Proche-Orient, Vietnam, Cambodge, Iran, Sahara occidental, corne de l'Afrique, Amérique centrale... J'en passe. La hiérarchie des urgences, si l'on veut sauver un peuple de la destruction, sauver la vie de millions d'hommes, commence avec le Cambodge, et si l'on veut éteindre les brandons qui risquent d'incendier le monde, commence avec le conflit israélo-arabe et la zone du Golfe persique. Les *tensions potentielles se discernent* du côté de la Yougoslavie, du Congo, de l'ensemble afghan-pakistanais-indien, de la mer Egée, mais bornons là cette énumération. Qui peut prévoir par où le tissu craquera ? L'attention des responsables doit se porter en profondeur sur le mouvement de l'Asie, sur les déplacements de forces qui s'y *produisent*, sur les enjeux diplomatiques — accord sino-japonais, alliance de fait sino-américaine (non sans remarquer la sortie chinoise en direction de Moscou), percées soviétiques pour rompre l'encerclement (Hanoï, Kaboul, Athènes...), — sur le réveil des fanatismes religieux mêlés aux plus délicats mécanismes des équilibres économiques et militaires (Iran).

» Il est enfin des tensions souterraines, les plus dangereuses : la prolifération nucléaire, la ratification de SALT 2, l'éventuel SALT 3, la réunification allemande, la compétition autour des matières premières rares ou nécessaires, autour de l'espace aussi, dernier champ libre ouvert aux conquêtes du futur. Ces tensions-là s'aggravent, oui, sans aucun doute, et d'elles peut sortir la guerre atomique. Je pense en tout cas que le point le plus sensible est celui de la prolifération nucléaire, qui contient en germe la fatalité d'un conflit universel — *conflit certain à vue d'une* génération si la nôtre n'y prend garde, n'y veille maintenant.

— Pour rester sur le plan de la prévision, quels mouvements d'idées, selon vous, dans la politique intérieure des Etats, sont susceptibles de provoquer des changements dans les rapports de forces internationaux ?

— Difficile de se hasarder en quelques mots sur ce plan sans risque d'arbitraire. Je regarde avec une extrême attention l'évolution de l'Amérique latine. Là *où primait la dictature*, voilà que la démocratie resurgit : Saint-Domingue, Nicaragua, Panama, Pérou, Equateur (sans que l'on puisse confondre les expériences propres à chacun de ces pays), tandis qu'on aperçoit d'intéressantes évolutions en Bolivie, au Brésil, et que des pays comme le Venezuela confirment leur bonne santé démocratique. Ce mouvement, s'il se poursuit, comportera d'incalculables conséquences, si l'on pense, comme moi, que l'Amérique latine (voir aussi le Mexique) occupera l'histoire du vingt et unième siècle.

— Ne pourrait-on en dire autant de l'Asie ?

— Là où pèse la démographie en effet, là se construit l'histoire. Mais l'Asie, elle, est déjà dans le siècle.

— Vous avez parlé du Cambodge. Ne faut-il pas y revenir tant l'événement est dramatique ?

— Oui, surtout ne pas détourner notre esprit de cette affaire capitale, la plus significative des barbaries modernes. Tout système qui mène à cela doit être rejeté. Et quelle absence de la société internationale, ou plutôt quelle preuve d'inexistance ! Parer au plus pressé exige l'accord des *institutions* qui savent encore dépasser les antagonismes de puissance. Qu'elles se dépêchent et que leur cri soit assez fort pour être entendu tout autour de la terre.

— L'affaire Bokassa est-elle close, selon vous ?

— Nul ne se plaindra de l'éviction du tyran. Mais qui ne se *plaindra d'avoir vu la France et* son président prêter la main, des années durant, à ce régime dérisoire et sanglant ? C'est une compromission dont les mobiles les plus sordides — ou les plus vains — d'argent et d'agrément ont joué un rôle qu'il reste à dévoiler. La France y a beaucoup perdu. Et le problème du Centrafrique demeure posé.

— M. Brejnev vient de recevoir, pour la première fois dans l'histoire des relations socialistes-communistes, une délégation de l'Internationale socialiste. Qu'en pensez-vous ?

— La délégation de l'I.S., à laquelle participait Lionel Jospin, avait pour mission d'entretenir M. Brejnev des problèmes du désarmement. C'est une première mondiale, en effet ! L'opinion prendra connaissance avec intérêt des propos tenus en cette circonstance par le secrétaire général du parti communiste soviétique, visiblement satisfait du concours apporté par les socialistes à la construction de la paix, à la détente, et non moins désireux de rapprocher, sur ce plan en tout cas, les points de vue socialiste et communiste, démarche dont il a souligné l'utilité et l'importance.

[(1) N.D.L.R. — Dans les « Propositions socialistes d'actualisation du Programme commun (janvier 1978), le P.S. déclarait : « Dans les premiers mois [de gouvernement de la gauche] un blocage des prix à la production de la grande industrie et des produits de consommation de masse sera établi à titre provisoire » (page 86) et « L'Etat contrôlera l'évolution des prix » des entreprises publiques et privées (page 87).]

POLITIQUE

L'annulation des élections municipales d'Aix-en-Provence est confirmée

Par une décision du 3 octobre, le Conseil d'État a confirmé le jugement du 4 août 1978 par lequel le tribunal administratif de Marseille avait annulé les opérations électorales qui se sont déroulées les 18 et 25 juin 1978 dans la ville d'Aix-en-Provence pour le renouvellement du conseil municipal.

Au terme de ces élections, organisées à la suite de l'annulation par le Conseil d'Etat des élections de mars 1977, la liste dite « union pour le renouveau du pays d'Aix », conduite par M. Alain Joissains (U.D.F.-rad.), l'avait emporté sur la liste dite « union pour la démocratie aixoise », conduite par M. Félix Ciccolini (P.S.). Saisi d'une protestation de ce dernier et de ses colistiers, le tribunal administratif de Marseille avait annulé l'élection de la liste conduite par M. Joissains au motif que l'une des candidates de cette liste, Mme Andrée Chelini, épouse de M. Jean Chelini, secrétaire national du C.D.S., était inéligible.

Par une décision du 3 octobre, rendue sur le rapport de M. J. Théry, et conformément aux conclusions de M. Massot, après observations de Mes Nicolay et Garaud, le Conseil d'Etat a rejeté l'appel formé contre ce jugement par M. Joissains et ses colistiers.

Aux termes de l'article L 228 du code électoral, en effet, « *sont éligibles au conseil municipal tous les électeurs de la commune et les citoyens inscrits au rôle des contributions directes ou justifiant qu'ils devaient y être inscrits au 1er janvier de l'année de l'élection* ». Mme Chelini, qui ne remplissait aucune des deux premières conditions posées par ce texte, soutenait qu'elle avait loué un studio à Aix-en-Provence depuis décembre 1976 et qu'elle aurait donc dû être inscrite, au 1er janvier 1978, au rôle des contributions directes de cette ville. Le Conseil d'Etat a estimé, comme l'avait fait le tribunal administratif de Marseille, que faute de produire des pièces ayant date certaine, Mme Chelini n'apportait pas, à l'appui de ses allégations, les justifications nécessaires et qu'elle était donc inéligible au conseil municipal d'Aix-en-Provence.

S'agissant d'une ville de plus de trente mille habitants où le scrutin a lieu par listes bloquées, cette inégibilité entachait d'irrégularité la composition de l'ensemble de la liste sur laquelle se présentait Mme Chelini et avait pour effet de vicier l'élection de tous les candidats de cette liste.

⁂

Le 18 juin 1978, la liste de la majorité, conduite par M. Joissains, était arrivée en tête avec 17 060 voix, *devançant celle de* M. Ciccolini, qui en avait recueilli 12 131, et la liste communiste, qui avait obtenu 5 336 voix sur 63 220 inscrits, 35 346 votants, 34 527 suffrages exprimés. Au second tour, la liste de la majorité l'avait emporté avec 20 829 voix, contre 18 940 à celle de M. Ciccolini, sur 63 218 inscrits, 41 036 votants et 39 769 suffrages exprimés. M. Joissains avait été élu maire, le 29 juin à l'unanimité du conseil municipal composé de 7 P.R., 6 ex-M.R.G., 5 rad., 5 C.D.S., 5 R.P.R., 1 Démocratie chrétienne et 12 sans étiquette.

Après l'annonce de la décision du Conseil d'Etat, M. Charles Debbasch, président de l'association Aix-Avenir, a indiqué qu'il ne sera pas candidat aux prochaines élections municipales, comme on lui en avait prêté l'intention, en raison de ses actuelles fonctions de conseiller technique au secrétariat général de la présidence de la République, chargé plus spécialement des questions d'éducation.

Le communiqué officiel du conseil des ministres

Le conseil des ministres a siégé mercredi 3 octobre 1979 au palais de l'Elysée sous la présidence de M. Valéry Giscard d'Estaing. Au terme des travaux, le communiqué officiel suivant a été rendu public :

● L'INTERRUPTION DE GROSSESSE

Le conseil des ministres a approuvé le projet de loi présenté par le ministre délégué à la condition féminine concernant l'interruption volontaire de grossesse. La loi du 17 janvier 1975 avait en effet prévu des dispositions transitoires pour cinq ans dans ce domaine.

Le bilan d'application de cette loi apparaît positif, bien que des progrès restent à accomplir. Les interruptions de grossesse sont désormais pratiquées par des médecins, ce qui réduit ainsi au minimum les séquelles graves que cet acte médical peut comporter. *Le nombre d'interruptions de grossesse ne semble pas avoir varié de façon sensible depuis quinze ans en France.*

Dans ces conditions, le gouvernement estime inutile de modifier les principes de la loi du 17 janvier 1975 et décide de donner un caractère permanent à ses dispositions.

Il souhaite que la loi fasse l'objet d'une application plus précise. Dans cet esprit diverses mesures concernant notamment les possibilités d'information sur la contraception, le contrôle de la pratique des interruptions de grossesse dans les établissements de soins et l'aide apportée aux associations de conseil conjugal et familial ont été adoptées. Le gouvernement souhaite que le recours à l'interruption volontaire de grossesse diminue au cours des prochaines années grâce à une meilleure éducation, à une meilleure conscience des responsabilités et à un accueil plus chaleureux fait par notre société à la famille et à l'enfant. Ce sera l'objet du débat d'orientation sur la politique familiale qui doit avoir lieu à l'Assemblée nationale à la session d'automne.

Le président de la République a demandé au ministre de la condition féminine et au ministre de la santé de préparer un ensemble de mesures permettant de faciliter l'adoption des enfants.

(Lire page 16.)

● LA RENTRÉE SCOLAIRE

Le ministre de l'éducation a fait savoir au conseil que la rentrée scolaire s'était effectuée, dans l'ensemble, dans de bonnes conditions.

Cette situation s'explique par :

— L'amélioration de l'encadrement dû à la diminution des effectifs (57 000 élèves en moins en maternelles, 15 000 en moins dans les collèges) ;

— Le développement de la concertation avec tous les partenaires (organisations syndicales et associations de parents) ;

— Le travail de tous les enseignants engagés dans un effort permanent d'adaptation aux données nouvelles d'un monde en mutations rapides.

Le *ministre de l'éducation* a rappelé en outre les actions essentielles engagées dans le domaine éducatif :

— La poursuite de la réforme du collège unique issue de la loi du *11 juillet 1975. Cette réforme* touche désormais les classes de sixième, cinquième et quatrième des collèges ;

— *Le* développement de l'éducation musicale dans le premier degré et le premier cycle du deuxième degré ;

— L'insertion progressive dans le temps libre laissé à chaque classe de projets d'activités éducatives et culturelles intégrées à la vie scolaire tout entière et lancés à l'initiative des chefs d'établissements, des enseignants et des conseils d'établissements ;

— Conformément aux déclarations du secrétaire d'Etat auprès du ministre de l'éducation, la mise en place d'expériences de renforcement de l'apprentissage des langues vivantes dans soixante et onze établissements d'enseignement général et dans plusieurs lycées d'enseignement professionnel et technique.

● L'APPLICATION DES LOIS

Le premier ministre a présenté une communication sur les décrets d'application des lois votées au cours des années 1976-1977-1978. Les trois quarts de ces lois ont reçu la totalité ou la plus grande partie des décrets d'application qui y sont prévus. En revanche, un certain nombre de décrets tardent, soit que leur conception exige des études techniques ou juridiques particulièrement complexes, soit que leur signature soit subordonnée à de nombreuses concertations ou consultations.

Certains délais restent excessifs. Le conseil des ministres, qui depuis trois ans consacre périodiquement certaines de ses réunions à cette question, a confirmé la nécessité d'un contrôle interministériel sur l'état d'avancement des textes d'application. Il a décidé d'y ajouter un contrôle plus systématique organisé dans chaque département ministériel par le ministre personnellement. Des réunions seront convoquées par le premier ministre dans le courant du mois de novembre pour régler les difficultés que soulèvent les décrets d'application des lois adoptées pendant la période 1976-1978 et qui restent à prendre.

● LA FORMATION SPORTIVE

Le ministre de la jeunesse, des sports et des loisirs a rendu compte des résultats du plan de développement de l'éducation physique et sportive. Les mesures prises lors de la rentrée de 1978 ont permis d'accroître de cinquante mille le nombre d'heures hebdomadaires d'enseignement sportif dispensé aux élèves.

Pour la rentrée 1979, sept cent soixante-trois nouveaux postes ont été créés et, compte tenu des transferts d'enseignants vers les établissements les plus défavorisés, notamment dans les campagnes, c'est près de vingt mille heures d'éducation physique et sportive de plus qui seront assurées chaque semaine.

Un arrêté interministériel sera prochainement publié pour développer les activités des associations sportives des établissements. Il prévoira notamment la rémunération des enseignants qui accepteront de consacrer un temps supplémentaire à l'association sportive.

Par ailleurs, les dispositions seront prises pour étendre à l'éducation physique et sportive le régime des heures supplémentaires applicable dans les autres disciplines et pour lancer des expériences pédagogiques réservant des demi-journées à la pratique sportive dans cinq villes de France.

En outre, pour déterminer les aptitudes sportives des jeunes Français, et leur permettre de s'exprimer dans le domaine des activités physiques et sportives, le gouvernement a approuvé la création d'un brevet d'aptitude physique que pourront passer les enfants de huit à treize ans.

● LE SOMMET FRANCO-ALLEMAND

Le président de la République a informé le conseil des ministres du déroulement du trente-quatrième sommet franco-allemand qui s'est tenu à Bonn, les 2 et 3 octobre. Cette rencontre a permis de renforcer la coopération active entre la France et la République fédérale d'Allemagne par l'adoption d'un nouveau projet technologique et industriel commun dans le domaine des télécommunications. Elle a permis *également* de constater une approche commune des deux partenaires sur les principales positions européennes et internationales actuelles.

● APRÈS LE SOMMET DE TOKYO

Le ministre de l'industrie a présenté une communication sur les conclusions de *la réunion des ministres de l'énergie des sept pays* industrialisés ayant participé au sommet de Tokyo qui s'est tenue *le 26 septembre dernier à Paris.*

Cette réunion a montré la détermination des pays participants d'appliquer les *engagements pris à* Tokyo. Les participants ont, en effet, marqué leur volonté de limiter les *importations* à l'horizon 1985 en adoptant ou en confirmant des objectifs chiffrés contraignants. Ils ont réaffirmé leur volonté d'économiser l'énergie, d'utiliser davantage de charbon et de mettre en œuvre plus *rapidement les nouvelles sources* d'énergie, et, en premier lieu, l'électricité d'origine nucléaire. Enfin ils ont marqué leur souci d'assurer une meilleure transparence des marchés par l'adoption simultanée de dispositifs d'enregistrement et de surveillance des transactions du pétrole et des produits pétroliers.

La situation actuelle de ces marchés demeure préoccupante. Dans ces conditions, la France confirme sa résolution de réduire en 1980 ses importations de pétrole par rapport à 1979, et de les ramener à 117 millions de tonnes au maximum, par *un effort accentué d'économie et de* redéploiement énergétique.

● LE F.M.I.

Le ministre de l'économie a rendu compte des travaux de l'assemblée annuelle des gouverneurs du Fonds monétaire international (F.M.I.) et de la Banque mondiale qui se déroulent actuellement à Belgrade et de ceux de la réunion du comité intérimaire du F.M.I. qui l'a précédée.

Ces réunions ont mis en évidence que le système monétaire européen constituait un pôle exemplaire de stabilité *au sein du système monétaire* international.

C'est aussi dans cet esprit de stabilisation des relations monétaires internationales qu'a été examinée l'idée de création d'un « compte de substitution », permettant de diminuer le volume des monnaies de réserve.

Ces rencontres internationales ont également permis de mieux préciser l'ampleur des problèmes auxquels les pays en voie de développement les plus pauvres allaient devoir faire face à la suite de l'évolution de la situation mondiale et en particulier du nouveau renchérissement du prix de l'énergie.

● LA GRÈCE ET LE C.E.E.

Le conseil des ministres a approuvé le projet de loi autorisant la ratification du traité d'adhésion de la Grèce à la Communauté économique européenne et à la Communauté européenne de l'énergie atomique, signé à Athènes le 28 mai 1979.

Ainsi, et pour *la première fois*, le Parlement sera-t-il appelé à se prononcer sur l'adhésion d'un nouvel Etat membre aux *Communautés* européennes.

Le gouvernement rappelle à cette *occasion* avec *quelle faveur la France* a accueilli les efforts de la démocratie grecque pour resserrer *les liens* de la Grèce avec l'Europe. Il souhaite en conséquence que l'examen du traité d'Athènes par l'Assemblée nationale et le Sénat marque la claire volonté de notre pays de continuer à jouer le rôle qui a toujours été le sien au bénéfice de la construction européenne.

● DES CONVENTIONS INTERNATIONALES

Le conseil des ministres a approuvé plusieurs projets de lois autorisant l'approbation ou la ratification d'actes passés par la France avec divers pays :

— Un projet de loi autorisant l'approbation d'un avenant à la convention générale conclue avec la République du Niger, signée le 26 janvier 1977 et relative à la Sécurité sociale, ainsi qu'un projet de loi approuvant la convention signée avec le même pays le 27 juin 1978 et relative à la circulation des personnes ;

— Un projet de loi autorisant l'approbation des protocoles portant *prorogation de la convention sur le* commerce du blé et de la convention d'aide alimentaire constituant l'accord international sur le blé de 1971 ;

— Un projet de loi autorisant l'approbation de l'accord entre la France et la République populaire de Chine sur l'exonération réciproque des impôts et taxes dus par les entreprises de navigation aérienne signé le 23 janvier 1979 ;

— Un projet de loi autorisant la ratification de la convention signée le 24 novembre 1978 entre la France et les Etats-Unis tendant à éviter les doubles impositions et à prévenir l'évasion fiscale en matière d'impôts sur les sucessions et sur les donations.

M. LECANUET : la politique du gouvernement est très mal perçue.

Interrogé mercredi 3 octobre sur FR 3, M. Jean Lecanuet a estimé qu'il y a un « *énorme effort d'explication à faire* » pour que les Français « *connaissent la réalité* ». Pour le président de l'U.D.F., le gouvernement « *n'explique pas assez les problèmes aux Français* » et sa politique est « *très mal perçue* ».

A propos de la concertation sociale, M. Lecanuet a relevé que la C.F.D.T. avait adopté « *une attitude courageuse en nouant le dialogue avec le gouvernement pour permettre aux travailleurs d'obtenir de meilleures conditions de salaires* ».

DANS « LES NOUVELLES LITTÉRAIRES »

M. Barre vu par des écrivains

Comment les écrivains français voient-ils M. Raymond Barre ? Cette question, « les Nouvelles littéraires » l'ont posée à plusieurs romanciers de tous bords politiques. Leurs réponses sont publiées, cette semaine, dans le premier numéro de la nouvelle formule de l'hebdomadaire (1).

Pour Jacques Chessex, prix Goncourt 1973, aucun doute : « *M. Barre est une tortue.* » Il en a « *la morphologie ingrate et ramassée de qui dit vrai, le langage ingrat et dru de qui ne triche pas* », mais aussi la « *métaphysique (...) obscure, brouillonne, péremptoire* » qui se passe fort bien de dialectique « *puisqu'elle prétend se fonder exclusivement sur le concret* ».

« *Il n'est pire eau que l'hippopo qui dort*, rétorque Patrick Grainville, prix Goncourt 1976. *Le paradoxe de Barre, c'est cette alliance du gros, du gras et de la dureté la plus coriace.* » Paul Guth, lui aussi, souligne que le premier ministre possède « *de la pointe sous la rotondité, du trait sous la flanelle* » et qu'il est, en somme, « *Schéhérazade mâle en sous-vêtement Rasurel* ».

C'est un peu l'avis de Raymond Jean, qui compare M. Barre « *à ces canards que leur plumage huilé protège indéfectiblement de l'eau bourbeuse dans laquelle ils semblent évoluer à leur aise* », et qui estime que le chef du gouvernement « *n'est probablement pas antipathique à des millions de Français qui se sont habitués à son onction et à sa bonne éducation* ». Mais l'universitaire communiste constate que « *ces rois que l'on appelait « débonnaires » ont été parfois les plus efficaces fourriers de l'exploitation, de la domination de classe et de l'abjection imposées à une nation et à un peuple* ».

François Nourrissier ressent pour M. Barre « *une sorte de lointaine amitié* » : « *J'aime qu'on sache mal se faire aimer.* »

Christian Chombaz pense que l'histoire en retiendra « *l'image d'un homme de sagesse et d'honnêteté* » alors que, selon Françoise Giroud, « *il avancera, irréductible, jusqu'à la disgrâce finale, se répétant : « J'aurai raison, parce que j'ai raison.* »

Pour Jules Roy, M. Barre est « *un tricot qui ne s'améliore pas* ». Pour Raphaël Pividal, c'est « *un moteur à eau* » : « *Il bout et s'en va en vapeur* ».

Certains romanciers ont rencontré M. Barre dans des circonstances inédites. « *Je l'ai connu chef de rayon du Bon Marché*, raconte Pascal Sevran, prix Roger Nimier 1979. *Il avait la suffisance de l'emploi.* »

« *Je l'ai vu qui pleurait sur un banc près de chez moi l'autre jour* », dit Jean-Marc Roberts, auquel le premier ministre a confié sa peine : « *Ils sont tous passés chez Pivot : Giscard, Ponia, Mitterrand, Peyrefitte, Debré, je suis sûr qu'il y a un Marchais qui se prépare. Pivot ne m'aime pas.* »

Paul Guimard se met dans la peau d'un proviseur jugeant l'élève Barre : « *On peut l'imaginer dans quarante ans sous l'uniforme d'officier supérieur de la gendarmerie nationale.* »

Etc., etc...

Un seul écrivain n'a pas compris la question qui lui était posée, à la suite, assure l'hebdomadaire, d'une communication téléphonique de mauvaise qualité : Marie Cardinal a consacré son article à... Roland Barthes.

(1) Le journal, broché, comptera en moyenne quarante pages rédactionnelles. Son prix reste à 5 francs. La partie « actualité » se doublera d'une analyse de l'activité culturelle. En règle générale, deux pages seront consacrées à l'histoire et trois aux « idées ». Le tirage passe à 50 000 exemplaires, avec l'objectif d'atteindre 60 000 exemplaires à la fin de l'année. Les abonnements (7 000) devraient doubler, espère la direction.



هكذا من الأصل

AUX MANŒUVRES SAONE 79

« La France, assurant elle-même sa sécurité a besoin d'un outil de défense bien équipé bien entraîné et bien intégré à la nation »

déclare M. Giscard d'Estaing

La Charité (Haute-Saône). — L'armée de terre aurait-elle voulu démontrer au chef de l'Etat l'intérêt, pour elle, d'un exercice de grande envergure en terrain libre et l'usage qu'elle fait des deniers publics qu'elle ne s'y serait pas pris autrement, à l'occasion des manœuvres Saône 79, qui ont lieu depuis le début de la semaine dans cinq départements de la Franche-Comté. Entre un voyage à Bonn et un déplacement en Aquitaine, M. Valéry Giscard d'Estaing, un parka kaki jeté sur un costume sombre, a consacré, à l'issue du traditionnel conseil des ministres, un court après-midi et le début de soirée du mercredi 3 octobre au plus grand exercice de blindés français depuis la fin de la dernière guerre mondiale.

De notre envoyé spécial

Tout avait été réglé et organisé pour impressionner les élus locaux et les journalistes qui accompagnaient le président de la République.

Le P.C. de la manœuvre, dirigé par le général Bernard Lemattre, commandant le Ier corps d'armée et la VIe région militaire, avait été installé à La Charité (Haute-Saône), dans un château du dix-huitième siècle isolé dans son parc, prêté à l'armée et nettoyé, depuis quinze jours, par une corvée de militaires. Comme un ballet minuté avec précision et ne laissant rien à l'improvisation, les blindés AMX-10 et AMX-30 de la 8e division blindée (Strasbourg) et de la 7e division blindée (Besançon) ont franchi, devant le chef de l'Etat et ses invités, comme à la parade, en amphibie et en submersion, la coupure de la Saône — environ 80 mètres de largeur — à Mercey-sur-Saône, entre Gray et Vesoul.

Depuis un an

Il est vrai que la manœuvre Saône 79, la quinzième du genre, en terrain libre, organisée par l'armée de terre française depuis 1974, mais seulement la sixième à l'intérieur même des frontières nationales, était préparée depuis un an.

La date a été choisie pour apporter le moins de perturbations possible, après les récoltes et avant les labours. Les accrochages entre les unités engagées (1) ne devaient avoir lieu que là où ils étaient propices à la manœuvre et où l'accord du propriétaire des terrains avait été donné au préalable. Enfin, pour ne rien laisser au hasard, mille sept cents cadres et hommes du rang, soit le dixième des effectifs mobilisés par l'exercice, et trois cent cinquante véhicules ont été chargés de veiller aux indemnisations ou réparations en cas de dégâts, ce qui a représenté un débours de 10 000 francs pour les deux premiers jours.

Au P.C. de La Charité, à l'aide de diapositives en couleurs et commentées, les chefs militaires ont tenté de persuader le président de la République des avantages et des inconvénients de ces opérations en terrain libre, dont la tradition remonte maintenant à cinq cents ans, lorsque le sire d'Esquerdes eut l'idée de réunir, au camp de Pont-de-l'Arche, en Normandie, près de trente mille Suisses, hommes d'armes, canonniers et sapeurs sous ses ordres.

Chef d'état-major de l'armée de terre, le général Jean Lagarde a souligné, à ce propos, « *l'incompatibilité absolue entre le plus grand de nos camps de Champagne, soit celui de Mailly, avec 12 000 ha, et la manœuvre d'une division blindée en posture offensive qui se déplace sur un terrain de 20 km de côté sur 40 km* ».

Le général Lemattre a aussitôt énuméré les avantages de la formule dite en terrain libre, c'est-à-dire hors des camps : environnement plus réaliste et plus complet, possibilité de mettre en œuvre un appui aérien, étude en vraie grandeur des problèmes tactiques particuliers et multiplication des contacts entre l'armée et les populations avant, pendant et après l'exercice. Mais des contraintes nouvelles existent, comme le respect des règles de sécurité civile et militaire, la sauvegarde des biens et des personnes, la réduction des activités la nuit ou dans les zones urbanisées et — fait tout récent et inquiétant — les vols d'armes, comme l'agression dont ont été victimes, dans la nuit du mardi 2 au mercredi 3 octobre les trois occupants d'une jeep de la circulation routière auxquels des inconnus, sous la menace, ont dérobé trois armes automatiques et leurs munitions à blanc.

Définissant l' « *objet de ces manœuvres* » devant la presse, M. Giscard d'Estaing a tenu à rappeler que « *la France, assurant elle-même sa sécurité, a besoin d'un outil de défense bien équipé, bien entraîné et bien intégré à la nation* ».

» *J'ai attaché*, a expliqué le chef de l'Etat, *la plus grande importance à la réorganisation de l'armée de terre qui a été décidée au début de 1976 et qui sera terminée en 1980. On peut dire que nous sommes passés d'une structure d'inspiration territoriale à une organisation de caractère opérationnel. Désormais, nos forces seront regroupées en divisions d'un type normalisé et simplifié avec des divisions blindées et des divisions d'infanterie. Les effectifs combattants sont du même ordre, en réalité un peu inférieurs à l'heure actuelle, que ceux qui ont été mis en œuvre au cours des campagnes 1944-1945. Il n'y a pas de gonflement des effectifs. En revanche, l'organisation et les moyens ont été considérablement renforcés, et la puissance de feu est très supérieure à celle de la Ire armée française et de la 2e division blindée.*

» *A la Libération, nous avions quatre divisions blindées équipées uniquement de matériels américains. L'organisation actuelle est de huit divisions blindées équipées entièrement avec du matériel français. la Ire armée et la 2e D.B. disposaient de 800 à 900 chars moyens, aujourd'hui l'armée de terre dispose de 1 200 chars d'une puissance de feu nettement supérieure.* »

Le président de la République a précisé qu'il serait « *conduit dans la période à venir à préciser, sans doute par écrit, la position de la France sur un certain nombre des problèmes de défense, dans un esprit conforme aux explications données par le ministre de la défense, le 2 octobre, à l'Assemblée.* »

Les budgets de 1980 et 1981 en hausse

« *Malgré les circonstances économiques et sociales, le budget de la défense pour 1980 est supérieur, en valeur réelle et en part du produit intérieur brut, au budget de 1979, et le budget de 1981 aura encore ce caractère. Les moyens nucléaires ont été dotés de l'ensemble des moyens financiers nécessaires à la réalisation des armes et des recherches entreprises. Je n'arrive pas à voir où on peut trouver cette absence de priorité ou de disponibilité concernant nos moyens nucléaires.* »

Après avoir affirmé qu' « *il est hors de doute que le rapport des forces entre la France et l'Allemagne fédérale est plus en notre faveur en 1979 qu'en 1945, du temps du IIIe Reich, qu'il s'agisse du nombre d'avions, de chars et d'effectifs totaux* », M. Giscard d'Estaing a conclu : « *Notre effort de défense repose à la fois sur l'existence d'une puissante force de dissuasion nationale et, en même temps, sur la disponibilité d'une gamme de moyens de sécurité nous permettant de faire face à la diversité possible des situations de défense.* »

Pour le chef de l'Etat, Saône-79 a été l'occasion d'un troisième rendez-vous avec l'armée de terre depuis son élection à l'Elysée en 1974, puisqu'il s'était déjà rendu au camp de Mourmelon en 1975 et à Mailly en 1976. Avant de regagner Paris dans la soirée, M. Giscard d'Estaing est allé partager sous la tente, dans la région de Bucey-lès-Traves, le repas des cadres du 152e régiment d'infanterie. Commandés par le lieutenant-colonel Bourguignat, cette unité, qui dépend de la 6e division blindée, s'est illustrée durant la dernière guerre mondiale dans les maquis d'Auvergne.

Ce jeudi 4 octobre, l'armée de terre a invité à Saône-79 les observateurs militaires de vingt-trois pays étrangers, comme le lui suggérait l'acte final des accords d'Helsinki sur la sécurité et la coopération en Europe, qui prévoient la notification aux signataires des « manœuvres d'envergure » (2). « *Nous n'avons rien à cacher*, confie le général Longeret, adjoint du général Lemattre, *et l'un des aspects de la dissuasion est précisément de montrer ce que l'on a.* »

J. I.

(1) L'état-major a finalement renoncé à distinction entre le « *parti bleu* » (la France) et le « *parti rouge* » (l'adversaire) (*le Monde* du 2 octobre) pour retenir, de préférence, la dénomination de « *parti azur* » (la France) et de « *parti carmin* » (l'adversaire).

(2) Sont représentés : la Suisse, l'Union soviétique, les Etats-Unis, l'Allemagne fédérale, le Canada, la Grèce, le Danemark, la Yougoslavie, la Belgique, la Suède, les Pays-Bas, la Bulgarie, la Tchécoslovaquie, l'Autriche, la Hongrie, la Norvège, la Pologne, la Grande-Bretagne, l'Allemagne de l'Est, Chypre, la Finlande, la Turquie et la Tunisie.

VOL D'ARMES HORS SÉRIE

(De notre correspondant.)

Besançon. — Quatre individus, à bord d'une voiture CX bleue, immatriculée en Indre-et-Loire, se sont fait remettre un fusil mitrailleur et deux pistolets mitrailleurs par deux militaires participant aux manœuvres Saône 79, et qui se trouvaient en faction sur la nationale 67, entre Besançon et Dole, à bord d'une Jeep de contrôle de la circulation routière.

Ce hold-up hors série a eu lieu dans la nuit du 2 au 3 octobre. Les agresseurs, qui semblaient porter des perruques, n'ont eu aucune peine à se saisir des armes des militaires qu'ils tenaient sous la menace de revolvers. Malgré d'importants barrages de la gendarmerie, aidée par un hélicoptère, les quatre hommes ont réussi à prendre la fuite. — C. F.

Quadrupler la puissance atomique

(Suite de la première page.)

Les dépenses d'investissement ou d'équipement, en revanche, marquent, pour ces forces nucléaires, une tendance à la stagnation, si on les exprime en autorisations de programme, qui sont le véritable indice de la volonté gouvernementale de préparer l'avenir. Ces investissements évalués en francs constants (sur la base de 1969) sont passés, en dix ans, de 4 961 millions de francs en 1969 à 4 887 millions de francs en 1979.

Pour expliquer cette stagnation, le ministre de la défense fait valoir qu'il n'a plus à faire les investissements importants nécessités, précédemment, par la mise en place industrielle et technologique des moyens de fabrication et de recherche consacrés à l'arme nucléaire, et que, en revanche, le budget est aujourd'hui principalement réservé à la conception des systèmes d'armes de l'avenir ou à l'entretien opérationnel de l'arsenal existant.

M. Bourges ajoute, en privé, que, depuis son accession au ministère de la défense en février 1975, il a fait préparer et organiser réellement autant d'expériences nucléaires dans le Pacifique qu'il y a eu d'essais exécutés, depuis février 1960, sous les présidences du général de Gaulle et de Georges Pompidou. Le ministre de la défense n'a pas cité de chiffres précis, mais on sait qu'en Polynésie et, avant, au Sahara, cinquante et une explosions françaises ont eu lieu entre 1960 et 1973 (années incluses).

Quatre mille bombes d'Hiroshima

Ces résultats n'empêchent pas les experts du Commissariat à l'énergie nucléaire (C.E.A.) de se montrer, en confidence, inquiets du fait qu'on leur demande de mettre au point les têtes multiples du missile nucléaire M 4 avec, au total, dix fois moins d'essais que ne s'en accordèrent, à l'époque, les Etats-Unis, soit une vingtaine d'expériences contre deux cents environ.

Du reste, il semble, selon des indications de source parlementaire, que l'augmentation des essais nucléaires depuis 1974, si elle a été réelle, a tendance aujourd'hui à marquer le pas et que, pour 1979 et 1980, le nombre des explosions a été et sera légèrement réduit par rapport aux décisions initiales. Dans le même temps, la tâche du C.E.A. a toutes les chances d'être compliquée par suite de la prochaine saturation de l'atoll de Mururoa, pour ce qui concerne le percement des trous nécessités par les expérimentations souterraines, et du fait que les experts devront, sous peu, se lancer dans des essais offshore dans le lagon.

La puissance de la force nucléaire française, calculée en mégatonnes, a doublé en quatre ans pour passer, de 1977 à 1980, de 22 mégatonnes au total (l'équivalent de mille cent bombes d'Hiroshima) à 43 mégatonnes (l'équivalent de deux mille cent cinquante bombes d'Hiroshima). Si le gouvernement maintient les plans qu'on lui connaît aujourd'hui, cette puissance de destruction aura quadruplé en 1985 par rapport à 1977, puisqu'elle devrait alors être de 80 mégatonnes (l'équivalent de quatre mille bombes d'Hiroshima). A partir de 1985 commenceront d'entrer en service les sous-marins équipés des missiles M-4 — il y aura cinq bâtiments capables de mettre en œuvre cette technique, — et le but que s'est, à ce jour, assigné le gouvernement français est de détenir, dans dix ans, plus de six cents têtes nucléaires embarquées et placées, par un même missile, sur des trajectoires balistiques décalées à la manière des missiles américains M.R.V. (Multiple Reentry Vehicle).

JACQUES ISNARD.

NOMINATIONS MILITAIRES

Sur proposition de M. Yvon Bourges, ministre de la défense, le conseil des ministres du 3 octobre a approuvé les nominations suivantes :

● AIR. — Est reconduit dans les fonctions le conseiller du gouvernement pour la défense et maintenu à la disposition du ministre, le général de corps aérien Jean Arrouyas.

Est nommé chef de la mission militaire française auprès des forces aériennes alliées Centre-Europe, le général de brigade aérienne Jacques Chevallier.

société

Les propositions gouvernementales sur l'avortement

L'exposé des motifs insiste sur la nécessité de mieux appliquer la loi

Le projet de loi sur l'avortement approuvé par le conseil des ministres du 3 octobre *(nos dernières éditions)* et qui sera soumis aux députés au cours de la dernière semaine de novembre ne compte que treize lignes et deux articles qui abrogent des dispositions anciennes et donnent à la loi de 1975 un caractère permanent. Ainsi, l'article *11* du texte précédent, qui instituait une période probatoire de cinq ans, est abrogé, de même que les dispositions qui réprimaient l'avortement thérapeutique. En revanche, les pénalités prévues par la loi de 1975 à l'encontre de ceux qui interrompraient les grossesses en dehors du cadre légal — médical — sont maintenues.

Moins laconique est l'exposé des motifs du texte approuvé mercredi, dans lequel le gouvernement porte une appréciation tant sur la législation instituée en 1975 que sur son application. On peut y lire notamment que le but fixé au législateur était d'« *élaborer une loi fondée sur la responsabilité personnelle, qui soit tout à la fois applicable, protectrice et susceptible de mettre fin aux avortements réalisés dans des circonstances dangereuses, tout en n'incitant en aucune façon à l'extension d'une pratique qui doit rester exceptionnelle et ne pas constituer un moyen normal de régulation des naissances* ».

Suit une appréciation générale sur la philosophie de la loi de 1975 : celle-ci « *n'appelle pas de critique majeure* ». Son application a été « *progressive mais inégale selon les départements* » précise l'exposé des motifs.

Le gouvernement fournit à cet égard un certain nombre de données chiffrées qui confirment, s'il en était besoin, la défaillance du secteur public en ce domaine. Ce dernier est, *en effet, à l'origine* « *des deux tiers des cent quarante-neuf mille bulletins statistiques établis pour l'année 1978* ». Si, comme l'estime M. Gérard Calot, directeur de l'Institut national d'études démographiques, seulement la moitié des interruptions de grossesse ont fait l'objet d'un recensement (*le Monde* du 4 octobre), on constate que le secteur public a pris en charge... la moitié des deux tiers des interruptions de grossesse. Ce qui laisse au secteur privé une place disproportionnée.

Sans consultation sociale

On relève encore, dans l'exposé des motifs, que quelque quatre cent quatre-vingts centres de planification ou d'éducation familiale ont effectué, en 1978, quatre-vingt mille « *entretiens sociaux* ». C'est dire clairement que deux cent vingt mille avortements environ ont été pratiqués sans la consultation sociale prévue par la loi. Si l'Etat et les collectivités locales ont versé — au titre de l'année 1977 — près de 7 millions de francs pour permettre la prise en charge par l'aide sociale des avortements des femmes les plus démunies, on peut imaginer que les crédits nécessaires à une réelle application de la loi dépasseront de loin cette somme.

Dans la deuxième partie de l'exposé des motifs, le gouvernement indique les grandes actions qu'il compte mener pour une meilleure application du texte. « *Si le gouvernement considère que l'articulation générale du dispositif mis en place (...) a été aussi satisfaisante que possible (...), il estime qu'il convient cependant d'obtenir une application plus stricte de certaines obligations décidées par le législateur.* »

En particulier, le gouvernement souhaite « *s'assurer que toute interruption de grossesse est effectivement précédée des entretiens et consultations imposés par la loi* ». Il faudra, pour matérialiser cette intention, du personnel et des crédits, pourrait-on ajouter. En outre, le gouvernement juge « *nécessaire d'aboutir à une amélioration de l'information statistique* » par le biais du bulletin obligatoirement rempli lors de chaque avortement, puisque près d'une interruption de grossesse sur deux échappe à tout recensement.

Aussi, conclut le texte, les pouvoirs publics envisagent-ils d'« *instituer par décret des sanctions contraventionnelles qui permettront de réprimer tout manquement à de telles obligations* ». Aucune innovation juridique majeure, donc, dans le texte qu'examineront les parlementaires. Mais le décret sera fort attendu. — C. B.

UNE « MARCHE DES FEMMES » SAMEDI A PARIS

Une « *marche des femmes pour la liberté de l'avortement* » sera organisée le samedi 6 octobre, à Paris, par un « *collectif d'organisation* » qui regroupe des féministes de tendances très diverses. S'y retrouvent en effet des adhérentes membres du P.C., du P.S., du P.S.U., de nombreux groupes de femmes, des syndicats, du *Mouvement pour la liberté* de l'avortement et de la contraception (MLAC), de Choisir, etc.

Le rassemblement est prévu samedi, à 14 heures, sur la place Denfert-Rochereau : de là les manifestantes se rendront à travers Paris, jusqu'au Champ-de-Mars, où une fête sera organisée.

Dans le manifeste qu'elles ont élaboré, les femmes écrivent notamment : « *Grâce à nos luttes, l'avortement n'est plus, depuis 1975, un crime au regard de la loi. Mais, pendant ces cinq années, nos corps sont restés :*

» *— en liberté provisoire : la loi n'a été votée que pour cinq ans ;*

» *— en liberté conditionnelle : nous n'avons pas le droit d'avorter après dix semaines, il faut être majeure, résider en France... et il faut pouvoir payer ;*

» *— en liberté surveillée : il faut se soumettre aux entretiens dissuasifs et subir le pouvoir et l'arbitraire médical. Pour comble, au Parlement, ils vont nous juger, nous jauger, évaluer notre détresse, mesurer notre docilité à rester à la maison pour éponger le chômage et repeupler la France...* »

Un débat s'est institué, au sein du collectif d'organisation, sur la participation des hommes à cette marche. Le parti socialiste, *notamment*, a protesté contre leur exclusion, que prônaient certaines féministes.

Tradition et innovation

Au cours des deux décennies qui viennent de s'écouler, la France a, à la fois, renoué avec *une tradition et introduit une* innovation.

La tradition remonte au milieu du dix-huitième siècle : c'est en France, en effet, que, dans l'Eu*rope pré-industrielle, la limitation* des naissances a connu la plus empirique mais la plus massive et la plus efficace extension. Qu'on l'explique par un malthusianisme *bourgeois né de la* rupture d'un équilibre ancien et paysan, puis — après la chute de l'Ancien *Régime, — par la suppression* du *droit* d'aînesse, suppression qui contraignait au partage des biens entre les enfants, *le fait est là : les démographes font remonter au* règne de Louis XV l'habitude de limiter les naissances, une habitude qu'avait seulement rompue l'abondance apparente de l'immédiat après-guerre. Ainsi peut-on estimer que les textes qui, depuis 1967, sont venus légaliser — vingt ans après la découverte des méthodes modernes, — la pratique de la contraception, *n'ont fait que renouer avec une* tradition vieille de plus de deux siècles et avec laquelle il faut compter pour comprendre la dénatalité d'aujourd'hui.

L'innovation radicale, en revanche, a consisté à légaliser l'avortement. La caractéristique, en effet, des *méthodes* contraceptives empiriques était d'inclure la possibilité de l'échec ou de l'erreur, donc de maternités non voulues. Certes, on recourait à l'avortement clandestin. *Certes, on y risquait parfois sa* vie. Mais il s'agissait là, dans une culture latine, d'un crime reconnu comme tel et par la loi et par les intéressés. En ce sens, le *texte de 1920 n'a pas été seule*ment une retombée directe de la première guerre mondiale. Il a été aussi l'expression d'un mouvement de fond, celui-là même, *peut-être, qui à la fois tolérait* une contraception hasardeuse et se *refusait* à sanctionner ses échecs.

Depuis 1975, tradition et innovation se sont mêlées suscitant une attitude nouvelle à l'égard de la maternité. Que cette atti*tude ait provoqué, à elle seule, la chute de la natalité* — qu'il faut faire remonter à 1964, — reste une hypothèse fragile. Que l'avortement *ait rejoint la contra*ception *dans l'esprit de crtains comme moyen de limiter sa des*cendance est plus vraisemblable. Qu'on puisse accuser les femmes d'y recourir avec la légèreté qu'avaient dénoncée les chantres de 1974 reste une théorie insoutenable. L'avortement ne sera jamais que la sanction d'un échec qui se suffit à lui-même ; qui n'a *nul* besoin d'une consécration supplémentaire ; qui suppose seulement que la collectivité veuille bien aider à limiter les dégâts...

CLAIRE BRISSET.

Les dispositions actuelles

La loi du 17 janvier 1975, dans son article premier, « garantit le respect de tout être humain dès le commencement de la vie (...). *Elle précise ensuite :* La femme enceinte que son état place dans une situation de détresse peut demander à un médecin l'interruption de sa grossesse. Cette interruption ne peut être pratiquée qu'avant la fin de la dixième semaine de grossesse. »

L'intervention ne doit être pratiquée que dans un hôpital public ou un établissement privé « autorisé » *(cette autorisation pouvant être retirée par le préfet).*

La femme qui demande un avortement doit en premier lieu consulter un médecin, qui lui remettra outre un dossier-guide lui « énumérant ses droits », *la liste et les adresses des organismes de planification familiale. Elle doit ensuite consulter un conseiller* « social ». *Huit jours après, si la femme* « renouvelle sa demande », *le médecin doit* « lui demander une confirmation écrite ». *Si le praticien se refuse à pratiquer lui-même l'intervention, il doit restituer à la femme sa demande écrite et lui délivrer un certificat indiquant qu'elle a effectué les premières démarches obligatoires.*

S'il s'agit d'une mineure célibataire, le consentement « de l'une des personnes exerçant l'autorité parentale est requis ». *Les étrangères doivent, pour bénéficier de l'application du texte, avoir résidé en France depuis au moins trois mois.*

La loi indique en outre : « Un médecin n'est jamais tenu de donner suite à une demande d'interruption de grossesse, ni de pratiquer celle-ci, mais il doit informer, dès sa première visite, l'intéressée de son refus. » *Cette clause de conscience vaut aussi pour els sages-femmes et les auxiliaires médicaux. Il est encore précisé que toute interruption de grossesse doit* « faire l'objet d'une déclaration (...) qui ne fait aucune mention de l'identité de la femme ».

L'avortement thérapeutique, quant à lui, peut être pratiqué « à toute époque », « si deux médecins attestent que la poursuite de la grossesse met en péril grave la santé de la femme ou qu'il existe une forte probabilité que l'enfant à naître soit atteint d'une affection d'une particulière gravité reconnue comme incurable au moment du diagnostic ».

La loi maintient enfin des dispositions pénales (amendes, emprisonnement ou les deux peines à la fois) pour ceux qui auront contrevenu à la loi. Elle interdit aux établissements privés de consacrer plus du quart de leur activité à l'avortement, tout dépassement entraînant la fermeture de l'établissement pendant un an. Elle prévoit que le prix de l'intervention sera fixé par la puisance publique et renvoie à un décret d'application pour la prise en charge, dans les cas particulièrement difficiles, par l'Aide sociale.

Réactions

● *Pour le parti communiste français,* « *comme il y a cinq ans, aucun moyen n'est dégagé pour une application réelle de la loi* » sur l'interruption de grossesse, a déclaré le 3 octobre Mme Gisèle Moreau, secrétaire du comité central du parti. Dans une déclaration remise à la presse, les revendications des communistes sont rappelées :

« *Prise en charge à 10 % de l'interruption volontaire de grossesse par la Sécurité sociale, suppression des restrictions, extension à douze semaines des délais, dégagement de moyens réels pour le développement de l'éducation sexuelle et de la contraception et application de la loi dans tous les hôpitaux publics.* »

● *Les députés socialistes* n'iront pas cette fois « *au secours du pouvoir* » pour proroger, telle qu'elle est, la loi sur l'interruption volontaire de grossesse, indique ce 4 octobre le bulletin du parti socialiste *Riposte*. Les socialistes refuseront de voter le projet si, au terme du débat, il apparaît que le texte maintient « *les inégalités, les injustices et l'arbitraire* ».

Pour sa part, Mme Françoise Gaspart, maire de Dreux, membre du bureau exécutif du P.S., a affirmé : « *Le projet de loi du gouvernement ne répond ni à l'attente des femmes, ni à la situation que nous connaissons en matière d'interruption de grossesse dans les hôpitaux publics.* »

● *Les Associations familiales catholiques* « *protestent vigoureusement contre le projet de loi de reconduction de la loi sur l'avortement* » dans un communiqué publié mercredi. Rappelant la position des évêques — « *l'avortement est la suppression d'un être, un acte de mort* », — le communiqué demande « *aux parlementaires de remplacer le projet gouvernemental par le vote de mesures législatives positives* ».

★ Les Associations familiales catholiques, 28, place Saint-Georges, 75009 Paris.

● *Le collectif de coordination de la* « *Marche des femmes pour l'avortement libre et gratuit* » estime que la décision du conseil des ministres de ce 3 octobre de demander au Parlement la reconduction de la loi de 1975 sur l'avortement est « *une mesure légale qui ne correspond pas aux besoins réels des femmes* ».

● *Le club de Rome* organise actuellement à Berlin un colloque sur « Les dangers et les opportunités de la prochaine décennie ». A cette occasion, M. Aurelio Peccei, *président du club de* Rome, a fait une communication portant notamment sur le thème « De la nouvelle frontière : le développement humain ».

L'auteur *estime* en effet que le potentiel de l'homme est largement inutilisé, qu'il s'agisse de sa « *capacité de compréhension, de vision, de créativité et d'énergie morale* ». D'autre paét, il estime qu'il faut gagner au service du futur « *la plus grande force* » qui soit, « *c'est-à-dire la jeunesse... que l'on maintient actuellement* à l'écart de la conduite des *affaires humaines* ».

JUSTICE

Les poursuites contre Mᵉ Graindorge à Bruxelles

Une inculpée renouvelle ses accusations contre l'avocat de François Besse

Après l'arrestation, en Belgique, le 26 septembre, de trois personnes suspectées d'avoir participé à « un réseau d'évasion de détenus », l'« affaire Graindorge » vient de se grossir d'un fait nouveau : Mlle Isabelle de Andreas Romeo qui avait accusé Mᵉ Michel Graindorge, l'avocat bruxellois du malfaiteur François Besse, d'avoir facilité, le 26 juillet, l'évasion de son client, puis s'était rétractée, vient de renouveler ses accusations (le Monde du 28 septembre).

Ancien maoïste, militant convaincu des causes judiciaires, fondateur d'un Comité de défense des détenus, Mᵉ Michel Graindorge a-t-il renoncé à la légalité en participant, par idéal, à l'évasion de François Besse ? *Cet avocat célèbre, dont les qua*lités sont vantées même par ses adversaires politiques, est-il, au contraire, victime d'une erreur judiciaire, due à la précipitation du parquet de Bruxelles et de la police ? Depuis un mois, l'opinion belge suit le feuilleton de l'« *Affaire Graindorge* » avec un intérêt soutenu.

L'accès, ces derniers jours, au dossier d'instruction, par les défenseurs de Mᵉ Graindorge, avaient rassuré cette opinion. La « *fameuse preuve* » que le parquet affirmait détenir, et qui motive jusqu'ici le maintien en détention de l'avocat, semblait ne pas exister : l'accusation paraissait n'être fondée que sur les déclarations — rétractées — d'une jeune fille, Isabelle de Andreas Romeo — elle aussi inculpée et incarcérée.

Or, Mlle de Andreas Romeo vient de renouveler, cette fois par écrit, ses accusations contre Mᵉ Michel Graindorge, dans une lettre au juge d'instruction. Il paraît établi aussi que les policiers ont trouvé, au domicile de l'épouse de l'avocat, un « *plan d'alerte* » des forces de l'ordre en cas d'évasion de détenus ou d'attaques à main armée dans les plus grandes villes de Belgique. Les amis de Mᵉ Graindorge affirment cependant que ce plan était vieux de sept ans et que l'avocat ne l'avait conservé que « *comme une pièce d'archives* ».

Mais la suspicion du parquet se fonde davantage encore, semble-t-il, sur ses liens d'amitié avec les autres inculpés de cette affaire. Mᵉ Graindorge connaissait très bien Mᵉ Michel Cheval, jeune psychologue, objecteur de conscience *qui accomplissait* son service civil dans les prisons — et qui avait rencontré François Besse, ainsi que la sœur de celui-ci : Michel Cheval a reconnu sa participation à la seconde phase de l'évasion (*le Monde* du 14 septembre).

Mᵉ Graindorge est également un proche des trois personnes arrêtées le 26 septembre et qui sont *accusées* d'être membres d'« *un réseau d'évasion de détenus* », Mᵉ Odette Haas, collaboratrice de l'avocat de François Besse, M. Maurice Appelmans et Mme François Devilliers, étudiants. Tous trois sont suspectés d'avoir facilité l'évasion — ou la fuite hors de Belgique, — en février, de trois malfaiteurs, Freddy Van de Putte, Van Oirbeek et Anthemus. *Il est également reproché* à Mᵉ Odette Haas d'avoir abrité des détenus évadés dans sa résidence secondaire de Dordogne. Selon certaines informations, Freddy Van de Putte — dont le défenseur est Mᵉ Graindorge — et François Besse se seraient cachés, à quelques mois de distance, dans cette ferme

Il semble que les policiers aient remonté cette piste grâce à des documents trouvés chez Michel Cheval qui comportaient les noms de militants favorables aux détenus. Lui-même aurait reconnu avoir abrité certains évadés. Comme Mᵉ Michel Graindorge, Mᵉ Odette Haas et les deux étudiants arrêtés sont membres d'« *un comité pour la défense des libertés en République fédérale Allemande* ». — Ph. Bg.

Un an après la mort de Ronnie Peterson

UN PILOTE ET UN OFFICIEL DE MONZA SONT INCULPÉS D'HOMICIDE PAR IMPRUDENCE

(De notre correspondant)

Rome. — Un magistrat de Milan, *M. Armando Spataro*, a provoqué beaucoup d'émotion dans le monde de la formule 1 en inculpant d'homicide et de blessures par imprudence le pilote Riccardo Patrese et M. Gianni Restelli, directeur de piste de l'autodrome de Monza. Les intéressés se déclarent stupéfaits de cette décision, qui fait suite à l'accident du 10 septembre 1978, au Grand Prix d'Italie, *qui coûta* la vie au Suédois Ronnie Peterson, et au cours duquel l'Italien Vittorio Brambilla fut gravement blessé.

Il est reproché à M. Restelli d'avoir donné le départ trop rapidement après le tour de reconnaissance et de chauffe. Certaines voitures étaient à l'arrêt, d'autres non. Il y a eu un carambolage, et les véhicules sont partis dans tous les sens.

Mais les pilotes semblent faire front contre la décision du magistrat. Ils menacent d'« *aller tous au tribunal* », comme l'a dit au *Corriere Della Sera* le champion du monde, Jody Scheckter. Les pilotes estiment qu'il est très difficile d'établir les responsabilités d'un accident de ce genre. Ils se réfèrent au non-lieu intervenu après la catastrophe de 1961, à Monza, au cours de laquelle le pilote Von Trips et plusieurs spectateurs furent tués.

R. S.

Faits et jugements

ACHARNEMENT

Ce *n'était plus* supportable. Depuis le mois de juillet, dans le petit cimetière de Ham-sous-Varsberg où Gérard Baransky, qui avait violé et tué deux ado*lescents avant de se donner la* mort *(le Monde* du 21 juillet) a été enterré dans le caveau de famille à 30 mètres de la fosse commune où étaient inhumées ses deux jeunes victimes, les profanations n'ont pas cessé. Le garde-champêtre du bourg devait passer tous les matins entre les tombes pour surveiller celle de la famille Baransky. Les fleurs arrachées (car on y déposait régulièrement des fleurs) et la dalle souvent couverte *d'excréments, il nettoyait et il* remettait en place les vases renversés. Chaque jour, tout était à recommencer.

Les familles des victimes *avaient bien* écrit, en *juillet*, au président de la République pour lui faire part de leur indignation mais la concession à perpétuité étant la propriété des Baransky, personne n'aurait pu empêcher les parents du meurtrier d'y ensevelir leur fils.

Gérard Baransky, après son *crime sexuel, s'était tiré une* balle dans le cœur. On pouvait penser que son suicide, en mettant fin à sa démence, la vengeance serait pour une autre *fois. Mais, dans la nuit du* mardi 2 octobre, des inconnus sont venus déterrer le mort et, comme le sable recouvrait le cercueil *trop lourd, ils n'ont pu* que *l'entrouvrir, le remplir* d'essence et y mettre le feu.

M. et Mme Baransky ont porté plainte. — C. C.

Un groupe « antifasciste » revendique la mise à sac du cabinet de Mᵉ Tixier-Vignancour.

Un « groupe d'intervention antifasciste » (GIAF) a revendiqué, mercredi 3 octobre, auprès de l'Agence France-Presse, la mise à sac, le dimanche 30 septembre, du cabinet parisien de Mᵉ Jean-Louis Tixier-Vignancour, porte-parole du parti des forces nouvelles. « *Par cette action*, précise le communiqué remis à *l'A.F.P., le GIAF a voulu s'éclaver (sic) sur l'éventuelle participation du P.F.N., organisation d'extrême droite, dans l'assassinat de Pierre Goldman, notre camarade. L'enquête magouilleuse de la brigade criminelle sur cette affaire se fait trop longue, Pierre Goldman, lui, sera et doit être vengé.* »

L'avant centre de l'équipe d'Uzès serait mort d'épuisement.

Jean-Claude Z..., dix-sept ans, l'avant-centre de l'équipe de football junior d'Uzès (Gard), décédé *dimanche 30 septembre* après un match à Tarascon (Bouches-du-Rhône), n'est probablement pas mort des coups que lui a portés à la tête, avec un casque de motocyclette, un joueur de l'équipe adverse *(le Monde* du 3 octobre). Une autopsie et une contre-autopsie ont conclu toutes deux à une mort naturelle. Les constatations, a relevé le magistrat instructeur au parquet d'Aix-en-Provence chargé de l'affaire, « *excluent une cause traumatique dans le décès* ». Des examens complémentaires sont en cours, *notamment* cardiaques, et une contre-autopsie, demandée par les parents, doit avoir lieu le jeudi 4 octobre.

Jean-Claude Z... pourrait être mort d'épuisement après une partie houleuse âprement disputée où les incidents avaient été nombreux, motivant de la part de l'arbitre plusieurs expulsions du *terrain et l'arrêt du match avant* la fin du temps réglementaire. — *(Corresp.)*

Dix jeunes gens condamnés pour un viol collectif dans l'Isère.

Dix jeunes garçons dont deux mineurs accusés d'un viol collectif ont comparu, lundi 1ᵉʳ et mardi 2 octobre, devant la cour d'assises des mineurs de l'Isère, qui siégeait à huis-clos. Ils ont été condamnés à des peines allant de six mois d'emprisonnement à six ans de réclusion criminelle pour avoir violé à la sortie d'un bal, en mai 1977, une mineure qui se trouvait dans *la* voiture d'un des inclupés qu'elle connaissait. Tous ont comparu libres.

Les deux mineurs ont été condamnés, l'un à quatre ans d'emprisonnement, l'autre à deux mois. Pour ce qui concerne les huit garçons majeurs, Patrick Néot et Jean Topazio ont été condamnés à six années de réclusion criminelle, Daniel *et* Patrick Carré à cinq ans, Yves Tardy, pour tentative de viol, à cinq ans, Christian Souringelle, pour complicité de viol et attentat à la pudeur, également à cinq ans. Alfred Valente a été acquitté. Le cas de Gérard Soaringella, accusé d'attentat à la pudeur avec violence, a été disjoint, son avocat n'ayant pu plaider. — *(Corresp.)*

● ERRATUM. — M. France Chadenson, ancien P.-D.G. d'une manufacture de chaussures et ancien juge du tribunal de commerce du Puy, a été condamné, pour infraction aux lois sur les sociétés, à deux ans d'emprisonnement *avec sursis* et non à deux ans d'emprisonnement (*le Monde* du 4 octobre).



هكذا من الأصل

-ça va les chevilles?



Chaussettes Dim pour hommes, pour être bien jusqu'au bout.

...ovation

... CLAIRE BRISSET.

...ements

Dix jeunes gens condamnés pour un viol collectif dans l'Isère.

SPORTS

LES COUPES D'EUROPE DE FOOTBALL

Tous les clubs français qualifiés pour le second tour

Seize à zéro. Tel est le score global, impressionnant, inscrit mercredi 3 octobre à domicile par les quatre clubs français qui jouaient les matches retour du premier tour des coupes d'Europe de football. C'est la première fois que toutes les équipes engagées se qualifient pour le second tour des compétitions européennes.

En Coupe des clubs champions à Strasbourg, devant 15 000 spectateurs, Bianchi a mis trois fois la balle dans les filets des Norvégiens de Kristiansand et, dans les dernières minutes du match, Ducastel portait le score à 4-0.

En Coupe des coupes, à Nantes — où M. Soisson, ministre de la jeunesse et des sports, venait de lancer l'opération 100 000 ballons pour les clubs — les Irlandais de Cliftonville ont pris une sévère leçon des « jaunes » : trois buts de Pécout, deux de Victor Trossero, un de Rampillon et un de Rio. 7-0 au total et les 12 000 spectateurs auraient pu compter deux fois plus de buts si le gardien irlandais n'avait pas réussi des arrêts acrobatiques en deuxième mi-temps.

En coupe de l'U.E.F.A., le Néerlandais Rep a conquis les 36 500 spectateurs du stade Geoffroy-Guichard en marquant trois buts contre les Polonais de Lodz tandis qu'à Monaco, Onnis et Dalger, auteurs chacun d'un but, assuraient la qualification de l'équipe de la principauté contre les Soviétiques de Donetsk.

Rep est redevenu Rep

De notre envoyé spécial

Saint-Etienne. — 3 à 0 pour Saint-Etienne contre Lodz. Et *trois buts marqués par Johnny* Rep. De quoi être satisfait. Surtout que depuis quelque temps on disait que l'ex-joueur d'Ajax Amsterdam, de Valence et de Bastia n'était plus en forme et on allait jusqu'à prétendre qu'il n'était plus que l'ombre de lui-même. De-ci de-là, des critiques *bien senties. Des reproches* aussi. Le transfert de Johnny Rep, très cher, dit-on, n'avait-il pas été une mauvaise affaire ?

De fait, entre le grand Rep, celui des finales de Coupe d'Europe avec Ajax, celui de l'épopée bastiaise, le grand Rep des deux finales de Coupe du monde en 1974 et en 1978 avec l'équipe des Pays-Bas, il ne semblait plus guère avoir de points communs. A Lodz, en Pologne, le 19 sep*tembre, en match aller du pre*mier tour de la Coupe de l'U.E.F.A., Johnny Rep n'était pas au rendez-vous. Pourtant, pour beaucoup, aucune autre occasion qu'un match européen ne pouvait mieux convenir à ce joueur. A cause de son expérience, à cause de la motivation qu'il a régulièrement su trouver dans le passé, dès que le jeu en valait vraiment *la chandelle.*

Rep est redevenu Rep le 3 octobre à Saint-Etienne, dans le stade Geoffroy-Guichard, rem*pli comme aux plus beaux jours,* pour le match retour du premier tour de la Coupe de l'U.E.F.A. Trois maitres coups de pied. Trois buts.

Tout a souri à l'avant-centre des Verts pour ce match qui était aussi celui des retrouvailles du public stéphanois avec la Coupe d'Europe. Tout Saint-Etienne s'est remis d'un coup à vivre en vert. A son tour, Lodz a découvert le « chaudron » de Geoffroy-*Guichard. Même si l'ambiance* était un peu plus calme que lors de certains matches de la Coupe des clubs champions. Rep et les siens ont trouvé, dans l'appui du public, ce petit quelque chose qui transforme une équipe. Dominique Bathenay, ex-Stéphanois, actuellement à Paris - Saint-Germain, a ainsi comparé les deux publics. « A Saint-Etienne, il vient et il donne. A Paris, il vient et il attend. » Rep n'a pas *été ingrat* avec ce public qu'il s'est donné. Un but à la vingt-quatrième minute, une reprise de volée superbe. Le deuxième but *sur penalty cinq minutes* après la mi-temps. Le troisième à vingt minutes de la fin du match. De quoi répondre à toutes les critiques, et aussi aux doutes émis par les Polonais après le match aller : *« Saint-Etienne est une équipe surfaite »*, avait-on lu dans les journaux polonais.

Rep qui rit, Platini qui fait la grimace. Au contraire de Rep, rien n'a réussi à Michel Platini : des maladresses inhabituelles, un manque d'inspiration... Il ne gardera pas un bon souvenir personnel de sa première qualification en Coupe d'Europe. Michel Platini. Se dire que l'essentiel est préservé, c'est-à-dire la participation au deuxième tour de la Coupe de l'U.E.F.A., est assurément plus important qu'une petite blessure d'orgueil, mais Platini aux vestiaires, après le match, n'avait pas les yeux joyeux des grands soirs. Mercredi soir, il était rentré dans le rang. Le héros, c'était l'autre, Johnny, entouré comme il convient pour raconter, par le détail, pour la énième fois, ses trois buts. Johnny buvait du petit lait et savourait sa revanche. Mieux que personne il savait aussi que par ses trois coups de patte habiles, il avait conquis Geoffroy-Guichard. Peut-être une fois pour toutes, car le public des Verts n'a pas la mémoire trop courte.

FRANÇOIS JANIN.

JEUX OLYMPIQUES. — *Le Comité d'organisation des Jeux olympiques de Moscou a démenti, le 3 octobre, avoir invité des Palestiniens à participer aux « Jeux » l'année prochaine* (le Monde *du 4 octobre*). « Aucune invitation n'a été envoyée, *a souligné un porte-parole du COJO*, les invitations à participer aux Jeux ne seront expédiées qu'à partir du 1er janvier 1980 et ne concerneront que les comités olympiques reconnus par le C.I.O. » *La veille, à Beyrouth, un porte-parole de l'O.L.P. avait affirmé que les Soviétiques avaient lancé une invitation aux sportifs palestiniens.*

Les nouveaux « bourgeois » verts

De notre envoyé spécial

Saint-Etienne. — Parmi les quarante mille pèlerins de Geoffroy Guichard, prêts à hurler leur foi dans le renouveau des « Verts » et à croire au miracle d'une Association sportive de Saint-Etienne (ASSE) plus forte que jamais pour envisager enfin une victoire finale, en dépit des changements de joueurs, de politique, et un environnement de plus en plus marqué par la crise économique et sociale, combien restait-il d'apôtres de la première heure ?

Septembre 1974 était, contre le Sporting-Club du Portugal, le point de départ d'une épopée pour une bande de jeunes footballeurs formés sur place, à l'exception du Yougoslave Curkovic et de l'Argentin Piazza. C'était le temps des espérances. Manufrance, le commanditaire du club, embauchait encore pour porter ses effectifs à 4 026 employés. Toute une ville industrielle se reconnaissait dans ces footballeurs solidaires, faisant assaut d'abnégation et de générosité dans l'effort.

Septembre 1979. Saint-Etienne caracole en tête du championnat et rêve d'une autre épopée. Que subsiste-t-il de la précédente équipe ? Quelques « superstars » comme Michel Platini, Johnny Rep ou Jacques Zimako, ont remplacé les hommes de devoir comme Christian Synaeghel, Dominique Bathenay, Patrick et Hervé Revelli. Manufrance, qui, de licenciement en plan de restructuration, a réduit ses effectifs à mille neuf cent quatre-vingts, s'est effacé pour la publicité sur les maillots au profit de Super-Télé et du Groupe Mille International, prêt à offrir au club quelque 10 millions de francs pour cinq ans sous forme d'aide financière directe ou de prise en charge des déplacements de l'équipe.

Aujourd'hui les « Verts » sont des footballeurs « arrivés ». Ils se sont embourgeoisés et ont du mal à retrouver les mêmes motivations qu'autrefois. « *De plus*, estime l'arrière central Christian Lopez, *les nouveaux joueurs n'ont pas le feu sacré indispensable pour rééditer nos performances* ». Le style de l'équipe s'est trouvé modifié. « *Nous n'exerçons plus la même forme de pression sur l'adversaire*, reconnaît l'entraîneur Robert Herbin. *Il nous faut désormais trouver la faille de façon collective ou individuelle.* » C'est ce que la tribune Le Progrès résumait le 3 octobre en une formule : « *l'ASSE 1979-1980 a abandonné le T.N.T. pour le rayon laser.* »

Les joueurs ne sont pas seuls à avoir changé. Perruque, T-shirt, écharpe et blouson verts, toujours de rigueur pour les grandes occasions, camouflent aussi une évolution de la composition socio-professionnelle du public. Un sondage effectué en 1974 par l'ASSE auprès de ses spectateurs révélait que 25 % d'entre eux étaient des *ouvriers*, 35 % des employés, 18 % des étudiants, 10 % des cadres et fonctionnaires, etc. Un second sondage réalisé à l'occasion du dernier sommet du championnat avec Strasbourg apprend que les ouvriers ne représentent plus que 16,48 %, les employés 15,73 %. Les étudiants restent stables à 20,22 %. En revanche, on compte désormais 16,77 de fonctionnaires, 6,87 % de cadres moyens, 3,43 % de cadres supérieurs et *professions* libérales et 4,28 % de patrons...

La crise

La crise économique et sociale, durement ressentie dans la région stéphanoise, explique bien sûr en grande partie cette mutation. De mars 1974 à août 1979, le nombre des chômeurs est passé de 8 083 à 28 069 dans le département de la Loire. De 2 780 à 8 234 pour la *seule ville de Saint-Etienne. Pour* la première fois depuis la révolution industrielle, le solde migratoire est cette année négatif dans le département.

Dans l'entourage des « Verts » la crise a même atteint le bâtisseur de l'ASSE moderne, son président M. Roger Rocher. Malgré une suspension provisoire des poursuites de trois mois, la Société forézienne de travaux publics qu'il dirige connaît de telles difficultés financières que les joueurs ont proposé à leur président de disputer un match au profit de son entreprise.

Cette crise économique touche en priorité le pouvoir d'achat des ouvriers stéphanois. Sur les 1 980 salariés de Manufrance, 700 sont à *moins de 2 500 F par mois*. 209 d'entre eux touchent le SMIC. « *Nous sommes toujours fiers des « Verts »*, nous dit un syndicaliste cégétiste de Manufrance, *mais on ne peut plus aller les encourager aussi souvent qu'autrefois. Notamment les jours de grand match où le prix des places est augmenté* » (de 25 à 190 F contre Lodz). Signe révélateur. La veille du match contre Lodz il restait encore 4 000 places de tribune populaire à vendre.

« *Le nombre d'ouvriers au stade est resté le même*, estime, pour sa part, le maire (P.C.) de Saint-Etienne, M. Sanguedolce. *Seule la proportion est changée. Il y a un phénomène stéphanois qui suscite des vocations de supporter au-delà de la ville et du département. Or, pour venir de loin, il faut des moyens pour payer la voiture, l'essence, le restaurant et le prix des places.* »

De fait, le dernier sondage effectué par le club révèle que soixante-douze départements étaient représentés ce soir-là au stade Geoffroy-Guichard. « *Près de 90 % de notre chiffre de vente de gadgets et accessoires à nos couleurs s'effectuent désormais avec des gens extérieurs au département* », avoue M. Dominguez, directeur d'ASSE-Promotion, une S.A.R.L. créée par le club pour exploiter la publicité et le label vert.

« *Bien sûr*, regrette M. Sanguedolce, *l'ASSE n'a jamais pu sauver d'emploi dans l'industrie. Les industriels n'ont peut-être pas assez profité du renom des « Verts » pour créer des produits utilisant le label Saint-Etienne, connu partout grâce aux performances des footballeurs. Mais les matches procurent désormais une telle animation en ville que commerces, hôtels, restaurants font des affaires grâce aux « Verts ». La crise serait pire sans eux.* »

GÉRARD ALBOUY.

PRESSE

LE DÉMÉNAGEMENT DE LA RÉDACTION DE « L'AURORE » SERAIT RETARDÉ.

Les pages féminines du *Figaro* et de *l'Aurore*, publiées le jeudi 4 octobre, sont à leur tour couplées. Rappelons que, depuis l'été, sont devenus communs aux deux journaux successivement : le carnet, les petites annonces *d'offres d'emplois*, les pages TV, les jeux de vacances (au cours de l'été), la critique de télévision et enfin les sports (avec, dans ce cas, une fusion de services).

On précise, cependant, à la direction de *l'Aurore* que le couplage n'aura pas d'autre étape. D'autre part, le déménagement de la rédaction de *l'Aurore* au *Figaro*, rue du Louvre, prévu pour le 15 octobre, serait repoussé à la fin décembre.

● *L'Argus de la presse*, organisme fondé il y a un siècle, organise à Monte-Carlo, du 4 au 7 octobre, le 23e congrès de la Fédération internationale des bureaux d'extraits de presse (FIBEP). Créée en 1953, la FIBEP groupe aujourd'hui cinquante-trois bureaux représentant vingt-neuf pays. Plus de quatre mille personnes sont employées par les *bureaux d'extraits de presse*, qui dépouillent, par semaine, plus de cent mille titres de publications différentes.

● RECTIFICATIF. — La nouvelle revue de photo, financée par le groupe Hachette, dont nous avons annoncé la sortie prochaine dans *le Monde* du 26 septembre, aura pour titre *Photo-Journal*, et non pas *Photo-Revue*.

Le Monde DES LIVRES

Michel Tournier par le trou de la serrure

● *Un art de penser, d'écrire et de vivre.*

MICHEL TOURNIER ne figure par aucun roman dans la *rentrée littéraire* mais par un ensemble de courtes « proses » entrecoupées d'admirables photographies. On connaît sa passion pour cet art qu'il pratique lui-même, art d'agression, de prédation, dit-il, à l'inverse de ce qu'est la pointure, lente prise de possession du modèle. Mais ici aucune photo n'est de lui. Elles sont signées Boubat, Clergue, Cartier-Bresson, Lartigue, Doisneau, Sieff, Leni Riefenshal, Arthur Tress... les grands noms de l'époque. On aurait tort pourtant de prendre ce recueil pour un simple album d'images. Nous tenons là les premières « Variétés » de Michel Tournier, qui cite d'ailleurs Valéry à plusieurs reprises, quelque chose comme des *Essais* à la Montaigne où, pour mettre son « esprit en rolle » l'écrivain scrute ce qu'il a, d'abord, sous les yeux.

Ce peut être le chef-d'œuvre reproduit. Dans ce cas, le texte cerne la manière d'un artiste, lui arrache son secret. Ce peut être le sujet représenté : un escalier, un paysage, un moulin à vent dans la plaine, ou ces *clefs sans serrures* qui dorment au fond des tiroirs et donnent son titre à l'ouvrage, en signalant sa portée initiatique. Autour de l'objet devenu symbole, un réseau de correspondances se tisse, et nous dérivons dans le temps, dans l'espace, à travers l'art, la science, la littérature. Tantôt le texte se fait conte, récit, saynète, oratorio. Car les formes sont aussi multiples que les thèmes. L'image alors ne fournit plus qu'un contrepoint qui rend la réflexion plus douce ou plus brutale.

Le livre possède une singulière saveur. D'abord sa diversité surprend, amuse. D'un fragment à l'autre on ne sait jamais où l'écrivain va nous entraîner : à *travers le monde où il voyage* ; entre les murs de son presbytère où il s'ancre ; sur une plage *familiale où il surprend le regard* passionné d'un enfant sur sa mère ; dans les ruelles d'Arles, *ville souriante, ensoleillée,* que hante le spectre sanglant de Van Gogh portant son oreille *coupée ; dans un rêve d'amour* suscité par le visage d'une petite fille ; dans la méditation d'un *biologiste ravi par les modes de* fécondation que la nature sait inventer...

A l'intérieur d'un morceau, même vagabondage : le point d'arrivée est aussi inattendu que le point de départ. Par exemple, le diaphragme d'un appareil photographique amène Michel Tournier à distinguer des techniques romanesques : selon que le personnage se détache plus ou moins de son milieu, c'est Stendhal, *ouverture* maximum F 4, ou Zola, ouverture minimum F 16. Deux types classiques de clowns, l'insolent *et le* grotesque, définissent deux formes de comique, mais aussi deux attitudes politiques, la rouge et la blanche. Dans *Maître Cerveau* une profession de foi matérialiste se termine sur un appel à la résurrection de la chair. Le Sahara surgit soudain à côté du Canada, dont Tournier s'employait à cerner l'immensité vide : deux vastes espaces, six lettres, trois *a* où se projette le rêve des Français. Analogies et antithèses se retrouvent parfois dans les mots et leurs sonorités, ce que l'écrivain n'a garde de manquer.

Ces proses où jouent les métaphores, les rapprochements insolites, la synthèse des contradictoires, sont d'extraordinaires moyens de transport qui nous mènent loin. Elles n'ont pourtant l'air de rien dans la sage allure de leurs phrases, la clarté de leur dessin, la banalité ou la malice de leurs observations. Le réel est là, simple et tranquille. Il faut partir de lui, le saisir d'un œil aigu. Nous ne sommes pas loin du regard intense que Francis Ponge pose sur le galet, sur l'hirondelle. Mais lui ne s'évade pas du *Parti pris des choses.* Tandis que chez Michel Tournier, chaque texte est un voyage au bout duquel une révélation est à trouver.

JACQUELINE PIATIER.

(Lire la suite page 22.)

« Un jour, j'aurai une femme... »



UN jour, j'aurai une femme.

Et ma femme ayant un an, je suivrai, les bras tendus, ses premiers pas lourdauds et mal assurés de château branlant, et je la guiderai pour lui apprendre à approcher sans crainte les fleurs, les bêtes et les hommes. Nous plongerons dans les vagues et je lui apprendrai la mer. Petit phoque rieur et frétillant, elle cherchera refuge dans mes bras, comme dans une crique, elle escaladera mon dos comme une île.

Plus tard, ma femme se penchera sur les livres. Et je guérirai heure par heure cette étrange cécité qui l'empêche de voir les choses et les événements à travers les lettres et les mots. Je lui conférerai ce pouvoir magique qui fait surgir d'un tas de papier encré un parc, un manoir, une belle et une bête, des aventures horribles et superbes, des rires et des larmes. Puis je conduirai sa main sur le papier pour lui apprendre à dessiner des pleins et des déliés qui sont comme les muscles et les os des lettres.

Et chaque nuit, ma femme dormira au creux de mon corps, parce qu'il y a des heures obscures où la chair n'endure pas la solitude sans risquer de mourir de chagrin.

Ainsi ma femme sera venue à moi et se sera installée dans ma vie, vivant de ma vie, comme un poisson dans son aquarium, comme une tulipe dans son pot. Et comme ma vie est riche et fertile, ma femme ne cessera de croître en beauté, en esprit et en sagesse. Et ma vie continuera, s'émerveillant de ce fruit qu'elle portera en elle.

Au commencement ma main jeune et musculeuse guidait son épaule tendre et dodue. A la fin ma main sèche et tavelée s'appuiera sur son épaule ferme et ronde.

(Extrait de *Des clés et des serrures.*)

L'Islam foisonnant de Rachid Boudjedra

● *Le plaisir de conter.*

POUR aborder *les Mille et Une Années de la nostalgie,* plusieurs précautions sont nécessaires à l'esprit rationnel. D'abord, il faut se dire que ce livre déroutant et magnifique ne ressemble pas aux autres ouvrages de Rachid Boudjedra, où l'engagement social et la description minutieuse d'une terre dominaient les élans de l'imagination, par exemple dans *la Répudiation* ou *l'Insolation.* Le titre aussi est symptomatique : se référant aux *Mille et Une Nuits,* il annonce que le plaisir de conter et d'accumuler des intrigues à tiroirs l'emporte sur *une économie de l'intrigue,* à la manière occidentale.

Pour bien saisir que le merveilleux, voire saugrenu, joue un rôle capital dans cette perpétuelle avalanche de surprises, il suffit de lire une sorte de vignette lyrique qui occupe les pages 69 et 70 du roman. La fille toute jeune du gouverneur, amoureuse du héros, Mohamed, trompant la surveillance des deux familles, vient se donner à lui, au moment où il apprend à chanter à des oiseaux brésiliens. Pour que l'étreinte ne soit pas choquante aux yeux des oiseaux, il recouvre d'un drap leur cage, ce qui ne l'empêche pas de prendre la fille en bête sauvage. Au moment de perdre sa virginité, la donzelle crie : « *Papa !* », ce qui nous transporte de l'Arabie heureuse dans le cabinet du docteur Freud, tandis que les malicieux *oiseaux* boivent, entre *ses* jambes, le sang du sacrifice.

ALAIN BOSQUET.

(Lire la suite page 21.)

MURIEL CERF, MARC CHOLODENKO

Deux pur-sang de l'écriture

« COMMENT se présente la rentrée ? Quelconque, non ? » A leur façon négative de s'inquiéter, on reconnaît les faux amateurs de lecture, qu'une mauvaise saison dispenserait d'on ne sait quelle corvée mondaine. Désolé de décevoir ces tartufes, mais le cru 79, comme ils disent pour faire goûteur, gouleye bougrement.

Prenez deux jeunes apparus depuis moins de cinq ans, Muriel Cerf et Marc Cholodenko. Même s'ils ne donnent pas leur meilleur cette année et s'ils abusent, l'une de sa virtuosité, l'autre de son nombrilisme, avec des complaisances de premier en disserte trop chouchoutés, c'est un régal, quand on aime vraiment la haute école des mots, de voir caracoler ces deux bêtes d'écriture. Que dis-je ? Ces deux pur-sang.

LA critique croit se tromper moins en classant qu'en jugeant. *Elle se goure pareil. Quand Muriel Cerf a* débuté avec *l'Antivoyage,* en 1974, nous l'avons tous inscrite d'office dans la famille des sensitives gambadeuses ; *une Colette qui aurait eu la bougeotte de Cendrars. C'était* commode, et faux. Pour cette gringalette gavée d'humanités gréco-latines, l'Asie en stop était surtout le moyen, tout en *épatant les copines, d'honorer deux passions plus puissantes* que celle de l'espace : le vocabulaire et le culot pour le culot. Avec *les Seigneurs du Ponant,* elle montre qu'elle peut les servir sans quitter Paris, tout dans la tête, *rien qu'en* chevauchant, avec un humour de hussarde, la bonne vieille rossinante du roman romanesque.

Les Enguerrand de Combelles s'inscrivent délibérément dans la tradition des nobliaux décatis : ancêtres croisés, bijoux en toc, sang bleu blême. Obligés de vendre leur château de Bourgogne *à un juif qui le changera, ô horreur ! en relais chic,* les voilà réduits aux souvenirs : encore oisifs, certes, en bordures du Bois, avec fille à Sainte-Marie, mais en butte à ces débuts de gêne qui endorment les rigueurs et les méfiances ancestrales.

par Bertrand Poirot-Delpech

UNE paire d'escrocs à la noblesse russe et au charme *slave profitent gaiement de la situation. L'exotisme de* la belle Kalia arrache le baron à ses études somnolentes sur Paracelse, et réveille ses nostalgies d'aventure. La baronne *rêve de donner au faux prince Kouvarine son anorexique* rejeton, et de célébrer la noce au château de famille.

Un temps, les escrocs se prennent au jeu. Marché équitable : *vrais et faux nobles s'échangent du rêve, en coreligion*naires de la dèche. Mais leurs milieux respectifs les rappellent au réel. Après avoir fait voler par ses potes de la Goutte-d'Or *les derniers carats et Corot des Enguerrand, Kalia filera au* Venezuela où — chic alors ! — on nous promet de la retrouver dans un prochain livre. La baronne, qui laisse à la comtesse *de Paris la « vulgarité » d'écrire un best-seller, mourra* d'inanition. Son mari se jettera dans un ravin de Bourgogne après une dernière tournée des grands crus.

Quant à la gamine, après avoir donné un enfant à un diplomate belge en fuite, et songé au suicide, elle recouvrera le goût de la viande rouge et du vin de même teinte... en *tapant le manuscrit de l'auteur.*

IL y a de quoi ! Quelle santé contagieuse dans ces pages menées tambour battant, à la cravache ! Trop, diront les fines bouches. C'est plus fort qu'elle, Muriel Cerf ne sait pas se refuser le plaisir de tirer jusqu'au bout sur les chaînes de mots qui se présentent. Evoque-t-elle le passé médiéval des Enguerrand ? C'est tout le vocabulaire spécialisé des armures, de l'héraldisme, de la vénerie ou de la balistique qui défile. Parle-t-elle de châteaux ? Voici les termes savants en vrac, les chaînages et autres refends. De cuisine ? Tous les glossaires gastronomiques et œnologiques y passent. Ce n'est plus de la précision, c'est de l'incontinence, une visite guidée, une dégelée de lexiques, dont les raretés envahissent tout, même les métaphores. Un exemple parmi mille : « *Le facettage inquiétant et lapidaire de la maigreur qui, taillant les visages comme des sceaux de calcédoine, les ciselle d'une cruelle glyptique.* » On a envie de dire : assez crâné, la première en tout, assez descendu sur la rampe en récitant les leçons de la classe supérieure !...

MAIS pourquoi, après tout, s'en priverait-elle, si sa raison à elle d'écrire, c'est d'aligner sensuellement les *mots pour les mots, et si elle transmet cette jubilation ?* Notre tradition moraliste n'a que trop produit des écrivains de la litote glacée et une littérature de dînette biologique. *La veine rabelaisienne manque d'héritiers. On doit se réjouir* qu'elle refasse des adeptes, et que ce soit parmi des femmes, d'habitude confinées à la dentelle. Car c'est de cette lignée que relève *Muriel Cerf, plus procher d'Audiberti que de* Giraudoux. Le père de *la Hobereaute* aurait sûrement savouré cette voracité paillarde.

Et *qui n'est pas que goinfrerie. Il y a dans les Seigneurs du Ponant* mieux que de l'érudition paradante : une connaissance intime de la nécessité qui *talonne* les gueux et les ouvre *au songe, une belle horreur des simoniaques constipés qui* écrivent comme on se couvre en lingots contre les déboires de la vie, un éloge, gagé sur l'expérience, du risque.

De *l'humour, enfin, à revendre !* Et *le refus de se prendre* au sérieux, dans cette époque empesée et glauque comme un club d'énarques, quelle délivrance !

(Lire la suite page 22.)

Comment les hommes sont devenus cannibales

● *L'essai d'un anthropologue américain Marvin Harris.*

NOS lointains ancêtres paléolithiques, dit Marvin Harris, professeur à Columbia, vivaient dans un paradis écologique. Leurs besoins de viande rouge étaient satisfaits sans problème. Un mammouth, un troupeau de rennes ou de chevaux sauvages qui galopaient aux lisières des grands bois leur fournissaient les protéines non pas au kilo, mais au quintal ou à la tonne. L'air pur, la forêt, éventuellement la mer, auxquels nous accédons à grands frais dans la promiscuité des week-ends et du mois d'août, leur étaient prodigués sans même qu'ils y songent.

La « *France* » en cet apogée du bonheur, il y a trente mille ans, ne comptait que quelques milliers ou dizaines de milliers d'habitants. Techniciens supérieurs et superbes, ils taillaient dans le silex des pointes lancéolées d'une telle finesse qu'aucun préhistorien d'aujourd'hui, même spécialiste de la taille des pierres, n'est plus capable d'en façonner. Pas un instant ils ne se posaient la lancinante question d'une *pénurie de silex.* La guerre et l'infanticide des filles, si condamnables que soient ces pratiques, permettaient de maintenir les effectifs humains au bas niveau qui garantissait le bien-être pour tous.

Hélas ! Ça ne pouvait pas durer. Les grosses bêtes éléphantesques, les « montagnes de viande », vont se raréfiant, vers 15000 ou 10000 avant le Christ. L'humanité, déjà nombreuse, va-t-elle s'étioler ? Ce serait absurde. Nécessité, l'ingénieuse force à l'adoption de techniques « simples » qu'une époque d'abondance avait jusqu'alors écartée : on invente l'agriculture.

Au Moyen-Orient, les hommes, qui n'ont plus de proies substantielles à exterminer, se mettent à ramasser, puis à semer les céréales sauvages qu'ils récolteront ensuite avec des faucilles dentées. Autour des champs récemment moissonnés, des animaux encore sauvages, rescapés des grands massacres de la préhistoire, accourent pour manger les pailles. Bovins, ovins, caprins, porcins, les voilà bientôt domestiqués... *Mais* on n'en revient pas pour autant au régime de la viande à tous les repas, qui faisait les délices du paléolithique de Cro-Magnon.

Quelques chasseurs rusés suffisaient alors pour forcer un éléphant. La production des grains, pailles et bestiaux exige, elle, une formidable abondance de main-d'œuvre, pour laquelle les rations de protéines seront nécessairement parcimonieuses. Bouillie et pain devront s'ajouter aux gigots et aux rôtis, désormais fort insuffisants. Encore les Mésopotamiens, Palestiniens, Méditerranéens du néolithique et des âges des métaux ne sont pas les plus à plaindre...

D'autres parmi les premiers paysans de l'histoire seront presque totalement privés de viande. Harris évoque à ce propos les Indiens du Mexique : après le désastre écologique de la disparition de leur gros gibier par excès de chasse, ils ont dû, voici cinq mille ou six mille ans, mettre au point pour la première fois la production du maïs. Moins bien lotis que leurs confrères du Proche-Orient, ils ne trouvent même pas chez eux, dindons mis à part, d'animaux à domestiquer qu'ils pourraient ensuite consommer.

« *Heureusement* », *si l'on peut* dire, il existe au Mexique une solution toute trouvée. Pas géniale, *mais* pratique. *Cette solution,* nous dit Harris, c'est le cannibalisme.

EMMANUEL LE ROY LADURIE.

(Lire la suite page 26.)

la vie littéraire

Flaubert chez lui

Un petit petit livre, mais bien fait, intéressant de bout en bout de ses quatre-vingt-dix pages, et pour les flaubertiens et pour ceux qui aimeraient le devenir : *Flaubert à Pont-l'Evêque, ou la conspiration du silence*, de Jean Bureau (éd. L'amitié par le livre). L'auteur a poussé le souci du « cousu main » jusqu'à illustrer lui-même de dix gravures plus qu'honorables un texte avec lequel elles sont en parfaite harmonie.

Ce texte éclaire bien des aspects de Flaubert, et en particulier la genèse d'*Un cœur simple*, par une patiente redécouverte des liens qui attachaient l'auteur à Pont-l'Evêque, où sa lignée maternelle, celle d'Anne-Justine-Caroline Fleuriot, nièce d'Amand Bon Marie Cambremer de Croixmare, comptait deux siècles de notabilité. L'un des épisodes majeurs de la vie de Flaubert, cette « grande attaque » de janvier 1844, qui fut son chemin de Damas, se situe précisément à la sortie de Pont-l'Evêque, sur la route de Honfleur, et J. Bureau en reconstitue admirablement le décor par une série de touches précises.

On souhaiterait voir plus souvent dans les vitrines des librairies de ces petits livres écrits et édités sans tapage, dans le silence fécond des provinces. — J. C.

Libres et à l'endroit

Un éditeur publie-t-il toujours les auteurs de son choix ? On se le demande à la lecture d'une « note de l'éditeur » qui ouvre le livre d'Alain de Benoist : *les Idées à l'endroit*. « *Les Editions Libres-Hallier* », indique la « note » dans le style d'une mise en garde, *ne soutiennent évidemment pas les idées de la nouvelle droite, dont l'un des hérauts, Alain de Benoist, s'exprime ici. Les Editions Libres-Hallier sont d'abord libres. Un débat est ouvert. Il serait suicidaire pour la gauche — ancienne ou nouvelle — de ne pas l'affronter en connaissance de cause. C'est la raison de la publication de ce livre.* »
A ces éditions, dirigées par Jean-Edern Hallier et André Rollin, qui « *sont d'abord libres* », mais aussi filiale d'Albin Michel, la gauche « ancienne ou nouvelle » devrait reconnaître une admirable indépendance d'esprit. Bien des auteurs envieront le talent de persuasion d'Alain de Benoist, qui réussit à se faire publier par un éditeur aussi peu favorable à ses idées. — B. A.

Le cas de Guy des Cars

Guy des Cars fait des ravages, et pas uniquement en France. Ses livres sont très lus au Maghreb, en Afrique francophone et même en Argentine. Il participe ainsi activement et avec assiduité, au « rayonnement des lettres françaises » à travers le tiers-monde. Livres faciles, mélos ficelés avec la hantise de quelques préjugés, les romans de Guy des Cars défendent et illustrent une vision du monde qui repose sur un tas d'idées reçues et de clichés qui entretiennent une forme banale et ordinaire de racisme. C'est ce que démontre Salim Jay, un critique passionné de littérature, dans un pamphlet, *Brèves notes cliniques sur le cas Guy des Cars* (*). Il démonte avec humour le mécanisme de cette littérature qui fait recette. Tâche facile, certes. Mais il fallait le faire, et aussi il fallait avoir du courage pour lire un certain nombre d'ouvrages de cet auteur bavard. A chaque époque son Guy des Cars ! Ainsi, Salim Jay rappelle l'existence de Charles Mérouvel, dont la réédition de *Chaste flétrie* a été accueillie en ces termes par Gabrielle Rolin dans *le Monde* : « *Un best-seller de cent ans, dont la bêtise fait à la fois rire et trembler.* ».

« *Je peins mon époque* », a déclaré Guy des Cars à la radio. *Triste époque qui se laisse ainsi peindre ! Il faut vite lire le pamphlet de Jay que Jacques Derrida qualifie ainsi : « *Un livre d'une férocité très nécessaire.* » — T. B. J.

(*) Inéditions Barbare, 101, rue de Choisy, appt 1241, 94400 Vitry.

vient de paraître

Romans

MARIE SUSINI : *Je m'appelle Anna Livia*. — Anna Livia et son père ont vécu une histoire d'amour et de mort. La mère d'Anna Livia pourra-t-elle jamais élucider ce mystère tragique et déchirer l'envoûtement des lieux ? (Grasset, 177 p.)

JACQUES DUQUESNE : *Une voix la nuit*. — Dans la nuit, un désespéré forme au hasard un numéro : au bout du fil, une vieille dame paralysée qui, avec son petit-fils, va tenter de le sauver. (Grasset, 255 p.)

SIMONE SCHWARZ-BART : *Ti Jean L'horizon*. — Héros traditionnel des contes créoles, Ti Jean L'horizon erre sur les chemins de la Guadeloupe et de la vieille Afrique, en une fascinante quête amoureuse. Par l'auteur de *Pluie et vent sur Télumée Miracle*. (Le Seuil, 286 p.)

YVES TUBERGUE : *Pour que le jour dure longtemps*. — Gillon, héros de ce récit généreux, est prêt à tous les sacrifices pour sauver l'enfant de douze ans qui a placé en lui toute sa confiance. Par l'auteur de *La mort n'existe pas*, prix Louis Pergaud 1979. (Nouvelles éditions Baudinière, 192 p.)

GASTON COMPÈRE : *l'Office des ténèbres*. — Un étudiant agonise au pied du mur de Berlin, qui vient d'être érigé. Sous ses paupières closes, défile son passé. Par l'auteur du *Fort de Glaise*. (Belfond, 221 p.)

JACQUES LANZMANN : *Tous les chemins mènent à soi*. — Un reporter tente de reconstituer les événements qui amenèrent la disparition d'un couple d'antiquaires, les Bronstein, en 1942. Il en vient à douter de sa propre identité. Par l'auteur du *Têtard*. (Robert Laffont, 240 p.)

MICHEL BUTEL : *la Figurante*. — A la fin de notre siècle, une jeune femme, Helle, traverse, telle une figurante, la scène d'un Paris aux prises avec « un désordre chronique qui décompose les vies ». Par l'auteur de *l'Autre Amour*, prix Médicis 1977. (Mercure de France, 230 p.)

PIERRE BOULLE : *les Coulisses du ciel*. — Dans ce roman irrévérencieux, Pierre Boulle attribue un caractère humain au Père, au Fils, à l'Esprit-Saint et sème le désordre au paradis. (Julliard, 182 p.)

Biographie

SIMONE FRAISSE : *Péguy*. — Ecrivain, poète, chrétien et socialiste, un « provocateur » et un témoin de son temps. (Le Seuil, coll. « Ecrivains de toujours », 192 p.)

Critique littéraire

GÉRARD GENETTE : *Introduction à l'architexte*. — Pour ouvrir la voie à une éventuelle théorie générale des formes littéraires. (Le Seuil, 90 p.)

Essais

JOSEPH JUSZEZAK : *le Procès de la métaphysique*. — Essai d'interprétation de la philosophie post-hégélienne. (Editions Anthropos, 284 p.)

FRANCIS JEANSON : *Eloge de la psychiatrie*. — Pour l'auteur, l'institution psychiatrique constitue l'un des plus rigoureux analyseurs de notre réalité psychologique et sociale. (Le Seuil, 190 p.)

HERBERT MARCUSE : *la Dimension esthétique*. — Le dernier essai de Marcuse, pour « une critique de l'esthétique marxiste. (Le Seuil, 85 p.)

Documents

EDOUARD BALLADUR : *l'Arbre de mai*. — La crise de mai 1968 racontée par un important collaborateur de Georges Pompidou et l'un des négociateurs des accords de Grenelle. (Atelier Marcel Jullian, 368 p.)

Philosophie

JEAN-FRANÇOIS LYOTARD : *la Condition postmoderne*. — Comment légitimer le lien social ? Qu'est-ce qui permet de dire qu'une loi est juste, qu'un énoncé est vrai ? (Editions de Minuit, 107 p.)

Histoire

FRANÇOIS BÉDARIDA : *la Stratégie secrète de la drôle de guerre*. — Le Conseil suprême interallié, septembre 1939 - avril 1940, Presses de la Fondation nationale des sciences politiques et Editions du C.N.R.S., 573 p.)

JEAN BOUVIER, ANDRÉ ARMENGAUD et collaborateurs : *Histoire économique et sociale de la France* (tome IV, volume 1). — Ce volume de la série dirigée par Fernand Braudel et Ernest Labrousse couvre les années 1880-1914. (Presses universitaires de France, 584 p.)

HENRI FRÉVILLE : *la Presse bretonne dans la tourmente (1940-1946)*. — Autonomisme, collaboration, résistance. (Plon, 347 p.)

Société

JEAN-JACQUES WUNENBURGER : *l'Utopie ou la Crise de l'imaginaire*. — L'utopie confrontée avec les données les plus récentes de l'anthropologie, de la pathologie culturelle et des sciences religieuses. (Editions universitaires, 256 p.)

EUGEEN ROOSENS : *Des fous dans la ville ?* — Comment depuis le Moyen Age le village de Gheel, en Belgique, accueille les malades mentaux. (Presses universitaires de France, 206 p.)

ERNEST BORNEMAN : *le Patriarcat*. — Comment les hommes ont-ils établi leur pouvoir sur les femmes ? Un psychanalyste allemand tente de répondre à cette question en étudiant la préhistoire. Trad. de l'allemand par J. Etore. (Presses universitaires de France, 510 p.)

NELLA NOBILI et EDITH ZHA : *les Femmes et l'amour homosexuel*. — A travers des témoignages, une tentative visant à détruire les images stéréotypées de l'homosexualité féminine. (Editions Hachette, 516 p.)

en poche

Le chagrin de l'arrière-saison

ERNST JUNGER écrivit *Sur les falaises de marbre*, en 1939, tandis qu'« une soudaine épouvante » envahissait toute l'Europe. L'auteur dénonçait à sa manière la barbarie, dans une œuvre de méditation.

Ce livre admirable nous donne un sentiment très vif de la profondeur du temps : « *Quand, du haut de notre siège élevé, nous regardions les séjours que l'homme a bâtis pour y cacher sa vie, son bonheur, ses nourritures, ses religions, alors tous les siècles fondaient à nos yeux en une seule réalité. Et les morts, comme si les tombes s'étaient ouvertes, surgissaient invisiblement. Ils nous environnent dès que notre regard se pose avec amour sur une terre à l'antique culture, et, tout comme leur héritage est vivant dans la pierre et dans le sillon, leur âme très ancienne est présente sur les terres et les campagnes.* »

Dans le pays où vivait le narrateur, les gens ignoraient la nostalgie, car le passé ne dévorait pas le présent ; il le rendait seulement plus riche. Tout procurait un sentiment de plénitude : les journées consacrées aux « *silencieuses études* », ou ces heures de fête qui « *s'enfuyaient, étincelantes de fantaisie* ». « *C'étaient alors de brillants duels où décidait l'arme du rire, et dans lesquels s'affrontaient des jouteurs qui maniaient la pensée avec cette insigne légèreté, cette liberté que seule peut donner une longue existence de loisirs.* »

Mais l'époque a changé de visage. Longtemps ressentie comme une lointaine menace, la tyrannie étendait son empire, et augmentait ses ravages. Les gens n'ont plus reconnu leurs journées. Ils ont commencé de regretter les anciennes, et d'être envoûtés par leur passé. Leur présent est devenu la proie de celui-ci. « *Il est des temps de décadence,* remarque Jünger, *où s'efface la forme en laquelle notre vie profonde doit s'accomplir... Le sentiment d'un manque infini nous fait voir pleins d'attraits l'avenir et le passé.* » Certains jours encore, le bonheur revenait, mais c'était un bonheur d'arrière-saison, d'autant plus émouvant qu'on le savait sur le déclin. « *Les couleurs de la vie, avant que le soleil nous quitte, jettent un suprême éclat.* » Ernst Jünger a écrit le plus beau roman de l'attente.

FRANÇOIS BOTT.

★ SUR LES FALAISES DE MARBRE, d'Ernst Jünger, « L'Imaginaire », Gallimard, 189 pages.

● PARMI LES REEDITIONS : *Ile*, roman d'Aldous Huxley (Presses Pocket) ; les essais de Gérard Genette, *Figures II*, et d'Umberto Eco, *l'Œuvre ouverte* (Points. Le Seuil) ; l'anthologie de Françoise Choay, *l'Urbanisme, utopies et réalités* (Points. Le Seuil) ; les *Articles politiques* d'Errico Malatesta (10/18. Textes traduits, réunis et présentés par Israël Renof).

en bref

● UN MUSEE JULES-ROMAINS sera inauguré le samedi 6 octobre, à 11 heures, à la mairie de Saint-Julien-Chapteuil, lieu de naissance de l'écrivain. Cette cérémonie sera présidée par M. Jacques Barrot, ministre de la santé et député de la Haute-Loire. Créé grâce aux dons de Mme Jules Romains et à la participation du conseil général de la Haute-Loire et de la municipalité de Saint-Julien-Chapteuil, ce musée évoquera l'œuvre de Jules Romains, ses origines vellaves et les lieux dans lesquels il a travaillé.

● UN VOYAGE SUR LES TRACES DE LOUIS LAMBERT ET DE BALZAC AU COLLEGE est organisé, le dimanche 14 octobre, par la Société des amis d'Honoré de Balzac, avec des escales à Vendôme, Montoire et Amboise. Prix (transports et repas) : 170 F par personne. (Renseignem. : Thierry Bodin, 45, rue de l'Abbé-Grégoire, 75006 Paris.)

● LA HUITIEME FOIRE DU LIVRE DE POCHE de Nogent-sur-Marne, qui accueille la plupart des éditeurs publiant dans ce format, se tiendra à nouveau sous le célèbre pavillon Baltard, le dimanche 7 octobre, de 14 heures à 19 heures. De nombreux auteurs sont attendus à cette foire qui a reçu, la dernière fois, cinquante mille visiteurs.

● DEUX NOUVELLES COLLECTIONS AUX EDITIONS CANA (52, rue Servan, 75011 Paris. Tél. : 357-51-20). L'historien et politologue René Rémond dirigera la collection « L'histoire à la une » qui se propose de montrer comment les grands événements historiques de l'époque ont été (ou sont) présentés et commentés par la presse. Avec « les Catholiques dans la France des années 30 », René Rémond inaugurera sa collection. L'abbé Xavier de Chalendar donnera le premier livre à la collection « L'Evangile lu par... » qu'il dirigera et dans laquelle des personnalités, prêtres ou laïcs, croyants ou non, diront comment elles réagissent face aux épisodes de la vie de Jésus-Christ.

● JEAN-LUC HENNING est le responsable de la collection « Illustrations », aux Editions Libres Hallier. Cette collection accueillera une série de « documents-enquêtes sur les sous-sols de la vie quotidienne », « des images camouflées, honteuses ou clandestines de nos vies ». Trois titres sortiront dès l'automne : « l'Enfant au tribunal », de Mireille Debard, « Race d'Ep ! », de Guy Hocquenghem et « Morgue », de Jean-Luc Henning.

● UNE NOUVELLE MAISON D'EDITION VIENT DE NAITRE : LES EDITIONS LUNEAU-ASCOT (9, rue Ampère, 75017 Paris. Distribution : Sodis). Dirigée par Michel Luneau, un poète, et par Félix Ascot, un juriste, qui veulent « défendre la littérature », elle publie son premier livre, un nouveau recueil du poète péruvien José Carlos Rodriguez : « Eldorado », préfacé par André Laude. Deux collections sont en chantier : « Le cône sud », animée par J.-C. Rodriguez, couvrira la littérature hispano-américaine et accueillera des œuvres inédites de Martin Adan, de A. Bryce Echenique, etc. ; « Feux d'encre », animée par André Laude, prospectera les littératures européennes et prévoit, d'ores et déjà, des œuvres inédites de Marcel Moreau, Charlotte Delbo, J.-J. Lebel...

● LE PRIX MARCEL-PROUST a été décerné à Henri Bonnet pour son essai publié chez Nizet : « le Progrès spirituel dans la recherche » [du temps perdu]. Grand spécialiste de Proust, Henri Bonnet prépare actuellement un ouvrage sur les œuvres posthumes de l'écrivain.

● LE NUMERO ONZE DE LA REVUE DE POESIE « VAGABONDAGES » (142 p., 15 F) est écrit « au féminin ». Edmée de la Rochefoucauld y présente plus de cent poèmes, dont quarante-quatre inédits, de Louise Labé à Ariane Chandler.

romans

Un homme partagé

● *Paul, Claire, Katharina et puis Colette.*

PAUL a rencontré l'amour. Autant dire que cela lui joue des tours. Ce sentiment redoutable invite à prendre des risques, à se payer d'audace et l'audace ne paie pas à coup sûr. Claire est la femme qui lui a donné son amour *« comme d'autres se jettent dans le vide : sans commentaires. Et une fois pour toutes »*. Elle lui a aussi donné un fils. C'est beaucoup pour quelqu'un qui s'empêtre déjà avec soi-même.

Paul a égaré son enfance dans les livres de la librairie paternelle : il n'en est pas encore revenu. Bricoleur du rêve, il dispose de toute une panoplie pour illuminer son petit théâtre intérieur. *« Tu musardes »*, disait sa grand-mère. *« Tu es un rêveur »*, a lancé, définitif, son père. Il a donc suivi sa vocation et maintenu un état d'enfance. Est-ce *« sa faute s'il est plus faible qu'il ne devrait ? »*

Les échéances de fin de mois et le pain quotidien l'ont conduit à un modeste emploi dans les P.T.T. Katharina entre dans sa vie, avec une note de téléphone impayée, au moment où il éprouve le besoin de se *« révolter contre Claire. S'entendre si bien avec quelqu'un, lui faire confiance en tout, ça devient un enfer »*.

« Depuis quand a-t-on vu une girouette décider de ses mouvements ? », demande-t-il. La « girouette » balance entre Claire et Katharina. Mais Claire *« n'a rien à voir avec le côté « charter » de l'amour moderne. »* Pour Katharina, belle étrangère qui en aime aussi un autre qui est quelqu'un dans une maison de disques, Paul *« restait la cause de quelques-uns de ses désirs, faute de pouvoir les mettre au singulier »*.

Une « fringale de gares »

A ce moment, le livre commence : Paul couche sur un cahier d'écolier les états d'âme successifs qui l'ont fait glisser d'une passion sans partage à son amour trop partagé. Mercredi, il ira à Berlin rejoindre Katharina. Par le train : il a une *« fringale de gares »*, comme tous ces rêveurs qui ne vont nulle part faute d'être partout.

Claire, apurée d'une tentative de suicide et désormais goguenarde, observe la valse hésitation entre deux femmes *« belles et émouvantes »* de cet enfant trop au large dans sa peau d'adulte.

Paul, à Berlin, attend Katharina. Un faux billet, au change, lui coûte un après-midi dans les locaux de la police. Le climat du pays ne lui plaît pas : *« Les Allemands appellent la police comme un nourrisson sa mère : à tout bout de champ. »* Quelques réflexions judicieuses sur « la bande à Baader » lui fourniront-elles des éléments de conscience politique ? Non plus, les remords dans ce domaine comme dans l'amour ne suffisent pas.

Katharina vient, s'en va avec l'autre, le « disquaire ». Paul rentre à Paris.

Claire est partie. Paul opte pour la prudence qui lui convient tant. *« Je me suis mis avec Colette par facilité. Je vis avec Colette par mollesse. Pour ne pas retomber dans des drames avec une fille compliquée. »* Sa vie *« ressemble de nouveau à une histoire à suivre »*, et l'on prend un sérieux coup de vieux.

∴

François Weyergans, jeune cinéaste, par ailleurs remarqué, et romancier approuvé, pour son *Pitre*, par un prix Roger Nimier, a joliment réussi ce *Berlin Mercredi*. Car Paul ressemble à trop d'hommes à s'y méprendre pour qu'on le méprise : qui prétend diriger sa vie comme on conduit une automobile oublie les accidents de la route. S'il n'a pas le beau rôle — mais qui en a ? — le narrateur, exerce, à coups de phrases courtes et de pirouettes faussement distraites, une insolence à ses dépens, de telle sorte qu'on sent passer les dents de l'étrille : face au héros pitoyable, on fait figure piteuse. Et, à qui la faute si *« la mémoire devient le juge d'instruction de l'amour ? »*

BERNARD ALLIOT.

★ BERLIN MERCREDI, de François Weyergans, Balland, 196 p.

COPI CONFORME

PARMI la multitude de livres qui empruntent, au bénéfice du doute et parfois au détriment des lecteurs, le titre de « roman », le dernier Copi, *La vie est un tango*, se détache comme une mitraillette dans un plat de salsifis.

Un roman, vraiment ? Disons plutôt un film ininterrompu, aussi picaresque que débridé. Il nous entraîne aux trousses d'un certain Silvano. Ce modeste fils du peuple, vainqueur d'un concours littéraire, débarque à Buenos-Aires pour y occuper un poste dans le journal *Critica*. Il s'attend, bien sûr, à la page littéraire. On lui propose la chronique criminelle, vu que *« c'est la même chose : on vous donne un thème et vous composez le papier »*.

L'aventure se poursuit sous tension. Moderne Candide, Silvano délaisse sa fiancée rurale pour les charmes frelatés d'une vedette. Après avoir accumulé avanies et années, nous le retrouvons rue Rollin, à un jet de pierre de la Contrescarpe et du *Café des Cinq Billards*, qui d'ailleurs vient de larguer ses billards au profit des flippers.

Mai 68 déboule, et Silvano n'en perdra rien. Mais les meilleures choses ont une fin, et il regagnera son Amérique natale, centenaire à sa grande surprise. Il se croyait trente ans plus jeune, et... Le canevas importe peu. Ce qui compte, c'est le délire verbal cru et dru qui traverse ce livre inclassable. Un *tango ? Un véritable marathon*, oui, cocasse, réaliste, incongru. Copi laisse son imagination déferler comme un ouragan tropical, dans un texte serré, sans paragraphes, sans tabous, mais non sans talent.

CLAUDE COURCHAY.

★ LA VIE EST UN TANGO, de Copi, Editions libres/Hallier.

Le soleil contre la croix

● *Le conflit du paganisme et du christianisme dans un roman de Francis Gruyer.*

AVEC son premier roman, *les Oubliés des nuits romanes*, Francis Gruyer avait révélé un talent étonnamment dense et réfléchi autour de la quête tourmentée d'un prêtre dans la France du treizième siècle. On pourrait dire qu'avec sa deuxième œuvre il a, deux ans plus tard, doublé sa mise, fidèle à une inspiration hantée par les questions d'ordre spirituel, et à une forme d'écriture, de pensée, de lyrisme qui dénote chez un auteur jeune (né en 1950) une inspiration originale, réelle, même si elle paraît parfois sévère.

C'est au quatrième siècle de notre ère que nous entraîne Francis Gruyer, dans une des provinces des Gaules dont le chef-lieu est Trèves et sur qui règne l'autorité d'un défenseur des cultes païens, Julien l'Apostat. Epoque troublée, de transition, dirait-on aujourd'hui, où se heurtent les tenants des religions cosmiques, et du culte d'Apollon à ces pionniers qui parlent d'un autre Dieu et sont prêts à mourir pour lui. Ce conflit idéologique entre le monde païen que symbolise le pouvoir du restaurateur du culte de Mithra, qui a renié son baptême, et les fidèles du Christ, bafoués, persécutés, mais dont la parole porte, de plus en plus fort et de plus en plus loin, s'incarne entre deux êtres de même sang : Camula, la prêtresse d'Apollon, guérisseuse, exaltée, et Elophe, son fils, converti au christianisme.

Une érudition évidente...

Fidèle à ses croyances, Camula n'en est pas moins mère avant tout. En vain essaie-t-elle de convaincre Elophe, puis de le sauver de ses bourreaux : c'est le martyre que choisit le jeune homme. Cette mort est pour Camula un point de rupture et l'amorce d'une errance. Cette sorcière du soleil va partir à la recherche de la véritable identité de son fils, exorciste comme elle est magicienne, dans le même temps qu'elle va s'efforcer de comprendre ce que peut être la foi iconoclaste des adeptes de Jésus et mettre à l'épreuve ses propres croyances. Ira-t-elle jusqu'à reconnaître le Christ, sauveur du monde et triomphateur d'Apollon ?

Si c'est là le thème majeur des *Ruines du soleil*, on pourrait aussi mettre l'accent sur tel ou tel affluent de ce fleuve tumultueux et puissant. L'auteur, en effet, mêle ici l'idéologique au rituel quotidien, le psychologique au *malaise social*, les élans du cœur, des corps et des individus aux ivresses barbares et aux sauvageries d'un monde qui chancelle sur ses assises et où la voix des prophètes recoupe dans un discordant discours les clameurs païennes.

A cet égard, la fresque parfois embrouillée de Francis Gruyer est impressionnante : l'érudition est évidente, le langage recherché, la hauteur de vue certaine, mais l'auteur ne doute pas un seul instant du niveau de culture et de l'attention studieuse de son lecteur ; pas une note en bas de page ne viendra l'éclairer sur des mots, des rites, des allusions empruntés à l'époque que l'écrivain a restitués avec une application vertigineuse. Pas une pause ne l'en distraira.

Et c'est là que le bât blesse. Non pas, à l'évidence, au point de vue de la restitution idéologique et historique, mais sur le plan romanesque. Francis Gruyer apporte à son évocation fouillée la méticulosité d'un Flaubert acharné à transcrire son mirage de l'Orient barbare, il va même jusqu'à des préciosités lyriques à la Leconte de Lisle dont les effets baroques peuvent séduire. Mais, dans *Salammbô*, on y est ; dans *les Ruines du soleil*, on s'y perd...

Il faut une certaine imagination pour croire que ce roman, ainsi que nous le souffle le texte au dos du livre, *« apparaît d'un singulier modernisme »*. Certes, l'auteur évoque avec force une époque aussi folle que la nôtre, et où le silence des dieux (ou de Dieu), joint à l'embrouille des mœurs et à la rivalité des puissances, aboutit à de semblables vacillements ; mais on peut douter que le lecteur se sente véritablement engagé dans les interrogations soulevées par *les Ruines du soleil*. Et, sans doute, avant tout, parce que les personnages, drapés dans un langage alambiqué, qui veut être sans doute une transcription de celui de l'époque concernée, rivalisent plus en dogmatismes qu'en émois. Il reste que ce roman confirme en Francis Gruyer un écrivain ambitieux, solide, enfermé dans les voies qui surprennent, déconcertent, mais qui sont loin d'être négligeables. Mieux qu'un auteur à découvrir un auteur à approfondir, en dépit des rébarbatives défenses dont il clôture son univers si particulier de romancier.

PIERRE KYRIA.

★ LES RUINES DU SOLEIL, de Francis Gruyer, Gallimard, 502 pages.

RACHID BOUDJEDRA

(Suite de la page 19.)

D'autres intermèdes, aussi frappants, jalonnent ce livre, où se bousculent plusieurs thèmes, comme dans le scénario du film algérien *Chronique des années de braise*, dont Rachid Boudjedra est l'auteur : lutte pour l'indépendance et folie verbale, nationalisme et paraboles somnambules. Le gouverneur représente, dans ce fragile équilibre entre les temps de légende et les temps modernes, l'élément modérateur, mais aussi une force d'inertie à peu près invincible. Car le village de Manama, où se passe l'action, est à cheval sur l'imaginaire et le réel, la prise de conscience de l'Afrique du Nord et les pouvoirs occultes qui le replongent dans la superstition et les palabres.

Les femmes, qui pullulent, hésitent entre l'aveuglement ancestral et l'émancipation intermittente du corps : elles appartiennent à la fois au Moyen Age et au vingtième siècle. Les hommes, eux, s'adaptent mieux, en apparence : ils profitent de la candeur des masses, mais ne négligent aucun des avantages que leur procure le pétrole, de sorte qu'on peut aussi espérer, pour Manama, les bienfaits de la société de consommation, étant donné que des consciences s'éveillent, fût-ce sporadiquement, à l'injustice sociale. Cet état de choses, réel ou mirage, logique ou aberration, change brusquement avec l'arrivée, au milieu du livre, d'une équipe de cinéastes : on va tourner un film à gros budget, à Manama. Projeté en pleine actualité, ce petit monde apprend les lois du commerce ; il ne se dénature pas pour si peu : bientôt, le commerce des divinités, des prophéties et des prémonitions l'emporte sur l'autre.

Ce chaos, ce désordre, cette vivace défense de l'imaginaire, nul ne les incarne mieux que le personnage central du livre. Mohamed S.N.P. (sans nom patronymique) est une espèce de Candide sorti aussi bien de Machiavel que de Kafka. Il se distingue par les hésitations de son caractère : il est tour à tour un historien féru du passé le plus méticuleux, un prophète mal écouté, un amant pur et libidineux, un exemple à ne pas *suivre*, un *visionnaire* calculateur, un charlatan plein de bonnes intentions. C'est dire qu'on doit avoir de lui une image sans cesse changeante, puisque, en fin de compte, il est en quête d'une identité qu'il ne trouvera guère.

Sur l'islam traditionnel et bavard, Rachid Boudjedra — il ne faut pas oublier qu'il est professeur de philosophie — a greffé mille notions occidentales de sexualité, d'absurde, de psychanalyse. Son livre, qui est une prise de température et non une histoire proprement dite, par son ampleur, son imagination, sa langue toujours proliférante et juteuse, est sans aucun doute l'œuvre la plus riche et la plus provocante de la littérature francophone d'Afrique du Nord.

ALAIN BOSQUET.

★ LES 1 001 ANNEES DE LA NOSTALGIE, de Rachid Boudjedra, Denoël, 448 pages.



Deux pur-sang de l'écriture

(Suite de la page 19.)

EVITONS tout malentendu : le pur-sang Cholodenko n'a de commun avec Muriel Cerf que l'appartenance manifeste à la race des écrivains dont la voix ne se confond avec aucune autre, et qui portent une œuvre en puissance. Pour le reste, c'est l'opposé : l'ennui assumé, sinon recherché, l'antiromanesque, le drame, une langue sans allant, et une pensée souvent banale sous ses airs subtils.

Le milieu où se déroule *les Pleurs* porte une part de responsabilité. Andréa Bajarsky appartient à la grande bourgeoisie du seizième arrondissement. Elle va de château en croisière. *Le monde actuel n'a aucune prise sur elle, et* elle se moque d'en avoir sur lui. Son problème n'est pas de gagner sa vie, mais de la réussir, puis de la rater, comme un objet d'art, à l'abri du besoin.

par Bertrand Poirot-Delpech

On est d'autant moins enclin à se passionner pour ces tourments de lycéens épris d'originalité que l'auteur brouille à plaisir le peu de différences et d'intrigues qui les distinguent. Un *il* de narrateur et les *je* de plusieurs *journaux* intimes se succèdent *confusément*. On ne sait *jamais* qui parle de qui, à qui. Les faits concrets sont rares. L'abstraction coule à flots. Ou plutôt le sujet de dissertation. On note au passage *la copie de terminale sur génie et souffrance, amitié et beaux sentiments, intelligence et bonheur, création et folie, œuvre et mort, amour et plaisir, sexe et art*, etc. Autant de textes *« pour concours général en moins bien écrit »*, observe l'héroïne. On craint *qu'elle n'ait raison*. Les *tirets* et les parenthèses qui ne cessent de rompre la phrase de Cholodenko, et qui semblaient justifiés dans les très proustiens *Etats du désert* (prix Médicis 1976), soulignent ici, au lieu *de la masquer, la quantité de lieux communs dont croit se* parer le narcissisme maniéré des personnages.

MAIS à la longue, ce qui pouvait passer pour des défauts rédhibitoires sert étrangement le propos du livre. L'héroïne, qu'un proche qualifie d'abord d'*« agaçante »* et de *« carrément niaise »* dans sa quête romantique de singularité, trouve peu à peu les mots pour nous faire partager le délire où la conduit sa solitude. Ce n'est pas pour rien que l'auteur, en même temps que ce roman, et après d'autres contemporains comme Teboul, publie un hommage à Hölderlin. La mort choisie et la folie subie prennent leur poids de destin, et leur pouvoir de fascination.

Au-delà du cas d'Andréa, dont la dérive est suivie avec autant de vraisemblance clinique que de souffle lyrique, c'est le trouble de toute une génération qui s'exprime. On ne se soucie plus que les personnages soient des privilégiés, nombriliques, livresques et conventionnels dans leur conviction de ne pas l'être. Cette illusion n'est-elle pas un des signes mêmes de l'adolescence ?

On s'intéresse à la forme particulière qu'elle prend de nos jours : *refus grandissant du réel, refuge hors de la vie* dans une chimérique vocation d'artiste, culte exacerbé de la création et de l'intelligence, recherche d'attitudes élégantes plus que d'actes, absence de foi, sens pathétique de l'inutilité, glissements de l'incertitude à l'indifférence et à l'irresponsabilité. *Devant une société qui exalte la réussite sociale* tout en la réservant à une poignée d'héritiers, et refuse l'épanouissement individuel, le suicide risque de se répandre comme *la seule façon de faire acte de liberté et d'importance*.

Tels sont le constat et le vertige que recèle, entre les lignes, l'entreprise un peu monstrueuse, parce que ressemblante, de Cholodenko.

★ LES SEIGNEURS DU PONANT, de Muriel Cerf, Mercure de France, 346 pages.

★ LES FLEURS OU LE GRAND ŒUVRE D'ANDREA BAJARSKY, de Marc Cholodenko, Hachette, 350 pages.

correspondance

Le livre et son prix

L'article de Jean Palewski sur « Le livre et son prix » et notre sondage à travers les librairies nous ont valu un abondant courrier. Nous faisons un choix parmi les lettres reçues suivant les réactions qu'elles comportent.

La seule solution

Jérôme Lindon continue de soutenir la nécessité, vitale pour le livre, du prix imposé.

La libération du prix de détail des livres aura eu au moins un avantage : en exagérant les défauts du système du « discount », elle accélère le processus de concentration — avec, pour conséquence à terme l'augmentation du prix de gros et la diminution du nombre de titres pour les ouvrages à rotation lente — que les éditeurs dénoncent depuis longtemps (voir en particulier la déclaration de vingt-trois d'entre eux publiée dans *le Monde* du 26 février 1974).

Au terme de son excellent article, M. Jean Palewski propose, comme solution, qu'on rende « la liberté aux éditeurs de fixer un prix de référence, même si celui-ci doit varier selon les points de vente ». Mais ce serait, en fait, retourner au régime antérieur, lequel a précisément engendré cette détérioration alarmante qui a provoqué l'intervention du président de la République.

La vérité, c'est qu'il faudra bien en revenir à la seule solution capable de préserver un large réseau de libraires de qualité : cette solution s'appelle le « prix unique » et consiste en l'obligation de pratiquer partout *le même* prix de vente au détail. Nos voisins du Marché commun, Grande-Bretagne et République fédérale d'Allemagne *en tête*, ont adopté depuis longtemps ce régime pour le livre. MM. Barre et Monory se croiraient-ils meilleurs juges en matière de culture que tous les autres gouvernements d'Europe occidentale ?

Une décision inutile et coûteuse

M. Jean-Manuel Bourgois, directeur des Editions Bordas, qui n'aperçoit pas encore les avantages annoncés, résume les inconvénients du nouveau système :

— Charges nouvelles pour les libraires et les éditeurs, qui, après avoir pendant des années *mis au point* ensemble des relations normalisées et des gains de productivité, ont passé l'été à se battre avec de nouveaux tarifs, de nouvelles conditions *commerciales*, des méthodes informatiques forcément improvisées, pour ceux qui peuvent en disposer, et des méthodes manuelles *précaires* pour les autres.

— Informations insuffisantes pour nos clients — libraires comme lecteurs — qui *nous* réclament tous « un prix », quand ils ont à préparer une commande, à respecter un budget, à *choisir entre* plusieurs ouvrages sur le même sujet, etc.

— Désordre dans nos exportations, où selon les pays nous devons *fournir* ici un catalogue « net », là un catalogue « prix export », là-bas un catalogue « sans prix ».

— Hypocrisie dans nos relations avec les collectivités et les pouvoir publics où, par exemple, le système des marchés publics et celui de la gratuité des manuels ont maintenu sans oser le dire *le* feu « prix conseillé ».

— Confusion chez les auteurs, qui, s'ils ont accepté de parer au plus pressé en signant un protocole d'accord avec les éditeurs, voient le prix de leurs ouvrages monter et descendre comme le ludion, un jour « prix d'appel », s'ils ont cette chance ; un autre, « prix pour spécialiste », si le détaillant peut imposer le prix fort au lecteur obligé.

Ce système devait faire baisser les prix : qui peut le prouver ?

Ce système devait porter l'estocade au discount : la plus grande librairie discount de France vient d'ouvrir et ne désemplit pas...

Ce système devait améliorer la rentabilité des petits et moyens libraires menacés : tous ceux que nous interrogeons n'ont trouvé dans cette « liberté » qu'un placebo.

Le prix « net » nous avait été imposé, sans consultation réelle de la profession : aujourd'hui il faut, comme *le Monde* l'a fait, interroger cette profession et ses clients, au sens large, et, si ces prix pas très « nets » ne *donnent pas les résultats* promis, il faudra bien avoir l'intelligence de reconnaître les erreurs commises et de remettre en *cause* une décision, inutile et coûteuse.

La hausse ou la baisse ?

Le professeur Harichaux, de l'université de Picardie, évalue les conséquences de la nouvelle situation sur les prix des livres et les voit varier selon les diverses catégories :

Plusieurs cas schématiques peuvent être distingués, et évolueront vraisemblablement de manière très différente :

1) Les ouvrages couronnés par un prix littéraire. Bénéficiant d'une publicité automatique et directement proportionnelle à la renommée du prix, leur diffusion, généralement forte, devrait permettre — espérons-le — une certaine modération de leur prix de vente. Il en sera de même pour les ouvrages appartenant à une collection ou à une « série » d'un grand éditeur, qui connaissent également une diffusion souvent forte. A ce genre appartiennent aussi les ouvrages dits « de poche », même si des artifices de doublement ou triplement des volumes ont pu, ces dernières *années*, donner lieu à une augmentation artificielle du prix.

2) Les ouvrages techniques et *scientifiques sont*, à l'inverse, vendus en très petit nombre d'exemplaires par les libraires, pour une marge bénéficiaire de 22 à 27 %. Il est possible que les libraires augmentent cette marge pour amortir leurs frais d'approvisionnement et l'investissement inactif.

3) Les prix des ouvrages n'appartenant pas à l'une de ces trois catégories subiront des influences contradictoires, mais risquent peut-être plus de se rapprocher de ceux de la précédente. (...)

Si le principe de l'offre et de la demande jouait vraiment, les prix en baisse seraient sans doute plus nombreux que ceux en hausse. Mais ce principe classique s'est récemment avéré caduc pour certains produits de consommation courante vendus par des professions fortement structurées.

Or, malgré une amélioration progressive, la consommation n'est pas encore telle en France qu'elle puisse imposer sa loi à la compétition commerciale. Et, comme le concluait une étude de *Que choisir ?* en mars 1979 : « Les expériences de libération des prix du livre en Europe semblent amener une diminution du nombre des libraires, une hausse des prix et la réduction de l'assortiment. »

Le manque d'une information capitale

M. D. Ruzié, professeur à Paris-V, souligne la « bourde monumentale » commise par le gouvernement en interdisant toute indication de prix dans les organes qui parlent des livres :

Je ne peux quand même pas *demander*, à *chaque* fois qu'un livre est susceptible de m'intéresser, quel en est le prix chez mon libraire, pour aller ailleurs en espérant *trouver moins* cher. A moins d'aller systématiquement à la FNAC... ce qu'on voulait précisément éviter.

Cette lettre fait écho aux nombreuses plaintes identiques que nous avons reçues de nos lecteurs, dès que nous avons annoncé que nous ne pourrions plus leur communiquer le prix des livres recensés. Nous donnons à titre d'exemple celle de M. Henri Waag, comptable agréé à Thionville, qui écrit notamment :

Je voudrais insister sur le fait que, dans la motivation d'achat d'un livre, le prix joue toujours un certain rôle. Dorénavant, en parcourant les rubriques littéraires des journaux, ne sachant *a priori* pas quels seront les prix des ouvrages, j'avoue qu'en ce qui me concerne je me sens moins porté à l'achat, ne voulant pas acheter chat en poche et redoutant de faire commander à mon libraire un ouvrage qui risque de me revenir à un prix que je n'aurais jamais voulu mettre en connaissance de cause.

Car là est bien le problème pour les livres de diffusion restreinte ou émanant de petits éditeurs, qui ne sont pas envoyés d'office aux libraires et pour lesquels les libraires n'auront pas de liste de prix. Le livre de diffusion restreinte sera la seule denrée qu'il faudrait commander sans en connaître le prix. Où est la concurrence là-dedans ?

Il faudrait que la presse puisse indiquer un certain prix, maximum ou moyen, ou indicatif, peu importe, pourvu que le lecteur potentiel sache à peu près à quoi s'en tenir.

La politique des Prisunic

M. Palewski avait rappelé l'augmentation subie après juillet dans un Prisunic par le livre de James Michener, Chasepeake. *M. Philippe Daveau, acheteur « Loisirs » à la SAPAC, sans nier le fait, nous précise la politique qu'entendent suivre ces magasins :*

Les magasins Prisunic, qui pratiquent un discount de — 20 % sur les prix conseillés par les éditeurs, ont reçu de notre part la consigne suivante :

— Vendre à prix coûtant dix titres de littérature nouvellement parus parmi ceux que nous pensons se vendre le mieux ;

— Vendre à un prix correspondant à un ancien — 20 % et parfois — 10 % l'ensemble de la collection présentée.

L'exemple cité du Prisunic qui vend 80 francs *Chasepeake* de James Michener, alors que son prix public antérieur au 1er juillet était de 59 francs, ne peut être généralisé à l'ensemble des livres vendus dans ces magasins. Il s'agit d'une erreur vite rectifiée de la part de notre fournisseur. Il serait regrettable que nos clients en déduisent à votre lecture que nous utilisons cette liberté pour en « profiter ».

● RECTIFICATIF. — La maison Larousse nous prie de rectifier le prix du *Petit Larousse* 1979 : 90 francs d'après leur *catalogue de février 1979* et non 78,50 F que nous avions indiqué. Ce prix était celui du *Petit Larousse* 1978.

Un air de fronde

LES éditeurs commencent à remédier d'eux-mêmes à cette absence d'information sur le prix du livre. C'est ainsi que le catalogue d'octobre des Editions France-Empire envoyé à la presse porte « les prix de cession de base » (donc à majorer de 25 % ou 33 %) des ouvrages annoncés pour le mois qui vient ; que le catalogue université Dalloz 1979-1980, largement distribué, donne les prix publics en spécifiant que ce sont ceux pratiqués dans les magasins de la maison ; que le Cercle national de la librairie, qui annonce son catalogue de livres d'étrennes, celui des livres disponibles 1979-1980, ses répertoires internationaux des éditeurs et des libraires de langue française, et diverses autres publications, en donne également les prix publics.

D'une façon générale, tous les éditeurs qui ont des librairies auraient la possibilité de faire connaître leurs prix. S'ils n'en sont pas encore à jouer ce jeu, ils y viendront un jour ou l'autre. Mais pourquoi cette discrimination entre eux et les éditeurs qui ne peuvent dire « en vente à nos magasins » ?

auto-portrait

Michel Tournier

(Suite de la page 19.)

On pourra la manquer. C'est la rançon de la subtilité qui préside à ce recueil dont tous les textes sont comme des noix dans leur coque encore verte qu'il faut ouvrir. Alors se dévoilent, sous « ce manteau d'images », une philosophie, une morale, un art de vivre et d'écrire.

Les formes de la société préoccupent peu Michel Tournier. Il traite la politique, nous l'avons vu, en se référant aux jeux du cirque. Moraliste classique, c'est sur l'homme qu'il s'interroge, sur le rapport à entretenir avec la nature, l'amour, soi-même, la beauté, le désir et la mort, grands axes autour desquels s'organise ce recueil, savamment composé malgré les apparences. Educateur-né — sa passion de *l'enfant* le prouve, — il veut armer l'homme contre la faiblesse, l'ennui, les mutilations de toutes sortes. Provocant et rebelle, *quand il dénonce une* société victorienne qui confond la morale avec la haine et la peur du sexe, quand il vilipende une *civilisation qui nous coupe de* nos racines, de notre communion avec la terre, avec le ciel qu'il s'agit de retrouver. Serein malgré *tout, et joyeux, en face de* la condition humaine, qu'il assume, qu'il travaille, lui l'écrivain, avec ses images et ses mots, pour dégager la pépite de sa gangue, dans l'anodin percevoir la merveille.

Le livre s'achève sur un dernier clin d'œil. Michel Tournier compose sa propre notice nécrologique. C'est une invite à chercher aussi dans ces proses disparates un auto-portrait. N'a-t-il pas auparavant médité sur ce genre qu'ignore la photographie. Il revendique un ancêtre, Huysmans, une étiquette, *le naturalisme mystique*. C'est plus qu'une définition de son art où la boue, l'ordure — qu'on se rappelle *les Météores* — deviennent objet de littérature et, de ce fait, sacralisés. C'est une règle de vie, au service de la vie. Cette attitude de louange, si rare en notre époque, met en jeu force, sagesse, gay savoir et ce vertige d'infini qui monte quand, sur tout ce que l'existence apporte, on pose un regard juste, complice, profond, épris.

Des clés et des serrures est un livre important dans l'œuvre de Michel Tournier. Il est beaucoup plus riche en confidences que la biographie intellectuelle du *Vent Paraclet*, et jamais l'écrivain ne s'est autant montré comme pur artiste du langage, presque poète en vérité. On l'a dit impassible, inquiétant, tenté par la cruauté. On en a fait une sorte de loup solitaire et sauvage. Il y a de cela en lui qui exige de l'art qu'il soit implacable. Mais ce qui me semble ressortir de ce recueil, si riche dans sa transparente simplicité, c'est une passion apte à transfigurer le monde, une tendresse capable de l'humaniser.

DES CLES ET DES SERRURES, de Michel Tournier, Chêne/Hachette, 185 pages.

JACQUELINE PIATIER.

« La Leçon des Ténèbres »

CERTAINES nuits d'hiver, entre la deuxième et la troisième heure, alors que le soleil, séparé de moi par toute l'épaisseur de la terre, ne m'envoie plus, à travers l'empire des ombres, que des rayons noirs, je rencontre mes morts. Sur l'aire de lucidité aride créée par l'insomnie, ils forment une foule attentive et sans visage, les camarades tombés de mon enfance, les amis perdus de ma jeunesse, ceux d'avant-hier, ceux d'hier déjà.

Quelle est donc la leçon des ténèbres ? Que me veulent-elles, toutes ces silhouettes grises ? Qu'ont-elles à me souffler, ces bouches pleines de silence ? Il m'a fallu du temps pour le comprendre, pour l'accepter. Aujourd'hui, je le sais. Elles viennent me rappeler mon appartenance à leur communauté. Elles viennent me dire que je suis des leurs, et déjà mort en quelque sorte.

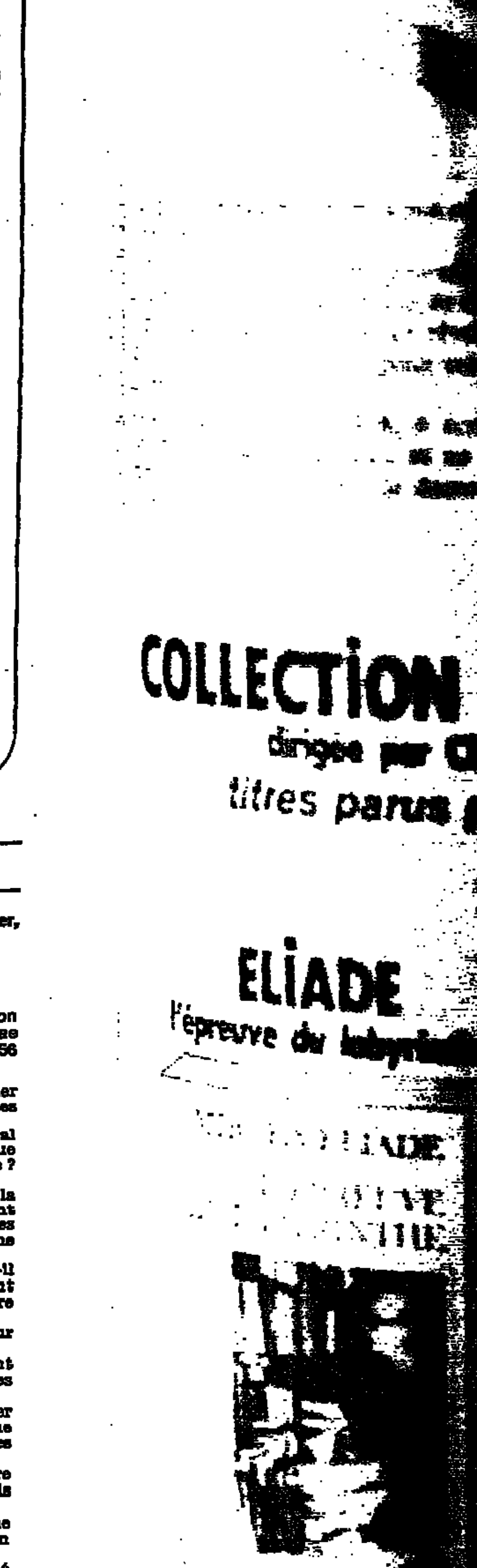
J'avais connu jadis une femme qui vivait entourée d'enfants, *de petits-enfants, de toute une cour familiale et affectueuse. Puis le* malheur avait frappé autour d'elle avec un acharnement terrible, ayant toujours la suprême cruauté de l'épargner elle-même, mais abattant à ses pieds des petits, des jeunes, tout ce qui était sa raison d'être.

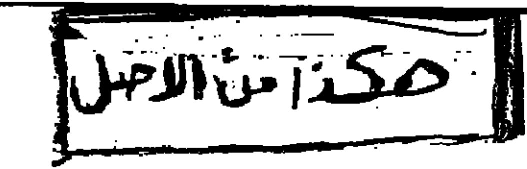
Je craignais de retrouver une épave. C'était tout autre chose, le contraire, en un certain sens. Elle souriait à tous, affable, attentionnée, légère, transparente, spirituelle, désincarnée. En vérité, elle nous jouait une aimable comédie, mais elle n'était plus là pour personne de ce monde.

J'ai compris en la voyant qu'Ophélie n'a pas été rendue folle et suicidaire par l'assassinat de son père. Elle s'est simplement enfoncée avec lui dans les eaux lourdes, et seuls émergent encore ses yeux rêveurs et ses lèvres chantantes.

Etre jeune, c'est n'avoir perdu personne encore. Mais ensuite, nos morts nous entraînent avec eux, et chacun est un rocher jeté dans notre mémoire qui fait baisser notre ligne de flottaison. A la fin, nous dérivons à fleur d'eau, à fleur d'existence, n'offrant plus aux vivants que juste ce qu'il leur faut de regards et de paroles pour leur faire croire que nous sommes de ce monde.

(Extrait de Des clés et des serrures.)





هكذا من الأصل

Pierre Belfond

vous propose cette semaine :

ARTHUR POWER

entretiens avec

JAMES JOYCE

ARTHUR POWER
JAMES JOYCE
entretiens avec
et souvenirs de James Joyce par
PHILIPPE SOUPAULT
belfond

suivis de

souvenirs de James Joyce

par

PHILIPPE SOUPAULT

« Nul plus que James Joyce, à ma connaissance, n'a davantage soumis sa vie à son œuvre.
Je le revois, pendant une des journées que je passais près de lui, torturé par un *mot, construisant avec une sorte de révolte un cadre, interpellant ses personna*ges, puisant dans la musique un rêve plus rêvé, une hallucination plus vive, se jetant, épuisé, sur un divan pour mieux entendre ce mot qui allait naître, qui allait rayonner.
Quand je le connus en 1918, il écrivait *Ulysse*. Il n'était célèbre que pour quelques-uns mais ne doutait ni ne s'émerveillait de son génie. Il se livrait, comme on vit, à cette sorte de damnation quotidienne, la création du monde joycien. »

PHILIPPE SOUPAULT

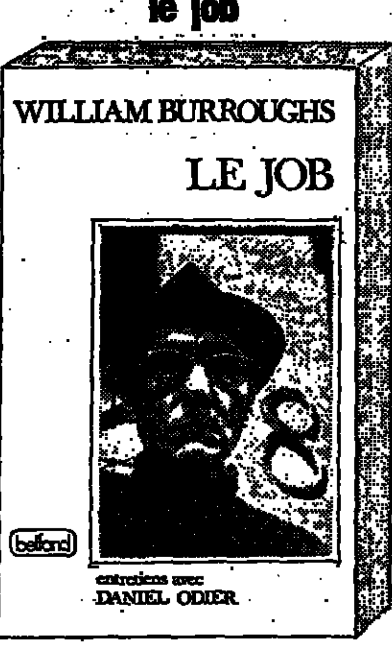
GRASS
atelier des métamorphoses



GÜNTER GRASS
ATELIER DES MÉTAMORPHOSES
belfond
entretiens avec NICOLE CASANOVA

entretiens avec
NICOLE CASANOVA

BURROUGHS
le job



WILLIAM BURROUGHS
LE JOB
belfond
entretiens avec DANIEL ODIER

entretiens avec
DANIEL ODIER

COLLECTION "ENTRETIENS"

dirigée par CLAUDE BONNEFOY

titres parus précédemment :

ELIADE
l'épreuve du labyrinthe



MIRCEA ELIADE
L'ÉPREUVE DU LABYRINTHE
belfond
entretiens avec Claude-Henri ROCQUET

entretiens avec
CLAUDE-HENRI ROCQUET

DUCHAMP
ingénieur du temps perdu



MARCEL DUCHAMP
INGÉNIEUR DU TEMPS PERDU
belfond
entretiens avec PIERRE CABANNE

entretiens avec
PIERRE CABANNE

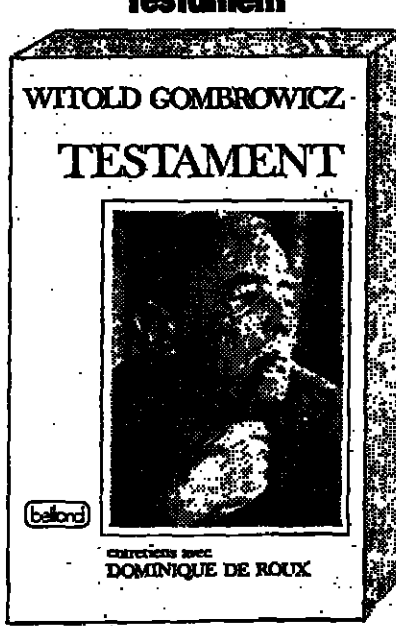
IONESCO
entre la vie et le rêve



EUGÈNE IONESCO
ENTRE LA VIE ET LE RÊVE
belfond
entretiens avec CLAUDE BONNEFOY

entretiens avec
CLAUDE BONNEFOY

GOMBROWICZ
testament



WITOLD GOMBROWICZ
TESTAMENT
belfond
entretiens avec DOMINIQUE DE ROUX

entretiens avec
DOMINIQUE DE ROUX

Publiscope

**LES ÉDITIONS BELFOND, 3 bis PASSAGE DE LA PETITE - BOUCHERIE, 75006 PARIS
VOUS ADRESSERONT GRACIEUSEMENT, SUR SIMPLE DEMANDE, LEUR CATALOGUE GÉNÉRAL ET LEURS BULLETINS D'INFORMATION.**

lettres étrangères

Rilke et Hélène von Nostitz

● *Une histoire d'amour à peine amorcée.*

HÉLÈNE VON NOSTITZ-WALLWITZ a été l'une de ces « dames » de la noblesse allemande ou autrichienne dont la vénération tendre flattait Rilke. Il rémunérait en propos poétiques leur discrète assistance financière, inspirée par l'admiration, la charité et l'amitié. L'une de celles avec qui rien ne se passerait. Ainsi, les soixante-quinze lettres, dont Pierre Villin donne une belle version française s'ordonnent après coup autour d'une promenade de l'été 1913, à Heligendamm, où Hélène et Rainer-Maria *« écoutent attentivement le début d'une chose toute nouvelle »*, éprouvent *« une disponibilité riche d'une grâce multiple »*, et s'en tiennent là. Et pour le marquer, elle lui offre un bel exemplaire de *la Princesse de Clèves*, ignorant que, de son côté, Rainer-Maria a également acquis le roman.

L'amitié se noue en janvier 1912, elle se dissout à partir de janvier 1915 ; et les dernières lettées, dès lors, sont annuelles. La place d'Hélène von Nostitz reste marquée en pointillé dans la vie de Rilke. Elle ne sera ni hôtesse, ni maîtresse, ni vraiment confidente. C'est pourtant la période où le poète s'affirme *« convalescent de ce livre »* — il s'agit des *Cahiers de Malte Laurids Brigge*, — où, en janvier 1912, il écrit d'un souffle le premier jet et le plan des *Elégies de Duino*. Pas un mot à sa correspondante ; juste cette allusion : *« ces mois étranges dont seul l'avenir pourra dire ce qu'ils ont opéré en moi... »* Hélène von Nostitz ne connaîtra les *Elégies* et même leur existence qu'au moment de la publication, en 1923.

Cela indique les limites de l'abandon, le souci de mondanité du style des effusions rilkéennes.

Pianiste avertie, aquarelliste, amie d'Hofmannsthal, de Kessler, Hélène von Nostitz apparaît femme de grand charme, tout à fait à la mesure des héroïnes que Rilke avait besoin de situer sur ses horizons. Il n'en demeure que l'interlocutrice très pudique, un peu anachronique, d'une histoire d'amour lentement préparée et à peine amorcée, et sans effets sur la création de Rilke, sinon deux poèmes assez hallucinés, publiés dans ce volume. Cette correspondance n'apaise pas l'impatience avec laquelle on doit attendre les intégrales de celles que Rilke a échangées avec Lou Andréas-Salomé ou Katharina Kippenberg, femmes déterminantes et personnages autrement bâtis pour l'écouter et l'inspirer.

JACQUES NOBÉCOURT.

★ **Rilke. Correspondance avec une dame, Hélène von Nostitz, 1910-1925. Aubier-Montaigne, 169 pages.**

LE CHEMIN DE FOI DE MARY GORDON

● *Entre le plaisir et la vertu.*

IL est des ombres de défunts qui planent longtemps au-dessus des survivants. Isabel, dont le père vient de mourir, en sait quelque chose. Onze années durant, elle a veillé cet homme, l'a soigné, lui sacrifiant sa propre vie, sa jeunesse. Cette mort laisse un vide immense que la jeune femme tente de combler : il lui faut réapprendre à vivre en société, renouer des liens avec l'extérieur, assumer des désirs refoulés au fil des ans.

Coïncée entre le flot des images du passé qui se bousculent dans sa *tête* et le désir de devenir enfin un être autonome, Isabel patauge. Son père était un tout et plus qu'un individu, une valeur. Catholique pur et dur, ascète illuminé, ennemi déclaré de tous les plaisirs, il refuse la pitié sous toutes ses formes et désigne par là sa fille comme devant être la seule personne digne de l'assister dans sa maladie. *Machiavéliquement*, il coupe les ailes de l'oiseau comme pour lui démontrer l'inopportunité du vol dans l'espace.

Isabel ne résiste pas, elle s'efface, accepte son sort, *« le sacrifice n'est que profondément enrugeux »* après tout. Mais, le père enterré, elle retrouve brutalement ses désirs d' « avant ». Maladroitement d'abord, elle joue à l'enfant émerveillé : je veux ça, dit-elle, en l'occurrence un mâle arrogant et dominateur, *« véritable pénis ambulant »*. Et puis ce sera tout, ou presque. Isabel a besoin de se sacrifier, de faire bonne œuvre auprès de la misère des autres. Elle participe à un programme d'aide sociale en faveur des personnes âgées. A nouveau, elle rencontre la détresse, mais cette fois en position de voyeur : des vieux fous, des vieux *cruels*, des vieux tendres, désespérés, constituent son sujet d'étude.

Une Amérique puritaine

Naïvement, elle en conclut au besoin d'amour de chacun : *« C'est être aimés que nous voulons, aimés dans notre différence. »*

Au-delà du récit, Mary Gordon, dans son approche de la psychologie des personnages nous dépeint le *tableau* parfait du drame des qualités de la vertu opposées à celles du plaisir. Isabel, dans son désir de « bien faire », se retrouve ainsi perpétuellement confrontée à des pulsions où l'égoïsme domine, caractéristique typique d'une Amérique puritaine qui ne déteste pas se lécher les babines devant les vitrines de la tentation.

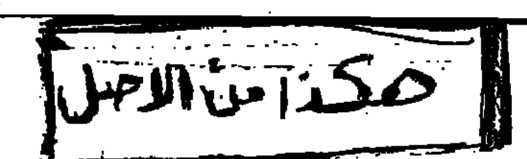
Le style très dépouillé de la romancière s'adapte parfaitement aux exigences de cette recherche, de ces éternels tâtonnements et il y a quelques belles pages sur le passé, les relations entre femmes, sur le désarroi tout court. Ainsi : *« Lavinia est en train de me raconter son passé*, pensai-je. *Est-ce ainsi que tout le monde procède ? Est-ce qu'on s'assoit sur des canapés pour manger des cacahuètes et entendre dire : « Ma mère m'a » toujours détesté. »*

Côté traduction, tout ne va pas pour le mieux. Dans une première partie, il semble que la précipitation ou l'inattention soient à l'origine de plusieurs maladresses et autres lourdeurs de style ; curieusement, dans la deuxième moitié du récit, tout s'arrange.

Ce premier roman de l'Américaine Mary Gordon révèle en tout cas une écriture plaisante, pleine de finesse et de caractère. La romancière maîtrise parfaitement la progression du récit et fait preuve d'une certaine maturité quant au traitement des différents thèmes, réussissant à concilier sans fausse note le récit d'un quotidien et celui d'une recherche plus tourmentée, plus douloureuse.

BERNARD GENIÈS.

★ **POUR SOLDE DE TOUT COMPTE, de Mary Gordon. Trad. de l'anglais par George Magnane. Edit. Gallimard, 368 pages.**



هكذا من الأصل

Les fantômes et les fantasmes de Carlos Fuentes

PRODUIRE une somme, un livre total : l'ambition de tout écrivain digne de ce nom. De tout créateur capable de subordonner son art à sa vision du monde et de s'accomplir dans une audacieuse et définitive recréation de la Création. Tous, à dix-huit ans, ont rêvé d'y parvenir. Combien l'ont-ils pu ? Le nombre des chefs-d'œuvre absolus est mince par rapport aux dizaines de pavés boursouflés, obscurs ou délirants qui, trop souvent, passent pour des grands livres... Et parmi eux, rares sont ceux qui pour être parfaits n'en sont pas moins ennuyeux. Voir l'*Ulysse*, de Joyce, ou le *Paradiso*, de Lezama Lima. Disons d'emblée que le *Terra Nostra*, de Fuentes, est un livre impressionnant, un livre presque parfait, un livre presque jamais ennuyeux.

.*.

La première lecture est un peu angoissante — dix jours et demi en ce qui me concerne, — parce qu'il faut pénétrer l'inconnu, avancer dans une masse d'images dont on ne saisit pas très bien le sens non plus que les fils conducteurs. Excès de cartésianisme ? En tout cas, on s'accroche, on se laisse glisser et on résiste tour à tour. On sort comme étourdi de ce mouvement tourbillonnaire. La seconde lecture, elle, est pur délice. Dès lors que l'on sait que dans *Terra Nostra* tout est circularité : le temps, l'histoire, la mythologie, l'ensemble s'éclaire, il apparaît comme un de ces vastes puzzles finement découpés, exactement assemblés. Et ce que ce puzzle représente, c'est une descente — mais aussi une remontée — aux origines de la latinité.

Terra Nostra, c'est d'abord le *règlement de comptes de Fuentes* avec l'Espagne, celle du Siècle d'Or, celle qui *« se voulait tout entière contenue dans l'Espagne »* et niait l'Amérique. C'est la formidable empoignade d'un écrivain mexicain avec l'histoire de la chrétienté, ses dogmes, ses hérésies, ses grandeurs et ses défaillances. Le Nouveau Monde juge et comprend l'Ancien, que symbolisent les Habsbourg d'Espagne, dynastie légitime à quoi s'oppose un lignage parallèle *nourri, lui, de toutes les déviations* surgies aux rives de Mare Nostrum depuis des siècles et des *siècles*.

Le livre — qui, ne l'oublions *pas, est un roman — se joue* de l'histoire comme à plaisir — là est l'humour de Fuentes — et la reconstruit en la stylisant, en la déformant férocement. Au centre : le Seigneur (entendez le roi d'Espagne), Philippe II, le maître d'œuvre de l'Escorial (à la construction duquel nous assistons), le monarque absolu confit dans son mysticisme et son obsession de l'immuable, mais (comme tous les autres personnages il se métamorphose), tour à tour, Philippe-le-Beau, son grand-père, Charles-Quint, son père, ou ses débiles descendants. On le verra — tout est permis — forniquer avec une louve, réduire les adamites de Saint-Quentin, agoniser dans sa royale nécropole...

Autour de lui, des femmes : sa mère, Jeanne la Folle, monstrueuse, fellinienne, qui mène un éternel cortège funèbre, celui de son défunt mari qu'elle possède enfin dans la mort. D'amputation en amputation, de réclusion en réclusion, elle finira par n'être plus qu'une atroce paire d'yeux jaunes emmurés dans la crypte royale, une voix castratrice régissant *son fils jusqu'à la mort*, effrayante représentation de la maternité... la Dame, aussi, *épouse du Seigneur, symbole de* la frustration sexuelle et de l'adultère, qu'on voit occupée à *inventer un héritier, une momie* qu'elle constitue amoureusement en accolant des morceaux de cadavres empruntés aux différents ancêtres de son mari... Célestine, enfin, ce mythe-clé de l'hispanité, qu'inlassablement Fuentes fait naître et renaître, à tous les âges, dans tous les temps et tous les espaces possibles : cette femme-femme est successivement, parfois simultanément, une vieille entremetteuse barbue, une sorcière, une *devineresse, une adorable jeune* fille au nez retroussé et aux lèvres tatouées (les cicatrices de la *mémoire*), une éternelle initiatrice Célestine : la détentrice du savoir secret.

Aux côtés du Seigneur, des hommes : Guzman, son grand veneur, le lieutenant, l'éminence grise, le *féodal* asservi à la royauté et prédisposé à toutes les traîtrises, l'homme politique et l'homme d'action, l'homme de tous les échecs qui finira par *devenir* Cortès, le conquistador du Mexique, consommant dans la cruauté sa foi dans le progrès. *Plus subtils que lui, trois* personnages complètent l'entourage du Seigneur : l'astrologue, le peintre, le chroniqueur (Cervantès et Fuentes mêlés), lui offrant, mais en vain, les richesses de *leur science et de leur art.*

Face à lui, enfin, la lignée bâtarde qui s'incarne en une succession de jeunes gens tous marqués d'une croix de chair dans le dos, ahurissantes et réconfortantes présences, indestructibles, élus et maudits en même *temps*, rebelles, usurpateurs, hérésiarques, qui tentent d'infléchir le cours de l'histoire, qui, peut-être, détiennent la vérité...

Ces personnages, les plus saisissants de ce défilé de fantômes, *de cette mascarade en perpétuel* mouvement, sont autant d'incarnations des obsessions de Fuentes. *Impossible d'en faire ici l'in*ventaire, non plus que de mettre à plat cette tour de Babel où, inlassablement, la matière romanesque jaillit, se modifie, s'abolit, renaît et se refond *en autre chose*, nouvelles situations, nouveaux épisodes, *nouvelles* péripéties dans un autre temps, un autre espace, une autre lumière, comme si, à chaque fois, les masques n'étaient arrachés que pour mieux préserver le mystère...



★ *Dessin de Bérénice CLEEVE.*

Terra Nostra exprime la mythologie très person*nelle de Fuentes*, produit d'une rencontre, d'une interaction, entre le paganisme et le christianisme.

Très personnelle et d'actualité. Les pôles de la réflexion du romancier sont la dispersion et la cohésion, la multiplicité et l'unité de notre civilisation, ses forces dynamiques et ses forces statiques. Cette *forte* rumination porte essentiellement sur le Temps, l'Histoire, la Mémoire, le Désir, le Rêve, la Foi, le Pouvoir, la Vie et la Mort. Elle tend à nous prouver le recommencement de tout.

Quel tour de force ! Devoir *tout englober et y réussir au moyen* de l'évocation ! Quel souffle il fallait pour animer d'une plume lumineuse *cette orgie de fantômes* et de fantasmes et nous entraîner à sa suite, de l'Escorial aux rivages mexicains, des côtes cantabriques à la juiverie de Tolède, de Capri à Bruges, de la Venise ésotérique de la Renaissance à la Palestine de Ponce-Pilate, pour finir dans la ville de toutes les transmigrations : le Paris de 1999, lieu d'une inattendue apocalypse *millénariste* ! Quel souffle *et* quelle audace !

Là où Fuentes triomphe, c'est sur *son terrain d'écrivain. Il se* plaît à dire que, puisqu'il n'y a plus d'avant-garde, tout est possible. *On le voit bien : rien ne* l'arrête. Il a recours à toutes les richesses d'une des plus belles langues européennes : l'espagnol. *Tous les registres sont employés*, y compris le pastiche et la citation. La fusion, par exemple, des *chroniques du Siècle d'Or et des* monologues qu'il prête à Philippe — le personnage auquel il s'est manifestement le plus profondément identifié — est enchanteresse. Cet art de l'amalgame, délectable en langue originale, passe admirablement bien dans la *version française* : la traductrice, Céline Zins, qui a travaillé trois ans sur ce livre, a su endiguer, harmoniser la *langue* de Fuentes, la rendre fluide et souple au lecteur qui ne possède pas nécessairement l'ar*senal des références ibériques* propres à l'écrivain.

.*.

Malgré les réserves faites à la première *lecture, l'impression* finale est que Fuentes a gagné son pari contre lui-même. Par sa dimension, sa puissance, sa vitalité, *Terra Nostra* restera comme une des sommes de la culture latine. L'entreprise a quelque chose de surhumain. Il s'agit d'un monstre, direz-vous. Peut-être, mais quel beau monstre !

FRANÇOISE WAGENER.

★ **TERRA NOSTRA, de Carlos Fuentes, traduit de l'espagnol par Céline Zins, Gallimard, 832 pages.**

EXTRAIT

La découverte de Mexico

C'était une vallée, Monseigneur, profondément encaissée au milieu d'un vaste cercle de montagnes pelées, de masses rocheuses et de volcans éteints.

Au centre de la vallée scintillait un lac d'argent. Et au milieu du lac, plus scintillante encore que les eaux du lac, s'élevait une cité toute blanche hérissée de hautes tours baignant dans une brume dorée, traversée par de grands canaux ; cité bâtie sur de petits îlots avec des édifices de pierre et de bois érigés au bord de l'eau.

Je restai pantois d'admiration, me demandant si ce que je voyais n'était pas une vision de rêve. Et au moment où se levaient les brumes matinales, derrière les voiles de celles-ci apparurent deux volcans, tous deux couronnés de neige, dressés telles des sentinelles veillant sur la cité. L'un ressemblait à *un* homme gigantesque, endormi, la tête blanche reposant sur les noirs genoux de pierre ; l'autre ressemblait à une femme endormie elle aussi, mais reposant sur un coude, recouverte d'un *linceul blanc, et en elle mes yeux hallucinés* virent, changée en roc de glace, mon amante perdue, la princesse aux papillons.

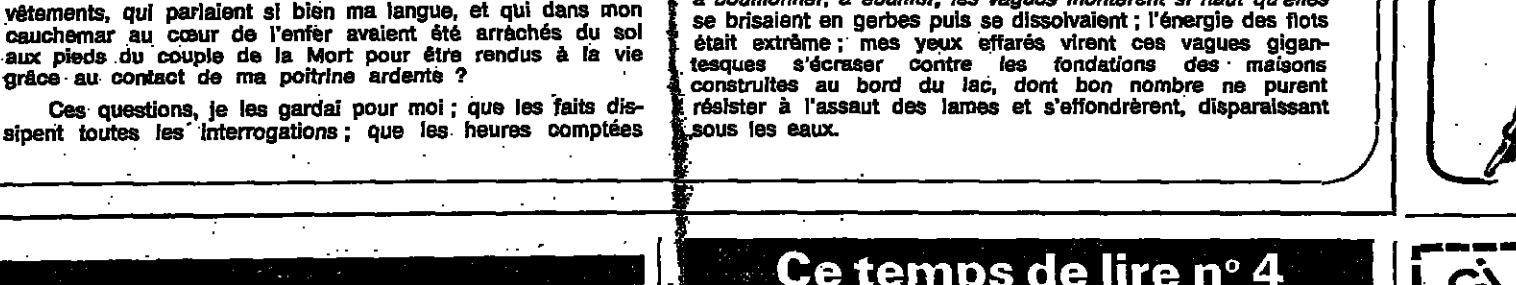
Nous entreprîmes la descente sur la vallée et sa cité ; et je me disais que mes yeux ne voyaient que mirage, illusion *optique bien connue que suscitent les déserts, et mes* oreilles bourdonnaient comme pour m'avertir de l'irréalité de cette nouvelle aventure, aussi irréelle sans doute que la nuit passée dans l'enfer blanc des entrailles du volcan : je n'avais pas besoin de le demander, je le savais, c'était un rêve. En *allait-il de même pour mes* compagnons sans vêtements, qui parlaient si bien ma langue, et qui dans mon cauchemar au cœur de l'enfer avaient été arrachés du sol aux pieds du couple de la Mort pour être rendus à la vie grâce au contact de ma *poitrine* ardente ?

Ces questions, je les gardai pour moi ; que les faits dissipent toutes les interrogations ; que les heures comptées me répondent sans avoir eu besoin d'entendre mes questions.

Telle *fut ma prière silencieuse en ce début du jour*, bientôt interrompue par la succession de prodiges qui apparurent devant nos yeux, de plus en plus nombreux, de plus *en plus rapprochés, comme s'ils annonçaient notre descente* du haut désert dans cette vallée enserrée entre les forteresses de hautes montagnes rapaces, pétrifiées, dénudées ou enneigées qui étaient comme le chœur muet de la cité étendue à nos pieds : un tapis de joyaux étincelants.

D'abord s'éleva du milieu du ciel une chose pareille à une épine de feu, ou une sorte de grande flamme, seconde aurore, dont on eût dit qu'elle coulait comme une goutte, *comme d'une piqûre, de la voûte céleste ; large à la base*, étroite au sommet, la chose ressemblait à une pyramide de pure lumière : bien au milieu du ciel, dirigée vers le centre de la voûte céleste, pointée au zénith, elle projetait des étincelles qui scintillaient en tant de myriades qu'on eût dit une explosion d'étoiles ; partant du sol de la terre, la colonne de feu s'élançait vers le ciel en s'amincissant jusqu'à former une pyramide dont la pointe allait se planter dans le firma*ment et qui brillait avec une telle intensité que son rayon*nement éclipsait celui du soleil.

Frappé de stupeur, je m'immobilisai ; mais mes compagnons me poussèrent doucement en me prenant par les bras ; et dans leurs yeux ne se lisait nul étonnement, comme s'ils s'attendaient à la chose ou s'ils l'avaient déjà vue. Alors, sans qu'il y eût le moindre souffle de vent, les eaux du lac sur lesquelles était bâtie la resplendissante cité se mirent *à bouillonner, à écumer, les vagues montèrent si haut qu'elles* se brisaient en gerbes puis se dissolvaient ; l'énergie des flots était extrême ; mes yeux effarés virent ces vagues gigantesques s'écraser contre les *fondations* des maisons construites au bord du lac, dont bon nombre ne purent résister à l'assaut des lames et s'effondrèrent, disparaissant sous les eaux.





histoire

Les Européens face à l'anthropophagie



NUS, FEROCES ET ANTHROPOPHAGES, de Hans Staden, fut au seizième siècle un best-seller, publié en allemand mais immédiatement traduit en français, anglais, espagnol, portugais, flamand. Son auteur, aventurier originaire de Hesse mais engagé sur divers vaisseaux ibériques, fut capturé par des indigènes sur la côte est de l'actuel Brésil. Il passa chez eux neuf mois pleins de suspense, à se demander si son tour d'être rôti et consommé était enfin arrivé.

Dans l'histoire de l'ethnographie, on connaît peu d'aussi beaux cas d'« observation participante », pour employer le jargon de la branche. La participation n'alla finalement pas jusqu'à absorption et digestion de l'observateur par son objet d'étude. Il semble que les *Tuppinambas* n'aient pu, dans un premier temps, se résoudre à manger immédiatement une si belle prise, à la peau claire et à la barbe rousse. Puis, très vite, les Indiens commencèrent d'eux-mêmes à interpréter leurs nombreuses maladies comme envoyées par le dieu dont Staden, dans la grande tradition protestante, se croyait l'élu et le protégé. La croyance une fois cristallisée, Staden est sauvé, offert du bout des doigts à un autre chef indien, qui l'échange à un navire dieppois contre quelques hameçons et couteaux.

Le succès de ce livre, lors de sa parution, ne s'explique pas seulement par ses qualités descriptives et ethnographiques. L'Europe de ce temps est obsédée, en effet, par la question de l'anthropophagie. Des intellectuels, comme Montaigne, spéculent sur sa signification morale. Le peuple, chaque fois qu'il le peut, par ses contes, dans lesquels de multiples ogres font claquer d'innombrables mâchoires, ou à l'occasion de ses carnavals les plus violents, marque son intérêt pour la question. *Lors du carnaval de Romans* (1579) les membres de la confrérie du Saint-Esprit, chargés de distribuer des secours aux pauvres, parcourent la ville au cri de : « *A six deniers la chair de chrétien.* » Rappelons également que la plus importante et la plus absurde des discussions théologiques du temps concerne le problème de la transsubstantiation, c'est-à-dire de la transformation de l'hostie en chair du Christ, et, par conséquent, l'interprétation de la communion comme rite anthropophage.

Tout cela n'a rien de très étonnant dans un monde où l'on manque de protéines animales. Tout au long du siècle, phase de croissance de la population, la quantité de viande consommée, par tête d'ouvrier agricole, décroît régulièrement (en Languedoc, de 40 kilos à 18 kilos annuels, de 1480 à 1580). L'Europe de l'Ouest ne peut se permettre d'oublier l'anthropophagie que dans la deuxième moitié du dix-huitième siècle. Celle de l'Est encore plus tard, puisque la guerre civile russe (1918-1920) a provoqué une résurgence massive du trafic de la chair humaine, sur une échelle inconnue de l'humanité depuis la chute de l'empire aztèque.

EMMANUEL TODD.

★ NUS, FEROCES ET ANTHROPOPHAGES, de Hans Staden, A.-M. Métailié, 231 pages.

Manger du grognard

● *Quand les soldats de Napoléon se retrouvèrent aux Baléares...*

C'EST à l'époque napoléonienne que les Français doivent leur dernière expérience de cannibalisme, que retracent Pierre Pellissier et Jérôme Phelipeau dans *les Grognards de Cabrera* (1809-1815) : livre impressionnant, réaliste, à peine romancé.

La guerre d'Espagne, premier échec militaire de l'Empire, met à la merci des Anglo-Espagnols une dizaine de milliers de prisonniers français, dont ils ne savent que faire. La morale du temps interdit un massacre pur et simple. Et l'on ne peut relâcher ces hommes, puisque la seule façon de venir à bout de l'ogre corse est d'épuiser ses ressources en chair à canon. Malades, sous-alimentés, les soldats français sont d'abord gardés à bord de « pontons », navires désarmés et transformés en bagnes flottants. Puis vient l'idée géniale, dont la filiation intellectuelle comprend très certainement Auschwitz, Buchenwald et les camps d'Ivan Denissovitch.

En *1809* il est trop tôt, techniquement, pour produire un camp de concentration moderne. Le fil de fer barbelé n'est pas inventé. La mitrailleuse non plus. Mais la géographie naturelle permet quelques accommodements. Cabrera, île nue, île de quelques chèvres, pourra servir de lieu d'enfermement. On y dépose un soir ce petit morceau d'armée française, libre de s'organiser, de pratiquer le duel, de monter des pièces de théâtre, de mourir de faim, de dysenterie et de gangrène.

Tous les quatre jours, une barque espagnole amène quelques provisions. De quoi maintenir la population de l'île légèrement *au-dessous* du minimum vital. Le vingtième siècle perfectionnera et systématisera la pratique. On maigrit, on meurt lentement. *Soudain, la barque n'arrive plus*, dix jours durant. Famine. L'anthropophagie réapparait, particulièrement répugnante dans ce cas, étant donné l'état de délabrement des organismes consommés.

Point n'est besoin d'être sadique pour liquider la population d'un camp. Il suffit de l'oublier. La grande famine de Cabrera fut *vraisemblablement* provoquée par un conflit d'attribution entre deux fournisseurs de Majorque.

En six ans de captivité, la *mortalité globale est d'à peu près* 75 %. Chiffre très honorable au regard des normes actuelles. Mais le vingtième siècle a multiplié le nombre des camps et l'échelle des liquidations. On ne compte plus en milliers mais en millions. On ne manipule plus des camps mais des nations. Ainsi les nazis, qui réussirent en 1944 à déclencher une famine à l'échelle de la Hollande.

En 1979, l'intérêt de ce livre n'est donc pas qu'historique. Quelques belles famines sont en cours, au Cambodge notamment, ou en préparation dans diverses régions du tiers-monde. *Certains* aspects du schéma de liquidation appliquée à Cabrera se retrouvent dans les expériences actuelles.

E. T.

★ LES GROGNARDS DE CABRERA (1809-1815), de Pierre Pellissier et Jérôme Phelipeau, Hachette, 279 pages.

Comment les hommes sont devenus cannibales

(Suite de la page 19.)

Semblables au *Catoblépas* qui mangeait ses pattes pour conserver un corps à celles-ci, les Aztèques dévoreront donc (afin de se procurer, paraît-il, une ration de protéines), des milliers de leurs ennemis ou concitoyens. Ce n'était pourtant qu'un pis-aller. Rien ne pouvait plus ressusciter comme au bon vieux temps de la pierre taillée la boucherie quasi gratuite des rennes ou des mammouths jadis disponibles.

Revenons aux civilisations méditerranéennes : vers le commencement de notre ère, la mer intérieure est déjà entourée d'une grouillante et parfois famélique humanité. Il devient décidément absurde de gaspiller des bœufs et des moutons dans le sacrifice religieux pour que le fumet de leurs entrailles chatouille les narines des dieux. En des temps de pénurie, ce scandale doit cesser. La divinité elle-même ne peut plus prétendre à son ancienne et trop vaste ration de calories d'origine carnée. D'où l'invention géniale (selon Harris) d'un obscur prophète hébreu des années 30 (30 de notre ère). Il ne s'est agi, ni plus ni moins, que de remplacer sur l'autel du sacrifice le bœuf de trois quintaux (sans les os) par un simple morceau de pain, bientôt par une hostie de quelques grammes, dont la valeur nutritive est quasi nulle. C'est donc la fin, dit l'anthropologue américain, des festins communautaires où l'on redistribuait *réellement* aux fidèles les meilleurs morceaux de l'animal sacrifié. L'eucharistie panifiable et christique symboliserait les pénuries de viandes, nées de la folie démographique des humains.

Harris a-t-il trouvé la clé qui ouvre toutes les serrures et qui dissipe les derniers mystères de l'histoire ? Son système, en tout cas, veut rendre compte aussi des tabous religieux. Si le Moyen-Orient, juif puis islamique, refuse avec horreur de manger du porc, c'est, nous dit l'anthropologue de Columbia, parce que cet animal, nourri de glands dans les forêts de chênes, ne trouvait plus sa pâture parmi les terres de plus en plus déboisées ou désertifiées du Moyen-Orient. Il convenait donc de ne plus élever de porcs et pour cela de frapper d'un tabou sa consommation. De même la vache est sacrée aux Indes, sous de futiles prétextes religieux, mais, *en fait*, parce qu'elle est indispensable pour la traction des charrues primitives grâce auxquelles les paysans surpeuplés produisent leurs aliments végétaux. Une saine philosophie *du labourage* exclut donc, chez les Hindous, la vache de *boucherie*.

L'accroissement démographique incessant rend compte également, selon Harris, de la naissance et du développement de l'Etat. Au « départ », et jusqu'au néolithique inclusivement, les hommes vivaient (et vivent encore, çà et là) en petites bandes, qui se passaient fort bien, on s'en doute, de bureaucraties.

Tout cela change peu à peu, au fur et à mesure que les groupes humains s'accroissent en nombre, au point de se bousculer mutuellement. Des leaders apparaissent alors en Afrique, dans le Pacifique, qu'on appelle *big men* ou « grosses légumes ». Ils s'attachent des clientèles auxquelles ils font de multiples cadeaux ; au besoin, ils se ruinent pour y parvenir, à la façon de nos rois gargantuesques de la Renaissance. Peu à peu, ces « grosses légumes » deviennent de plus en plus exigeants. Les monarques qui leur succèdent cessent de *donner* des richesses à leurs sujets et commencent, au contraire, à prélever sur eux des impôts, dans le style même de nos Etats modernes. La congestion démographique, qui multiplie les végétariens pauvres dans les grands systèmes surpeuplés d'économie « hydraulique » (Egypte ancienne, deltas rizicoles d'Asie), aboutit au fameux despotisme oriental, gestionnaire tyrannique et pharaonique des réseaux d'irrigation.

Le livre de Harris est plein d'humour, de trouvailles et de subtilité. N'est-il pas quelque peu « réductionniste » ? Les tabous alimentaires contre le porc ou la vache, le cannibalisme rituel, l'eucharistie, font partie de divers *systèmes de déchiffrement* du monde ; parmi eux, le porc incarne l'aspect immonde de la vie ; l'anthropophagie aztèque aide les *dieux assoiffés* de sang à *faire* repartir le siècle nouveau ; l'hostie devient le corps du Christ. Faire fi de ce symbolisme culturel et rendre compte de l'histoire mondiale par le commun dénominateur qu'est le manque de viande, n'est-ce pas ramener un peu vite la religion à l'agriculture, et l'agriculture à l'absence d'élevage ?

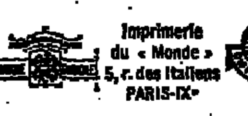
En comparaison, le livre de Dorst est une œuvre sage. Universitaire, et qui fut écologiste en un temps où le mot même d'écologie était inconnu du grand public, Dorst est une manière de centriste parmi les « verts ». Il récuse les théoriciens de la catastrophe qui prédisent l'apocalypse pour l'an 2000, présentée elle-même comme la conséquence du gaz carbonique des chaufferies trop abondant dans l'atmosphère, ou comme le prolongement de la destruction des forêts d'Amazonie, prétendues (?) poumons verts de la planète. Dorst est à la recherche d'une théologie du vivant. A l'image du taoïsme chinois, elle ferait de l'homme non plus le despote de la chlorophylle condamnant les espèces vivantes à disparaître, mais le maître et serviteur de la biosphère. Faut-il penser, avec Harris, que ce livre de bon sens arrive trente mille ans trop tard ?

EMMANUEL LE ROY LADURIE.

★ CANNIBALES ET MONARQUES, de Martin Harris, Flammarion, 268 pages.

★ LA FORCE DU VIVANT, de Jean Dorst, Flammarion, 266 pages.

Edité par la S.A.R.L. le Monde.
Gérants :
Jacques Fauvet, directeur de la publication.
Jacques Sauvageot.


Imprimerie du « Monde » 5, r. des Italiens PARIS-IXe

Commission paritaire n° 57 437.

هكذا من الأصل

RELIGION

A Philadelphie

Jean-Paul II rappelle les exigences de la morale sexuelle

Philadelphie. — Ce jeudi 4 octobre, Jean-Paul II a quitté Philadelphie à 11 h. 10 (heure locale) pour la ville de Des Moines, dans l'« Amérique profonde », où il doit concélébrer une messe pour la fête de saint François d'Assise avec Mgr Jean Jadot, délégué apostolique aux Etats-Unis, et quelques évêques de l'Etat d'Iowa. Il prêchera sur le thème de la vie rurale, puis il partira à 17 heures pour Chicago, avant-dernière étape de la tournée pontificale.

De notre envoyé spécial

La veille au matin, le pape avait dialogué à New-York avec dix-neuf mille jeunes au Madison Square Garden, et avait remporté le succès habituel. Les jeunes gens, qui criaient et chantaient pour lui témoigner leur sympathie, ont offert à Jean-Paul II un enregistrement de leur musique, une guitare, un blue-jeans et un tee-shirt portant en inscription : *« New-York vous félicite d'avoir soutenu les droits et la dignité des hommes et des femmes partout. »*

Le pape, visiblement ravi, a chantonné dans le micro avec les jeunes en battant des mains. Puis il a parlé sur le thème de l'enseignement catholique, dont le but, selon lui, est *« apprendre et de communiquer Jésus Christ ».*

Puis le pape s'est rendu à Battery Park, espace vert d'où l'on voit la statue de la Liberté. Sous une pluie battante, il s'est adressé aux habitants de New-York et de la nation. Prenant pour thème la liberté, Jean-Paul II a félicité les Américains de leur grande tradition de liberté, mais il a ajouté que cette dernière, pour être authentique, doit être fondée sur la vérité et la justice.

« Shalom ! »

Evoquant la riche variété de traditions ethniques aux Etats-Unis, le pape a terminé par un salut particulier adressé à la communauté juive. Voulait-il compenser les remarques faites la veille devant l'Assemblée des Nations unies sur les droits des Palestiniens ? Toujours est-il que, louant les progrès œcuméniques réalisés entre catholiques et juifs, le pape a conclu : *« Des programmes d'étude et de connaissance mutuelle, une volonté commune pour rejeter toutes les formes d'antisémitisme et de discrimination, et d'autres formes de collaboration en vue du progrès humain inspirés par notre héritage biblique commun ont créé des liens profonds et permanents entre juifs et catholiques. Comme quelqu'un qui a partagé dans ma patrie les souffrances de vos frères, je vous salue par le mot hébreu : Shalom ! »*

Accueilli à l'aéroport de Philadelphie à 15 heures par les cris d'enfants choisis dans soixante écoles et deux lycées catholiques, et par la musique des majorettes Jean-Paul II avait ajouté cette étape à son itinéraire déjà très chargé, surtout pour faire plaisir à son vieil ami d'origine polonaise, le cardinal John Krol, archevêque de la ville. Comme l'a dit le pape lui-même, à son arrivée : *« Je ne pouvais éviter de venir dans cette ville dont le beau nom signifie l'amour fraternel. »*

L'homélie prononcée au cours de la messe chantée devant cinq cent mille personnes massées dans la place circulaire de Logan Circle était un développement du thème de la liberté déjà évoqué le matin même à New-York.

Le pape a rappelé que Philadelphie est la ville qui a vu naître la Déclaration d'indépendance et que la célèbre *Liberty bell* (cloche de la liberté), qui sonna la libération de la nation en 1776, porte l'inscription suivante tirée de l'Ecriture : *« Proclamez la liberté à travers le pays. »* Mais Jean-Paul II a ajouté : *« La liberté ne peut être comprise en dehors de sa relation avec la vérité révélée par Jésus-Christ et proposée par son Eglise, et elle ne saurait être un prétexte pour l'anarchie morale.*

« Cela est particulièrement vrai dans le domaine de la sexualité. Dans la société contemporaine, nous voyons apparaître trop de tendances inquiétantes et de laxismes à propos de la vision chrétienne de la sexualité qui font appel au concept de liberté pour justifier tout comportement qui n'est plus compatible avec l'enseignement de l'Eglise. Or les normes morales ne militent pas contre la liberté de la personne ou du couple. Et cela est vrai non seulement de la moralité conjugale, mais aussi de l'obligation de célibat pour les prêtres. »

Dans presque chaque discours qu'il prononce au cours de son voyage, Jean-Paul II rappelle l'enseignement traditionnel de l'Eglise dans le domaine de la morale, et notamment de l'éthique sexuelle face au relâchement qui se développe depuis le Concile, particulièrement aux Etats-Unis. Les médias américains, qui, jusqu'à présent, se sont contentés de braquer leurs regards sur la personnalité fascinante du pape, commencent à se poser des questions sur le contenu de son message.

ALAIN WOODROW.

ALPINISME

L'ÉCHEC DES FRANÇAIS AU K2 (PAKISTAN)

Une guerre d'usure

L'expédition française conduite par Bernard Mellet n'est pas arrivée, après deux mois d'efforts en haute altitude, à ouvrir une nouvelle voie — l'arrête nord-sud-ouest — pour vaincre le sommet du K2, deuxième montagne du monde par la hauteur (8 760 m) située dans le massif du Karakorum au Pakisan (nos dernières éditions). Sept grimpeurs ont atteint 8 300 m sans oxygène, leurs différents assauts pour gagner le sommet ont été contrariés par la tempête qui ne leur a pas laissé de répit durant deux jours. C'est le 14 septembre, à quelque cent cinquante mètres du sommet, que les alpinistes ont renoncé.

De notre correspondant

Grenoble. — Une caravane de mille quatre cents porteurs mobilisés pour transporter jusqu'au camp de base 20 tonnes de vivres *et de matériel*, un budget de 2 millions de francs et quatre-vingts jours d'efforts au-dessus *de 5 000 mètres d'altitude n'ont* pas été suffisants pour que les quatorze alpinistes membres de l'expédition nationale française du K2 atteignent, par une nouvelle voie, le sommet de la deuxième montagne du monde, (8 760 mètres).

Située dans la chaîne du Karakorum au Pakistan, cette immense pyramide de rocher et de glace, qui surplombe de près de 400 mètres les glaciers avoisinants, n'a été vaincue que quatre fois. *Jamais aucune expédition* n'avait tenté l'ascension de son arête sud-sud-ouest, qui s'élève au-dessus du glacier *Baltoro, long de 50* kilomètres.

Quelques semaines avant le départ des Français le *célèbre* alpiniste Reinhold Messner, premier vainqueur de l'Everest sous oxygène, et ses cinq compagnons, avaient dû renoncer à entreprendre l'ascension de cette arête surnommée la « Magic Line » et s'étaient rabattus sur « la voie *d'accès normale* » du K2, empruntée pour la première fois en juillet 1954 par des grimpeurs italiens. *3 700 mètres plus bas*, l'expédition nationale française commençait sa longue « aventure » dans l'arête sud - sud-ouest. Les quatorze guides installèrent successivement le camp 1 à 5 600 mètres, puis le camp 2 au *col Negretto* (6 300 mètres). Le camp 3, situé à 6 900 mètres, fut mis en place le 20 juillet ; enfin, le 1er août, les guides français parvenaient sur le glacier suspendu, où fut aménagé un « camp de base avancé » pour la suite de l'expédition.

La partie la plus audacieuse de l'ascension de l'arête sud-sud-*ouest débute* à 7 500 mètres. Aux difficultés techniques de l'escalade s'ajoutent alors les problèmes liés à la haute altitude et *aux* conditions météorologiques très difficiles. Les guides conduits par Bernard Mellet et Yannick Seigneur auraient progressé très lentement, stoppés à plusieurs reprises par la tempête, le *froid* et les très abondantes chutes de neige. Le 15 *août, l'ascension reprenait* à partir du camp de base ; quatre jours plus tard, le camp 5 était installé. Mais la tempête contraignit la cordée de tête, qui avait *atteint* 8 200 mètres, à un nouveau repli. Chaque chute de neige, chaque tempête de vent obligeaient les guides à renforcer, à réaménager, quelquefois à reconstruire, leurs camps d'altitude. Un travail exténuant à cette altitude, qui s'ajoutait aux nombreux portages de vivres et de matériel. Au cours de l'un d'eux, un porteur pakistanais a succombé, victime d'un infarctus entre les camps 3 et 4. Un autre porteur était mort, vic*time d'une chute dans un torrent.*

Le 10 septembre, les alpinistes Thierry Leroy et Daniel Monaci parvenaient à l'emplacement du futur camp 6, situé à 8 300 mètres. Ce dernier « refuge » avant l'assaut final a été gagné par cinq autres grimpeurs, mais par cinq *fois* les alpinistes *ont dû* reculer avant de renoncer, le 14 septembre, vaincus par la tempête inces*sante. Dans cette guerre d'usure* — perdue — contre la montagne, ils ont rencontré des obstacles *plus importants* qu'au *cours* de l'ascension du pilier ouest du Makalu (8 481 mètres), en 1971.

CLAUDE FRANCILLON.

MÉDECINE

UNE MANIFESTATION DE CHERCHEURS INTERROMPT LES « ENTRETIENS DE BICHAT »

Une centaine de chercheurs et techniciens de l'Institut national de la santé et de la recherche médicale (INSERM), de l'Institut national de la recherche agronomique (INRA) et du Centre national de la recherche scientifique (C.N.R.S.) ont interrompu, mercredi 3 octobre, à la Pitié-Salpêtrière, une séance des Entretiens de Bichat.

Ils étaient venus exposer aux médecins présents leurs craintes relatives aux réformes en cours. D'après eux, les mesures prévues contraindront « les laboratoires à travailler sur les quelques thèmes retenus par une poignée de technocrates et de dirigeants de grandes firmes privées. (...) Les effets immédiats de *ces mesures seront : le sacrifice d'une* génération de jeunes chercheurs déjà *formés* [et] des licenciements qui viendront augmenter le nombre des chômeurs ».

Les syndicats de chercheurs organisent un débat sur ces problèmes, le 12 octobre, à 14 heures, 33, rue de la Grange-Batelière, Paris-10e.

ÉDUCATION

La rentrée des petits

(Suite de la première page.)

La société de consommation a tué ces mœurs naïves comme elle éventre les forêts et souille nos océans. Livres, cartes, fournitures, vêtements se démodent, se dégradent, se remplacent selon les impérieux décrets de la rentabilité commerciale. Les enseignants, eux, valsent au gré des rotations administratives. Tout bouge, chavire ou change. Dans ces bouleversements, allez donc retenir une idée, reconnaître un visage ! Le savoir glisse.

D'ailleurs, François Ceyrac le répète chaque semaine au C.N.P.F. : les chefs d'entreprise en ont plein le dos de recevoir à la pelle des garçons et des filles encore trop imprégnés de vieille culture. Par nature, un siècle en pleine reconversions industrielles réclame des hommes et des femmes indéfiniment reconvertibles. Qu'un gouvernement responsable prépare donc chaque élève à devenir la pièce qu'un patronat efficace déplacera d'un *rouage à l'autre de la machine*, suivant les besoins de la productivité. Finis Jeanne d'Arc, Bayard, les vainqueurs de la Bastille ! Des enfants raisonnables doivent se préparer à devenir Japonais, ou Américains. Ce jour-là, ils substitueront aux héros en armure un président en short comme ce bon Jimmy Carter.

D'abord, qu'ils pensent à l'avenir. Qu'ils aient l'esprit dynamique, mathématique, géométrique, algébrique, arithmétique, électronique, ou n'importe quoi *d'autre pourvu qu'il rime* avec économique. Mais surtout, juste ciel ! qu'ils fuient la littérature. Balzac, Stendhal, relèveront-ils jamais la sidérurgie ?

De Yokohama à Boulogne-Billancourt, les exigences du marché dominent effectivement la planète entière. Le cours du deutschemark — sacré deutschemark ! —, les avertissements du *Stock Exchange pèsent bien plus* sur la vie des foules qu'une fable de La Fontaine. D'incorrigibles rêveurs se promènent encore en songes au bord de la rivière où l'onde était transparente ainsi qu'aux plus beaux jours. Ces radoteurs embarrassent de leurs vains poèmes l'univers des gens sérieux. Qu'ils s'éloignent, s'effacent, disparaissent devant les indicateurs de tendance, les clignotants, les *cartes perforées ! L'or* monte. La bourse baisse. Ces misérables nous réciteraient bien *le Laboureur et ses Enfants, le Savetier et le Financier*, ou quel*que autre horreur subversive !*

Eh ! oui. L'or monte. La bourse baisse. Le pétrole va même encore s'emballer. Quelle *« leçon de choses »*, pour reprendre une formule jadis en usage dans les écoles de la République ! Quand ils parlaient de Charles de Bourgogne, les vieux instituteurs attribuaient sévèrement son échec à *sa témérité* orgueilleuse. Puis ils expliquaient ensuite les succès de Louis XI par la ruse, ou les découvertes de Pasteur par son amour du genre humain. Ces idées-là *n'existent* plus de nos jours qu'en littérature. L'économie, reine impérieuse, ne connaît qu'une valeur sûre : la rentabilité. Malheureusement, voilà *qu'elle tombe en panne aux seuls* éternuements d'un ayatollah chiite.

Quelle recette des mathématiques modernes permet de sonder l'âme imprévisible de cet étrange M. Khomeyni ? Par la grâce d'une révolution iranienne, voilà au moins les littérateurs hors de cause. De quel souverain mépris la gent technocratique n'accable-t-elle pas, depuis vingt ans, les avocats bavards, les écrivaillons gorgés de romantisme, les professeurs nourris de latin, pour ne rien dire, des normaliens philosophes, tous également archaïques *devant la modernité*. Nos infaillibles experts, eux, en dominaient les arcanes. Bravo pour les résultats !

Ces intelligences férues de sciences exactes ne dégagent même pas clairement les raisons de la *catastrophes*. Elles se retranchent derrière le pessimisme du F.M.I., les moiteurs de l'OCDE, la récession américaine, les im*prévisibles secousses du système* monétaire international. Elles se cachent dans les statistiques, barbottent dans les taux de l'escompte, mais ne trouvent *finalement* aucune interprétation globale vraiment satisfaisante. Et pour cause ! La fameuse crise de l'énergie elle-même échappe à la religion des chiffres. Elle entre même tout simplement dans la suite de l'histoire éternelle déclarée *caduque* par les prêtres orgueilleux de l'économie. Il suffisait d'y penser.

Le premier épisode éclata en 1973 lorsqu'une armée arabe traversa en pleine nuit les frontières du Sinaï. Le deuxième explosa *lorsqu'un musulman farouche*, indifférent aux lois de l'offre et de la demande, écrasa sous son verbe à Téhéran les corrupteurs de son pays. Chaque fois, la passion nationale décida de l'essentiel. Le père Hugo l'aurait compris du premier coup d'œil. MM. les experts eurent la bonne grâce de s'incliner, puis de subir. *Mais ils n'ont toujours pas* saisi. Evidemment, nationale ou pas, les passions contrarient les barèmes. Elles ne rapportent rien. Dans neuf cas sur dix, elles coûtent même assez cher. Mais leur tourbillon agitera toujours l'âme orageuse des peuples. Par la littérature et *l'histoire*, les *fables* de La Fontaine et le tonnerre des *Châtiments*, l'ancienne éducation en instruisait la jeunesse.

Sortir de soi par l'œuvre des grands esprits, finir par se retrouver avec la connaissance de son époque, voilà une ambition d'homme et un projet pédagogique. La fréquentation des bons auteurs enseigne l'élégance, l'amour du travail fini, la résistance au nihilisme. En ces temps de solitude, elle donne aussi *quelques* compagnons pour la vie. Auprès d'eux, garçons et fillettes découvriront enfin l'invincible courage. Aujourd'hui, c'est le fonds qui manque le plus. *Or ici* bas, tout se paie. Les chaînes comme la liberté. Quitte à faire, autant prendre le taureau par les cornes.

GILBERT COMTE.

A Paris

DES SYNDICATS DÉNONCENT L'« AUTORITARISME ET LE SCANDALE DE L'EMPLOI » DANS L'ENSEIGNEMENT

Les enseignants sur le forum : ils étaient trois cents mercredi 3 octobre sur la place basse du Forum des Halles à Paris. Le Syndicat *national des enseignements* de second degré (SNES) avait organisé ce rassemblement pour *« faire éclater le scandale de l'emploi dans l'enseignement »*, selon la déclaration *du secrétaire général adjoint*, M. Gérard Alaphilippe, qui a justifié le choix du lieu de cette manifestation par *« le contraste entre le luxe déployé ici et les chômeurs ».* Le *matin, des délégations avaient été* reçues par un membre du cabinet du premier ministre, du ministre de l'éducation et par les groupes parlementaires communistes, socialistes, U.D.F. et R.P.R.

Le SNES estime à dix mille le *nombre de maîtres auxiliaires sans* emploi, dont plusieurs avaient un poste depuis de nombreuses années, huit ou neuf ans parfois. Certains maîtres auxiliaires n'ont *reçu que des services partiels, ce* qui leur assure une rémunération mensuelle de l'ordre de 1 000 F, tout en les écartant de toute aide au chômage. A relever encore, le cas des ex-IPESIENS : *ce sont des* enseignants qui avaient souscrit un contrat décennal avec l'Etat au moment de leurs études ; mais l'Etat aujourd'hui ne parvient pas à les *employer*.

Le SNES dénonce aussi la situation des nouveaux professeurs titulaires (au nombre de 4 000) sans poste fixe. Ainsi, un professeur de *mathématiques certifié à Clermont*-Ferrand est, pour la seconde année, mis à la disposition du recteur. Une récente circulaire (*le Monde* du 3 octobre 1979) vient d'ailleurs *d'autoriser les recteurs à charger* les nouveaux professeurs titulaires de tâches de suppléance, en enseignement ou en documentation. Ce que condamne vigoureusement le SNES.

Le Syndicat national des lycées et collèges (SNALC, indépendant) a exprimé lui aussi à ce propos son « indignation ». Dans un communiqué, *il souligne que le ministère, « incapable de fournir un poste aux professeurs hautement qualifiés issus des concours, s'en sert comme bouche-trou ».*

Au cours d'une conférence de presse, le 3 octobre, le Syndicat national des instituteurs et professeurs de collège (SNI-P.E.G.C.) a insisté sur le problème de l'*« autoritarisme »* de l'administration et annoncé qu'il allait verser, *« aussi longtemps qu'il sera nécessaire »*, l'intégralité de leur traitement aux institutrices d'école maternelle qui, conformément à ses consignes, refusent plus de trente enfants par classe. Le SNI demande l'abolition de la loi du 22 juillet 1977 qui permet au *ministère d'opérer des retenues de* salaire en cas de « service non fait ».

UNE ENQUÊTE DU « MONDE DE L'ÉDUCATION »

Apprendre les mathématiques

Les mathématiques font peur. Parées du prestige des sciences exactes, elles intimident le profane, qui leur attache une puissance dont il mesure les effets dans les découvertes spatiales, *le développement de l'informatique* ou de la biologie. Elles ouvrent l'accès à la lecture — donc à la maîtrise — d'un monde fondé sur la technologie.

Mais là n'est pas le secret de la crainte qu'elles inspirent. *Dans le système scolaire français*, les mathématiques jouent un rôle décisif sur le sort des enfants. Depuis 1965, elles ont supplanté le latin dans la sélec*tion. A cette différence près que* l'enseignement du latin commençait après l'école primaire, alors qu'un premier tri avait déjà été opéré par l'examen d'entrée en *sixième. Le latin affinait la sélection* ; les mathématiques, prenant tôt le relais du langage, discriminent massivement les élèves jugés capables de se diriger vers le baccalauréat de *la série C, et les autres*, tous les autres. Comme, de plus, les mathématiques apparaissent impénétrables aux adultes scolarisés avant la réforme des années *70 qui introduisit non les* « maths modernes », mais plutôt l'« enseignement moderne des maths », voilà qui ajoute au désarroi.

Le *crédit* accordé à cette discipline et le tourment qu'elle suscite, l'*enquête « Apprendre* les mathématiques » publiée dans *le Monde de l'éducation* du mois d'octobre les met au jour. En constatant « *l'échec qui accompagne bien souvent son enseignement* ». Trop d'élèves, au dire de Michèle Saltiel, subissent le cours de mathématiques, identifié comme *« l'heure où l'on souffre »*. *Dans la plupart* des classes, les collégiens rabâchent des applications dont seuls triomphent quelques-uns, toujours les mêmes.

Des initiatives

L'auteur de l'enquête a cependant rencontré des enseignants qui tentent autre chose. A Montreuil-sous-Bois (Seine-Saint-Denis), *par exemple, une demi*-classe de sixième, en séquence de soutien, aborde des notions *de combinatoire* par le truchement du jeu *Master Mind* (qui consiste à décrypter un message codé). De telles initiatives, toutefois, butent souvent sur des obstacles institutionnels : la rigidité des programmes, la silhouette de l'*examen* au terme de l'année ou de la scolarité.

La formation des enseignants reste, d'autre part, insuffisante : selon *le Monde de l'éducation, à peine plus de la moitié* des professeurs de *mathématiques* en exercice pendant l'année 1977-1978 possédaient au moins une licence de mathématiques. L'étouffement des instituts de recherche sur l'enseignement de *mathématiques* (IREM) laisse mal augurer d'un redressement de la *situation. Créés à partir* de 1969, les IREM ont pris une part capitale dans la rénovation de l'enseignement. Car si la querelle des *« mathématiques modernes »* n'est pas totalement éteinte, il ne faut pas oublier que la réforme des mathématiques a été décidée, il y a *dix ans, pour remédier au faible* rendement de l'enseignement traditionnel. Et, au passage, *le Monde de l'éducation* cite une étude réalisée en 1976 et 1977 par l'Institut national de la recherche pédagogique (I.N.R.P.) qui fait un sort à l'opinion courante selon laquelle le niveau a baissé. *« Les enfants d'aujourd'hui*, conclut l'enquête de l'I.N.R.P., *savent aussi bien faire des opérations qu'il y a vingt ans et ont, en plus, la maîtrise d'outils que ne connaissaient pas leurs aînés. »*

Le ministère de l'éducation considère désormais que la mission des IREM est achevée. Parce qu'il feint d'ignorer que les mathématiques ne cessent d'évoluer, ou parce qu'il n'apprécie pas que de plus en plus d'enseignants s'interrogent sur le rôle de sélectionneurs qu'on leur fait jouer et s'efforcent d'amener leurs élèves « doués » ou non à *« faire des maths »* ?

— C. V.

CARNET

Réceptions

— A l'occasion de la fête nationale, l'ambassadeur de la République de Corée et Mme Byong Ki-min ont offert une réception mercredi 3 octobre.

Naissances

— M. Yves SABOURET et Mme, née Anne Caumont La Force, Emmanuelle et Laurent ont la joie d'annoncer la naissance de

Anne-Sophie.

Paris, le 25 septembre 1979.

— Le docteur Jean HUTINEL et Mme, née Monique Demarquet, 43, bd d'Argenson, 92200 Neuilly-sur-Seine,
Le lieutenant-colonel Tancrède CAPDASPE-COUCHET et Mme, née Madeleine Marlin, « Les Noyerats », 71000 Mâcon,
sont heureux d'annoncer la naissance de leur petit-fils,

Edouard,

frère de Sophie et Véronique.
A Lyon, le 29 septembre 1979, chez Patrick et Agnès CAPDASPE-COUCHET.

— Nicolas et Françoise ZELLER, née Baudry Colin, et Clémentine ont la joie d'annoncer la naissance de

Martin,

le 9 septembre 1979.
20, rue de la Cave
14400 Bayeux.

Mariages

— M. Robert BLOT et Mme, née Geneviève de Bonnefoy des Aulnais,
M. Jean LEGOUPIL et Mme, née Charlyne Huitre,
sont heureux de faire part du mariage de leurs enfants,

Dominique et Jean-Luc,

qui a été célébré le samedi 15 septembre 1979, en l'église Saint-Etienne-du-Mont, à Paris.
Paris, Cesson-Sévigné.

Décès

— Le conseil d'administration,
La direction et le personnel du Service social d'aide aux émigrants,
ont le profond regret d'annoncer le décès de leur fondatrice et présidente d'honneur,

Mme Elie CHEVALLEY,
grand officier
de la Légion d'honneur,
titulaire de la médaille Nansen
pour les réfugiés,

survenu le 1er octobre 1979, à son domicile.
S.S.A.E., 72, rue Regnault,
75013 Paris.
Tél. 584-15-25.
(Le Monde *du 4 octobre.*)

— Nancy, Paris, Versailles.
On nous prie d'annoncer le décès du

docteur Georges DUCAS,
officier des Palmes académiques,
médecin honoraire
de l'hôpital de Pont-à-Mousson,

survenu dans sa quatre-vingtième année.
Les obsèques ont été célébrées le 25 septembre 1979, à Nancy.
De la part de :
Mme Georges Ducas, née Andrée David, son épouse,
Les docteurs Jean-Philippe et Jacqueline Thervet, née Ducas,
Le médecin en chef Gérald Haguenauer et Mme, née Francine Ducas, ses enfants,
Laurence et Eric Thervet,
Hervé et Didier Haguenauer,
ses petits-enfants,
M. Henri Ducas, son frère,
Mme René Ducas, sa belle-sœur,
Le docteur et Mme Jean Ducas et leurs filles,
Ses neveu et nièces.

— Mme Henri Galliard, son épouse,
Mlle Martine Galliard, sa fille,
Et toute la famille,
ont la douleur de faire part du décès du

professeur Henri GALLIARD,
ancien doyen
de la faculté de médecine
et de pharmacie de Hanoï (1935-1946),
professeur *honoraire*
à la faculté de médecine de Paris,
membre de l'Académie de médecine
et de
l'Académie des sciences
d'outre-mer,
officier de la Légion d'honneur,

survenu le 2 octobre 1979, dans sa quatre-vingt-huitième année.
La cérémonie religieuse aura lieu le vendredi 5 octobre, à 10 h. 30, au temple de l'Oratoire du Louvre.
Cet avis tient lieu de faire-part.
37, rue Michel-Ange,
75016 Paris.
85, rue Manin,
75019 Paris.

[Né à Paris le 24 décembre 1891, Henri Galliard fait ses études au lycée Saint-Louis puis aux facultés de sciences et de médecine de Paris. Docteur en médecine et ès sciences, il devient professeur agrégé de parasitologie à la faculté de médecine de Paris en 1933. Il est directeur de la faculté de médecine de Hanoï de 1935 à 1946 et professeur à la faculté de médecine de Paris de 1948 à 1962. Il est membre de l'Académie nationale de médecine depuis 1953 et de l'Académie des sciences d'outre-mer depuis 1951. Il a publié de nombreux travaux sur la médecine tropicale et sur la parasitologie et a participé à plusieurs missions en Afrique équatoriale, en Extrême-Orient, en Polynésie et en Amérique.]

— On apprend la mort de

Mme Félix de GÉRANDO,
née Julienne Marko,

à l'âge de soixante-dix-sept ans.

[Née en Hongrie, Julienne de Gérando avait été pianiste virtuose à l'âge de neuf ans. Distinguée par Bela Bartok, elle avait donné des concerts publics à Budapest avant la première guerre. Arrière-petite-nièce de Thérèse de Brunswick, qui passa, en son temps, pour l'« Immortelle Bien-aimée » de Beethoven, cousine du comte Teleki, premier ministre hongrois, elle avait longtemps vécu en Turquie avant de venir s'installer avec son mari dans le pays de Bergerac où la deuxième guerre devait la trouver dans la Résistance, et où elle repose aujourd'hui. Elle laisse des articles de critique musicale d'une lecture enrichissante.]

— On nous prie d'annoncer le décès de

Mme Annette HEINEN,
née Bondoux,
docteur en médecine,
médailles des Epidémies
et de
la Croix-Rouge,

survenu le 27 septembre 1979, dans sa quatre-vingt-unième année.
Les obsèques ont eu lieu dans l'intimité le 3 octobre, en l'église Saint-Sulpice, suivies de l'inhumation au cimetière du Père-Lachaise, dans le caveau de famille.
De la part de sa famille et de ses amis.
119, boulevard Saint-Germain,
75006 Paris.

— M. et Mme Albert Levi Alvares et leurs enfants,
Mme Irène Joachim Levi Alvares,
Les familles Etlin, Meyer, Lion, et Frois,
ont la douleur de faire part de la mort de

Mme Geneviève LEVI ALVARES,

survenue le 27 septembre, à la clinique de Passy.
Les obsèques ont eu lieu dans la plus stricte intimité.
3, villa George-Sand,
75016 Paris.

— Danièle et Jacques Miklichansky,
Et toute la famille,
ont l'immense peine de faire part du décès, le 27 septembre, de

Rosalie-Renée MIKLICHANSKY,
née Cariton.

Selon les vœux de la défunte, les obsèques se sont déroulées dans la plus stricte intimité.
48 bis, rue de la Gare-de-Reuilly,
75012 Paris.
81, rue des Rosiers,
92500 Rueil-Malmaison.

— Metz, Toulon, Marseille, Annecy, Paris, Tananarive.
Le docteur B. RAKOTONDRAVAO et Mme, née Geneviève Colin,
ses parents,
Sophie-Laurence, sa sœur,
Mme Jean Colin, sa grand-mère,
Les familles Rakotondravao, Andrianoelina, Rakotoarinivo, Ranivoarinoro, Colin, Guillerm, Schiltz, Vurpillot,
Ses oncles, tantes, cousins et cousines,
Et toute la famille,
ont l'immense chagrin de faire part du décès accidentel de

Stéphane-François,

dans sa dix-septième année.
Les obsèques religieuses et l'inhumation ont été célébrées par M. le pasteur Waag, dans l'intimité familiale, le samedi 29 septembre 1979, à Sainte-Ruffine.

« Heureux ceux qui ont le cœur pur, car ils verront Dieu ! »
(Matth., V, verset 8.)

4, chemin des Bruyères,
57130 Sainte-Ruffine.
2 bis, rue Winston-Churchill,
57000 Metz.

Anniversaires

— Il y a quatre ans mourait brutalement

Lucien NEUGNOT,
agrégé de l'Université.

Une pensée est demandée à ceux qui l'ont connu et aimé.

Avis de messe

— Un service pour le repos de l'âme de

Mme Gaston LEDOUX
de BEAUMENIL,

décédée le 7 juillet 1979, sera célébré en l'église Saint-Honoré-d'Eylau, 66, avenue Raymond-Poincaré, Paris 16e, le mardi 9 octobre 1979, à 9 h. 30.

De la part de
M. et Mme Roger Walter,
Mme René Chaintre.

Soutenances de thèses

DOCTORATS D'ETAT

— Université de Paris-I, vendredi 12 octobre, à 10 heures, salle des commissions, centre Panthéon. M. Daniel Roblot : « Le recrutement des fonctionnaires des communautés européennes ».

— Université de Paris-X, lundi 15 octobre, à 9 h. 30, salle des actes, M. Guy Carcassonne : « Transition démocratique et Constitution en Espagne ».

— Université de Paris-I, lundi 15 octobre, à 14 heures, amphithéâtre Louis-Liard, M. Jean-Paul Bouillon : « Félix Bracquemond : les années d'apprentissage 1849-1859 ; la genèse d'un réalisme positiviste ».

Communications diverses

— L'association des Amis de la Yougoslavie invite les associations patriotiques et d'anciens combattants à participer, avec leurs drapeaux, à la célébration du quarante-cinquième anniversaire de la mort du roi Alexandre de Yougoslavie et du président Louis Barthou, tombés à Marseille, le 9 octobre 1934, victimes des terroristes, le dimanche 7 octobre, à 10 h. 45, devant le monument des rois Pierre Ier de Serbie et Alexandre de Yougoslavie, place de Colombie, Paris-16e.

LETTRES

La mort de Nicos Poulantzas

M. Nicos Poulantzas est mort, à Paris, mercredi 3 octobre, à l'âge de quarante-trois ans. Théoricien du marxisme, il était l'auteur de plusieurs ouvrages sur les problèmes du pouvoir et de l'Etat dans les sociétés modernes.

Un théoricien de l'État moderne

D'origine grecque, mais installé en France depuis de nombreuses années, Nicos Poulantzas s'y était taillé une réputation à la hauteur de son talent. Maître de conférences de sociologie à l'université de Paris-VIII Vincennes, directeur de la collection « Politiques » aux Presses universitaires de France, auteur de nombreux livres qui furent toujours accueillis avec intérêt, son influence dépassait de loin les milieux marxistes auxquels il se rattachait. Dans le panorama de la pensée contemporaine, il occupait une place bien singulière.

Marxiste, membre du parti communiste grec, mais ouvert à tous les courants scientifiques qui ont traversé le siècle, nourri d'économie et de structuralisme, Poulantzas peut être considéré, dans une certaine mesure, comme un disciple de Louis Althusser. Toutefois, son œuvre aborde des problèmes que l'auteur de Lire le Capital *n'a pas directement envisagés, et tout d'abord le problème de l'Etat. Problème crucial entre tous si l'on considère l'importance des transformations politiques survenues dans le monde depuis la fin du dix-neuvième siècle, et l'insuffisance notoire des textes de Marx sur ce sujet. Quelques lignes dans* le 18 Brumaire de Louis-Napoléon Bonaparte, *quelques pages dans* la Guerre civile en France, *quelques remarques ici et là sur l'Etat grec ou l'Etat médiéval, ne suffisent pas en effet pour forger une théorie satisfaisante du pouvoir et de la répression. Conscients de ces lacunes, la plupart des successeurs de Marx ont tenté d'y remédier, mais sans succès en général : ni les écrits de Lénine* (l'Etat et la Révolution), *ni ceux de Trotski, ne nous aident véritablement à comprendre la spécificité de l'Etat technocratique en cette seconde moitié du vingtième siècle.*

C'est cette lacune que l'œuvre de Poulantzas vient commencer de combler. Depuis Pouvoir politique et classes sociales *(Maspero 1968) jusqu'à* l'Etat, le pouvoir, le socialisme *(P.U.F. 1978), Poulantzas, en effet, ne cesse d'approfondir son analyse de l'instance politique. A la suite d'Althusser, il pose comme principe qu'il ne peut s'agir d'une instance pleinement indépendante ; il faut donc en chercher les fondements dans l'ordre économique. Toutefois, afin de ne pas s'échouer sur l'écueil de l'économisme, il recourt au concept de surdétermination pour penser cette «* relative autonomie *» qui caractérise, selon lui, les mécanismes du pouvoir étatique.*

La production et les institutions

Cela étant, une théroie globale de l'Etat « en général » apparaît évidemment comme une tâche impossible, puisqu'elle impliquerait une théorie des modes de production « en général ». Plus raisonnablement, Poulantzas se limite donc à l'analyse de l'Etat bureaucratique et interventionniste, tel qu'il s'est développé en Europe, à l'Ouest comme à l'Est, depuis une quarantaine d'années. Et ce qui lui paraît ici le point fondamental, c'est le rôle sans cesse croissant joué par l'instance politique dans le procès de la production économique. L'Etat moderne, en effet, ne se contente plus d'être un gendarme : il est d'abord un gestionnaire. Son but n'est pas seulement la centralisation, mais également la planification. En fait, même les appareils d'Etat qui, traditionnellement, avaient surtout une fonction répressive ou idéologique jouent actuellement un rôle économique précis : l'école, par exemple, se voit de plus en plus nettement orientée vers la formation professionnelle ou technique, tandis que le domaine militaire devient un secteur technocratique de pointe et une industrie qui, par le biais des ventes d'armes, se révèle extrêmement lucrative. On ne peut donc continuer à parler abstraitement du « pouvoir » sans s'efforcer de penser ensemble les liens concrets de la production et des institutions : telle est sans doute la principale originalité de la pensée de Poulantzas, soucieuse avant tout de cohérence et d'objectivité dans l'analyse.

Mais cette pensée n'était pas destinée à demeurer abstraite ou théorique. L'Etat, déterminé par les rapports de force qui opposent entre elles les nouvelles classes sociales, est lui-même l'enjeu de luttes de fractions au sein de la bourgeoisie capitaliste : or ces conflits l'amènent à se transformer profondément. De libéral ou démocratique, il devient, comme on sait, de plus en plus autoritaire. Et même les hommes qui manipulent ses principaux leviers sont enfermés, quelquefois malgré eux, dans un « système » qui les dépasse. Les partis de gauche doivent donc, à l'Ouest, réaliser qu'il ne suffit pas de prendre le pouvoir pour sortir du capitalisme : toute leur stratégie demanderait d'ailleurs à être, de ce point de vue, réévaluée.

Telle était du moins la conviction de Nicos Poulantzas, pour qui le socialisme — et lui seul — donnait un sens à ce futur qu'il ne connaîtra pas.

CHRISTIAN DELACAMPAGNE.

[Né à Athènes en 1936, Nicos Poulantzas résidait en France depuis 1960. Il était maître de conférences de sociologie à l'université de Paris-VIII-Vincennes, et chargé d'enseignement à l'Ecole des hautes études en sciences sociales. Nicos Poulantzas a publié *Fascisme et Dictature* (Maspero 1971), *les Classes sociales dans le capitalisme aujourd'hui* (Le Seuil 1974), *la Crise des dictatures* (Maspero 1975), *la Crise de l'Etat* (ouvrage collectif P.U.F. 1976), *l'Etat, le Pouvoir, le Socialisme* (P.U.F. 1978). Il a fait paraître dans « le Monde diplomatique » de septembre dernier un article sur « La crise des partis ».]

Le Monde
Service des Abonnements
5, rue des Italiens
75427 PARIS - CEDEX 09
C.C.P. 4207-23

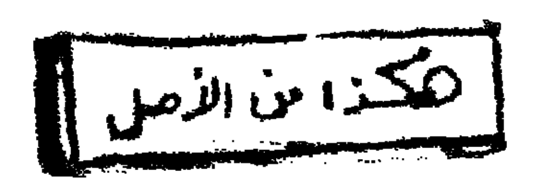
ABONNEMENTS

	3 mois	6 mois	9 mois	12 mois
FRANCE - D.O.M. - T.O.M.	155 F	270 F	385 F	500 F
TOUS PAYS ETRANGERS PAR VOIE NORMALE	260 F	420 F	700 F	920 F
ETRANGER (par messageries) I. — BELGIQUE-LUXEMBOURG PAYS-BAS	183 F	325 F	468 F	610 F
II. — SUISSE - TUNISIE	230 F	420 F	612 F	800 F

Par voie aérienne
Tarif sur demande

Les abonnés qui paient par chèque postal (trois volets) voudront bien joindre ce chèque à leur demande.
Changements d'adresse définitifs ou provisoires (deux semaines ou plus) : nos abonnés sont invités à formuler leur demande une semaine au moins avant leur départ.
Joindre la dernière bande d'envoi à toute correspondance.
Veuillez avoir l'obligeance de rédiger tous les noms propres en capitales d'imprimerie.





Le Monde

culture

LE JOUR DU THÉATRE

La saison à Strasbourg...

La saison du Théâtre national de Strasbourg commence le 23 octobre avec une troupe tchèque invitée, ex-cirque Alfred, qui, jusqu'au 27, donne trois spectacles. Du 6 novembre au 20 décembre, première production maison, un spectacle d'André Engel sur En attendant Godot, qui dit « et si nous continuions à vouloir tout, tout de suite ? », et se joue dans la cité pavillonnaire construite pour Week-End à Yalk. Pendant ce temps on verra au théâtre Drôles de gens, adapté de Gorki par Jean Jouddheuil, avec la compagnie de Jean-Claude Fall, suivi de Nativité, par les Bread and Puppet, qui sera également présenté au Festival de Nancy.

En janvier viendront les Cannibales, de Georges Lavaudant (créé le 18 octobre à Grenoble), puis, après une mise en scène pour Théâtre Ouvert, les Travaux et les Jours, par le Théâtre Eclaté d'Annecy. En mars et avril, Violence à Vichy ou la Paix totale, de Michel Deutsch et Bernard Pautrat, par Jean-Pierre Vincent. Deux soirées pour deux époques : 1940 et 1945, naissance et débâcle des mythologies de la France contemporaine, sur les planchers d'un casino, tandis que les avions parachutent chocolat et bas nylon. Ensuite Honte à l'humanité, avec Jean-Louis Hourdin, Olivier Périer, Jean-Paul Wenzel et une truite... En juin, devant la cathédrale, Lenz, d'après Büchner, en français, alsacien et allemand, par Hannes Klett. Du 10 au 21 juin enfin, Michèle Foucher et Denise Péron, après avoir interrogé les femmes (la Table), partent à la recherche des Paroles d'hommes.

...et à l'Odéon.

L'Odéon reçoit du 16 au 22 octobre le Malade imaginaire, par le Théâtre national de Dakar, qui auparavant aura donné au Centre Georges-Pompidou, du 8 au 14 octobre, la Tragédie du roi Christophe, d'Aimé Césaire, qui avait été créée en France par Jean-Marie Serreau.

Le Petit Odéon commence ses créations de 18 h. 30 le 9 octobre avec Edith Detresses, de Jean-Louis Bauer, sa deuxième pièce jouée. La première était M'appelle Isabelle Langrenier. Edith, c'est Bernadette Le Saché, et les dérives de son imagination sont mises en scène par Jean-Luc Boutté. Viendront ensuite, du 27 novembre au 6 janvier, C'était comment déjà, de et par Jean Bouchaud. Du 22 janvier au 24 février, Créanciers, de Strindberg, par Jacques Baillon, qui vient d'être nommé secrétaire général de la Comédie-Française. Du 4 mars au 6 avril, A cinquante ans, elle découvrait la mer, de Denise Chalem, par Gabriel Garran. Du 15 avril au 18 mai, Traces, de Jacques Le Marquet, par Patrice Kerbrat. Du 27 mai au 29 juin, les Voisines, de Jean-Paul Aron, par Jean-Louis Thamin.

Contre les licenciements à Chaillot et au Casino de Paris.

La Fédération nationale du spectacle C.G.T. a tenu le 2 octobre une conférence de presse au sujet d'éventuels licenciements au Théâtre national de Chaillot, qui est à nouveau autorisé à produire des spectacles, mais dont la subvention serait diminuée de 10 % (le Monde du 25 septembre). Favorable au rétablissement d'une politique de création mais opposée à toute mesure de licenciement, la Fédération nationale du spectacle envisage de sensibiliser les personnels des théâtres nationaux et demande une réunion tripartite entre le ministère de la culture et de la communication, la direction du théâtre et le personnel, qui, d'autre part, affirme sa solidarité avec celui du Casino de Paris. Le maintien d'une revue écourtée d'une demi-heure est actuellement en négociation, mais le directeur, M. Bauchet, souhaiterait fermer l'établissement du 3 novembre jusqu'à la mi-mars, fermeture qui, selon les représentants du personnel, ne s'impose pas sur le plan économique.

■ Deux courts métrages français, « Réactions » (S.N.C.F.) et « les Histoires du risque » (Fédération des assureurs) ont été primés au vingtième Festival du film industriel de Stockholm.

« MARIO ET LE MAGICIEN », d'après Thomas Mann

Désobéir est nécessaire

Ecrivant le récit *Mario et le Magicien*, Thomas Mann analyse avec beaucoup de finesse un phénomène fondamental : l'abdication des citoyens devant les « coups de force », les abus d'autorité, dans la vie privée et dans la vie publique. C'est tout le problème du *laisser-faire*, lorsque cipants d'actes qui peuvent conduire au pire.

Un Allemand se repose l'été, avec sa femme et ses enfants, sur une plage de l'Italie. Nous sommes en 1928 : depuis six ans, Mussolini a reçu de la Chambre les pleins pouvoirs.

Cette famille allemande va subir, de la part des estivants italiens, de la direction de l'hôtel, et des bureaux de la mairie, plusieurs humiliations. Elle va devoir quitter l'hôtel pour aller dans une pension plus modeste, elle va devoir payer une amende. Le père de famille note le climat de tension, de patriotisme, d'impatience, qui pèse sur la petite ville.

Il n'est pas impossible que cette famille allemande soit juive, Thomas Mann ne le dit pas, mais aujourd'hui une nuance de racisme plane sur cette lecture. Quoiqu'il en soit, le père de famille se demande pourquoi il accepte toutes ces atteintes à sa liberté et pourquoi, déjà, il reste là, dans cette ville.

La présence des enfants est primordiale. Thomas Mann remarque que, dans ces conditions, ils ne peuvent vivre leur vie d'enfants, leur sursis de liberté. D'autre part, ils sont le monde de demain, celui que les vieux leur préparent. Et, certes, le père de famille, méditant sur sa « nonchalance », se trouve des raisons de ne pas partir; par exemple, il estime qu'il ne doit pas « céder » aux pressions, aux violences, qu'il a le droit de rester là quand même. Mais rester, c'est être vaincu.

Le récit de Thomas Mann est particulièrement subtil et sinistre, car une fois humiliée, opprimée, cette famille allemande parvient quand même à respirer, sur cette plage, à se promener devant l'hôtel d'où elle a été chassée, à recevoir presque des sourires de l'« ennemi ».

L'ambiguïté va se préciser à l'occasion d'une séance que donne, un soir, un prestidigitateur de passage.

Ne résistant pas aux affiches, aux billets à prix réduits distribués dans les hôtels, le père va conduire ses enfants à cette séance de magie, un soir à 21 heures, dans une salle où l'on projette d'habitude des films. Pour les enfants, c'est un peu tard, c'est l'heure de se mettre au lit. Mais ils ont envie de voir cela.

C'est déjà la fin de la saison. Beaucoup d'estivants sont partis. La salle est située dans un quartier moins riche que celui du bord de mer. Il y a dans la salle des gens de toute condition, notamment des gens de l'endroit, pêcheurs, travailleurs. Un microcosme de société.

Le réfractaire

Le magicien en question est un personnage prodigieux, laid, infirme, autoritaire, odieux, qui, par ses facultés d'hypnotisme, sa virtuosité de langage, mais surtout par son intelligence et sa présence d'esprit, va se permettre de subjuguer totalement le public alors qu'il ne cesse de le mortifier, de l'écraser.

La séance se prolonge tard dans la nuit. Les enfants ne saisissent pas exactement ce qui se passe, mais ils sont subjugués aussi. Comme tant d'enfants, ils ont fait amitié, cet été, avec des gens de l'endroit qui occupaient des emplois subalternes dans les hôtels ou ailleurs, et ils sont stupéfaits de voir ces nouveaux amis accomplir, par la volonté du magicien, des choses abjectes ou absurdes.

Le père s'inquiète de plus en plus, se demande de plus en plus pourquoi il reste là, avec les enfants, pourquoi il n'a pas le réflexe de rentrer se coucher. Mais le magicien s'emploie, l'air de rien, à faire taire les résistances des spectateurs. A un spectateur spécialement réfractaire, qui refuse de se laisser « endormir », qui de toutes ses forces se contracte contre la volonté du magicien, celui-ci a beau jeu de démontrer que voilà la seule personne crispée, nouée, butée, de la soirée, que les autres sont libres d'assister, de se détendre, de participer aux expériences, de s'en abstraire ensuite, alors que ce réfractaire, le seul qui se veut libre, est le plus enchaîné dans son entêtement étroit, qui d'ailleurs ne mène à rien puisqu'en effet, « endormi » par ces raisonnements, ce spectateur cède en fin de compte.

Un garçon de cette petite ville, Mario, un garçon calme, rêveur, mettra fin à la séance en tuant soudain le magicien de quelques balles de revolver, et le père se dira que les enfants n'ont pas été très troublés, parce qu'ils ont cru que ce meurtre était du théâtre, faisait partie du spectacle.

Mario et le Magicien est paru en Allemagne en 1930, l'année où, pour la première fois, le parti nazi obtint un nombre important de sièges aux élections, 107 députés, alors qu'il n'en comptait que 12 en 1928. Mais le récit de Thomas Mann mérite d'être médité aussi au regard de toutes les circonstances de la vie, puisque la liberté et la résistance ne cessent d'être mises en balance, partout, chaque jour.

Par exemple, voici cette pièce que Bernard Sobel a fondée sur le récit de Thomas Mann. Un spectacle de haute tenue, réfléchi, beau, inhabituel, qui apporte au public un aliment substantiel. Est-ce une raison pour ne pas dire que l'échec partiel est évident ? Pourquoi avoir fait disparaître la famille allemande avec ses enfants, qui sont la pierre d'achoppement du récit et de sa « morale » ? Pourquoi faire raconter par le magicien les humiliations qu'a subies cette famille, comme si elles avaient été subies par lui, le magicien, ce qui brouille la compréhension du récit de Thomas Mann ? Pourquoi, quel que soit par ailleurs le goût de Thomas Mann pour la musique, avoir inséré une partition musicale qui contrarie ou exagère la perception du propos ? Pourquoi avoir orienté l'acteur Jean Dautremay vers une interprétation « gênée », « empêchée », alors que chez Thomas Mann ce manieur de foules est un virtuose délibéré ?

Tout au long de son récit, Thomas Mann fait comprendre que l'abdication nous guette du matin au soir. D'un doigt scrupuleux mais bien tendu, il indique la bonne voie : la contestation de tout asservissement, que celui-ci vienne de la force pure ou d'une magie. Il laisse entendre que toute pièce de théâtre est une magie aussi, que toute lecture, comme celle de *Mario et le Magicien*, est une magie aussi. Bernard Sobel nous remerciera donc de voir en lui un magicien, dont il appartient à chaque spectateur de relever les écarts. Même si, justement, Bernard Sobel est l'un des hommes de théâtre les plus scrupuleux qui soient.

MICHEL COURNOT.

★ Théâtre de Gennevilliers, à 20 h. 30. (Le récit de Thomas Mann est publié chez Grasset.)

« Déménagement » par le Théâtre populaire de Lorraine

Eulalie déménage : ça ne tourne pas régulier dans sa tête. Elle se souvent tantôt d'Eulalie enfant, gamine tarabustée par une famille qui ne comprenait ni ne devinait rien, ou tantôt elle songe à sa situation présente : sa « condition de femme », comme il est convenu de dire, lui donne envie de se taper la tête contre les murs. Elle est emmurée, Eulalie, dans un vaste local blanc porcelaine qui ressemble à la fois à une salle d'opération, à un laboratoire où l'on fait des expériences sur les souris ou, plus simple, à une abstraction de cuisine aseptisée. Dans un coin, un évier en guise de lavabo.

Eulalie souffre dans ce décor hostile, une réussite de Yannis Kokkos, le scénographe. Eulalie est l'héroïne de « Déménagement », la première pièce d'Anne-Marie Kraemer, « mise en espace » une première fois au Théâtre ouvert de Lucien Attoun quand le Festival d'Avignon l'accueillait encore. C'était en juillet 1978. L'hiver suivant, le mari de l'auteur, Jacques Kraemer, reprenait le sujet, élaborait une mise en scène autre et présentait « Déménagement » en création au Théâtre municipal de Thionville, où un public jeune avait posé — après le spectacle — de multiples questions sur l'aspect psychanalytique de l'histoire.

Anne-Marie Kraemer, éducatrice spécialisée, qui a travaillé auprès d'un tribunal pour enfants avant d'œuvrer pour des divorcés, a certainement mis beaucoup de ce qu'elle connaît dans ce texte, par moment assez insoutenable. Elle y a peut-être glissé ses angoisses aussi. Ici, de nouveau, interprétées par Christine Combe (Eulalie), Hélène Roussel (la mère), Moni Grego (la sœur), André Lacombe (le père), Philippe Lamendin (le mari) et Mac Chickly (le clochard).

M. L. B.

★ Théâtre de la Tempête, Cartoucherie de Vincennes, 20 h. 30.

■ Le danseur soviétique Alexandre Godounov, qui a demandé l'asile politique aux Etats-Unis au mois d'août, a été engagé comme premier danseur par l'American Ballet Theatre.

Reprise de « Tovaritch »

Souvenirs...

Tovaritch, de Jacques Deval, fut longtemps une recette éprouvée du théâtre du Boulevard tant à sa création, en 1933, au Théâtre de Paris, qu'à sa reprise, en 1948, au Théâtre de la Madeleine, où elle vient de renaître de ses cendres en ce début de saison parisienne. Il est une pièce historique au plein sens du terme, et M. Jean Meyer, son excellent metteur en scène, a bien fait de reconstituer ses situations d'il y a un demi-siècle dans le contexte des Années folles, où le train de vie des bourgeois cossus pouvait se permettre d'employer maître d'hôtel, cuisinière et femme de chambre. Mais le monde a dramatiquement changé depuis cette époque dorée, et les grands ducs de la Sainte Russie, chauffeurs de taxi, joueurs de balalaïka ou, comme ici, s'engageant comme domestiques chez un riche banquier du parc Monceau, cultivent aujourd'hui les pâquerettes à Sainte-Geneviève-des-Bois. Tel que *Tovaritch* nous est représenté cependant, avec son dialogue toujours vif, ses scènes joliment ficelées, son ton aimablement national, la comédie de Jacques Deval tient le choc. Les spectateurs de la générale, public pas commode, lui ont fait un succès en s'amusant énormément — que demande le peuple ?

Parlons donc de la nouvelle interprétation, principal intérêt de la soirée, *Tovaritch* étant avant tout une pièce d'acteurs. On sait que Jacques Deval, auteur à succès qui pourtant croyait aller à un « four », l'avait écrite pour Elvire Popesco. Celle-ci était à la création, dans le plein épanouissement de sa beauté voluptueuse et véhémente, roulant terriblement les r au naturel, jouant du charme slave au milieu de rires de perle. Notre jeunesse estudiantine, qui n'avait que *La main qui étreint* ou *le Masque aux dents blanches* du cinéma muet à se mettre... sous la dent, était folle de théâtre à l'époque et nous étions coiffés de Popesco depuis que *Ma cousine de Varsovie*, de Louis Verneuil, nous l'avait révélée sur le Boulevard. C'est encore Elvire Popesco qui incarnait naguère *la Mamma*, puis *la Voyante* d'André Roussin, que nous avions vue toujours aussi pétulante et carnassière à la reprise de *Tovaritch*, après la guerre.

Je ne me donnerai pas le ridicule, puisque Elvire Popesco a quitté la rampe, irremplaçable, de comparer rétrospectivement son interprétation à celle qui lui succède dans le rôle-cime de la grande duchesse Tatiana Petrovna, née Romanov. J'ai nommé Mlle Françoise Fabian. Emouvante actrice de cinéma, Mlle Fabian tient ici la gageure, sur la scène où nous l'avions vue à ses débuts, de jouer la comédie avec l'accent russe jusqu'au rideau final sans cesser d'être séduisante ni vouloir jamais imiter sa devancière, ce qui était la sagesse. Mais elle enchaîne parfaitement le dialogue, avec la pointe d'émotion en prime — performance peu banale. A ses côtés, M. Jacques François ne pouvait effacer, dans mes souvenirs, la création, pleine d'aisance et de subtilité, sous la livrée puis l'uniforme, du prince Mikaïl Alexandrovitch Ouratief, d'André Lefaur, lui-même prince des Variétés à l'époque où cette troupe magique comprenait Maud Loty, Marie Dubas, Jules Berry, Pauley et Larquey. Mais, à l'image de Victor Francen, deuxième interprète du rôle, M. Jacques François a de la branche. Il est drôle sans vulgarité, et je ne me frotterai pas à sa lame de bretteur que l'intermède d'escrime nous présente très sportivement à son avantage. J'aime beaucoup M. Jacques Morel, le « patron » du couple impérial, qui me rappelle ces acteurs d'autrefois, toujours grands dans des seconds rôles. J'ai gardé pour la bonne bouche Mlle Marie Daems, fine comme l'ambre et tout à fait irrésistible dans la « patronne ». Décors et costumes de la meilleure veine dus à Georges Wakhévitch, Russe blanc et Parisien bon teint, le plus authentique maître d'œuvre de cette reprise.

OLIVIER MERLIN.

★ Théâtre de la Madeleine.

MUSIQUE

A L'OPÉRA ROYAL DE LONDRES

« Thérèse », de John Tavener

Imaginez que, pour la réouverture du Palais Garnier, M. Rolf Liebermann ait affiché, le jour de la fête de sainte Thérèse de l'Enfant-Jésus, la création d'un spectacle commandé par l'Opéra sur cette sainte... Peu vraisemblable, direz-vous. C'est pourtant exactement ce qui vient de se passer à Londres sur la scène de l'Opéra royal, avec la première mondiale de Thérèse, de John Tavener, œuvre commanditée par Covent Garden et la fondation Gulbenkian.

Etrange choix pour un compositeur de trente-cinq ans, anglais de surcroît, mais qui rejoint l'incroyable renommée de cette jeune carmélite entrée à quinze ans dans son couvent, morte à vingt-quatre ans, et dont les souvenirs, répandus à des millions d'exemplaires, ont été traduits dans à peu près toutes les langues de la terre. Ce qui est plus étonnant, c'est de voir avec quelle habileté et quelle vigueur, sans tomber dans l'imagerie et la mode rétro, le compositeur et son librettiste, Gerard McLarnon, ont su interpréter le message de Thérèse de Lisieux dans une sorte de « mystère », le genre le plus dangereux qui soit.

Après une belle ouverture où s'élève peu à peu un alleluia d'origine slavonne, Thérèse apparaît sur son lit de malade à un instant crucial de sa vie : en 1896, alors qu'elle a accepté joyeuse sa première hémoptysie, qui lui donne l'espoir de rencontrer bientôt Jésus vivant au ciel, voilà qu'elle bascule brusquement dans « les plus épaisses ténèbres ». « Il lui est impossible désormais de croire sensiblement à l'au-delà. Autour d'elle, des démons sans visage ricanent et lui disent que « le Christ est mort », que « sa nuit est celle du néant ». Le Crucifié lui apparaît comme un squelette avec une tête de mort couronnée.

Dans sa terreur, Thérèse est prise de convulsions, comme jadis au temps de son enfance. Le Christ descend vers elle ; il a pris le visage de son père. Arrive ensuite... Arthur Rimbaud (choisi assez judicieusement comme l'antithèse de la jeune carmélite à son époque), qui, utilisant les textes mêmes de l'Histoire d'une âme, stigmatise la religion désuète de son milieu et sa propre « arrogance ». Décapée par les vigoureuses attaques de Rimbaud (en qui Tavener voit aussi une sorte de guide spirituel, l'incarnation d'un autre poète de la nuit obscure, Jean de la Croix), Thérèse prend conscience de sa nouvelle vocation : « Vivre à la table des pécheurs, avec les âmes de ténèbres. »

Après le tableau coloré, très stylisé, des crimes et du jugement de Pranzini (meurtrier pour la conversion duquel Thérèse avait ardemment prié, mais avant son entrée au carmel), Rimbaud met Thérèse en demeure de choisir entre le bourreau et la victime ; mais elle « choisit tout : j'ai vu la face du Christ sur la terre dans un criminel et un enfant ».

Le poète alors la quitte. Thérèse est seule à nouveau : « Son ciel doit être de servir Dieu sur terre jusqu'à la fin des temps. » Pour illustrer cette parole, John Tavener ajoute trois scènes dramatiques, auxquelles elle participe en priant : la visite d'un camp de déportés, le massacre d'une troupe de prisonniers, enfin l'Apocalypse, avec la très belle vision, digne de Bob Wilson, de ces enfants qui jouent, soudainement frappés par une lueur aveuglante, sans doute atomique. Lorsque, enfin, « le temps n'est plus », elle remonte vers le Christ, tandis que les chœurs reprennent l'alleluia initial.

Cette fin apologétique, d'une grande beauté plastique et musicale, affadit cependant l'œuvre, qui perd de sa sève authentique. Pourtant, malgré l'austérité du propos, dont bien des aspects ont dû échapper aux spectateurs, cette représentation est prenante de bout en bout, soutenue par une musique aux effets frappants, assez simple, composée de blocs aux oppositions élémentaires comme il est de mode aujourd'hui : percussions fracassantes, clusters, rythmes crispés ou exacerbés, chœurs naïfs, mélodies planantes ou tournant en longues tenues extatiques, qui créent des atmosphères sonores plutôt que de véritables développements, mais souvent d'une couleur originale et toujours émouvantes.

La mise en scène de David William, dans un dispositif scénique abstrait, évoquant une sorte de forêt mystique d'Alan Barlow, superpose les dialogues, les actions stylisées, les chorégraphies, les visions avec beaucoup de grâce et de poésie, estompant le côté statique inévitable de ce drame spirituel.

Malgré sa conviction et son jeu expressionniste, Vivien Townley reste un peu trop « bonne sœur », avec une voix assez prenante mais souvent couverte ; le rôle était destiné à Elise Ross, qui en eût fait la véritable héroïne moderne qu'était Thérèse ; mais la tessiture s'est révélée malheureusement trop grave pour elle. Parmi les nombreux et excellents acteurs, il faut au moins signaler l'extraordinaire Rimbaud de Robert Tear, l'amusant Pranzini-athlète de foire de Joseph Rouleau, et la délicieuse incarnation du père de Thérèse par Keith Lewis, qui s'est fait la tête même de M. Martin et chante le rôle du Christ avec une voix exquise. Edward Downes dirige avec sa sûreté habituelle cette musique qui parfois éclate simultanément aux quatre coins de Covent Garden pour « localiser » les sons dans le ciel, sur terre et dans les enfers.

JACQUES LONCHAMPT.

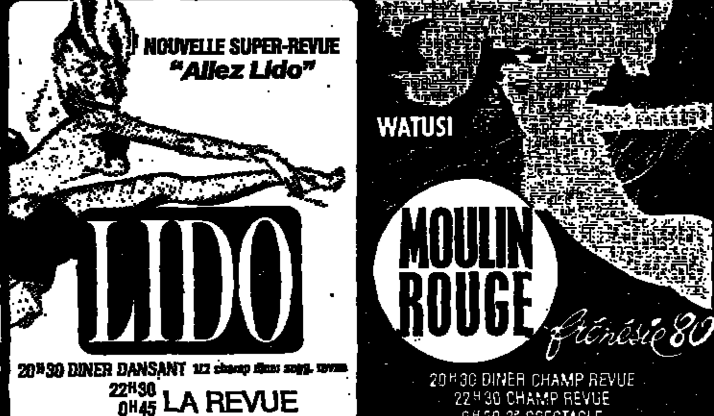
★ Prochaines représentations les 5, 8, 11 et 13 octobre.

■ La direction artistique de la Scala de Milan est désormais assurée par Francesco Siciliani, Claudio Abbado (qui demeure à la tête de l'orchestre) ayant présenté sa démission le 24 septembre.

■ Le ministère de la culture et de la communication recrute deux délégués régionaux de la musique pour les pays de la Loire et la Franche-Comté. (Rens. : 555-92-03, poste 435.)

■ Le Bataclan se transformera en jazz-club tous les vendredis, à 22 h. 30, à partir du 5 octobre. Il présentera chaque mois un « big band » différent et chaque semaine un invité. Au programme de la première soirée : le Swing Limited Corporation et John Lee Hooker.





SPECTACLES

théâtres

Les salles subventionnées

Opéra (073-57-50), 19 h. 30 : Faust.
Comédie-Française (296-10-20), 20 h. 30 : Il faut qu'une porte soit ouverte ou fermée ; les Fausses Confidences.
Odéon (325-70-32), 19 h. 30 : la Trilogie de la villégiature.
T. E. P. (797-96-06), 20 h. : Films (Carnegie Hall ; Répétition d'orchestre).
Centre Pompidou (277-12-33), 18 h. 30 : le Dernier Récital de Scriabine.

Les salles municipales

Théâtre de la Ville (274-11-24), 20 h. 30 : Alvin Ailey American Dance Theater.

Les autres salles

Aire libre (322-70-78), 20 h. 30 : Délire à deux ; 22 h. : Croix de sang.
Antoine (208-77-71), 20 h. 30 : le Pont japonais.
Arts-Hébertot (387-23-23), 20 h. 45 : A nous de jouer.
Atelier (606-49-24), 21 h. : les Chantiers de la gloire.
Bouffes-Parisiens (296-60-24), 21 h. : le Charlatan.
Cartoucherie de Vincennes, Atelier de l'Epée-de-Bois (808-39-74), 20 h. 30 : Œdipe. — Théâtre de la Tempête (328-36-36), 20 h. 30 : Déménagement. — Théâtre du Soleil (374-24-08), 20 h. 30 : Amours de poisson.
Centre d'art celtique (254-97-62), 20 h. 30 : Barzaz Breiz.
Centre culturel belge (271-26-16), 20 h. 45 : Des trous dans les nuages.
Cité internationale (589-38-69), Galerie, 20 h. 30 : l'Epopée de Guilgamesh. — La Resserre, 20 h. 30 : la Danse de mort.
Comédie des Champs-Elysées (256-02-15), 20 h. 30 : le Tour du monde en quatre-vingts jours.
Eglise Saint-Merri, 21 h. : la Cantate à trois voix.
Edouard-VII (073-57-90), 21 h. : le Piège.
Essaïon (278-46-42), 20 h. 30 : Audience ; Vernissage.
Fontaine (874-82-34), 20 h. 30 : Troïlus et Cressida.
Gymnase (246-79-79), 20 h. 45 : No man's land.
Huchette (326-38-99), 20 h. 30 : la Cantatrice chauve ; la Leçon.
Il Teatrino (322-28-92), 21 h. : *l'Epouse prudente.*
La Bruyère (874-76-99), 21 h. : Un roi qu'a des malheurs.
Lucernaire (544-57-34), I, 18 h. 30 : Parle à mes oreilles, mes pieds sont en vacances ; 20 h. 30 : Stratégie pour deux jambons ; 22 h. 15 : la Poube. — II, 20 h. 30 : Marie de l'Incarnation ; 22 h. 30 : Jef.
Madeleine (265-07-09), 20 h. 30 : Tovarich.
Mathurins (265-90-00), 20 h. 30 : les Frères ennemis.
Michel (265-35-02), 21 h. : Duos sur canapé.
Michodière (742-95-22), 20 h. 30 : Coup de chapeau.
Montparnasse (320-89-90, 322-77-74), 21 h. : les Parapluies de Cherbourg.
Oblique (355-02-94), 21 h. : la Débâcle de Ferdinand (dernière).
Œuvre (874-42-52), 21 h. : *les Aiguilleurs.*
Orsay (548-38-53), 20 h. 30 : Zadig.
Palais-Royal (297-59-81), 20 h. 30 : le Tout pour le tout.
Plaisance (320-00-06), 20 h. 30 : l'Isoloir.
Potinière (261-44-16), 20 h. 30 : la Mère confidente.
Présent (203-02-55), 20 h. 30 : les Morosophes.
Studio des Champs-Elysées (723-35-10), 20 h. 45 : la Maison d'os.
Studio-Théâtre 14 (365-15-73), 20 h. 30 : les Justes.
Théâtre 18 (229-09-27), 20 h. 30 : Messagère pour un printemps.
Théâtre d'Edgar (322-11-02), 21 h. : Bruno Garcin.
Théâtre du Marais (278-03-53), 20 h. 30 : les Amours de Dom Perlimpin ; 22 h. 15 : Arlequin Superstar.
Théâtre-en-Rond (387-88-14), 21 h. : Sylvie Joly.
Théâtre 347 (874-98-34), 21 h. : Journal d'une femme en prison.
Théâtre de l'Union de Paris (770-90-94), 20 h. 45 : Ubu.
Tristan-Bernard (522-08-40), 20 h. 30 : l'Avocat du diable.
Variétés (223-09-92), 20 h. 30 : la Cage aux folles.
Le 28-Rue-Dunois (584-72-00), 20 h. 30 : la Vie en pièces.

Jeudi 4 octobre

Les cafés-théâtres

Au Bec fin (296-29-35), 21 h. : Marie Bizet ; 22 h. 15 : le Futur aux herbes ; 23 h. 50 : Ces vilains bonshommes.
Blancs-Manteaux (887-97-58), 20 h. 15 : P. Triboulet ; 21 h. 15 : Joue-moi un air de tapioca ; 22 h. 30 : Pit et Rick Vankergueluff.
Café d'Edgar (322-11-02), I, 18 h. 30 : Tallia ; 20 h. 30 : Coupe-moi l'souffle ; 22 h. : Deux Suisses. — II, 22 h. 30 : Popeck.
Café de la Gare (278-52-51), 20 h. 30 : Qui a mangé Pantomoule ; 22 h. 30 : le Bastringue.
Coupe-Chou (272-11-73), 20 h. 30 : le Petit Prince ; 22 h. : le Tour du monde en quatre-vingts jours.
Cour des Miracles (548-83-60), 20 h. 30 : R. Magdane ; 21 h. 30 : Commissaire Nicole Bouton ; 22 h. 30 : Elle voit des nains partout.
Croq'-Diamants (272-20-06), 20 h. 30 et 22 h. 15 : Gallican.
L'Ecume (542-71-16), 20 h. 30 : A. Tome.
Le Fanal, 19 h. 45 : Florence Brunold ; 21 h. : le Président.
La Mirandière (229-11-13), 19 h. 30 : A la rencontre de M. Proust.
Petit Casino (278-36-50), I, 20 h. 45 : Florence Blot ; 22 h. 15 : Douby. — II, 20 h. 30 : Abadie donc... ; 21 h. 30 : J' t'en prie, pas devant le carreau.
Petits-Pavés (607-30-15), 21 h. 30 : Poèmes du jour, G. Verchère et J.-F. Mahé.
Sélénite (033-53-14), I, 20 h. 30 : Strasbourg purée ; 22 h. : l'Affreuse Jojote. — II, 21 h. : Des chômeurs pleins d'ambition.
La Soupap (278-27-54), 20 h. : Chansons de femmes ; 21 h. 30 : Paris, bonjour.
Théâtre de Dix-Heures (606-07-48), 20 h. 30 : Cherche homme pour faucher terrain en pente ; 22 h. : B. Dimey.
Quatre-Cents-Coups (329-39-69), 19 h. 30 : les Yeux plus gros que le ventre ; 20 h. 30 : La baleine rit jaune ; 21 h. 30 : On vous écrira ; 22 h. 30 : Cause à mon c..., ma télé est malade.
La Tanière (337-74-39), 20 h. 30 : P. Richeux ; 22 h. 15 : A. Nobel.

Les chansonniers

Caveau de la République (278-44-45), 21 h. : les Europophages.
Deux-Anes (606-10-26), 21 h. : Pétrole... Ane.

Le music-hall

Bobino (322-74-84), 20 h. 45 : C. Renard et les Marionnettes de Budapest.
Casino de Paris (874-26-22), 20 h. 30 : Parisline.
Cotton-Club (742-10-15), 22 h. 30 : Manhattan Satin.
Centre culturel 17 (227-68-81), 20 h. 30 : Blanche et Dax.
Espace Cardin (266-17-30), 21 h. : Vivian Reed.
Forum des Halles (297-53-47), 18 h. 30 : Mont Joia ; 20 h. 30 : P. Manns.
Lucernaire (544-57-34), 20 h. 30 : A. Mirapeu.
Olympia (742-25-49), 21 h. : Véronique Sanson.
Palais des sports (828-40-90), 21 h. : le Cirque de Moscou sur glace.
Salle Adyar (555-67-63), 20 h. 30 : J. Yvart.

Les concerts

Lucernaire, 19 h. : O. Linsi, D. Swarovsky (Duparc, Fauré, Poulenc, Mahler, Schubert) ; 22 h. 30 : Alain Markusfeld, piano et guitare.
Salle Pleyel, 21 h. : A. Kondratovitch, piano (Beethoven, Brahms, Debussy, Scriabine...).
Salle Gaveau, 21 h. : E. Heidsieck, piano (Beethoven).
Palais des congrès, 18 h. 30 : Orchestre de Paris, dir. D. Barenboïm (Bruckner).
Théâtre des Champs-Elysées, 20 h. 30 : Nouvel Orchestre philharmonique de Radio-France (Rachmaninov, Chostakovitch).
Centre culturel canadien, 20 h. 30 : Quatuor Orford (Debussy, Bartok, Beethoven).
Hôtel de Ville, 20 h. 30 : Ensemble orchestral de Paris, dir. J.-P. Wallez (Bach, Mozart).

Festival d'automne

(296-12-27)

EXPOSITIONS

Musée d'art moderne, de 10 h. à 17 h. 45 : Tendances de l'art en France 1968-1978-79 ; Jackson Pollock.
Chapelle de la Sorbonne, de 12 h. à 18 h. : Ecritures musicales.

THEATRE

Porte-Saint-Martin, 20 h. 30 : Dom Juan.
Gennevilliers, Théâtre, 20 h. 45 : Mario et le magicien.

PERFORMANCES

MUSIQUE, ART, DANSE
Chapelle de la Sorbonne, 20 h. 30 : Laurie Anderson.

CONCERT

American Center, 21 h. : Tom Johnson.

cinémas

Les films marqués (*) sont interdits aux moins de treize ans
(**) aux moins de dix-huit ans

La cinémathèque

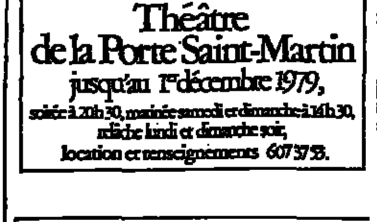
Chaillot (704-24-24), 16 h. : la Dubarry, d'E. Lubitsch ; 18 h. : l'Amour d'une femme, de J. Grémillon ; 20 h. : la Splendeur des Amberson, d'O. Welles ; 22 h. : Strait Jacket, de W. Castle.
Beaubourg (278-35-57), 15 h. : l'Homme au masque de verre, de G. Green ; 17 h. : Schocking Miss Pilgrim, de G. Seaton ; 19 h., Quatre-vingts ans de cinéma danois : Prenez-le comme un homme, madame, de M. Knudsen, E. Rygaard et L. Vilstrup ; 21 h. : Bullet Wound, de S. Moritani.

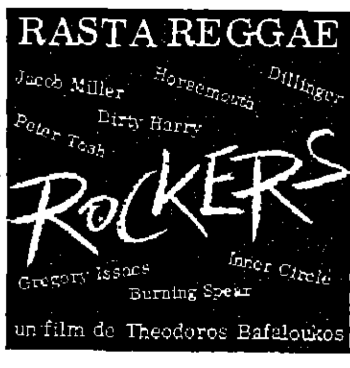
Les exclusivités

ALIEN (A., v.o.) (*) : Studio de la Harpe, 5e (033-34-83) ; U.G.C.-Odéon, 6e (325-71-08) ; Normandie, 8e (359-41-18) ; Concorde, 8e (359-92-04) ; v.f. : Gaumont-Les Halles, 1er (297-49-70) ; Rex, 2e (236-83-93) ; Berlitz, 2e (742-60-33) ; U.G.C.-Gare de Lyon, 12e (343-01-59) ; U.G.C.-Gobelins, 13e (331-06-19) ; Gaumont-Sud, 14e (327-84-50) ; Montparnasse-Pathé, 14e (322-19-23) ; Bienvenue-Montparnasse, 15e (544-25-02) ; Magic-Convention, 15e (828-20-64), Murat, 16e (651-99-75) ; Wepler, 18e (387-50-70) ; Gaumont-Gambetta, 20e (797-02-74).
APOCALYPSE NOW (A., v.o.) (*) : Ambassade, 8e (359-19-08) ; v.o.-v.f. : Hautefeuille, 6e (633-79-38) ; v.f. : Gaumont-Les Halles, 1er (297-49-70) ; Rex, 2e (236-83-93) ; Colisée, 8e (359-29-46) ; Français, 9e (770-33-88) ; Fauvette, 13e (331-56-86) ; Parnassien, 14e (329-83-11) ; Montparnasse-Pathé, 14e (322-19-23) ; Gaumont-Sud, 14e (327-84-50) ; Gaumont-Convention, 15e (828-42-27). Victor-Hugo, 16e (727-49-75) ; Wepler, 18e (387-50-70) ; Gaumont-Gambetta 20e (797-02-74).
AU REVOIR, A LUNDI (Fr.) : U.G.C.-Danton, 6e (329-42-62) ; Bretagne, 6e (222-57-97) ; Biarritz, 8e (723-69-23) ; Caméo, 9e (246-66-44).
L'ASSOCIÉ (Fr.) : Paramount-City, 8e (225-45-76) ; Paramount-Opéra, 9e (742-56-31) ; Paramount-Maillot, 17e (758-24-24) ; Ternes, 17e (380-10-41).
BETE, MAIS DISCIPLINE (Fr.) : Richelieu, 2e (233-56-70).
BOB DYLAN, RENALDO ET CLARA (A., v.o.) : Palais des arts, 3e (272-62-98).
CEDDO (Sén., v.o.) : Marais, 4e (278-47-86).
LE CHAMPION (A., v.o.) : Hautefeuille, 6e (633-79-38) ; Gaumont-Champs-Elysées, 8e (359-04-67) ; v.f. : Richelieu, 2e (233-56-70) ; Impérial, 2e (742-72-52) ; Nations, 12e (343-04-67) ; Fauvette, 13e (331-56-86) ; Mistral, 14e (539-52-43) ; Montparnasse-Pathé, 14e (322-19-23) ; Murat, 16e (651-99-75) ; Clichy-Pathé, 18e (522-37-41).
CHARLES ET LUCIE (Fr.) : Berlitz, 2e (742-60-33) ; Quintette, 5e (354-35-40) ; Montparnasse-83, 6e (544-14-27) ; Marignan, 8e (359-92-82).
CHER PAPA (It., v.o.) : Saint-Germain-Huchette, 5e (633-87-59) ; Pagode, 7e (705-12-15) ; Elysées-Lincoln, 8e (359-36-14) ; Monte-Carlo, 8e (225-09-83) ; Parnassien, 14e (329-83-11) ; v.f. : Gaumont-Les Halles, 1er (297-49-70) ; Berlitz, 2e (742-60-33) ; Saint-Lazare-Pasquier, 8e (387-35-43) ; Nations, 12e (343-04-67) ; Gaumont-Sud, 14e (331-51-16) ; Cambronne, 15e (734-42-96) ; Clichy-Pathé, 18e (522-37-41).
CLAIR DE FEMME (Fr.) : Gaumont-Les Halles, 1er (297-49-70) ; Berlitz, 2e (742-60-33) ; Richelieu, 2e (233-56-70) ; Quintette, 5e (354-35-40) ; Montparnasse-83, 6e (544-14-27) ; Saint-Lazare-Pasquier, 8e (387-35-43) ; Marignan, 8e (359-92-82) ; Athéna, 12e (343-07-48) ; Fauvette, 13e (331-56-86) ; 14-Juillet-Beaugrenelle, 15e (575-79-79) ; Gaumont-Convention, 15e (828-42-27) ; Clichy-Pathé, 18e (522-37-41).
CORPS A CŒUR (Fr.) : Le Seine, 5e (325-95-99) H. Sp.
LES DEMOISELLES DE WILKO (Pol., v.o.) : Studio de la Harpe, 5e (033-34-83).
DES SUISSES DANS LA GUERRE CIVILE D'ESPAGNE (Suis.) : *Le Seine, 5e (325-95-99)* H. Sp.
LE DIVORCEMENT (Fr.) : Bonaparte, 6e (326-12-12) ; U.G.C.-Marbeuf, 8e (225-18-45).
LES DOSSIERS ROUGES DE LA BRIGADE MONDAINE (Fr.) (*) : Maxéville, 9e (770-72-86) ; Mistral, 14e (539-52-43) ; Images, 18e (522-47-94).
EN ROUTE VERS LE SUD (A., v.o.) : Luxembourg, 6e (633-97-77) ; Elysées-Point-Show, 8e (225-67-29) ; Parnassien, 14e (329-83-11) ; Vendôme, 2e (742-97-52).
ET LA TENDRESSE ?... BORDEL ! (Fr.) : U.G.C.-Opéra, 2e (261-50-32) ; Contrescarpe, 5e (325-78-37) ; U.G.C.-Marbeuf, 8e (225-18-45).
L'EXECUTION DU TRAITRE A LA PATRIE ERNST S... (Suisse) : Le Seine, 5e (325-95-99). H. sp.
FLIC OU VOYOU (Fr.) : Colisée, 8e (359-29-46), Caméo, 9e (246-66-44).
FOLIE, FOLIE (A., v.o.) : Quintette, 5e (354-35-40), France-Elysées, 8e (723-71-11), Studio-Raspail, 14e (320-38-98), 14-Juillet-Beaugrenelle, 15e (575-79-79), Impérial, 2e (742-72-52).
GUERRE ET PASSION (Angl., v.o.) : Paramount-Elysées, 8e (359-49-34) ; v.f. : Paramount-Opéra, 9e (742-56-31), Paramount-Montparnasse, 14e (329-90-10).
HAIR (A., v.o.) : Grands-Augustins, 6e (633-22-13), U.G.C.-Marbeuf, 8e (225-18-45) ; v.f. : U.G.C.-Opéra, 2e (261-50-32).
HISTOIRES ABOMINABLES (Fr.) : Le Seine, *5e (325-95-99).*
HEXAGONAL'S ROCKERS (Fr.) : Vidéostone, 6e *(325-60-34).*
L'HYPOTHESE DU TABLEAU VOLE (Fr.) : Le Seine, 5e (325-95-99). H. sp.
I LOVE YOU, JE T'AIME (A., v.o.) : Marignan, 8e (359-92-82).
IL Y A LONGTEMPS QUE JE T'AIME (Fr.) : Richelieu, 2e (233-56-70), Saint-Germain-Village, 5e (633-87-59). Montparnasse 83, 6e (544-14-27), Marignan, 8e (359-92-82), Madeleine, 8e (742-03-13). Gaumont-Sud, 14e (331-51-16), 14-Juillet-Beaugrenelle, 15e (575-79-79), Gaumont-Gambetta, 20e (797-02-74).
INTERIEURS (A., v.o.) : Studio-Alpha, 5e (354-39-47).
LA LETTRE ECARLATE (All., v.o.) : 14-Juillet-Parnasse, 6e (326-58-00).
MICKEY JUBILE (A., v.f.) : Cambronne, *15e (734-42-96)*, Napoléon, 17e (380-41-46).
MIDNIGHT EXPRESS (A., v.f.) : Capri, 2e (508-11-69), Studio-Médicis, 5e (633-25-97).
MOLIERE (Fr.) : Bilboquet, 6e (222-87-23).
LE MORS AUX DENTS (Fr.) : Rex, 2e (236-83-93) ; U.G.C. Danton, 6e (329-42-62) ; Bretagne, 6e (222-57-97) ; Biarritz, 8e (723-69-23) ; Caméo, 9e (246-66-44) ; U.G.C.-Gobelins, 13e (331-06-19) ; Mistral, *14e* (539-52-43) ; Magic-Convention, 15e (828-20-64) ; Clichy-Pathé, 18e (522-37-41).
LE MOUTON NOIR (Fr.) : Paramount-Marivaux, 2e (266-55-38) ; Paramount-Odéon, 6e (325-59-83) ; Mercury, 8e (225-75-90) ; Paramount-Galaxie, 13e (580-18-03) ; Paramount-Montparnasse, 14e (329-90-10) ; Convention-Saint-Charles, 15e (579-33-00) ; Paramount-Maillot, 17e (758-24-24).
NE TIREZ PAS SUR LE DENTISTE (A., v.o.) : Cluny-Ecoles, 5e (354-20-12) ; U.G.C.-Marbeuf, 8e (225-47-19).
NIGHTHAWKS (A., v.o.) (**) : Saint-Séverin, 5e (354-50-91) ; Studio de l'Etoile, 17e (380-19-93).
LES NOUVEAUX MONSTRES (It., v.o.) : Champollion, 5e (354-51-60).
NORMA RAE (A., v.f.) : Calypso, 17e (754-10-68).
ON EST VENU LA POUR S'ECLATER (Fr.) : U.G.C.-Danton, 6e (329-42-62) ; Rotonde, 6e (633-08-22) ; Ermitage, 8e (359-15-71) ; Maxéville, 9e (770-72-86) ; U.G.C.-Gare de Lyon, 12e (343-01-59) ; U.G.C.-Gobelins, 13e (331-06-19) ; Mistral, 14e (539-52-43) ; Magic-Convention, 15e (828-20-64) ; Murat, 16e (651-99-75) ; Secrétan, 19e (206-71-33).
L'OURAGAN (A., v.f.) : U.G.C.-Opéra, 2e (261-50-32).
PASSE TON BAC D'ABORD (Fr.) : Saint-Germain-Studio, 5e (354-42-72) ; *Elysées-Lincoln, 8e* (359-36-14) ; Français, 9e (770-33-88) ; Parnassien, 14e (329-83-11).
PERSONNALITE REDUITE DE TOUTES PARTS (Fr.) : Le Seine, 5e (325-95-99).

Les films nouveaux

LA LUNA, film italien de Bernardo Bertolucci (**). — V.o. : Gaumont-Les Halles, 1er (297-49-70) ; Quintette, 5e (033-35-40) ; U.G.C. Odéon, 6e (325-71-08) ; Pagode, 7e (705-12-15) ; Biarritz, 8e (723-69-23) ; Colisée, 8e (359-29-46) ; 14-Juillet-Bastille, 11e (357-90-81) ; P.L.M. Saint-Jacques, 14e (589-68-42) ; Mayfair, 16e (525-27-06). — V.f. : Berlitz, 2e (742-60-33) ; Richelieu, 2e (233-56-70) ; Nation, 12e (343-04-67) ; Montparnasse-Pathé, 14e (322-19-23) ; Gaumont-Convention, 15e (828-42-27) ; Clichy-Pathé, 18e (522-37-41).
ROCKERS, film américain de Theodoros Bafaloukos. — V.o. : Luxembourg, 6e (633-97-77) ; Balzac, 8e (561-10-60) ; Olympic, 14e (542-67-42). — Eldorado, 10e (208-18-76).
FRISSONS D'HORREUR, film américain de Armando Crepino (*). — V.o. : Ermitage, 8e (359-42-33). — V.f. : Caméo, 9e (246-66-44) ; Moulin-Rouge, 18e (606-63-26) ; Secrétan, 19e (206-71-33).
ADOLF ET MARLENE, film allemand de Ulli Lommel. — V.o. : Marais, 4e (278-47-86).
S.O.S. DANGER URANIUM, film israélo-italien de M. Golan. — V.f. : Paramount-Opéra, 9e (742-56-31) ; Max-Linder, 9e (770-40-04) ; Paramount-Galaxie, 13e (580-18-03) ; Paramount-Montparnasse, 14e (329-90-10) ; Paramount-Orléans, 14e (540-45-91) ; Saint-Charles-Convention, 15e (579-33-00) ; Paramount-Montmartre, 18e (606-34-25) ; Secrétan, 19e (206-71-33).
LADY DRACULA, film allemand de S.J. Gottlieb. — V.f. : Paramount-Marivaux, 2e (266-55-33) ; Publicis-Matignon, 8e (359-31-97) ; Paramount-Galaxie, 13e (580-18-03) ; Paramount-Montparnasse, 14e (329-90-10) ; Paramount-Orléans, 14e (540-45-91) ; Paramount-Maillot, 17e (758-24-24) ; Paramount-Montmartre, 18e (606-34-25).
ISTANBUL MISSION IMPOSSIBLE, film américain de Henry Neill. — V.f. : Maxéville, 9e (770-72-86) ; Gaîté-Rochechouart, 9e (878-81-77) ; Bastille-Palace, 11e (700-21-65) ; Barbizon, 13e (331-51-55).





SPECTACLES

PREMIER SECRET (Hol., v.o.) : Hautefeuille, 6e (633-79-38) ; Parnassien, 14e (329-83-11) ; V.f. : Saint-Lazare - Pasquier, 8e (387-35-43).
LES PETITES FUGUES (Suis.) : la Clef, 5e (337-90-90) ; Saint-André-des-Arts, 6e (326-48-18) ; Madeleine, 8e (742-03-13) ; Elysées-Lincoln, 8e (359-36-14) ; Athéna, 12e (343-07-48) ; Parnassien, 14e (329-83-11) ; Olympic, 14e (542-67-42) ; 14 Juillet-Beaugrenelle, 15e (575-79-79).
LES PRODUCTEURS (A., v.o.) : Napoléon, 17e (380-41-46).
PROVA D'ORCHESTRA (It., v.o.) : Styx, 5e (633-08-40).
LE RABBIN AU FAR-WEST (A., v.o.) : Studio J.-Cocteau, 5e (354-47-62) ; Paramount-City, 8e (225-45-76). V.f. : Paramount-Marivaux, 2e (742-83-90) ; Paramount-Montparnasse, 14e (329-90-10) ; Passy, 16e (288-62-34).
LA SECTE DE MARRAKECH (Fr.), (*) : U.G.C. Opéra, 2e (261-50-32) ; Normandie, 8e (359-41-18), Miramar, 14e (320-89-52).
SMASH (A., v.o.) : Publicis-Champs-Elysées, 8e (720-76-23).
LE SYNDROME CHINOIS (A., v.o.) : Boul'Mich, 5e (354-48-29) ; Publicis-Saint-Germain, 6e (222-72-80) ; Publicis-Champs-Elysées, 8e (359-31-97) ; Paramount-City, 8e (225-45-76).
V.f. : Paramount-Marivaux, 2e (742-83-90) ; Paramount-Opéra, 9e (742-56-31) ; Paramount-Bastille, 11e (343-79-17) ; Paramount-Galaxie, 13e (580-18-03) ; Paramount-Montparnasse, 14e (329-90-10) ; Paramount-Maillot, 17e (758-24-24), Tourelles, 20e (636-51-98).
LE TAMBOUR (All., v.o.) : U.G.C. Odéon, 6e (325-71-08) ; Biarritz, 8e (723-69-23) ; George-V, 8e (225-41-46) ; Kinopanorama, 15e (306-50-50 (70 mm)) ; Bienvenüe-Montparnasse, 15e (544-25-02).
V.f. : U.G.C. Opéra, 2e (261-50-32) ; Paramount-Opéra, 9e (742-56-31) ; U.G.C. Gare de Lyon, 12e (343-01-59) ; Paramount-Gobelins, 13e (707-12-28) ; Paramount-Montparnasse, 14e (329-90-10) ; Paramount-Montmartre, 18e (606-34-25).
TAPAGE NOCTURNE (Fr.) : Gaumont-les-Halles, 1er (297-49-70) ; Impérial, 2e (742-72-52) ; Quintette, 5e (033-35-40) ; Montparnasse 83, 6e (544-14-27) ; Balzac, 8e (561-10-60), Marignan, 8e (359-92-82) ; Olympic, 14e (542-67-42) ; Gaumont-Convention, 15e (828-42-27) ; Clichy-Pathé, 18e (522-37-41).
THE BIG FIX (A., v.o.) : U.G.C.-Opéra, 2e (261-50-32) ; Luxembourg, 6e (633-97-77) ; Elysées-Point Show, 8e (225-67-29) ; 14-Juillet-Bastille, 11e (357-90-81) ; Parnassien, 14e (329-83-11).
UN NEVEU SILENCIEUX (Fr.) : 14-Juillet-Bastille, 11e (357-90-81).
UTOPIA (Fr.) : Le Seine, 5e (325-95-99). H. sp.
LE VAMPIRE DE CES DAMES (A., v.o.) : U.G.C.-Danton, 6e (329-42-62) ; Ermitage 8e (359-15-71) — V.f. : Rex, 2e (236-83-93) ; Helder, 9e (770-11-24) ; U.G.C.-Gare-de-Lyon, 12e (343-01-59) ; U.G.C.-Gobelins, 13e (331-06-19) ; Miramar, 14e (320-89-52) ; Mistral, 14e (539-52-43) ; Magic-Convention, 15e (828-20-64).
LA VEDETTE (All., v.o.) : Racine, 6e (633-43-71).
VOYAGE AU BOUT DE L'ENFER (A., v.f.) (**) : Napoléon, 17e (380-41-46).
WEST INDIES (Fr.-Maur.) : Palais des Arts, 3e (272-62-98) ; Quartier Latin, 5e (326-84-65).
ZOO ZÉRO (Fr.) : Palais des Arts, 3e (272-62-98) ; Le Seine, 5e (325-95-99).

Les festivals

RETROSPECTIVE JACK NICHOLSON (v.o.), Action La-Fayette, 9e (878-80-50) : le Dernier Nabab.
LES GEANTS D'HOLLYWOOD (v.o.), Olympic, 14e (542-67-42) : le Temps d'aimer et le temps de mourir.
LES MARX BROTHERS (v.o.), Nickel-Ecoles, 5e (325-72-07) : les Marx au grand magasin.
HOMMAGE A ALBERT LAMORISSE, Palace-Croix-Nivert, 15e (374-95-04), en alternance : le Ballon rouge, le Voyage en ballon, Crin blanc.
KUROSAWA, v.o., Action Christine, 6e (325-85-78) : la Légende du grand judo. — Action République, 11e (805-51-33) : Scandale.
HUMPHREY BOGART, v.o., Action Christine, 6e (325-85-78) : le Grand Sommeil.
CINE-POLAR, v.o., La Clef, 5e (337-90-90) : Fingers.
JEUNES REALISATEURS ALLEMANDS, v.o., Racine, 6e (633-43-71) : le Couteau dans la tête.
HOMMAGE A HAROLD LLOYD, Action Ecoles, 5e (325-72-07) : Faut pas s'en faire (en première partie : Voyage au Paradis).
HOMMAGE A JEAN SEBERG, v.o., Olympic, 14e (542-67-42), en semaine, à 18 h., I : A bout de souffle ; II : Lilith.
SA MAJESTE EINSENSTEIN, v.o., Olympic, 14e (542-67-42) : Octobre.
MIZOGUCHI, v.o., 14-Juillet-Parnasse, 6e (326-58-00) : la Vie d'O'Haru, femme galante.
STANLEY DONEN (v.o.), Mac Mahon, 17e (380-24-81) : Beau fixe sur New-York.
COMEDIES MUSICALES (v.o.), New-Yorker, 9e (770-63-40) : le Bal des sirènes.
ALFRED HITCHCOCK (v.o.), 7 Parnassiens, 14e (329-83-11) : Rebecca.
LE RANELAGH, 16e (288-64-44) : le Guépard ; Géant ; A l'est d'Eden.
STUDIO 28, 18e (606-36-07) : les Trois Derniers Jours.

RADIO-TÉLÉVISION

Jeudi 4 octobre

CHAINE I : TF 1

18 h 30 Un, rue Sésame.
18 h 55 C'est arrivé un jour.
Le normal toujours à la limite du paranormal.
19 h 10 Une minute pour les femmes.
Les cursies.
19 h 20 Emissions régionales.
19 h 45 Tribune politique.
Le Sénat.
20 h Journal.

20 h 35 Série : les Yeux bleus.
De J. Cosmos et J. Chatenet ; réal. : P. Dupont-Midy.

21 h 30 L'enjeu.
Magazine économique et social de François de Closets, E. de La Taille et A. Weiller.
Au sommaire : un dossier sur l'hôpital ; l'Angleterre, l'électrochoc libéral, l'ordinateur au bureau d'études ; l'homme du mois : M. Assoun ; ce qui change dans *l'économie*.
22 h 50 Journal.

CHAINE II : A 2

18 h 30 C'est la vie.
L'ordinateur dans la vie quotidienne.
18 h 50 Jeu : Des chiffres et des lettres.
19 h 20 Emissions régionales.
19 h 45 Top club.
20 h Journal.
20 h 35 Cinéma : le Grand Bazar.
Film français de C. Zidi (1973), avec les Charlots, M. Galabru, M. Serrault, R. Carel, M. Travail, J. Seiler.
Dans un grand ensemble de banlieue, quatre copains qui n'ont pu se faire au travail en usine aident le patron d'une épicerie-buvette à lutter contre la concurrence d'un supermarché.
Des gags un peu ressassés pour les Charlots, dans leur troisième film avec Claude Zidi, leur réalisateur-fétiche. Pour faire rire de certains inconvénients de la société de consommation.
22 h Sports : Football.
Spécial Coupe d'Europe.
22 h 40 Courte échelle pour grand écran.
23 h 10 Journal.

CHAINE III : FR 3

18 h 30 Pour les jeunes.
Le bébé de maman ; Devenir.
18 h 55 Tribune libre :
Le parti socialiste.
19 h 10 Journal.
19 h 20 Emissions régionales.
19 h 55 Dessin animé.
20 h Les jeux.
20 h 30 Cinéma (un film, un auteur) : « Mon oncle Benjamin ».
Film français d'E. Molinaro (1969), avec J. Brel, C. Jade, R. Varte, L. Chardonnet, P. Frankeur, B. Alane, B. Blier (rediffusion).
En 1750, les aventures picaresques d'un médecin de Clamecy qui soigne les pauvres pour rien, aime le bon vin et les jolies filles, défie les riches et les aristocrates.
D'après le roman de Claude Tillier, une comédie de mœurs très enlevée, drôle et truculente, où Jacques Brel, passionné pour son personnage, mène le jeu avec beaucoup de talent.
22 h Journal.

FRANCE-CULTURE

18 h. 30, *A chacun sa Chine.*
19 h. 30, *Les progrès de la biologie et de la médecine* : le cancer du côlon.
20 h., « La Bouteille à la mer », de S. Ganzl et J.-P. Colas, avec J. Danno, A. Oumansky, etc. (rediff.).
22 h. 30, Nuits magnétiques : peinture fraîche (les partis pris de Marcelin Pleynet à l'Arc, par J. Daive).

FRANCE-MUSIQUE

18 h. 2, Six-Huit : Jazz-time.
20 h., Avant-concert.
20 h. 30, Concert : Nouvel Orchestre philharmonique, direction A. Dimitriev. En direct du Théâtre des Champs-Elysées à Paris : « Quatrième concerto pour piano », de Rachmaninov ; et « Quatrième symphonie », de Chostakovitch. Soliste : Z. Kolsis.
23 h., Ouvert la nuit : « Arthaud », œuvres de Léonin, G. da Caccia, G. Massias, C. Orff, C. Chavez, S. Bussotti, A. Artaud ; 1 h., Douces musiques, J. Charpentier, à l'orgue de Saint-Germain-des-Prés (hommage à saint Thomas d'Aquin).

Vendredi 5 octobre

CHAINE I : TF 1

12 h 15 Réponse à tout.
12 h 30 Midi première.
13 h Journal. En direct de Pékin.
13 h 50 L'énergie c'est nous.
Emission de l'Agence pour les économies d'énergie.
14 h 5 La source de vie.
Emission du rabbin J. Eisenberg.
18 h TF 4.
18 h 30 Un, rue Sésame.
18 h 55 C'est arrivé un jour.
19 h 10 Une minute pour les femmes.
L'avortement.
19 h 20 Emissions régionales.
19 h 45 *Les inconnus de 19 h 45.*
20 h Journal.
20 h 35 Théâtre : le Bon Débarras.
De Barillet et Gredy ; mise en scène de J. Ardouin ; réalis. : P. Sabbagh ; avec M. Dalmès, D. Rivière, A. Abbadie, J. Ardouin, H. Duc, B. Poirier, A. Bardi.
Un mari jaloux s'enferme dans un placard et assiste aux réactions que sa disparition provoque.
22 h 20 Pleins Feux.
De José Artur.
23 h 5 Cinq jours en bourse.
23 h 15 Journal.

CHAINE II : A 2

12 h *Au jour le jour.*
12 h 10 Passez donc me voir.
12 h 30 Feuilleton : la Duchesse bleue.
12 h 45 Journal.
13 h 35 Emissions régionales.
14 h Aujourd'hui madame.
Le rôle du notaire.
15 h Série : la Famille Adams.
16 h *Magazine : Quatre saisons.*
Jardinage, bricolage, tricot, loisirs.
17 h Super 8.
17 h 20 *Fenêtre sur...*
L'épopée postale.
17 h 50 Récré A 2.
Emilie, Candy, *Lippy le lion*, Zanett.
18 h 30 C'est la vie.
L'ordinateur dans la vie quotidienne.
18 h 50 Jeu : Des chiffres et des lettres.
19 h 20 Emissions régionales.
19 h 45 Top club.
20 h *Journal.*
20 h 35 Feuilleton : l'île aux trente cercueils.
Ainsi Vorski n'est pas mort. Il raconte à sa femme comment il a tracé lui-même l'étrange itinéraire jalonné des mêmes initiales. Cinquième épisode d'un feuilleton à cheval entre le policier et l'épouvante.
21 h 35 Magazine littéraire : Apostrophes.
Histoires insolites, étranges ou extraordinaires, Bernard Pivot a invité MM. M. Lancelot (*Julien des jaunes*), J. Raspail (*Septentrion*), C. Durand (*la Nuit zoologique*), S. Bramly (*Un piège à lumière*), Mmes A. Lagardère (*Molino, l'histoire*), S. Schwarz-Bart (*Ti Jean l'Horizon*).
22 h 45 Journal.
22 h 55 Ciné-club (cycle Humphrey Bogart) : « They drive by night » (Une femme dangereuse).
Film américain de R. Walsh (1940), avec G. Raft, A. Sheridan, I. Lupino, H. Bogart, G. Page (v.o. sous-titrée. N.).
La vie difficile de deux frères, camionneurs indépendants. L'aîné est victime des intrigues d'une femme amoureuse de lui, qui a tué son mari et veut le faire accuser du meurtre.
Mise en scène solide et forte d'un drame psychologique et social où Bogart ne tient qu'un petit rôle, éclipsé par George Raft. Ida Lupino superbe en femme fatale.

CHAINE III : FR 3

18 h 30 Pour les jeunes.
Vive le judo ; Des livres pour nous ; Boff et Tifuté.
18 h 55 Tribune libre :
Le Syndicat national des collèges.
19 h 10 Journal.
19 h 20 Emissions régionales.
19 h 55 Dessin animé.
20 h Les jeux.
20 h 30 V 3 - Le nouveau vendredi : Rencontres... au coin du cœur.
Une émission de Jean-Marie Cavada et Michel Thoulouze.
Une enquête sur le « réseau » téléphonique, les petites annonces, les clubs de rencontres.
21 h 30 Musique : Jazz en Aquitaine.
Une prod. de FR 3-Bordeaux. Réal. P. Neel.
L'Aquitaine a vu naître, passer, s'installer un nombre considérable de musiciens de jazz, entre autres Michel Portal, natif du confluent de la Nive et de l'Adour, Bernard Lubat, enfant du « pays », et Jean Courtioux, Christian Ibanez, Luc Laine, le groupe Gronab Francis Haimovici, Claude Nougaro, plus de quatre-vingts musiciens. Notre collaborateur, Lucien Malson ; Jacques B. Heiss, Pierre-Henri Ardonceau, journalistes et critiques de jazz ; Loulou Coussillan, un viticulteur, se penchent sur la question.
22 h 25 Journal.

FRANCE-CULTURE

7 h. 2, *Matinales.*
8 h., Les chemins de la connaissance : la naissance de l'homme.
8 h. 32, Mariage d'amour, mariage de raison.
8 h. 50, Echec au hasard.
9 h. 7, Matinée des arts du spectacle.
10 h. 45, Le texte et la marge : « Un piège à lumière », de S. Bramly.
11 h. 2, Aspects de la musique française : musiques parallèles en 1905 (Debussy, Vincent d'Indy).
12 h. 5, Agora.
12 h. 45, Panorama : biologie et psychanalyse.
13 h. 30, Ecoute Israël : fête de Soukkot.
14 h., Un livre, des voix : « le Fleuve rouge », de Michel H.
14 h. 45, Un homme, une ville : Dostoïevski à Saint-Pétersbourg.
15 h. 50, Bureau de contact.
16 h., Pouvoirs de la musique.
18 h. 30, A chacun sa Chine.
19 h. 30, Les grandes avenues de la science moderne : la chimie dans le nucléaire.
20 h., Espaces d'instants, ou quelques pas dans la direction de Jean Follain, par G. Jouanard.
21 h. 30, Black and blue : jazz et littérature.
22 h. 30, Nuits magnétiques.

FRANCE-MUSIQUE

7 h., Le nouveau quotidien musique.
9 h. 2, Le matin des musiciens : Brahms dans ses grandes formes orchestrales : « Archaïsme et modernité ».
12 h., Musique de table : « Musique de charme », œuvres de L.-E. Jaquin et Mozart ; 12 h. 35, Jazz classique : Count Basie ; 13 h., Les métiers de la musique : le luthier ; 13 h. 30, Les auditeurs ont la parole.
14 h., Musiques : le jour « J » de la musique ; 14 h. 30, Dvorak ; 15 h., Musique-France-Plus : œuvres de C. Chaynes, Gounod, Puccini ; 17 h., Murica Suecia : le vingtième siècle, la tradition lyrique et symphonique (H. Rosenberg, A. Petterson) ; La jeune génération : œuvres de Kerle, Morthenson, Mellnas.
18 h. 2, Six-Huit : Jazz-time.
20 h., Les chants de la terre : magazine des musiques traditionnelles.
20 h. 20, Cycles d'échanges franco-allemands : Nouvel Orchestre philharmonique, direction G. Amy, avec Oleg Kagan, violon, « Rituel » de Boulez, « Concerto pour violon et orchestre » de Stravinski, « Trois Images », de Debussy.
22 h. 15, Ouvert la nuit : 23 h., « Vieilles Cires », l'Ecole de piano de Busoni (Brahms, Beethoven) ; 0 h. 5, Les musiciens du spectacle (Goldsmith, Gicer, Spielberg, Paddham, Williams).

VU

MI-NUL

Sur le plan de l'information, à mes yeux, pas de problème, la deuxième chaîne l'emporte, et de loin, sur la première. Son journal de 20 heures est meilleur, plus varié et, surtout, plus libre, plus indépendant à l'égard du pouvoir. Rappelez-vous, récemment, à l'occasion du coup d'Etat en Centrafrique, l'interview de M. Galley, ministre de la coopération, par un Paul Nahon mordant, incisif, épatant. On n'en revenait pas. Le ministre non plus, d'ailleurs, d'autant qu'au même moment, sur TF 1, le même M. Galley se voyait présenter le micro obséquieux et complaisant d'usage, les bons usages de notre « service public d'Etat ».

Au niveau des magazines, c'est pareil. La pression gouvernementale se fait beaucoup moins sentir sur Antenne 2. De notre côté de la vitre, en tout cas.

Le drame de la deuxième chaîne c'est sa manie du mélange des genres : un sujet sérieux, la faim, la liberté, complètement escamoté par des galipettes, des chansonnettes et autres amusettes destinées à appâter le public. Ça, c'est caractéristique et c'est encore ce qui s'est produit mercredi soir : Patrice Lafont présentait « Mi-fugue mi-raison », émission hebdomadaire dédiée aux jeunes, mensuelle à présent et ouverte à tous.

Au sommaire, l'esprit de compétition, la loi du plus fort. Il y aurait beaucoup de choses à dire là-dessus à notre époque, c'est vrai. L'esprit de compétition, si on ne l'a pas dès le plus jeune âge et à tous les niveaux, on restera sur place, on se fera piétiner. Si on l'a, on sera mal vu, déconsidéré, et cela sur les bancs de l'école déjà, où très souvent travailler, s'intéresser aux matières enseignées est synonyme de fayoter. A côté de ça, les cinq ou six heures d'entraînement solitaires et quotidiennes enchaînées par la plupart des super-champions, l'effort, le dépassement de soi, font l'objet de l'admiration béate des sportifs en pantoufles, petits et grands.

Au lieu de nous montrer ce qui se passe vraiment sur un terrain de foot ou dans les coulisses d'un club de tennis, on a opposé au stade de Saint-Ouen une équipe de chanteurs, capitaine Michel Fugain, à une équipe de journalistes. Entre deux passes, ils poussaient le refrain. Grotesque. Pour compenser, pour faire sérieux, d'interminables, d'incompréhensibles discours, délivrés à la Bourse de Paris par un agent de change, un juriste et même un humoriste, véritables thèses sans aucune illustration, qui passaient complètement par-dessus nos têtes. Il devait s'agir, je n'en jurerais pas, de rivalité entre les sexes et entre les classes. C'était à pleurer d'ennui.

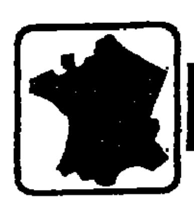
A lire la ligne-programme des journaux, on s'attendait pourtant à des séquences intéressantes, sur le sens du territoire chez les animaux, sur des chômeurs se disputant une place à prendre ou de jeunes comédiens qui se voient confier enfin leur premier rôle. Ils n'ont laissé aucune trace à l'écran. Du vide, du vent. La formule est à revoir complètement.

CLAUDE SARRAUTE.

	La ligne	La ligne T.C.
OFFRES D'EMPLOI	51,00	59,98
DEMANDES D'EMPLOI	12,00	14,11
IMMOBILIER	35,00	41,16
AUTOMOBILES	35,00	41,16
AGENDA	35,00	41,16
PROF. COMM. CAPITAUX	95,00	111,72

ANNONCES CLASSÉES

ANNONCES ENCADRÉES	Le m/m col.	T.C.
OFFRES D'EMPLOI	30,00	35,28
DEMANDES D'EMPLOI	7,00	8,23
IMMOBILIER	23,00	27,05
AUTOMOBILES	23,00	27,05
AGENDA	23,00	27,05



emplois régionaux

Société Nationale ELF AQUITAINE (PRODUCTION)

recherche pour son département *Exploitation* à PAU

UN INGENIEUR DE MAINTENANCE

d'équipements sous-marins

Diplômé d'une Ecole d'ingénieur avec bonnes connaissances des équipements *sous marins*.

5 ans d'expérience minimum dans le domaine de l'ingénierie ou de l'exploitation d'installations sous-marines.

Pratique courante de l'anglais.

Aptitudes à la plongée professionnelle, expérience souhaitée. Sera chargé d'étudier, de préparer et de superviser des opérations de maintenance (inspection et réparation) équipements sous-marins des champs de production pétrolière off-shore.

Première affectation à Pau avec fréquents déplacements à l'étranger.

Expatriation possible ultérieurement dans les pays où Elf Aquitaine opère des installations off-shore.

Ecrire avec C.V. détaillé et photo sous référence 27874 à S.N.E.A.P. - D.C. Recrutement - 21bis, avenue des Lilas Bâtiment Mestressat — 64000 PAU.



CROUZET VALENCE

Division aérospatiale et systèmes recherche pour ses services moyens d'essais

UN INGÉNIEUR SYSTÈMES

ayant solide expérience matériel et logiciel sur applications temps réel minicalculateurs et microprocesseurs.

Adresser références, curr. vitae et prétentions à : CROUZET, Service du Personnel, B.P. 1014, 26000 VALENCE, sous référence 121.

Johnson & Johnson s.a.

PRODUITS HOSPITALIERS ET PHARMACEUTIQUES

recherche pour son usine — 350 personnes — située à SEZANNE (51)

JEUNE INGENIEUR

pour responsabilité bureau d'études :
- conception, études, achats, installations nouvelles, modification machines et procédés (très diversifiés), gestion budgétaire de ses projets, animation équipe techniciens et dessinateurs.

Profil souhaité :
- AM - ICAM - équivalent
- 3 à 5 ans d'expérience
- une expérience de méthodes serait appréciée
- concret, bon animateur, homme de terrain et de communication,
- anglais indispensable.

Poste évolutif pour homme qualifié, disponible rapidement.

Envoyer C.V. détaillé et prétentions à Direction du Personnel - JOHNSON et JOHNSON - 95, rue Alexandre Fourny 94500 CHAMPIGNY S/Marne. Discrétion assurée.

RESPONSABLE SERVICES ADMINISTRATIFS ET COMPTABLES

recherché par une entreprise appartenant à un groupe multinational.
Poste évolutif basé à MARSEILLE.
Diplôme expertise comptable ou équivalent exigé.
Bonne connaissance de l'anglais souhaitée.
Age 35 ans environ.

Adresser curr. vitae, photos et prétentions à : HAVAS, n° 95.052, MARSEILLE.

Etablissement enseignement public à Périgueux recherche pour enseignement en vacations spécialiste gestion, niv. 3e cycle, connaissances en commercialisation agricole souhaitées. Téléphoner (53) 08-41-51

ANNONCES CLASSÉES TÉLÉPHONÉES

296-15-01

INTERNAT.

Entreprise de Suisse romande cherche **MECANICIEN EXPERIMENTE** dans la coutellerie ainsi que dans les couverts et orfèvrerie en acier inoxydable et métal argenté.
Faire offre sous chiffre 970.164 à Publicitas S.A., CH 2800 Delémont/Suisse

offres d'emploi



TEXAS INSTRUMENTS FRANCE

DIVISION DES SEMI-CONDUCTEURS

• développe son équipe

D'INGENIEURS DE VENTE

SEMI-CONDUCTEURS

PARIS (banlieue Sud-Ouest)

Ces postes s'adressent à des DIPLOMES de l'Enseignement Supérieur en Electronique - automatique qui sauront nous convaincre de leur réelle motivation pour la vente.

Le salaire est composé d'un fixe motivant auquel s'ajoute un intéressement en fonction des résultats.

L'évolution de carrière est assurée aux éléments de valeur au *niveau local* et *international. Anglais courant.*

Pour faire acte de candidature envoyer CV, photo et prétentions date de disponibilité sous référence SC/1079/034 à Madame LE GUET T.I.F. - Boîte Postale No 5 06270 VILLENEUVE-LOUBET

publiscope

Agence de Publicité (Concorde)

Recrute pour son département immobilier

ASSISTANTE DE PUBLICITE

- Expérience en agence ou chez l'annonceur.
- 25 ans environ
- *Aptitudes à la gestion*
- Goût pour le commercial
- Connaissances en immobilier souhaitées.

Disponibilité très rapide souhaitée.

Veuillez adresser vos lettres de candidature, C.V. et photo sous référence 792/MH à

PUBLISCOPE JUNIOR
11, rue Royale 75008 PARIS.

COLLABORER AU RECRUTEMENT

homme ou femme

Le «Langage» de la fonction personnel vous passionne ?
Conseiller les responsables de recrutement sera votre mission clé (étude de poste, conception, rédaction des annonces ...)
Cependant, votre expérience de la vente, spécialement de la vente de services, est un point essentiel à l'activité de ce secteur.

La Publicité de recrutement, c'est notre vocation. Nous sommes l'un des grands de la profession, et notre développement permanent nous conduit à renforcer notre équipe de jeunes attachés commerciaux accrocheurs.
Un plan de formation (imprimerie, gravure, technique graphique...) est mis en place pour vous accueillir.
La rémunération sera motivante (fixe + commissions) et fonction de votre personnalité.



PIERRE LICHAU S.A.

Adressez-nous votre CV + photo sous réf. M à Luigi LATERZA P. LICHAU SA - BP 220, 75063 Paris cédex 02 qui transmettra. Nous traitons les candidatures avec la plus grande discrétion.

Va-t-on manquer d'informaticiens?

Le formidable avenir promis à l'informatique risque, paradoxalement, de se trouver limité par la difficulté de recruter des collaborateurs formés et expérimentés.

Agissant très en amont des simples problèmes de fabrication et de parution d'offres d'emploi, HAVAS CONTACT, agence conseil en communication pour le recrutement, s'est donnée les moyens d'analyser les tensions du marché du travail dans l'informatique. Il était indispensable de connaître les mécanismes de mobilité professionnelle, et les motivations des différentes catégories d'informaticiens.

Comme pour les fonctions de vente et pour les ingénieurs, une étude a été réalisée (Juin 1979) qui permet de mieux "ajuster" les offres d'emploi des entreprises aux réalités de ce marché.

Les principaux résultats sont rassemblés dans notre bulletin "Gardez le Contact" de Septembre.

Demandez-le à HAVAS CONTACT Service Marketing 156, bd Haussmann 75008 PARIS. Tél. 236.42.81 et 755.99.08 (poste 232).

EUROMARCHÉ

Groupe en pleine expansion

recherche

CHEFS-COMPTABLES

RÉGION PARISIENNE ET PROVINCE

Cette fonction conviendra à tout homme ayant :

- *Niveau DECS ou diplôme équivalent*
- *Expérience informatique*

Les candidats n'auront pas moins de 25 ans et doivent posséder un sens de l'organisation du travail et du contact humain.

Ce poste réclame une forte personnalité et un dynamisme caractérisé.

La rémunération sera déterminée en fonction des aptitudes des postulants.

Envoyer C.V., prétentions et photo à l'attention de
M. Ph. GILLES - EUROMARCHÉ
180, RN 7 - 91200 ATHIS-MONS

Les candidatures pour lesquelles les prétentions ne seront pas indiquées ne seront pas prises en considération.

bleu

SOCIETE FRANCAISE GROUPE EUROPEEN BRANCHE AUTOMOBILE

recherche

PROGRAMMEURS

PROCHE BANLIEUE OUEST

Large portefeuille de projets dans un contexte de base de données, de temps réels et de mini-informatique (matériel Honeywell Bull).

Ces postes impliquent l'expérience de la programmation en Cobol.

Perspective de salaire et possibilité d'évolution de carrière dans un Groupe Multinational important.

En sus des différents avantages sociaux, possibilité de bénéficier de conditions exceptionnelles d'achat automobile.

Envoyer C.V., photo et prétentions à No 27410, CONTESSE PUBLICITE, 20, avenue de l'Opéra 75040 PARIS cedex 01 qui transmettra.

SOCIÉTÉ IMPORTANTE DE SERVICES IMPLANTATION NATIONALE

recherche pour son service entretien bâtiments et travaux neufs, et gestion d'une activité de parkings à développer

CADRE CONFIRMÉ

Age : 40 ans minimum.

Expérience :
- problème construction et entretien bâtiment ;
- négociation marché ;
- étude prévisionnelle d'exploitation ;
- établissement budget et analyse de *résultat d'exploitation pour activité* immobilière.

POSTE A POURVOIR RAPIDEMENT PORTE D'ASNIERES.

Déplacements à prévoir en province. Situation stable.

Adresser lettre manuscrite et curriculum vitae à :
SCETA-SET, 7, rue Pablo-Neruda, 92532 Levallois-Perret Cedex.

Société Nationale ELF AQUITAINE (PRODUCTION)

TOUR GENERALE LA DEFENSE recherche

TECHNICIEN (S)

Titulaire DUT ou BTS informatique ou équivalent.

Expérience analyse programmation Fortran, connaissances en géophysique appréciées.

Possibilités mutation Province ou Etranger

Bonnes connaissances anglais souhaitées.

Ecrire avec C.V. détaillé et photo sous no 27872 S.N.E.A.P. - DC Recrutement 21bis, avenue des Lilas - Bâtiment Mestressat 64000 PAU

Centre de documentation recherche titulaire MAITRISE CHIMIE (certificat chimie organique), connaissant l'anglais (versions), si possible allemand, pour poste mi-temps. Env. C.V. à C.N.R.S., bureau 107, 26, rue Boyer, 75971 PARIS CEDEX 20.

Industrie pharmaceutique banlieue Est, proche Paris, recherche pour son laboratoire de mise au point et de contrôle

TECHNICIEN

en chromatographie, B.T.S. exigé. Expérience 2-3 ans nécessaire (chromato gazeuse et liquide). Ecrire avec C.V., prét., photo à n° 76.465 M BLEU, 17, rue Lebel, 94300 Vincennes, qui transmettra.





RECHERCHE 100 ÉTUDIANTS

(FRANCE ENTIÈRE)

- Excellents vendeurs
- Horaires libres
- Rémunération élevée
- Travail en fac, école ou lycée.

Écrire rapidement à l'OFUP/DV1 21, rue Rollin 75240 PARIS CEDEX 05

INGÉNIEURS ÉLECTRONICIENS

pour études de rédaction *techniques. Libres rapidement.* Se prés. ou tél. 225-34-86 ASSISTANCE SERVICE 42, av. Montaigne, 75008 PARIS

HAMEG Oscilloscopes recherche

CHEF DE FABRICATION

— Expérience poste et domaine similaires.
— Sens de l'organisation.
— Qualité de commandement d'équipes mixtes.
— Langue allemande appréciée.
Adresser C.V., photo et prét. à HAMEG, 5-9, av. République, 94800 VILLEJUIF.

Importante Sté de Transports Levallois (Pte d'Asnières) recherche

COMPTABLE

NIVEAU D.E.C.S. expérience souhaitée. Adr. Candidature et C.V. n° 77308 M BLEU, 17, rue Lebel, 94300 Vincennes

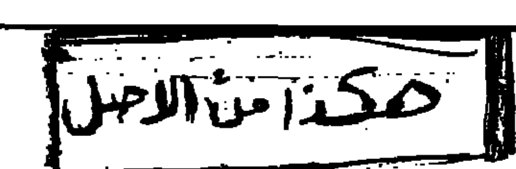
L'E.S.I.E.E.

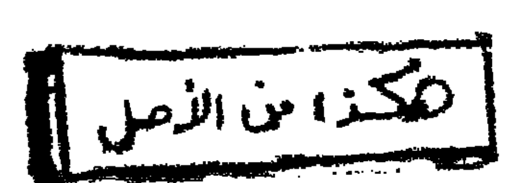
L'Ecole Supérieure d'Ingénieur de la Chambre de Commerce et d'Industrie de Paris, recherche

INGÉNIEUR DÉBUTANT

pour :
Participer à l'Enseignement physique, métrologie.

— Développer moyens informatiques de caractérisation des composants microélectroniq.
C.V. et prétentions à : E.S.I.E.E. F. BAILLIEU 89, 91, rue Falguière, 75015 PARIS





	La ligne	La ligne T.C.
OFFRES D'EMPLOI	51,00	59,98
DEMANDES D'EMPLOI	12,00	14,11
IMMOBILIER	35,00	41,16
AUTOMOBILES	35,00	41,16
AGENDA	35,00	41,16
PROF. COMM. CAPITAUX	95,00	111,72

ANNONCES CLASSÉES

ANNONCES ENCADRÉES	Le m/m col.	T.C.
OFFRES D'EMPLOI	30,00	35,28
DEMANDES D'EMPLOI	7,00	8,23
IMMOBILIER	23,00	27,05
AUTOMOBILES	23,00	27,05
AGENDA	23,00	27,05

offres d'emploi

GRANDE ENTREPRISE T.P.
recherche pour la Direction Administrative au Siège Social LA DEFENSE

Juriste

(minimum 35 ans, formation juridique d'au moins 4 ans dans le Droit des Affaires, Anglais courant indispensable).

- Il établira tous les documents fiscaux tant pour la France que pour les filiales à l'Etranger, en lien avec la comptabilité.
- Il informera la Direction sur l'évolution des législations fiscales (y compris les fiscalités de type anglo-saxon).

Envoyer CV et photo sous réf. 8547 à L.T.P. 31, Bd Bonne Nouvelle 75082 Paris Cedex 02 - qui transmettra

URGENT
IMPORTANTE SOCIETE DE SERVICES
QUARTIER BOURSE
recherche
SPÉCIALISTE RECOUVREMENT
qualifié (e)
ayant grande habitude de la relance téléphonique 5 × 8, avantages sociaux.
Tél. pour rendez-vous, REGIE-PRESSE - 233-44-21, poste 319.

CHARGÉ(E) D'ÉTUDE
Bonne formation mathématique, goût pour l'économie, pour participer à études à l'échelle Europe.
Economie, transport et prévisions industrie touristique.
Anglais courant indispensable.
Contrat 9 mois.
Libre immédiatement.
INSTITUT DU TRANSPORT AERIEN
4, rue de Solférino, Paris (7e).
Tél. : 705-81-50.

Recherchons pour PARIS EST
TECHNICIEN ELECTRONIQUE
Niveau DUT ou BTS,
Tél : 370-41-27.

Recherchons de toute urgence
PROGRAMMEUR GAP 2 CONFIRME
Tél. pr r.-vous 292-06-77, p. 10.

WABCO-WESTINGHOUSE
93270 SEVRAN recherche pour son Dispensaire :
INFIRMIER diplômé (e) d'Etat ou étudiant (e) en médecine 4e année pour assurer l'horaire suivant (matin : Lundi au jeudi 5 h. 15 à 7 h. et vendredi 6 h. à 7 h. Env. C.V. détaillé à Mme Grélé Wabco-Westinghouse B.P. No 2 - 93270 SEVRAN.

CABINET COURTAGE D'ASSURANCES
recherche pour service : CONTENTIEUX SINISTRES
COLLABORATEUR
Licencié en Droit.
expérience droit des assurances souhaitée.
Ecrire avec C.V. et prétentions en joignant photo à :
SECURITE NOUVELLE, 81, rue Taitbout, 75009 Paris.

offres premier emploi

INSTITUT DE SONDAGES
recherche
DACTYLO-STANDARDISTE HOTESSE
débutante.
Ecr. pour R.-Vs. à : IPSOS, 39, rue Censier, 75005 PARIS.

secrétaires

GROUPE DE PRESSE
recrute
SECRETAIRE DE DIRECTION
excellente sténodactylo.
Sérieuses références.
Horaires se terminant ap. 20 h.
Ecrire : S.G.P., 13 avenue de l'Opéra - 75001 PARIS

A.O.S.
pour ses agences recherche des spécialités
administratifs des problèmes de transports internationaux.
Avenir assuré.
SECRÉTAIRES STÉNODACTYLOS STANDARDISTES-TÉLEXISTES
CONFIRMEES
Tél. pour R.-V. au 630-92-29 ou 720-92-50

proposit. com. capitaux

A céder majorité société services financiers (cessions, rapprochements, fusions d'entreprises). Ecr. à 8.702, « le Monde » Pub., 5, r. Italiens, 75427 Paris ced. 09

20.000 F mensuels si disposer temps et 80.000 F pour exploiter mon invention. Tél. 9 à 20 h. M. JACQUET, 866-64-51.

travaux à façon

Demande

ENTREPRISE. Sérieuses références, effectue rapidem. travx de peinture, décoration et coordination tous corps d'état. Devis gratuit. 368-47-84, 893-30-02.

formation profession.

Formation d'animateur et développement personnel longue durée. Soirée d'information vendredi 5 octobre 1979 à 20 h. Institut THERACIE, 46, rue Chardon-Lagache, 75016 Paris. Téléphone : 288-10-06.

enseignem.

APPRENDRE L'AMERICAIN à
L'AMERICAN CENTER
261, bd RASPAIL, PARIS-14e.
Tél. : 633-67-28
Cours de conversation dans la journée et le soir.
INSCRIPTIONS IMMEDIATES
DEBUT : 8 OCTOBRE
COURS PRIVES
PREPARATION AU TOEFL
COURS pr LYCEENS et ENFTS

CLUB ANGLAIS A PARIS
Cours et conversation avec professeurs d'origine.
Tél. : 354-01-72.

demandes d'emploi

J.H., 20 a., Bac D, 1 an Sc. éco. bne présent., prêt à voyager si nécessaire, étudie ttes proposit. de rech. littéraire ou cinémat. Ecrire : PARIS Gilles, 8, rue Eugène-Manuel, 75016 PARIS.

J. Fe 19 ans B.E.P. comptab., libéré obligations militaires, ch. 1er emploi. Tél. : 981-32-94.

Cadre Féminin spécialisée GESTION DU PERSONNEL (Contrats, licenciements, congés, salaires, fichier informatique, etc.) Capacité Droit, recherche poste Adjointe Chef du Personnel ou équivalent. Ecr. no 27.850 Contesse Publ., 20, av. de l'Opéra, 75040 Paris Cedex 01.

J.F., 27 ans, ETUDES SUP., fille de médecin, ch. trav. à mi-temps le matin comme
SECRÉTAIRE-HOTESSE DANS CABINET MÉDICAL
Paris, disponible immédiatem. Tél. : 343-82-36.
Mlle Koch, 86, av. Daumesnil, 75012 PARIS.

GRAPHOLOGUE
Docteur en psychologie rech. analyse ou mission recrutement. Ecrire à 5.291, PUBLICITES REUNIES 112, boul. Voltaire, 75011 Paris.

CAISSIÈRE
ch. place. Jour repos dimanche. sér. référ. Tél. : 784-29-33.

Spécialiste du résumé et de l'appréciation des livres (rédacteur en chef des fiches bibliographiques économiques et sociales pendant vingt ans), ferait analyse de livres, manuscrits, documents divers. Ecrire à M. BADIN, 17, r. Saint-Romain, Paris (6e).

J.F., 21 a., posséd. dipl. correspondancière, traductrice anglais, all., ital., ch. empl. (tourisme, hôtellerie, secrét. correspond. entreprise). Ayt déjà exp. trav. Ecr. à 1.489, « le Monde » Pub., 5, r. Italiens, 75427 Paris ced. 09

Jeune homme, 26 ans, formation historique et littéraire, sachant dactylographier, ch. travaux rédaction, recherche, rewriting, secrétariat. Ecr. à 6.103, « le Monde » Pub., 5, r. Italiens, 75427 Paris ced. 09

INFIRMIERE D.E.
Diplôme cadre C.R.F. PARIS, 25 années de carrière expérience professionnelle + expérience gestion de personnel et enseignement, références. Demande poste outre-mer Tél. 745-58-38, hres bureau, ou 644-21-94, après 20 heures.

J.H., 30 a., maîtr. math. Ap. + lic. Eco. Ap., rech. empl. rég. Paris ds serv. Et. écon., serv. fin., statist., informat. 766-27-31 ou écr. 1.479, « le Monde » Pub., 5, r. Italiens, 75427 Paris ced. 09

occasions

STOCK MOQUETTE
Bas prix.
Fin de séries.
Laine et synthétique.
Tél. : 658-81-12.

L'immobilier

appartements vente

Le Grand Parc de Brunoy
6 IMMEUBLES DANS UN PARC DE 6 HECTARES

• Au sud de Paris, à Brunoy, à quelques minutes des commerces et des écoles • Dans un parc aux arbres centenaires, tennis et club-house • Livraison prochaine des 2 derniers immeubles composés d'appartements de 2, 3 et 4 pièces • Prêts conventionnés.

Renseignements et vente sur place à Brunoy, rue C. Christofle, tous les jours de 11 30 à 19 h (sauf mardi et mercredi), tél. 046 03 78.

SEFRI CIME

3e arrdt.

MARAIS TR. BEAU DUPLEX TOUT CONFORT
Prix 345.000 F. - 354-10-63.

4e arrdt.

ILE SAINT-LOUIS. - 354-95-10
DUPLEX 5 P. GD LUXE. ASC. BALCON VUE SEINE

Propriétaire vend 2 Pièces Rez-de-jard. refait neuf. Calme. 430.000 F. Visite ce jour 14 h. 30 à 18 h. 30
7, r. des Tournelles ou 274-59-10

5e arrdt.

Entre Panthéon et Contrescarpe
9, RUE DE L'ESTRAPADE.
Très belle restauration.
Hôtel particulier classé.
STUDIO, 2 P. DUPLEX, 3 P.
Livraison 1er trimestre 1980.
Sur place samedi de 10 à 12 h. ou BEGI : 267-46-04 et 267-48-01.

7e arrdt.

SEGUR, 200 m2 salon, salle à manger, 4 chambres, 2 bains, bel immeuble pierre de taille. GARBI. - 567-22-88

PARIS-7e
7, RUE VANEAU
IMMEUBLE NEUF
GD 3 P., 122 M2
vue sur jardin, hôtel classé. S/pl. tous les jours 14 à 17 h. sauf le dimanche.
SAGE 359-63-63.
21, avenue Montaigne, Paris-8e.

10e arrdt.

P. à P. ATELIER, 2e étage sur cour, jardin, séj. 35 m2, cheminée, 3,40 m. haut. sous plafond, 3 chbres, cuis., s. de bns, confortab., 100 m2, chauff. indiv. prix 400.000 F, sur place vendredi et samedi, 14 h. à 18 h. 134, rue du Fg-St-Martin, 10e

13e arrdt.

A vdre, 1 pièce cuis., 14 m2, 6e ét., sans asc., place d'Italie. Sans confort. 70.000 F. Tél. 587-31-90 après 20 heures.

AV. D'ITALIE 3 PIECES 75 m2, confort. 380.000 F. - 589-49-34.

14e arrdt.

ALESIA, sur rue calme, double liv. + 2 chbres superbes. 635.000 F. 322-61-35

16e arrdt.

AUTEUIL près BOIS
Luxueux studio 45 m2 récent. 385.000 F. Calme. 553-14-14

PASSY, pierre de taille, double Liv., 3 chbres, balc. soleil étage élevé 563-79-66.

Mo JASMIN Imm. STANDING Gd studio r.-de-ch. Vend.-sam., 14-18 h. T. 233-62-46 14, RUE RAFFET

16e NORD Balcon, terrasse
RECEPT. + 3/4 CHBRES 270 M2 environ. - Matin : 567-47-47.

PORTE DE SAINT-CLOUD
DUPLEX de CARACTERE REFAIT NEUF
2 P., cuis., salle de bains, wc. Prix 390.000 F. - Tél. 878-33-52

Près **PALAIS GALLIERA**
Dernier étage en duplex
VUE SUR TOUT PARIS
APPT 370 m2 dont living 64 m2
AVEC **300 M² TERRASSE**
227-22-62

18e arrdt.

18e, rue de la Goutte-d'Or
A vendre, Appt, 3e étage, 3 pces, cuis., salle de bns, w.-c., cave. Libre de suite. 90.000 F. Tél. après 19 h. : 466-52-88

GUY-MOQUET. Imm. réc. magnif. 3 P., tt cft, tél., park. rez-de-jard. 460.000 F. 229-54-44

URGENT A SAISIR
BUTTE MONTMARTRE
3 p., imm. rénové, appart. ref. neuf, entrée, cuis., s. de bns, 2 chbres, grenier, 80 m2. Vue dégagée. 450.000 F.

3 p., rénové, 70 m2 + atelier indépend. de 12 m2 à rénover, jardin, beau séj., charme. CABINET COLLIN. - 258-87-27 Spécialiste Butte Montmartre.

DAMREMONT, splend. dble liv. + chbre, s/verd. Ref. nf, tt cft, soleil. Prix except. - 285-87-64

MOULIN GALETTE
2e étage, petit 2 p. douillet, cft, 165.000 F. Visite vendredi 5 octobre 14 à 19 h. 336-17-36. 7, r. Tholozé (métro Abbesses).

19e arrdt.

7, rue CURIAL, 2 P., 48 m2 + 5 m2 balc. Imm. neuf 4e ét. 255.000 F parking compris. GEFIC, 14 h.-19 h., sauf mardi, mercredi. - 205-46-41

78 - Yvelines

SAINT-GERMAIN-EN-LAYE
Dans résidence. Construct. 1974, 2 P., 57 m2, balcon, 11 m2, 2 park. - 400.000 F. M. DAVID, 11, rue Théodule-Ribot, PARIS (17e). 227-57-03

CHATOU-LE-VESINET (78)
R.E.R. Part à part. vend Appt dans résid. de stand., environnement boisé, calme, dans parc 1 ha. Très beau 5 pièces + loggia, 111 m2, nombreux aménagements, cave, parkings, 630.000 F + box. 30.000 F. Ag. s'abstenir. Tél. 071-06-02

92 Hauts-de-Seine

92 ANTONY, Mo parc de Sceaux Prop. vd appt, 80 m2, sur jard. Liv. double + 2 ch. impeccable. 370.000 F. Tél. 660-20-83 tous les jours, de 14 h. à 21 h.

COURBEVOIE, Centre
Beau studio. Sur parc. tt cft. Loggia, cave. Possib. park. Imm. stand. 1974. - 155.000 F 585-41-20

SURESNES - CENTRE
proche du BOIS de BOULOGNE
Appts 4.700 F le m2.
Du mardi au samedi, de 14 heures à 19 heures.
Téléphone : 728-07-37.

93 Seine-St-Denis

DRANCY, centre. Petit appart. 2 pces + cuis. (av. placards), toil. 70.000 F. Soir : 832-39-89.

94 Val-de-Marne

SAINT-MAUR, près R.E.R. lycées, école et marché. *Quartier verdoyant.* Résidence 3 niveaux, 1976, gd standing. Alarme, porte automatique, chauffage dble régulation, appartement neuf, 6 pièces, 180 m2, régime TVA. 950.000 F. Tél. 883-38-99

BOIS VINCENNES
près RER, étage élevé, asc., b. 3 p., entrée, cuis., balc., parkg. Prix : 415 000 F. T. : 345-82-72.

Province

Exceptionnel, VIEUX TOURS : appartement XVIIIe authentique restauré, 150 m2, confort. Crédit Foncier possible. Libre de suite. Prix 650.000 F. M. FAVE : (47) 20-74-40.

MONACO APPTS libres Immeuble récent
Quartier calme. Vendus direct. par propriétaire :
1) 4 grandes pièces, 150 m2, rez-de-ch. + gd garage + cave, 9.500 F le m2, peu de charges.
2) 5-6 pièces, DUPLEX 160 m2, appart. 140 m2 terrasse, dernier étage, escalier privé, ascenseur direct dans appartement, vue et soleil dans toutes pièces + garage + cave. Prix moyen : 11.000 F le M2.
Tél. : (93) 30-98-74

appartem. achat

SIERUS INVESTISSEMENTS achète appartements en bon ou mauvais état, Paris rive gauche. 548-58-74, M. SIMON.

JEAN FEUILLADE, 54, av. de la Motte-Picquet, 15e, 566-00-75, rech., Paris 15e et 7e, pour bons clients, appts toutes surfaces et immeubles. Paiement comptant

Rech. appts 2 à 4 Pces, PARIS, préf. 5e, 6e, 7e, 14e, 15e, 16e, 12e, avec ou sans travx, paiem. cpt chez notaire. - Tél. : 873-23-55.

Rech., URGENT, appts 2 à 4 P., PARIS, paiem. cpt chez notaire. Tél. : 261-39-78, Mme LEULIER, et : 754-39-98, le soir.

appartements occupés

RUE DE MARTIGNAC (VIIe) : immeuble époque Restauration, appt 105 m2 + 50 m2 terrasse, réception, 35 m2, S. à M., 1 chambre, hauteur sous plafond 3,75 m. A vendre OCCUPE, 2 usufruitiers 72 ans. Prix : 650.000 francs, parking en supplément. Téléphone : 227-22-62.

locations non meublées Offre

paris

XIe - RICHARD-LENOIR
Résid., calme, Part. à Part., 2 P., 55 m2, 9e étg., tr. ensol., cuis. + coin repas, gd balc., tt cft, 2.000 F C C. Tél. à part. de 19 h. 30 : 805-10-68.

Région parisienne

VALLEE DE CHEVREUSE
vide ou mblée, villa de caract., 3 chambres, 2 bns, séj. 50 m2, cheminée, cuis. équip., jardin 2.500 m2, tél., prox. Mo et autor. 3.800F par mois. Tél. : 739-86-07.

locations non meublées Demande

paris

Dame, cadre, rét., ch. 3-4 Pces, anc. loyer, 2.000 F maxi, d'ici décembre, s/ligne Raspail-Etoile préfér. 7e arrdt. Agce s'abstenir. 306-47-18, le soir ou week-end.

Région parisienne

Pour Stés européennes cherche villas, pavillons pour CADRES. Durée 2 à 6 ans. — 283-57-82.

locations meublées Offre

paris

POMPE Studio meublé 55 m2 gd stdg
2.500 F + ch. Tél. (48) 71-02-21

automobiles

vente

ÉTOILE AUTO
CONCESSIONNAIRE
MERCEDES BENZ
VEND
450 SLC, 78 marron métal.
450 SLC, 77 bleu métal.
280 SE, 78, vert métal.
280 E, bordeaux 76.
230 73 blanche.
240 D 3,0, 76.
GARANTIE ETOILE
PORSCHE 928, 78 gris métal.
PORSCHE 924, B.A. gris mét. 78
LANCIA Beta 1 800, 76, marron.
LANCIA Beta 1 800, 75 gris mét.
ROVER 3500, 78 bordeaux.
ROVER 3500, 79 blanche.
BMW 78 633 CSi gris métal.
53, rue Marjolin - LEVALLOIS
739-97-40

8 à 11 C.V.

Part. vend RANCHO 79 beige métal., px Argus, poss. crédit. SEBIRE. - 938-37-62

A vdre ALFA ROMEO blanche, coupé 1800 GTV 1975, vitres teintées, 5 jantes alu Campagnolo, 85.000 km, parfait état. 20.000 F. Tél. le soir 781-04-40

12 à 16 C.V.

XC PALLAS 76
19.000 F (Argus 21.000 F). Téléph. : 832-39-89 le soir.

A vendre très belle MERCEDES 280 SL 1968, beige intér. cuir noir. H.T. boîte mécan. Peinture neuve. Tél. après 19 h. : 899-18-55

caravanes

Part. vd CAMPING-CAR ESTAFETTE, 26.500 km. Prix : 35.000 F. Tél. 18 à 20 h. 728-43-60

box-parking

LA MOTTE-PICQUET partic. vend parking, imm. 76
35.000 F. Tél. 877-03-32

constructions neuves

VINCENNES
face au bois
des appartements clairs et spacieux livrables immédiatement

du 2 au 5 pièces avec loggias et balcons, façades en pierre de taille, boxes fermés en sous-sol.

LE SAINT LOUIS
44/48, avenue des Minimes (métro Bérault)
visite sur place :
tous les jours de 14h 30 à 18 h 30
sauf mardi, mercredi et jeudi
374.94.01 et 227.10.19
réalisation Sogeprom prevame

locations meublées Demande

paris

SERVICE AMBASSADES pour Cadres mutés à Paris, rech. du STUDIO au 5 PIECES, LOYERS GARANTIS par Stés ou ambassades. Tél. 285-11-08.

EMBASSY SERVICE recherche du studio au 6 Pièces, Paris, et villa banlieue ouest. Propriétaire direct. — Tél. : 265-67-77.

immeubles

VOLTAIRE POPINCOURT
Immeuble bureau et commercial vide, 3 niveaux 500 m2, 2 park., tél., chauffage central. 900.000 F - 357-82-04.

viagers

Vendez rapidement Conseil; expertise, indexation, gratuit. Discrétion. - ETUDE LODEL, 35, boul. Voltaire - 355-61-58.

Sté spécialiste VIAGERS
F. CRUZ 8, rue La Boëtie 266-19-00
Prix, indexation et garanties
Etude gratuite discrète

fonds de commerce

CAFÉ-THÉATRE
A céder excellent CAFE-THEATRE de grande réputation. Très bien situé. Quartier animé. Prix élevé justifié. Ecr. no 1.453 « le Monde » Pub. 5, r. des Italiens, 75427 Paris-9e.

Morbihan, à vendre imprimerie artisanale typographique. Matériel et machines ou/en location/gérance Prix très intéressant. Téléphone : (97) 21-08-31.

Vends fonds commerce librairie (ou autre) centre ville Belfort, 100 m2 + cave + poss. extens. Bon C.A. T. (84) 28-33-14 pr r.v.

40 km Ouest Paris
Splendide Librairie-Papeterie C.A. 2.620.000 F. Prêt avec 1.200.000 F.
TRANSADIX 256-19-10 225-63-59

Très beau magasin à vendre ds le quartier Chaussée-d'Antin-Trinité au 55, rue Châteaudun, Paris-9e, Rez-ch. : 60 m2 envir. 1er étg. : commercial ou appt, 65 m2 envir. Sous-sol : 60 m2 envir. Tout confort + 2 chbres service. Bail tout neuf 3-6-9 a. Pour ts commerces sauf Café-Restaurant. Urgent. - 874-14-18.

19e S/CARREFOUR COMMERC. Gde boutique vide + sous-sol. A VDRE ou à LOUER, 125 m2 Prix à débattre. 520-13-57.

bureaux

1 à 20 BUREAUX ts quartiers Locations sans pas-de-porte
AG. MAILLOT ST-LAZARE **293-45-55**
Spécialiste Bur. depuis 1961

NEUILLY - DÉFENSE
1.100 m2 bureaux récents Bail précaire à discuter
ETRESA 776-07-30 776-41-41

Boutiques

ACHETE COMPTANT
Murs de boutiques, libres ou louées Paris ou proche banlieue - 563-68-06.

CHAMPS-ÉLYSÉES
Excellent emplacement dans galerie sans pas - de - porte. TOUS COMMERCES LUXE. IMMO BALZAC : 723-50-00.

20e A louer BOUTIQUE tous commerces. Vis. sur rendez-vs, TREVAL : 277-62-23.

LILLE-BAC
très beau magas. d'angle à louer sans pas-de-porte, façade 18 m environ. Surface totale en 2 niveaux environ 200 m2. 563-55-89.

CŒUR MONTPARNASSE
A céder 50 m2 tous commerces sauf restaurant, 1.300 F m2, 11 h.-19 h. - 322-72-53.

VOIR LA SUITE DE NOTRE IMMOBILIER PAGE SUIVANTE

OFFICIERS MINISTÉRIELS ET VENTES PAR ADJUDICATION

VENTE au TRIB. COMM. de PARIS, MERCREDI 10 OCT. 1979, à 13 h. 45, FONDS VENTE ET ACHAT **TISSUS** en gros et demi-gros en tous genres, bonneterie à Paris, **16, r. Bachaumont**, avec droit à 2 baux des locx. M. à P. (pouv. être baissé), 30.000 F. Cons. 30.000 F. S'adr. Mes DURAND et JOUVION, notaires à Paris, 10, rue D.-Casanova (261-56-60) ; Me HERISSAY, syndic Paris, 130, rue de Rivoli.

ADJUDIC. TRIB. COMM. de PARIS MARDI 16 OCT. 79, 13 h. 45, En 2 lots.
1er LOT : FONDS DE **TRANSACT. IMMOB.** Géranc. et Synd. Imm. Adm. Biens 135, r. du Fg-Poissonnière, PARIS-9e M. à P. (p. êt. b.) 10.000 F. Cons. 10.000 F
2e LOT : **DROIT BAIL ts COMM. de locaux compr. 1 APPART.** 4 pièces, débarras, cuisine, w.-c., au 6e une chambre + cave sous-sol, sis à PARIS, 150-152, rue de Rivoli. M. à P. (p. êt. b.) 20.000 F. Cons. 10.000 F S'ad. Mes DURAND et JOUVION, not. ass., 10, r. D.-Casanova (261-56-60) ; Me MEILLE, syn. 79, r. Temple, Paris.

Vente sur saisie immobilière au Palais de Justice à EVRY (91), rue des Mazières, mardi 9 octobre, à 14 h.
UN LOGEMENT
Comprenant : Cuisine, salle de séjour, 3 chambres, partie cour et courette
à DRAVEIL (91)
24 bis, rue des Creuses
MISE A PRIX : 20.000 FRANCS
Consignation préalable pour enchérir. Renseign. Mes TRUXILLO et AKOUN, avocats associés à Corbeil-Essonnes, 51, r. Champlouis (496-30-26 et 14-18).

ADJUDIC. au TRIB. COMM. PARIS, le 10 OCTOBRE 1979, 13 h. 45, Fonds **ALIMENTATION** Type supermarché Epicerie, Viande, Charcuterie, Légum., Art. de ménage **ÉPINAY-SUR-SEINE** sis 28, rue Félix-Merlin.
BAIL LOCAUX - SURF. SOL 317 m2. M. à Prix (p. êt. b.) 150.000 F. Consig. 100.000 F. S'ad. Mes DURAND et JOUVION, not. ass., 10, r. D.-Casanova ; Me HERISSAY, synd., 130, r. Rivoli.

Vente au Tribunal de Commerce à Paris, le jeudi 11 octobre 1979, à 13 h. 45 Fonds de commerce de fabricat., tranformat., achat et vente tous articles de
PORCELAINE - CRISTAUX et BRONZE - 74, rue Amelot
à Paris (11e) - Avec DROIT au BAIL des locaux - MISE A PRIX : 100.000 F (pouv. être baissée). Consign. 30.000 F. S'adr. Me DEMORTREUX et SAGAUT, notaires à Paris, 67, bd Saint-Germain (329-21-03) ; Me CHEVRIER, syndic à Paris, 5, rue de l'Abbé-de-l'Epée ; pour vis. sur pl. merc. 10 oct. de 10 à 12 h.

Vente sur sais. immob. au Palais de Justice à Paris, jeudi 25 oct. 79, 14 h.
6 LOGEMENTS - 64, RUE DIDOT - PARIS 14e - avec cave
Mise à Prix : 25.000 francs chacun
S'adr. Me M. CANTIN, avocat à Paris (11e), 3, bd de Charonne, tél. 373-17-58 ; à tous avocats près les T.G.I. de Paris, Bobigny, Créteil et Nanterre ; et sur les lieux pour vis.

Vente au Palais de Justice à Paris, le lundi 22 octobre 1979, à 14 heures
LOCAUX COMMERCIAUX, 90 m2, Paris-16e
dans le passage s'ouvrant : 38, RUE DESBORDES-VALMORE
MISE à PRIX : 200.000 F - Loués 47.420 F par an
S'adr. Me GIRY, avocat à Paris (8e), 12, av. Montaigne, 359-12-28 ; DOMAINES, Bureau 218, 11, r. Tronchet, Paris (8e), tél. 266-91-40, poste 815 ; pr vis. s. pl. le 17 octobre 79, entre 16 et 17 h.

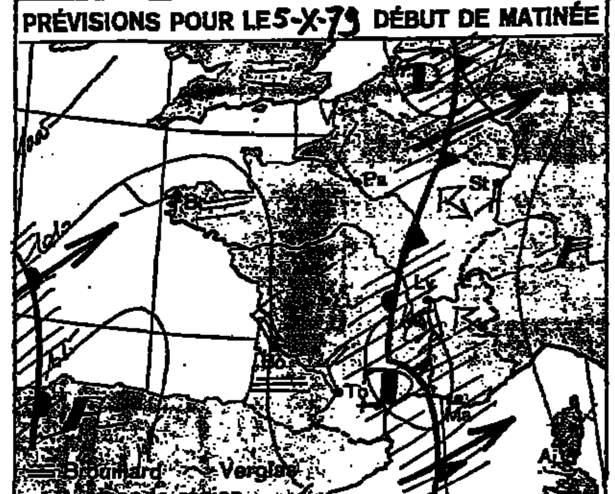
AUJOURD'HUI

MÉTÉOROLOGIE

SITUATION LE 4 SEPT.1979 A 0 h G.M.T.



PRÉVISIONS POUR LE 5-X-79 DÉBUT DE MATINÉE



Evolution probable du temps en France entre le jeudi 4 octobre à 0 heure et le vendredi 5 octobre à 24 heures :

La perturbation pluvio-orageuse axée jeudi matin du pas de Calais au nord-ouest de la péninsule Ibérique continuera à progresser vers l'est. Elle sera suivie par une accalmie passagère, mais de nouvelles perturbations atlantiques s'approcheront de l'Europe dans la nuit du 5 au 6 octobre.

Vendredi matin, en liaison avec la perturbation précitée, le temps sera très nuageux de la Lorraine et de l'Alsace au pourtour méditerranéen, avec des pluies discontinues, qui seront parfois accompagnées d'orages. Ces précipitations, assez irrégulières en intensité, pourront être localement fortes, surtout sur les versants sud du relief.

Vendredi soir, cette zone ayant progressé vers l'est affectera encore l'Alsace et les régions à l'est de la Saône et du Rhône. A l'ouest de la zone perturbée, le temps s'améliorera. Le matin, on notera des nuages bas ou quelques brouillards, puis dans la journée des éclaircies se développeront.

Les vents, de sud à sud-est avec la zone orageuse, tourneront ensuite temporairement au secteur ouest ; ils seront irréguliers, parfois assez forts près de la Méditerranée et sous les orages.

Les températures minimales seront en baisse modérée de la Normandie au Bassin aquitain ; ailleurs, elles varieront peu. Les températures maximales baisseront sur la moitié est du pays.

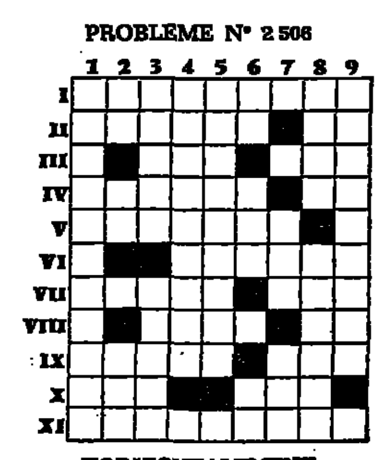
Le jeudi 4 octobre, à 7 heures, la pression atmosphérique réduite au niveau de la mer était, à Paris, de 1 007,8 millibars, soit 755,9 millimètres de mercure.

Températures (le premier chiffre indique le maximum enregistré au cours de la journée du 3 octobre ; le second, le minimum de la nuit du 3 au 4) : Ajaccio, 23 et 12 degrés ; Biarritz, 30 et 18 ; Bordeaux, 26 et 16 ; Brest, 17 et 11 ; Caen, 20 et 12 ; Cherbourg, 18 et 13 ; Clermont-Ferrand, 26 et 15 ; Dijon, 22 et 9 ; Grenoble, 25 et 10 ; Lille, 21 et 14 ; Lyon, 24 et 16 ; Marseille, 24 et 18 ; Nancy, 21 et 13 ; Nantes, 21 et 13 ; Nice, 2 2et 15 ; Paris-Le Bourget, 21 et 14 ; Pau, 27 et 16 ; Perpignan, 24 et 14 ; Rennes, 21 et 13 ; Strasbourg, 18 et 9 ; Tours, 23 et 15 ; Toulouse, 23 et 18 ; Pointe-à-Pitre, 27 et 26.

Températures relevées à l'étranger : Alger, 28 et 13 degrés ; Amsterdam, 14 et 12 ; Athènes, 25 et 17 ; Berlin, 12 et 4 ; Bonn, 16 et 11 ; Bruxelles, 21 et 15 ; îles Canaries, 24 et 20 ; Copenhague, 12 et 5 ; Genève, 17 et 9 ; Lisbonne, 21 et 13 ; Londres, 20 et 14 ; Madrid, 29 et 14 ; Moscou, 4 et —1 ; Nairobi, 27 et 15 ; New-York, 20 et 16 ; Palma-de-Majorque, 27 et 14 ; Rome, 25 et 12 ; Stockholm, 9 et 1.

MOTS CROISÉS

PROBLEME N° 2 506



HORIZONTALEMENT

I. Qui peut donc être intéressé par certaines distractions. — II. Certains ne sont que poussière ; Exclamation. — III. Evoque la fermeté ; Jetés pour jouer. — IV. *Très communs quand ils sont* d'argent ; Font partie des traditions. — V. Peuvent tomber quand on coupe la ficelle. — VI. Passe à Parthenay. — VII. Qui s'est donc écoulé ; Pas rare. — VIII. Vase d'élections ; Peut se mettre en pièces. — IX. Danse en Egypte ; Se met souvent en plaquette. — X. Echappa à la précipitation ; Sous la croûte. — XI. Nom d'oiseau.

VERTICALEMENT

1. Qui peut donc accourir dès qu'on siffle. — 2. Peut intéresser la galerie ; Conjonction ; Programme, parfois. — 3. Est maigre ; Peut avoir beaucoup de panache. — 4. Ce qui reste quand on n'a plus de larmes. — 5. On en trouve dans tous les tissus. — 6. Sur la Tille ; Nom pour Urgel ; Pronom. — 7. Point chaud ; Huile étrangère. — 8. Ne peut être arraché que si l'on sait bien cuisiner ; Qui a fait l'objet d'une dégradation. — 9. Nom qu'on donne à un registre.

Solution du problème n° 2 505

Horizontalement

I. Emoussées. — II. Passionné. — III. Antérieur. — IV. Ri ; Rémi. — V. Pensée ; En. — VI. Ira ; Heure. — VII. Lest ; Râ. — VIII. Lear ; Auto. — IX. Roussi. — X. *Endive* ; *Ou*. — XI. *Suée* ; Sens.

Verticalement

1. Eparpillées. — 2. Maniérée ; Nu. — 3. Ost ; Nasarde. — 4. Usées ; Troie. — 5. Sir ; Eh ; UV. — 6. Soirée ; Ases. — 7. Enée ; Urus. — 8. Enumération. — 9. Seriné ; Us.

GUY BROUTY.

Visites et conférences

VENDREDI 5 OCTOBRE

VISITES GUIDEES ET PROMENADES. — 14 h. 30, entrée passage du souterrain, côté droit des Champs-Elysées, Mme Allaz : « L'Arc de triomphe ».

14 h. 45, 42, avenue des Gobelins, Mme Oswald : « La manufacture des Gobelins ».

15 h., 6, rue Vivienne, Mme Legregeois : « Galerie Vivienne, passage Verot-Dodat et le Louvre des antiquaires ».

15 h., place du Panthéon, Mme Meyniel : « Saint-Etienne-du-Mont » (Caisse nationale des monuments historiques).

15 h., devant le portail central : « *Notre-Dame* » (*Arcus*).

15 h., métro Justice : « Le monde de la justice » (Connaissance d'ici et d'ailleurs).

15 h., 15, place Saint-André-des-Arts : « Saint-André-des-Arts » (Mme Ferrand).

15 h., métro Eglise-d'Auteuil, Mme Just : « Vieux village d'Auteuil » (Mme Hager).

15 h., 2, rue de Sévigné : « Hôtels du vieux Marais » (M. Teurnier).

CONFERENCES. — 20 h. 15, 11 bis, rue Keppler : « La mémoire des vies passées » (Loge unie des théosophes), entrée libre.

21 h., 9 bis, avenue d'Iéna : « L'Egypte millénaire et le Nil légendaire » (Autour du monde), projections.

21 h., salle de l'ADACOP, 46, rue Gabriel-Péri, à Cormeilles-en-Parisis, MM. Frédéric Gaussen et Yves Agnès : « Les nouveaux parents » (Plaisir de connaître).

loterie nationale — Liste Officielle

TRANCHE DES VENDANGES

TIRAGE DU 3 OCTOBRE 1979

Terminaisons	Finales ou numéros	Sommes à payer (cumuls compris) pour un billet entier	Terminaisons	Finales ou numéros	Sommes à payer (cumuls compris) pour un billet entier.
		F.			F.
1	371	500	5	66 575	100 000
	4 021	1 000	6	86	150
	8 461	1 000		19 786	50 150
	0 071	5 000	7	7	70
	8 811	5 000		4 357	1 070
2	2	70		7 337	1 070
	32	220		8 217	1 070
	952	570		4 887	5 070
	0 092	1 070		6 327	5 070
	9 462	1 070		316 617	3 000 070
	1 362	5 070	8	618	500
3	93	150		8 758	10 000
	803	500		281 988	500 000
	7 933	1 000	9	089	500
	3 783	5 000	0	310	500
	9 413	10 000		4 020	1 000
4	4 084	1 000			
5	15	150			

PROCHAIN TIRAGE : TRANCHE DU PRIX DE L'ARC DE TRIOMPHE LE SAMEDI 6 OCTOBRE 1979 à ALFORTVILLE (Val-de-Marne)

LOTO tirage n° 40 — 7 13 24 28 38 46 — numéro complémentaire 21

PROCHAIN TIRAGE LE 10 OCTOBRE 1979 VALIDATION JUSQU'AU 9 OCTOBRE APRES-MIDI

Journal officiel

Sont publiés au *Journal officiel* du 4 octobre 1979 :

DES DECRETS

● Relatif à la carte nationale d'identité dans les territoires français d'outre-mer ;

● Relatif à l'organisation de l'administration centrale du ministère de l'intérieur ;

● Relatif aux attributions du secrétaire d'Etat auprès du ministre de *l'intérieur dans les* départements et territoires d'outre-mer ;

● Portant création de centres de vote en République fédérale d'Allemagne ;

● Modifiant le décret n° 58-777 du 25 août 1958 relatif au statut particulier du corps des inspecteurs des postes et télécommunications.

Foires et Salons

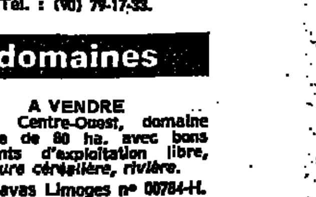
PRÊT-A-PORTER : DU 13 AU 17 OCTOBRE

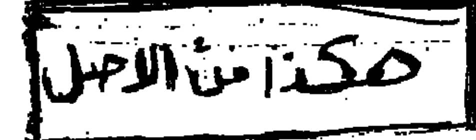
Mille trois cents exposants français et étrangers de trente-sept pays se regrouperont, du 13 au 17 octobre prochains, au Parc des expositions de la porte de Versailles.

Comme on pouvait s'y attendre, *les tendances de l'été* mettent en vedette une importante poussée du « style tennis » pour la ville. Les adolescentes adopteront la mode rock ; les mères de ces adolescentes, elles, joueront des épaules dans des tailleurs à la Lauren Bacall.

En prolongement du Salon, « Première vision » réunira cent soixante-quinze fabricants de tissus, présentant leurs créations d'hiver 1980-1981, avec la participation des soyeux lyonnais, des lainiers du Nord et du Sud-Ouest, des cotonniers de l'Est et des producteurs de maille. Leurs coloris : tons neutres et froids réchauffés par des taches cuivrées mélangées au vert jauni ou au bleu tendre. — N. M.-S.

L'immobilier





Le Monde

régions

Aquitaine

Le voyage du président de la République

M. Valéry Giscard d'Estaing devait arriver ce jeudi 4 octobre à 15 heures à Agen, première étape de son voyage dans le Sud-Ouest. Il devait successivement être reçu à la mairie de la ville, visiter une usine de conditionnement de pruneaux à Casseneuil, s'entretenir avec les principales personnalités politiques et socio-professionnelles du département à la préfecture du Lot-et-Garonne, puis présider un dîner de travail avec notamment des responsables du secteur agro-alimentaire.

Vendredi, le chef de l'Etat doit se rendre à Pau, Libourne et Saint-Emilion. Cette visite prendra fin samedi après-midi, à Bordeaux, où M. Giscard d'Estaing prononcera une allocution au cours de la séance de clôture du congrès national de la Fédération des associations de veuves chefs de famille.

A Agen et à Pau, M. Giscard d'Estaing est accompagné de MM. Christian Bonnet, ministre de l'intérieur, Pierre Méhaignerie (agriculture), Maurice Charretier (commerce et artisanat) et Jacques Dominati, secrétaire d'Etat auprès du premier ministre.

A Bordeaux — où il doit notamment visiter l'Ecole nationale de la magistrature, — il sera accompagné de MM. Alain Peyrefitte, ministre de la justice, Jacques Barrot (santé et sécurité sociale) et de Mme Monique Pelletier (condition féminine).

LES ÉLUS DE POITOU-CHARENTES REFUSENT LA CONSTRUCTION D'UN PONT SUR L'ESTUAIRE DE LA GIRONDE

(De notre correspondant.)

Bordeaux. — *Le conseil régional de* Poitou-Charentes, suivant les conclusions du comité économique et *social, a rejeté le lundi 1er octobre* la proposition de l'assemblée régionale d'Aquitaine de participer à *l'étude d'un projet de pont sur l'es*tuaire de la Gironde en amont du port du Verdon.

Cette décision fait suite au vœu des chambres de commerce et d'industrie régionales du Limousin et du Poitou-Charentes de privilégier un axe routier dénommé « Centre-Europe-Atlantique » aboutissant à La Rochelle.

Cette nouvelle a jeté une certaine consternation en Aquitaine, où la perspective d'un pont sur l'estuaire de la Gironde dans le prolongement de l'autoroute A-18 apparaît comme une nécessité vitale tant pour la liaison Paris-Madrid que pour un véritable démarrage économique du port du Verdon.

M. Chaban-Delmas, maire de Bordeaux, a déclaré : « Il n'est pas interdit de penser que l'avancement des études et une information plus complète permettront à nos voisins de réviser leur position. La nécessité du pont sur l'estuaire et son intérêt pour les riverains de la Gironde ne manqueront sans doute pas de s'imposer à l'esprit de tous. »

Enfin, il faut signaler que la décision du conseil régional de Poitou-Charentes n'est sans doute pas partagée par l'ensemble des élus, notamment par M. Jean de Lipkowski, député R.P.R. de Charente-Maritime et maire de Royan.

M. PIQUET (P.C.) : le plan du grand Sud-Ouest n'existe pas.

M. René Piquet, membre du bureau politique du parti communiste, a affirmé, mercredi 3 octobre à Agen (Lot-et-Garonne) que le souci du président de la République, au cours de son séjour en Aquitaine, est « *de renforcer ce qu'il faut bien appeler un consensus entre la majorité et la gauche non communiste à propos du plan du grand Sud-Ouest et des problèmes de l'élargissement du Marché commun* ».

Soulignant la force politique dominante que constitue la gauche non communiste dans cette région, M. Piquet a noté que les élus socialistes notamment « *n'ont à aucun moment sur aucune question porté témoignage des luttes, des combats et des exigences des travailleurs et moins encore contribué à leur développement ou à leur succès* ». Il a ajouté : « *Plus encore, jusqu'à ce jour, les actes et les propos de ces formations et de leurs élus s'inscrivent dans une concertation tous azimuts avec le pouvoir* ».

Pour M. Piquet, le plan du grand Sud-Ouest n'existe pas.

Ile-de-France

L'AMÉNAGEMENT DU QUARTIER GUILLEMINOT DANS LE 14e A PARIS

Pas de démolitions inutiles conclut l'enquête publique

Le journal local Vivre dans le 14 (1) publie dans son numéro d'octobre-novembre le rapport du commissaire sur l'enquête publique — il peut être consulté à la mairie annexe de l'arrondissement — concernant l'aménagement du quartier Guilleminot dans le 14e arrondissement.

Le journal indique : « *Pour les associations et comités de rue ou les groupes politiques opposés à ce plan (le plan d'aménagement voté en octobre 1978 par le Conseil), c'était une occasion de faire connaître leur position, en particulier leur refus de voir démolir la très grande majorité des immeubles du quartier.* » 312 avis, 27 lettres et 6 pétitions ont été recueillis par le commissaire enquêteur. Il ressort de ces réponses qu'il serait souhaitable, de conserver 35 immeubles supplémentaires venant s'ajouter au 39 dont le maintien était déjà décidé. Mais pour le commissaire il faut aller plus loin. « *D'une manière générale, dit-il, nous recommandons que des études préopérationnelles soient effectuées pour chaque îlot en vue de déterminer exactement les bâtiments à restaurer ou à détruire.* » Dans sa dernière séance du lundi 24 septembre le conseil de Paris a rejeté cette recommandation. L'affaire fera donc l'objet d'un recours du conseil d'Etat, recours formé par les associations.

Le rapport du commissaire réserve une autre surprise. « *Nous partageons, écrit-il, les préoccupations exprimées par certains intervenants à l'enquête et nous pensons qu'il est nécessaire de donner aux voies situées sur le pourtour du quartier des caractéristiques confortables et en tout cas d'en prévoir la possibilité.* » Il ajoute : « *C'est pourquoi le débouché de la nouvelle voie Vercingétorix sur la place circulaire est trop étriqué et il conviendrait de réserver une trouée plus large entre les immeubles situés à ce débouché.* » Cette recommandation ne sera pas suivie d'effet. Les services de la ville estiment, que l'élargissement de la voie nouvelle « *n'est guère compatible avec la conservation de l'immeuble du 3, rue Jules-Guesde.* »

La situation est paradoxale. Le projet initial de la radiale Vercingétorix a été abandonné par le maire de Paris, après une virulente campagne des associations. On a prévu une voie moins large dont les abords seront réservés aux espaces verts et aux piétons, qui permettrait de préserver la trame ancienne du quartier. Mais, entre-temps, on avait construit la tour et l'ensemble Maine-Montparnasse qui entraîne un afflux de circulation dans le quartier, notamment en direction de la porte de Vanves. Comment concilier le souci — contradictoire — des habitants de voir respecter et leur tranquillité et la possibilité de circuler plus aisément ? Faut-il rouvrir le dossier de la radiale Vercingétorix ? — J. P.

(1) 88, rue de l'Ouest, 75014 Paris.

A Saint-Germain-en-Laye

UN NUMÉRO DE TÉLÉPHONE POUR INFORMATIONS ET AIDES URGENTES

Les habitants de Saint-Germain-en-Laye (Yvelines), ainsi que les touristes de passage dans la localité, peuvent désormais à tout moment obtenir par téléphone toutes sortes d'informations et d'aides urgentes grâce à un nouveau service municipal, le Phare, mis en place par la mairie de la ville.

★ Le Phare, tél. 451-88-88.

Ricardo Bofill : une île

La Ville de Paris a confié à l'architecte catalan Ricardo Bofill une partie du projet de réaménagement du quartier Guilleminot, dans le quatorzième arrondissement. Il est notamment chargé de réaliser au croisement des rues Vercingétorix et du Château, dans le prolongement du pont des Cinq-Martyrs du lycée Buffon, une grande place bordée d'immeubles et comportant deux cents logements.

Dans une lettre à *Vivre dans le quatorzième*, Ricardo Bofill explique comme suit ses intentions :

« Cette « île », ce nouveau quartier, devrait avoir une enceinte, une muraille, un filtre, qui, tout en étant obligatoirement perméable au contexte extérieur, devrait être un système de protection pour la création d'espaces, où le respect de l'histoire devrait pouvoir s'allier à une architecture nouvelle, raffinée et équilibrée. La trame du passé devra être respectée et restructurée en douceur en lui donnant de nouvelles valeurs.

» L'architecture, les maisons, que vous considérez intéressantes devraient être respectées et les nouveaux éléments ajoutés traités avec intelligence, comme lorsque, en Italie, le baroque savait ajouter des éléments à une architecture Renaissance. Toutes les valeurs doivent être données à l'espace public, place, rue, jardin, fontaines, bancs, rostres, théâtralisant l'ensemble de cette architecture.

» (...) Les voitures devraient être rejetées à l'extérieur de la muraille où un système de parking simple devrait être prévu dans le soubassement de celle-ci : seulement les piétons, les pompiers, les taxis et les transports en commun, ainsi que les livraisons, devraient pouvoir rentrer dans cette île calme et animée tout au long de la journée et de la nuit, l'été et l'hiver, accueillis par une communauté capable de recevoir, chez elle, les Parisiens.

» Les normes des logements sociaux doivent être modifiées de telle manière que, en respectant un caractère d'ensemble, chaque habitant, chaque famille, chaque communauté puisse habiter comme elle l'entend et finir son appartement avec le minimum de contraintes... »

PAS D'AUGMENTATION DES IMPOTS RÉGIONAUX POUR 1980

« *Contrôler l'exécution du budget régional* », « *ne pas augmenter les impôts en 1980)*, telles sont les deux préoccupations de M. Alain Griotteray (P.R.), rapporteur général du budget de la région d'Ile-de-France.

« *La région n'a pas la maîtrise de ses opérations d'investissement*, a rappelé M. Griotteray, *et nous ne contrôlons pas l'exécution du budget. En effet, le conseil régional n'est pas maître d'œuvre mais toujours co-financier, même des opérations dont il a eu l'initiative de décision. C'est ainsi que les crédits de paiement du budget 1979 n'ont été engagés qu'à concurrence de 49 % au 1er septembre. Le budget de cette année a été élaboré, discuté et voté sans connaître les résultats de l'année précédente. Il en résulte que 239 millions de crédits qui avaient été voté en 1978 n'ont pas été utilisés.* »

« *Je ne veux pas que cela se reproduise en 1980* », a souligné le rapporteur général du budget qui a rappelé qu'il n'y aurait pas en 1980 d'augmentation des impôts régionaux.

PALAIS DE GLACE : UNE ASSOCIATION RÉCLAME LA RÉOUVERTURE DE LA PATINOIRE

Le comité d'aménagement et d'animation du huitième arrondissement de Paris proteste contre la non-réouverture, le 29 septembre, « *comme il était initialement prévu* », de la patinoire du Palais de glace.

Dans une lettre à M. Jacques Chirac, il demande que le fonctionnement normal de cette patinoire soit à nouveau assuré « *tant qu'il n'y aura pas nécessité d'une fermeture* » pour les travaux d'installation de la compagnie Renaud-Barrault au Palais de glace.

Le comité s'étonne que le concessionnaire de la patinoire — la fédération des sports de glace — ait pu décider « *unilatéralement de ne pas rouvrir avant que le problème n'ait été soumis au conseil de Paris et avant que ne soit dénoncée la concession liant la fédération à la Ville de Paris* ».





Le Monde

économie

ÉNERGIE

LES CONSÉQUENCES DE LA BAISSE DU DOLLAR

Plusieurs pays producteurs de pétrole s'inquiètent et proposent un dialogue avec les consommateurs

Comme l'on pouvait s'y attendre, la récente baisse du dollar a provoqué une réaction de plusieurs pays producteurs de pétrole. A Belgrade, où se tient l'assemblée générale du F.M.I., et à Vienne, où l'OPEP organise un séminaire sur l'avenir énergétique, des avertissements ont été lancés aux pays occidentaux, assortis de propositions de dialogue.

Après avoir rappelé les efforts de son pays pour satisfaire la demande des consommateurs, le délégué saoudien à l'assemblée générale du F.M.I., M. Abalkhail, a mis en garde, le 30 octobre à Belgrade, les pays industrialisés. « *Il nous est de plus en plus difficile*, a-t-il affirmé, *de maintenir notre politique face aux instabilités qui prévalent sur les marchés des changes et au niveau élevé de l'inflation dans les nations industrialisées.* » « *Il serait naïf de croire*, a-t-il ajouté, *que l'érosion continuelle de nos ressources financières par l'inflation et la dépréciation des monnaies pourrait ne pas provoquer des réactions.* »

Le ministre iranien des finances, M. Ardalan, a déclaré à Belgrade que la hausse des prix du pétrole était inévitable, car « *les pays industrialisés ne sont pas capables de contrôler l'inflation qu'ils exportent dans les pays acheteurs de leurs produits* », et il a rappelé que les pays pétroliers étaient doublement pénalisés par la baisse du dollar et le renchérissement des marchandises exportées par les pays industrialisés. Le ministre iranien a alors proposé comme solution la tenue d'une conférence « *analogue à celle de Bretton Woods* ». Celle-ci devrait décider des principes généraux du système monétaire international.

Même écho à Vienne où l'OPEP organise, avec la participation des compagnies pétrolières et de plusieurs ministres occidentaux, dont M. Giraud, ministre français de l'industrie, un séminaire sur l'avenir énergétique. « *Le pouvoir d'achat d'un baril de pétrole a diminué d'au moins 5 % depuis la dernière augmentation de prix du 1er juillet, du fait de l'érosion du dollar et de l'accélération de l'inflation* », a souligné lors de la séance d'ouverture de ce séminaire M. Al Oteisa, ministre du pétrole des Emirats arabes unis, et président en exercice de l'OPEP.

« *Nous sommes chaque jour davantage perdants* », a-t-il ajouté, conforté par le ministre irakien du pétrole, qui a estimé que le prix actuel était de nouveau inférieur au niveau du début de 1974.

Le gaspillage de l'énergie par les pays consommateurs a aussi été souligné par le secrétaire général des pays arabes exportateurs de pétrole, M. Ali Attiga. « *Le monde a de la chance*, a affirmé ce dernier, *que les pays de l'OPEP soient des pays en développement dépendant de leurs exportations. Si les pays industrialisés disposaient de ressources en pétrole équivalentes, il n'est pas certains qu'ils accepteraient de voir leurs réserves s'épuiser pour le salut du monde.* »

Seul point positif dans toutes ces prises de position, plusieurs pays producteurs se sont déclarés favorables à un dialogue avec les pays consommateurs. « *Un tel dialogue*, a affirmé le ministre saoudien des finances à Belgrade, *doit viser au renforcement des mécanismes du marché pétrolier et à la conservation des ressources de brut. Il doit aussi inclure les questions de transfert de technologie.* »

A Vienne, M. Al Oteira a lui aussi lancé un appel au dialogue.

Enfin, le ministre du pétrole du Qatar a précisé que le dialogue qui doit prochainement s'instaurer entre pays du Golfe et membres de la C.E.E. porterait sur les prix du pétrole, l'inflation et sur les politiques de l'énergie. « *Les pays du Golfe*, a-t-il affirmé, *ont tout intérêt à ce que s'entame ce dialogue.* » — *(A.F.P., Reuter.)*

L'AMÉLIORATION THERMIQUE DES LOGEMENTS

L'Union des H.L.M. et l'Agence pour les économies d'énergie signent un important contrat

Un important contrat d'économies d'énergie a été signé, mercredi 3 octobre, entre l'Union des organismes d'H.L.M. et l'Agence pour les économies d'énergie. Il porte sur l'amélioration thermique de 1 200 000 logements H.L.M. en six campagnes de chauffe, et devrait permettre d'économiser, à partir de 1986, 800 000 tonnes d'équivalent pétrole (T.E.P.) par an. Cet objectif sera atteint grâce à deux séries d'actions :

● *Un programme de deux ans* portant d'une part sur les travaux *de faible coût et de forte* rentabilité à entreprendre sur les installations de production de chaleur (réglage de chaudières, changements de brûleurs, par exemple), et d'autre part sur l'établissement de diagnostics complets sur l'ensemble des 1,2 million de logements à améliorer. Pour mener à bien ces études de diagnostics, le Centre national d'études techniques H.L.M. (C.N.E.T.) mettra à la dispositions des organismes environ soixante-dix techniciens (dont une trentaine supplémentaire sera recrutée et formée en deux ans dans le cadre du troisième pacte pour l'emploi des jeunes).

L'économie envisagée grâce aux travaux légers est de 300 000 T.E.P. par an au bout de deux ans, et l'Agence pour les économies d'énergie fournira à cet effet, dès la fin de 1979, une somme de 40 millions de francs (sur les 200 millions dont elle dispose au total pour la présente campagne). Les trois quarts de cette somme (30 millions de francs) seront versés directement aux organismes d'H.L.M. gérant plus de 3 000 logements. Le reste ira aux organismes petits et moyens regroupés par le C.N.E.T.

● *Un programme de cinq ans* pour les travaux plus coûteux à réaliser, aussi bien sur les installations de chauffage que sur les bâtiments eux-mêmes (changements d'installations, isolation des murs ou des combles par exemple), et dont on attend en fin de compte 500 000 T.E.P. par an d'économies.

Ce contrat prolonge celui signé à Bordeaux entre l'Union des H.L.M. et l'Agence en avril 1977 et qui a permis l'amélioration thermique de 150 000 logements H.L.M. (75 000 T.E.P. par an économisées) ainsi que la mise en œuvre d'opérations-tests, l'amélioration des techniques et des expérimentations en matière d'énergies nouvelles.

Parallèlement, les H.L.M. ont conduit une action de renégociation des contrats de chauffe.

Inquiet pour l'hiver

Dans l'immédiat, M. Robert Lion, délégué général de l'Union des H.L.M., se montre inquiet pour l'hiver qui s'approche. Les hausses de prix des combustibles à répercuter sur les locataires (40 % pour le fuel domestique, 53,5 % pour le fuel lourd numéro 2, 36 % pour le gaz naturel) sont si importantes que cela a conduit l'Union des H.L.M. à demander à M. d'Ornano, ministre de l'environnement et du cadre de vie, d'instituer une « *compensation financière* » par ajustement de l'allocation logement et de l'aide personnalisée au logement pour les familles de condition modeste. De plus, les organismes craignent des ruptures de stock pour le chauffage des immeubles, d'autant que le système de rationnement du fuel (qui doit selon les H.L.M. être revu) pénalise ceux qui, dès l'an dernier, avaient réalisé des économies. Enfin l'obligation de « *conventionnement* » avec l'Etat (hausses de loyer et ouverture du droit à l'aide personnalisée pour les occupants), lorsque des travaux d'amélioration sont entrepris, ralentit les opérations d'amélioration en raison des difficultés que présente cette procédure.

Les problèmes des réacteurs nucléaires de Gravelines et du Tricastin

La direction d'E.D.F. semble vouloir éviter l'affrontement avec la C.G.T. et la C.F.D.T.

En dépit des intentions qu'elle affichait initialement, la direction générale d'E.D.F. n'avait toujours pas, ce jeudi 4 octobre en fin de matinée, donné l'ordre de charger en combustible les réacteurs nucléaires de Gravelines 1 et de Tricastin 1 ; elle ne semblait pas souhaiter dans l'immédiat une épreuve de force avec les organisations syndicales : une réunion était d'ailleurs en cours ce jeudi matin à Paris entre la direction et les syndicats C.G.T. et C.F.D.T.

Il ne semblait pas exclu aussi qu'un compromis puisse être trouvé selon lequel, par exemple, des contrôles supplémentaires pourraient être pratiqués sur les éléments défectueux des réacteurs avant leur mise en service. En tout cas, on indiquait à E.D.F. qu'on n'envisageait pas, face à l'ordre de grève en vigueur actuellement sur les deux sites nucléaires, de faire appel pour le moment à des équipes extérieures pour charger les réacteurs.

Sur le site du Tricastin, où le personnel E.D.F. a cessé le travail depuis le mardi 2 octobre, une alerte à la bombe signalée par un coup de téléphone anonyme, affirmant que des engins allaient exploser dans le bâtiment du réacteur numéro un et dans la salle de stockage du combustible, a forcé les responsables à faire évacuer les lieux mercredi à 13 h 40. Vers 17 heures, l'alerte a été levée.

Sur l'initiative des élus locaux et des organisations de protection de la nature opposées au chargement du réacteur, une manifestation est prévue, vendredi 5 octobre, devant la mairie de Saint-Paul-Trois-Châteaux (Drôme), à l'occasion d'une séance extraordinaire du conseil municipal. Le maire de cette commune, où est située la centrale, est M. Gony, membre du conseil d'information sur l'énergie électronucléaire.

Cette affaire continue de provoquer de nombreuses réactions dans les milieux politiques et syndicaux. Dix-huit organisations, dont les Amis de la Terre, la C.F.D.T., le M.R.G., le P.S., le P.S.U., l'Union fédérale des consommateurs, la Confédération syndicale du cadre de vie, affirment dans un communiqué publié mercredi 3 octobre qu'elles « *refusent ce fantastique pari industriel qui peut avoir de très lourdes conséquences : la précipitation de la décision de chargement empêche le contrôle et la réparation des réacteurs.* »

La fédération Force ouvrière d'E.D.F.-G.D.F. affirme, de son côté, qu'elle ne saurait « *cautionner des polémiques antinucléaires qui sont entretenues par ceux qui estiment être des détenteurs exclusifs de la vérité* ». Les assurances données par les services de sûreté nucléaires, selon lesquelles les chaudières de Tricastin 1 et de Gravelines 1 « *ne courent aucun risque du fait de la présence de fissures* », qui ne constituent pas « *un obstacle à leur mise en service* », représentent pour F.O. un « *élément essentiel de garantie* », affirme la fédération.

La Confédération des syndicats libres (C.S.L.), dans un communiqué publié mercredi, fait état d'« *éléments gauchistes aux ordres de l'étranger* » qui, selon elle, militeraient dans les syndicats C.F.D.T. et C.G.T. de l'industrie nucléaire. La C.S.L. affirme notamment que la C.G.T. et la C.F.D.T. « *sabotent délibérément l'avenir économique de la France.* »

Enfin, Mme Yvette Roudy, député socialiste à l'Assemblée européenne, a déposé, mercredi, une question orale à la Commission des Communautés européennes sur « *la sécurité des travailleurs du nucléaire, de la population et de l'environnement* ».

Majoration des salaires et défense de l'emploi sont à l'origine de plusieurs grèves avec occupation

Plusieurs conflits — parfois avec occupation — sont observés en province. Augmentation de salaire, réduction des horaires ou défense de l'emploi sont à l'origine des grèves assez dures face à des directions aussi fermes.

● A RENNES, le dixième anniversaire de l'hypermarché Mammouth de Rennes fera date, nous indique notre correspondant. Mais il n'apportera peut-être pas *le* succès commercial escompté par la Société armoricaine de magasins à grande surface. *L'opération* jubilaire, prévue du 1er au 6 octobre, a en effet été contrecarrée par une grève d'une partie des 390 salariés (50 % selon la C.F.D.T., 20 % selon la direction) déclenchée le vendredi 28 sep*tembre pour appuyer des revendi*cations de salaires, de travail et de congés des employés. Devant les *grilles* baissées, plusieurs centaines de caddies étaient entassés et un piquet de grève était mis en place jour et nuit. La direction de Mammouth a obtenu du président du tribunal de référés de Rennes, le mercredi 3 octobre, en *application* de l'article 812 *du* nouveau code de procédure civile (1) une ordonnance d'expulsion de toute personne s'opposant au libre accès de la galerie marchande et du grand magasin.

Jeudi matin, les forces de l'ordre ont dégagé les entrées de l'établissement.

● A BELFORT. — Une manifestation rassemblant deux mille à trois mille personnes, selon les syndicats, a été organisée le mercredi 3 octobre par l'intersyndicale C.G.T., C.F.D.T., F.O., en faveur des salariés d'Alsthom-Atlantique de Belfort, en grève avec occupation depuis le 27 septembre. Selon M. Boulin, ministre du travail, la *« dès l'évacuation de l'établissement ».*

● A NEVERS. — Trois cadres de la société Kléber-Colombes, MM. Pasteur, de la direction générale, Rouault, directeur de l'usine de la Nièvre, et Bunnick, chef du personnel, ont été retenus dans l'enceinte de l'établissement la nuit de *mercredi* à jeudi par une centaine de salariés à l'issue d'une négociation infructueuse sur les salaires et les primes de transport. Depuis deux semaines, la quasi-totalité du personnel observe des arrêts de travail quotidiens de deux heures en moyenne.

● A NOISY-LE-SEC. — L'occupation de l'usine Deraeve, une entreprise de boulonnerie de la Seine-Saint-Denis, se poursuit depuis une semaine pour appuyer des revendications portant sur la durée du travail. Après la liquidation des biens de la société Sapitex (cinq cents salariés), prononcée mardi 2 octobre, par le tribunal de commerce de Paris, les usines qu'elle possède à Lamballe, *Rennes* et Angers ont été occupés par le personnel afin de préserver leur outil de travail, de *manière à le présenter complet* à un éventuel acquéreur.

● A LAVAL. — Des bousculades ont opposé, mercredi 3 octobre, les grévistes et les non-grévistes des usines Salmson de Laval (Mayenne) — 620 employés, spécialisées dans la fabrication de pompes hydrauliques, — alors que les *ouvriers de fabrication* tentaient d'interdire l'accès de l'entreprise aux cadres et agents de maîtrise non-grévistes. Le mouvement a été lancé par la C.G.T. et la C.F.D.T. pour appuyer une demande de 7 % d'augmentation *salariale*

● A COURBEVOIE. — Dix-neuf employés des services de sécurité de la tour Septentrion, à la Défense, *sont* en grève depuis le 19 septembre et occupent une *partie du hall pour obtenir l'em*bauche de cinq personnes et une majoration des salaires.

(1) L'article 812 du nouveau code de procédure civile prévoit que le président du tribunal peut ordonner sur requête toute mesure urgente lorsque les circonstances exigent qu'elle ne soit pas prise contradictoirement.

Le pouvoir d'achat des ouvriers a diminué depuis un an dans la grande majorité des cas

Il s'est maintenu ou a progressé pour les familles de cinq enfants

Le revenu mensuel net des ouvriers a augmenté en un an, de juillet 1978 à juillet 1979, de 8,2 % à 10,4 %, selon la situation de famille des intéressés et selon leur lieu d'habitation. La progression la plus faible concerne le célibataire vivant en Ile-de-France, celui de *province* ayant vu ses revenus s'accroître de 9,4 %. Le même écart entre la région *parisienne* et la *province* se maintient pour les pères de famille de deux enfants (respectivement 9 % et 10 % si l'un des enfants a moins de deux ans, 8,5 % et 9,5 % si les enfants ont plus de trois ans). Pour les pères *de famille de cinq enfants*, la progression a été respectivement de 10,4 % et 11,2 %.

Plus rapide en province

Le *ministère du travail* et *de* la participation, qui diffuse ces données dans sa note de *conjoncture trimestrielle, explique ces* écarts par le fait que la hausse des salaires moyens ouvriers a été plus rapide en province (+ 3,3 %) qu'en Ile-de-France (+ 2,7 %) au cours du dernier trimestre (avril-juillet 1979). Parallèlement, on a assisté à un allongement de 0,1 heure de l'horaire hebdomadaire moyen des ouvriers de province, alors que la durée de travail restait stable en Ile-de-France.

Certains éléments du calcul du *revenu mensuel* net ont été modifiés pour tenir compte des changements intervenus dans la législation sociale à partir du 1er juillet 1979 : relèvement de 11,6 % de la base mensuelle de calcul des allocations familiales ; *modification* des taux servant au calcul des allocations familiales versées pour le troisième enfant ; *augmentation du complément* familial. L'accroissement du revenu mensuel net a donc été d'autant plus fort que la charge de famille était importante.

Compte tenu du fait que, pour la *même période*, juillet 1978-juillet 1979, l'indice INSEE des prix à la consommation a progressé de 10,3 %, le pouvoir d'achat des ouvriers n'a progressé que pour les pères de famille de cinq enfants habitant en province (+ 0,9 %), qu'il *se* maintient pour ceux qui habitent en Ile-de-France, et regresse pour tous les autres, c'est-à-dire dans la grande majorité. La baisse va de 0,8 % à 1,3 % pour les pères de famille de deux enfants, de 0,9 % pour *les célibataires* en province, et de 2,1 % pour les célibataires en Ile-de-France.

M. HENRY (FEN) DÉNONCE LA « STRATÉGIE DES GRÈVES RÉPÉTÉES »

(De notre correspondant.)

Nancy. — « *Nous sommes prêts à engager avec la C.G.T. et la C.F.D.T. des actions de nature syndicale, mais nous nous refusons à une stratégie de grèves répétées,* a déclaré M. André Henry, secrétaire général de la FEN, mercredi 3 octobre à Nancy. *Il y a actuellement un ras-le-bol de la base face à la politique d'injustices et d'inégalités du gouvernement, mais dans le même temps nous sommes obligés de constater que, paradoxalement, toutes les organisations syndicales perdent des adhérents. Je pense donc que rien n'est plus urgent pour le syndicalisme, aujourd'hui, que de redonner confiance dans les organisations syndicales. Dans ce but, il ne faut pas proposer à la base des grèves à répétition.*

» *Certes, personne ne le fait, mais si nous le faisions ce serait sans doute une aventure où le risque serait si grand que l'autorité du syndicalisme pourrait être mise en cause. C'est pourquoi la FEN plaide en faveur d'actions unitaires sur des objectifs précis, bien circonscrits, et cherche les formes d'actions les plus décentralisées possibles. La grève ne sera qu'une arme ultime. Actuellement, dans un premier temps, la C.G.T. et la C.F.D.T. sont en train de mobiliser leur base. Si, pour la deuxième étape prévue, au niveau des meetings régionaux, la FEN peut prendre sa place, nous le ferons très volontiers.*

A l'Assemblée nationale

M. BOULIN : la législation sur le repos dominical n'est pas remise en cause.

En réponse à une question de Mme Gisèle Moreau (P.C. Paris), sur l'éventualité d'une remise en cause du principe du repos dominical chez les commerçants, M. Robert Boulin, ministre du travail et de la participation a indiqué : « *La législation de 1906, complexe et variée compte tenu de l'évolution du commerce, affirme le principe du repos dominical, mais autorise les préfets à accorder des dérogations et elle n'est pas remise en cause.* » Le ministre a souligné que le gouvernement n'avait pris aucune mesure relative au repos dominical et que le conseil des ministres du 4 juillet s'était « *seulement intéressé au vaste sujet de l'aménagement du travail* ».

De son côté, M. Maurice Charretier, secrétaire d'Etat au commerce, mène « *une très large consultation sur la question du repos dominical* ».

M. Boulin a noté que la grande majorité des organisations consultées s'est montrée défavorable à l'ouverture des magasins le dimanche. « *La consultation se poursuit,* a-t-il ajouté. *Quand elle sera achevée, il appartiendra au gouvernement de prendre position.* »

« NI LES POUVOIRS PUBLICS NI LE PATRONAT NE VEULENT TROUVER UNE SOLUTION A LIP », affirme la section C.F.D.T. de Palente.

(De notre correspondant.)

Besançon. — A la *suite* du vote (1) intervenu le 3 octobre à l'usine de Palente assurant que les anciens ouvriers de Lip seraient disposés à quitter les locaux si les négociations sur leur projet de coopérative aboutissaient avec les pouvoirs publics (nos dernières éditions du 4 octobre), la section C.F.D.T. publie un *communiqué dans lequel elle* indique que, depuis mars 1976, date de la seconde fermeture de l'usine, « *elle a, avec les travailleurs de Lip, cherché avec acharnement une solution qui s'inscrive dans un développement régional* ».

« *Les travailleurs de Lip*, poursuit le communiqué, *ont pu constater, après bien des tentatives, que ni les pouvoirs publics ni le patronat ne voulaient promouvoir une solution à Lip.* »

(1) Sur 318 votants, 197 se sont prononcés pour ce texte et 121 ont soutenu une position plus radicale

● *Grève des marins entre le 10 et le 31 octobre.* — La fédération des syndicats maritimes C.G.T. a lancé, le 3 octobre, un ordre de grève aux marins, échelonnée du 10 au 31 octobre. Ce mouvement, qui *commencera* par une grève de vingt-quatre heures à l'appareillage mercredi 10 octobre, est destiné à appuyer les revendications des personnels de la flotte commerciale sur le plan des salaires, des congés, des pensions et de la pré-retraite. La C.F.D.T. s'est associée au mouvement.

● *L'emploi des jeunes : vers une loi sur l'alternance.* — Le troisième pacte *pour l'emploi* des jeunes sera probablement le dernier, a déclaré M. Lionel Stoléru, *secrétaire d'Etat* auprès du ministre du travail et de la participation. Les acquis de ces *pactes permettront* l'élaboration d'une « loi sur l'alternance » qui sera présentée au Parlement en 1980.

SOCIAL

La réforme de l'Agence nationale pour l'emploi

- Entrée des partenaires sociaux dans le conseil d'administration
- Un objectif primordial : le placement des chômeurs

C'est en principe dans le courant de novembre que doit paraître le décret instituant la réforme de l'Agence nationale pour l'emploi (A.N.P.E.). Il reste encore à M. Robert Boulin, ministre du travail et de la participation, à consulter les organisations syndicales de l'Agence et à réunir le Comité supérieur de l'emploi, avant de soumettre son projet de décret au Conseil d'État.

Alors que l'on s'achemine inexorablement vers le million et demi de demandeurs d'emploi — malgré la mise en place du troisième « pacte » — et que le nouveau régime d'indemnisation du chômage est pleinement entré en application le 1er octobre (1), certains pourront regretter que la réforme de l'A.N.P.E. n'ait pas fait l'objet d'un débat parlementaire.

La raison est, on le sait, essentiellement politique : le R.P.R. entendait en effet déposer une proposition de loi visant à supprimer l'Agence en tant que telle et à créer des bourses régionales de l'emploi. Cette solution n'avait pas l'agrément de M. Boulin. Aussi, le ministre du travail et de la participation a-t-il tenu à éviter une éventuelle querelle avec ses propres amis politiques. Doit-on déplorer ces joutes politiciennes ou convenir qu'à l'instar du fumeux débat général sur l'emploi en mars dernier, l'affaire de l'A.N.P.E. portée dans l'hémicycle du Palais-Bourbon n'aurait débouché sur rien de mieux et aurait retardé la réforme ?

« Cymbale et symbole »

Le gouvernement a donc agi par décret, après que le Conseil constitutionnel, saisi à cet effet par le premier ministre, eut décidé en juillet que la refonte de l'Agence était de « *nature réglementaire* ». Au demeurant, le projet de texte élaboré par la Rue de Grenelle et assez largement inspiré du rapport Farge, publié en novembre dernier, n'a pas provoqué de gros remous ni dans l'ensemble des personnels de l'A.N.P.E. ni parmi les organisations représentatives d'employeurs et de salariés auxquelles il a été préalablement soumis.

Si, au niveau confédéral, la C.G.T. a manifesté son « *hostilité* » et si F.O. a exprimé « *les plus expresses réserves* », les critiques sont restées, à ce jour, verbales. Et la concertation avec les uns et les autres a permis d'amender le texte ministériel.

L'A.N.P.E., qui, depuis sa création en 1967, était un organisme public administratif, doit donc devenir « *un établissement public à caractère industriel et commercial* ». Pour M. Jacques Baudouin, directeur général de l'Agence, ce nouveau statut sonne à la fois *comme « une cymbale et un symbole »*. Un coup de cymbale, parce qu'il annonce, selon lui, « *la compétitivité et même l'agressivité* », comparables à celles du secteur privé, de l'organisme d'Issy-les-Moulineaux en matière de placement des demandeurs d'emploi. Un symbole, parce qu'il vise à redonner à l'A.N.P.E. une étiquette, une image de marque dont elle n'aurait jamais dû se départir : sa vocation, justement, à retrouver, dans les meilleurs délais et conditions, un travail à ceux qui l'ont perdu.

Assurément, ce changement de statut, qui doit lui conférer beaucoup plus de souplesse dans son action quotidienne et aussi dans la gestion de son budget, équivaut à reconnaître que l'Agence a, en une seule décennie d'existence, failli à sa mission.

L'heure n'est plus de rechercher les responsabilités, quand les pouvoirs publics ont noyé l'A.N.P.E. dans un océan paperassier, alors que le chômage ne cessait d'augmenter, et quand ces mêmes pouvoirs publics ont toujours été incapables de faire respecter un certain article du code du travail, tombé depuis longtemps en désuétude, qui enjoint aux employeurs de déclarer toutes leurs offres d'emploi à l'Agence. Il y a bien plus de dix ans que les relations personnelles, les cabinets de recrutement, les entreprises de travail temporaire et les petites annonces de presse facilitent la tâche des patrons en matière d'embauche.

En revanche, le moment est amplement venu d'« *ancrer l'A.N.P.E. dans le tissu économique et social* », comme le dit M. Jacques Baudouin. Pour cela, un premier amarrage : l'entrée des partenaires sociaux dans le conseil d'administration de l'Agence, désormais tripartite (2). La C.G.T. a bien dénoncé cette innovation comme une « *tentative d'enfermer les organisations syndicales dans une cogestion qu'elle ne saurait cautionner* ». Mais il est douteux qu'elle pratique la politique de la chaise vide. A la réflexion, il apparaît même surprenant que les partenaires sociaux n'aient pas été associés au fonctionnement de l'Agence dès sa naissance. Certes, les syndicats ont toujours été réticents à l'idée de « *gérer le chômage* », mais se sentent-ils plus à l'aise au sein de l'UNEDIC parce qu'ils distribuent des subsides ?

Dans le même souci, les structures locales de l'A.N.P.E., que M. Baudouin estime « *faiblardes* », vont être renforcées. Dans chaque département, un comité consultatif, doté de larges attributions et calqué sur le conseil d'administration national, doit être mis en place (3). Il sera épaulé, selon une idée personnelle du premier ministre, par un bureau permanent composé de « *personnalités qualifiées nommées* ». Après le vide (relatif), le trop-plein ?

Mille contrôleurs

Deuxième opération, afin, dit son directeur, « *d'adapter l'A.N.P.E. aux réalités nouvelles* » : la suppression de certaines tâches administratives. Déjà l'organisme d'Issy-les-Moulineaux n'instruit plus les dossiers d'admission aux prestations d'aide publique. Ce travail est effectué par les ASSEDIC (caisses d'assurance-chômage regroupées dans l'UNEDIC), depuis que l'État leur verse directement sa quote-part, en vertu de la loi du 16 janvier 1979. L'aide publique est aujourd'hui « fondue » dans l'indemnisation globale.

L'Agence doit aussi être débarrassée du contrôle des demandeurs d'emploi. Actuellement au nombre de... quatre-vingt-huit pour toute la France, les contrôleurs seront cinq cents en 1980 et mille en 1981 grâce à un rapide recrutement. Mais ils ne dépendront pas de l'A.N.P.E. Ils seront rattachés aux directions départementales du travail et de la main-d'œuvre. Ces « policiers du chômage », comme on ne manquera pas de les appeler — mais les abus doivent être résorbés. — pourront convoquer les demandeurs d'emploi pour vérifier leur situation et même se rendre à domicile, à l'instar des agents de la Sécurité sociale.

Jugé par tous « *humiliant et inefficace* », le pointage « physique » sera aboli dès que ce corps de contrôleurs sera installé et que sera mis au point un système de pointage par correspondance : chaque demandeur d'emploi recevra un carnet de chèques optiques dont il devra renvoyer une formule qui sera traitée par un centre informatique.

L'inscription préalable à l'A.N.P.E. pour donner droit à indemnisation a été conservée à la demande très pressante de M. André Bergeron, secrétaire général de Force ouvrière et président de l'UNEDIC, qui n'entendait pas que les caisses d'assurance-chômage « *paient à guichets ouverts* », selon son expression. Le dirigeant syndical, comme ses autres « collègues », craignait aussi que les statistiques du marché du travail ne s'en trouvent faussées. Peur justifiée.

20 % de « faux chômeurs » ?

Mais il est vrai aussi qu'un certain nombre de personnes — évaluées, de façon fort empirique, à 20 % des inscrits à l'A.N.P.E. — ne figurent dans les fichiers que pour bénéficier d'une couverture sociale gratuite. Ce sont des gens qui ne peuvent ou ne veulent assumer un emploi. Aussi est-il fortement question de les rayer des listes. « *Personne ne peut me reprocher*, dit M. Baudouin, *de vouloir retirer la fausse monnaie de mes tiroirs.* »

La polémique sur la « manipulation des statistiques » en rebondira d'autant, même si l'on reconnaît maintenant, aussi bien à la direction de l'Agence qu'au ministère du travail et de la participation, qu'il y a « *au moins autant* — c'est-à-dire environ *20 % — de « vrais » demandeurs* d'emploi, en particulier des jeunes et des femmes, qui n'ont pas recours aux services de l'A.N.P.E.

Dans l'ensemble, ces statistiques actuelles seraient donc bonnes. Elles ne le seraient plus si les « faux chômeurs » sont évincés et si une partie des « vrais » ne sont pas comptabilisés. Il existe pourtant un moyen de couper court à la contestation : confier désormais l'établissement des statistiques du chômage à l'INSEE, qui, s'appuyant sur les normes du Bureau international du travail, réalise déjà des enquêtes semestrielles sur l'emploi. Il suffirait d'accélérer la fréquence de ces sondages. Un seul hic, qui paraît pour l'instant rédhibitoire : *le coût de telles opérations.*

Au-delà des chiffres, il y a plus grave : comment les sans-travail éliminés des fichiers de l'agence pourront-ils préserver leurs droits sociaux ? Un récent rapport, établi à la demande de M. Robert Boulin, par M. Alain Barjot, conseiller d'État, étudie « *les possibilités de déconnexion entre le droit aux avantages de Sécurité sociale et l'inscription comme demandeur d'emploi à l'A.N.P.E.* »

Il suggère essentiellement de « *maintenir au profit des seuls chômeurs indemnisés la protection sociale dont bénéficient actuellement les chômeurs inscrits comme demandeurs d'emploi* ». Pour ce qui concerne les chômeurs secourus arrivés en fin de droits, le maintien des prestations d'assurance-maladie, maternité, décès, serait porté de trois mois à un an.

Mais que faire ensuite pour les quelque trois cent mille personnes qui seront ainsi mises sur la touche ? Il y a bien la solution de l'assurance personnelle maladie et de l'assurance volontaire vieillesse (dont les textes d'application sont à paraître), mais le rapport reconnaît que les cotisations seraient trop lourdes à supporter. En définitive, M. Barjot ne propose pas de résolution, ou plutôt il conclut : « *Il nous a paru impossible, socialement, de suggérer la suppression de toute protection sociale gratuite pour les travailleurs privés d'emploi.* »

Une contradiction juridique

Bien qu'appartenant désormais à un établissement public à caractère industriel et commercial, le personnel de l'A.N.P.E. aura un statut de droit public. C'était sa revendication majeure. Il y a certes là une contradiction juridique que le Conseil d'État ne manquera pas de relever. Et la haute juridiction — dont M. Jacques Baudouin est aussi membre — devrait prononcer, sur le décret qui va lui être soumis, un avis « nuancé ». Mais d'autres *organismes sont dans le même cas* que la future agence : par exemple, le SEITA.

Il n'y aura, d'autre part, « *aucun licenciement* », confirme le directeur général de l'A.N.P.E. Mais les quelque six cents à huit cents agents, qui étaient employés aux tâches administratives désormais supprimées, devront se reconvertir dans de nouvelles *fonctions : services informatiques*, organisation des stages de mise à niveau, aides au placement, etc. Actuellement, l'A.N.P.E., qui recrute aussi des cadres comme prospecteurs-placiers, « contractualise » au maximum ses vacataires et n'en embauche plus de nouveaux : environ cinq cents emplois seront ainsi « résorbés ».

MICHEL CASTAING.

(1) La « part fixe », contenue dans les diverses allocations de chômage, a été portée de 20 F au 1er avril à 22 F au 1er octobre.

(2) Le conseil d'administration sera composé de dix-huit membres : cinq représentants de l'administration, cinq membres du C.N.P.F., cinq syndicalistes, deux « personnalités qualifiées » et son président, nommé par le ministre du travail et de la participation. Le directeur général de l'Agence et le délégué à l'emploi participeront aux séances.

(3) Le comité consultatif aura la même répartition que le conseil d'administration et sera présidé par le directeur départemental du travail et de l'emploi.

هكذا من الأصل

AFFAIRES

Ici, l'or c'est du travail...

De notre correspondant

Carcassonne. — Quelque part dans la Montagne noire, au nord du département de l'Aude, la hausse vertigineuse du cours de l'or est suivie avec une attention toute particulière. Ici, tout le monde vit plus ou moins à l'heure de la Salsigne, une entreprise qui, après des années de difficultés, retrouve son second souffle grâce à la revalorisation de son principal produit : l'or.

Salsigne est la seule mine d'or d'Europe occidentale. Le précieux minerai y a été découvert en 1895. *Mais il ne faut pas croire que dans cette région du Cabardès, où la vigne s'efface devant les sapins et les châtaigniers, on trouve des pépites sous chaque motte de terre.* Les chercheurs d'or, ici, ont eu beau passer au peigne fin l'Orbiel (« or vieux »), la petite rivière du coin, ils sont toujours rentrés bredouilles. Le filon est bien à l'abri, à plusieurs dizaines de mètres sous terre. Depuis 1924, *il est exploité par la Société des mines*, une usine de Salsigne dont la moitié environ du capital est détenue par des intérêts canadien et américain et l'autre par la Banque de l'Indochine et de petits actionnaires français.

Si la *population locale* s'intéresse au cours de l'or, c'est parce que la survie de l'entreprise en d é p e n d. Salsigne emploie plus de quatre cents personnes *dans une région touchée par l'exode rural*. Si la mine fermait, comme on a pu le craindre à plusieurs reprises depuis 1975, ce serait une catastrophe. Aussi la « bonne santé » de l'or est-elle accueillie aujourd'hui avec soulagement.

Elle permet l'ouverture, espérée depuis longtemps, d'un nouveau puits, qui portera la production d'or à 2 000 kilos par an (un millième de la production mondiale).

400 kilos pour une alliance

A la vitesse de 7 mètres par seconde, dans une cage métallique de cinquante ans d'âge, *on se retrouve en quelques* minutes à 300 mètres au fond de la mine, dans une galerie sombre, humide, où règne une chaude température. Des gouttes d'eau tombent de la voûte et forment un ruisseau. Heureusement, de grosses conduites *apportent un agréable courant* d'air. Le gisement de Salsigne est une « langue » de 500 mètres de large sur 1 kilomètre de long. Pour l'exploiter, 70 kilomètres de galeries ont été créés. L'or ici ne paie pas de mine : rien ne permet de le *distinguer dans la roche noire*, où ce qui brille n'est que du cuivre. Le bruit est partout : celui des bennes racleuses, mais surtout des marteaux perforateurs, qui rendent à la longue les *mineurs sourds*. Visages noirs et ruisselants, ils creusent des trous de 1,60 mètre de profondeur dans lesquels sont placées des charges explosives.

C e s « chercheurs d'or » *gagnent environ 4 000 F par mois.* Le métal précieux, ils ne l'ont d'ailleurs jamais vu. Sa teneur dans le minerai est infime : en moyenne de 16 grammes par tonne extraite. « *Il faut 300 ou 400 kilos de minerai* pour faire *une alliance* », aime à dire M. B[illegible]tard, directeur de Salsigne. M. Crouzol, géologue de la mine, se souvient de l'époque *où il a été trouvé « 2 kilos d'or à la tonne »* ; c'était exceptionnel. Quant aux pépites, depuis que la mine est exploitée, on n'en a découvert que deux ou trois.

Après avoir subi un premier traitement, qui livre l'arsenic et *l'acide sulfurique, le minerai* extrait ne reste pas dans l'Aude. Il est envoyé par bateau dans une usine suédoise qui isole l'or, l'argent et le cuivre. Le métal jaune est ensuite vendu à des bijoutiers.

A Salsigne, il ne reste que l'arsenic, *qui assure 25 % des* revenus. L'usine peut en stocker 6 000 tonnes. Ce produit, qui va à l'industrie pharmaceutique ou sert pour des traitements végétaux (engrais, défoliants), est la principale source de nuisances. Il provoque des eczémas chez les *employés et avait dangereusement* pollué l'Orbiel il y a quelques années. Depuis, des contrôles rigoureux sont effectués dans la rivière. « *Il y a beaucoup moins d'arsenic dans l'Orbiel que dans les eaux minérales et dans le vin* », affirme le directeur de Salsigne.

Mais il n'y a pas que de l'or à Salsigne : l'argent (5 000 kilos), le cuivre (500 tonnes), l'arsenic (6 000 tonnes, 12 % de la production mondiale) et l'acide sulfurique (18 000 tonnes) apportent aussi à l'entreprise de substantiels revenus.

Le moral est au beau fixe dans ce petit coin de l'Aude. Ici, l'or c'est du travail.

BERNARD REVEL.

MIS EN CAUSE PAR LE P.C.

Le groupe Willot dément avoir l'intention d'acheter cinq-cents camions Mercedes

M. Pierre Juquin, membre du bureau politique du parti communiste *et député de l'Essonne*, dénonce, dans une lettre adressée au premier ministre et publiée par *l'Humanité*, ce qu'il nomme le « trafic » de MM. Willot qui, « *propriétaires de sociétés industrielles et commerciales bien connues, s'apprêtent à conclure un marché de plusieurs dizaines de milliards d'anciens francs pour renouveler leur parc automobile : plusieurs centaines de véhicules dont cinq cents camions. Ces messieurs ont décidé de passer cette grosse commande non à l'entreprise nationale française, mais au trust allemand Mercedes* ».

M. Juquin s'indigne de cette « *opération antinationale* », affirmant : « *Je sais que notre entreprise nationale [R.V.I.] a proposé des conditions avantageuses. Je sais, par conséquent, que MM. Willot ont délibérément choisi Mercedes contre Renault, l'étranger contre la France.* » Le député communiste rappelant que, lors de la reprise de Boussac par le groupe Willot, ces « *affairistes ont encaissé d'énormes fonds publics* », demande au premier ministre d'interdire ce « trafic ».

[Au siège du groupe Willot, on indique qu'« *il n'est pas question de* renouveler un parc automobile composé de toutes sortes de matériels automobiles, de marques *françaises* autant qu'étrangères ». La commande, dénoncée par le député communiste, assure-t-on chez Agache-Willot, « ne porte que sur une quinzaine de camions — ce qui équivaut à une somme d'environ 3 millions de francs, — et elle correspond à une « opération courante de renouvellement du matériel amorti ». « Il s'agit, ajoute-t-on, de matériel spécifique, pour lequel les conditions *offertes* par Mercedes étaient meilleures. »

Chez Renault-Véhicules industriels, on marque *la même surprise* : « Aucune entreprise en France, sinon un ou deux très gros transporteurs, n'achète *plusieurs centaines* de camions d'un coup, assure-t-on, le renouvellement du parc des entreprises s'effectue par *tranches* d'un quart ou d'un cinquième, selon la rapidité de l'amortissement. Pour acheter cinq *cents camions* d'un coup, il faudrait que la firme possède une flotte de plus de deux mille véhicules, ce qui n'est *le cas* d'aucune entreprise industrielle en France. Il n'y a pas de contrat du siècle Willot. »

Rappelons que le P.C. avait demandé, dans une affaire semblable, M. Gourmelon, président P.S. de la communauté urbaine de Brest, de *renoncer* à l'achat de vingt-cinq autobus commandés à la société allemande Kassbohrer. L'affaire est *actuellement en délibéré* après que la société R.V.I. se soit pourvu devant le tribunal administratif.]

MICHEL CASTAN

REBONDISSEMENT DANS L'AFFAIRE EUROSYSTEM

Un rebondissement vient d'intervenir en Belgique dans l'affaire de la société S.A. Eurosystem Hospitalier, filiale de la Société générale de Belgique, qui, chef de file d'un consortium chargé d'un important complexe hospitalier en Arabie Saoudite, a été mise en liquidation judiciaire (*le Monde* du 7 août 1979).

L'un des partenaires de la firme, la société Six Construct, a en effet décidé d'intenter une action en justice devant le tribunal de commerce de Bruxelles contre la Société générale de Belgique et sa filiale P.R.B. (Poudreries réunies de Belgique).

Six Construct réclame à ces deux sociétés 1 milliard de FB (140 millions de F) de dommages et intérêts « *pour leur ingérence dans la gestion du consortium* ».

En outre, P.R.B. est accusée, seule cette fois, de détournement des actifs du consortium. Six Construct lui réclame une somme de 525 millions de FB (73 millions de francs), représentant les commissions perçues et à percevoir encore sur ce contrat.

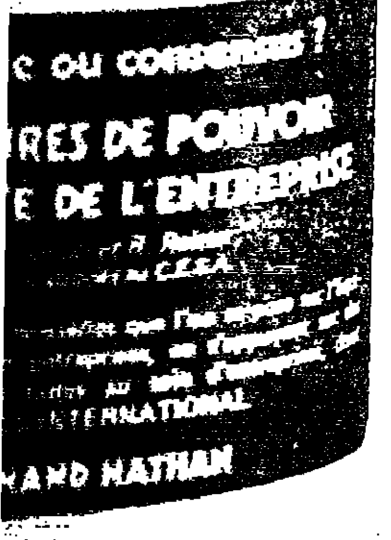
La Société générale fait valoir qu'elle est intervenue dans cette affaire ces derniers mois « *dans le seul intérêt général pour assurer la poursuite du contrat* », signé en 1975.

LA COMPAGNIE IBERIA COMMANDE FERME CINQ NOUVEAUX AIRBUS

Iberia et Airbus Industrie ont signé mercredi 3 octobre un contrat pour l'achat d'Airbus A 300 supplémentaires par la Compagnie nationale espagnole. Avec ce contrat, Iberia transforme en commande ferme les options qu'elle détenait pour quatre appareils. La compagnie a également commandé ferme un appareil supplémentaire et pris cinq nouvelles options. Iberia, qui avait commandé quatre Airbus A 300 et pris quatre options à la fin de décembre 1978, vient donc de passer à un total de quatorze appareils, soit neuf commandes fermes et cinq options.

Les cinq A 300 récemment commandés rejoindront la flotte d'Iberia durant le premier semestre de 1982 (quatre appareils) et le premier trimestre de 1983 (un appareil). Les livraisons des cinq options sont prévues la fin de 1983 et en 1984. Les quatre premiers A 300 seront livrés pendant le premier semestre 1981. Tous les appareils, du type B 4 100, seront mis en service sur le réseau européen à haute densité d'Iberia et sur son réseau intérieur.

Avec ce nouveau contrat, le nombre total d'appareils commandés par les vingt-huit compagnies clientes d'Airbus Industrie est de 328 (235 commandes fermes et 133 options) dont 261 pour l'A 300 (183 commandes fermes et 78 options) et 107 pour la version raccourcie A 310 (52 fermes et 55 options).



AGRICULTURE

A L'ASSEMBLÉE NATIONALE

M. Méhaignerie : l'augmentation des prix va améliorer de deux cents millions le revenu des agriculteurs français

M. René de Branche (U.D.F., Mayenne) a interrogé le ministre de l'agriculture, mercredi 3 octobre, à l'Assemblée nationale, sur les critiques adressées à la politique agricole commune. Il a évoqué les déclarations faites par les responsables britanniques et celles du premier ministre de Nouvelle-Zélande, « *déclarations qui*, a-t-il dit, *pourraient même faire croire à une remise en cause, dans quelques mois, de la politique agricole commune* ». M. de Branche a remarqué, d'autre part, que le groupe socialiste de l'Assemblée européenne, « *auquel appartiennent les socialistes français* », a critiqué le soutien des cours des produits agricoles et les mesures prises en juin afin d'augmenter les prix payés aux agriculteurs français.

M. Pierre Méhaignerie a répondu qu'il est « *dans la nature des choses* » que le Marché commun soit critiqué par certains pays qui n'en sont pas membres et que « *les attaques venant de Grande-Bretagne sont en quelque sorte traditionnelles* ». Il s'est étonné, à son tour, des critiques faites par les socialistes européens à la hausse des prix agricoles, puis il a ajouté : « *De l'avis des neuf ministres de l'agriculture, ou plutôt des huit ministres et demi réunis à Dublin, la plupart des clignotants sont au vert pour la politique agricole, sauf pour les dépenses budgétaires, où le clignotant est à l'orange, voire au rouge dans certains pays. Les huit ministres, pour ne pas dire lse neuf, ont été d'accord pour ne pas remettre en question la politique agricole commune.*

» *La France ne modifiera sa politique ni pour le lait ni pour la viande ovine. La réévaluation du deutschemark ne s'est pas traduite par de nouveaux montants compensatoires positifs. Ceux-ci ont même diminué au Benelux, ce qui facilite la pénétration des produits français.* »

Le ministre de l'agriculture a conclu : « *L'augmentation de 1,1 % des prix agricoles en France aura pour conséquence d'améliorer de 200 millions de francs le revenu de nos agriculteurs durant le dernier trimestre de l'année.* »

CROQUER LA POMME DANS LE MÉTRO

Des pommes seront distribuées gratuitement dans le métro parisien entre le 11 octobre et le 9 novembre. Il s'agit, dans l'esprit des producteurs de fruits et de l'ARCOFEL (Association française des comités économiques des fruits et légumes), d'une opération de promotion de la golden (variété qui représente les deux tiers de la production française) en opposant le symbole « de la fraîcheur et du réconfort à celui de la très grande ville et de ses fatigues ». En accord avec la R.A.T.P., ces pommes seront distribuées une par une aux voyageurs dans trois ou quatre stations différentes chaque jour. Les responsables de l'opération pensent distribuer ainsi entre 10 et 20 tonnes de pommes.

Crise à l'Union coopérative des fruitières de Franche-Comté

SOIXANTE-DEUX ADHÉRENTS DÉMISSIONNENT

(De notre correspondant.)

Besançon. — Soixante-deux des cent soixante-dix-huit coopératives adhérant à l'Union coopérative des Fruitières de Franche-Comté ont fait connaître leur intention de quitter cet organisme chargé, entre autres, d'affiner et de commercialiser le gruyère (*comté et emmenthal*) qu'elles produisent. L'U.C.F.F.C. connaît de graves difficultés de trésorerie qui ont entraîné un retard dans les règlements des sommes dues aux producteurs. Il lui a fallu recourir à une avance de 10 millions de francs du Crédit agricole pour faire la paie de septembre, et les acomptes qui devraient normalement être versés en octobre seront reportés d'un mois.

La politique commerciale définie par le conseil d'administration de l'Union coopérative, tout comme la gestion discutable de son directeur (démissionnaire), sont sans doute en cause. Mais les aléas du marché du fromage provoquent un écrasement des cours et un gonflement des stocks. A la fin de cette année, près de 10 000 tonnes de gruyère resteront dans les caves de l'U.C.F.F.C.

L'U.C.F.F.C. a décidé de compenser dans la limite d'une somme globale de 1 million de francs le tassement des cours dont seraient victimes les producteurs de comté. Les dirigeants de l'U.C.F.F.C. font remarquer en outre que leurs adhérents bénéficient d'une rémunération au kilo de lait supérieure à la moyenne nationale. Reste que l'U.C.F.F.C. a accusé, au 31 décembre 1978, un déficit de l'ordre de 5 millions de francs et que la menace d'un rachat par d'autres groupements comme l'Union laitière de Normandie inquiète certains adhérents.

CLAUDE FABERT.

ÉTRANGER

LA BANQUE DE BELGIQUE RELÈVE SON TAUX DE L'ESCOMPTE DE 9 A 10 %

La Banque nationale de Belgique a décidé, mercredi 3 octobre, de porter son taux d'escompte de 9 à 10 %. C'est la quatrième fois depuis le début du mois de mai qu'un tel relèvement intervient, le précédent ayant, le 14 juin dernier, porté ce taux de 8 à 9 %.

R. F. A.

LE CHOMAGE A DIMINUÉ DE 15 % EN UN AN

Le chômage continue de diminuer en R.F.A. Au cours du mois de septembre, le nombre des personnes sans emploi était à 736 900 contre 798 900 en août, soit une baisse de 62 000 en un mois. Par rapport à septembre 1978, le nombre de chômeurs a diminué de 127 100, soit une baisse de 15 % en un an.

LE MARCHÉ INTERBANCAIRE DES DEVISES

	COURS DU JOUR		UN MOIS		DEUX MOIS		SIX MOIS	
	+ bas	+ haut	Rep + ou Dep −		Rep + ou Dep −		Rep + ou Dép. −	
$ E.-U.	4,1250	4,1280	— 95	— 55	— 125	— 75	— 360	— 235
$ can.	3,5495	3,5535	— 35	— 10	— 55	0	— 140	— 30
Yen (100).	*1,8475*	*1,8515*	*+ 60*	*+ 100*	*+ 125*	*+ 175*	*+ 350*	*+ 435*
DM	2,3500	2,3560	+ 70	+ 105	+ 145	+ 190	+ 440	+ 530
Florin	2,1170	2,1205	+ 25	+ 50	+ 55	+ 95	+ 190	+ 230
F.B. (100).	14 5480	14,5750	— 270	— 50	— 450	— 150	— 900	— 210
F.S. (100).	*2,6170*	*2,6215*	*+ 220*	*+ 260*	*+ 440*	*+ 490*	*+1260*	*+1380*
L. (1 000).	5,1000	5,1110	— 180	— 80	— 300	— 200	—1100	— 550
£	*9,0175*	*9,0290*	— 235	— 130	— 420	— 290	*—1100*	*— 810*

TAUX DES EURO-MONNAIES

DM	7 1/4	7 3/4	7 1/8	7 1/2	7 1/4	7 5/8	7 7/16	7 13/16
$ E.-U.	3 5/16	3 11/16	13 1/2	13 7/8	13 3/4	13 1/8	13	13 5/16
Florin	9	10	9 1/16	9 11/16	9 1/4	9 7/8	9 1/16	9 11/16
F B. (100).	11 3/4	12 3/4	12	13 1/4	12 1/4	13 1/4	12	13
F.S.	1/8	1/2	11/16	1 1/16	7/8	1 1/8	1 9/16	1 15/16
L. (1 000).	9 3/4	10 3/4	14	15 1/4	14	15	15	16
£	13 1/8	14	13 1/2	14	13 3/4	14 1/4	13 3/4	14 1/4
Fr. franç.	11 3/8	12 1/8	12	12 1/2	12 5/16	12 13/16	12 15/16	13 7/16

Nous donnons ci-dessus les cours pratiqués sur le marché interbancaire des devises tels qu'ils étaient indiqués en fin de matinée par une grande banque de la place.

● *Les commandes reçues par l'industrie américaine ont augmenté de 2 %* au mois d'août après deux mois consécutifs de baisse. Cette reprise — modeste — qui fait suite à une baisse de 1,6 % en juillet et de 0,9 % en juin, est une nouvelle indication prouvant que l'activité de l'économie américaine au troisième trimestre a été plus soutenue qu'on ne le pensait.

Ces statistiques viennent appuyer les estimations préliminaires du Département du commerce selon lesquelles le produit national brut aurait enregistré une croissance de 1 % ou plus au troisième trimestre. — *(A.F.P.)*

En Israël

LES RÉSERVES EN OR REPRÉSENTENT 460 MILLIONS DE DOLLARS

Tel-Aviv *(A.F.P.)*. — Les réserves en or de la Banque d'Israël s'élèvent à 1 200 000 onces (40 tonnes), a indiqué le quotidien *Maariv*. Aux prix actuel de l'or, ces réserves ont une valeur de 462 millions de dollars.

Depuis le début de l'année, des achats judicieux d'or en barre ont permis à la banque centrale de faire un bénéfice de 200 millions de dollars. Toutefois, celui-ci n'est pas porté sur les livres comptables de la banque, qui évalue le prix de l'or dont elle est en possession à 45,2 dollars l'once (le prix en vigueur il y a une dizaine d'années).

Le journal précise que la Banque d'Israël ne publie pas officiellement la quantité d'or qu'elle possède dans ses coffres et le comptabilise au même chapitre que ses réserves en devises étrangères.

AVIS FINANCIERS DES SOCIÉTÉS

AMREP

AMREP pratique une politique continue d'information de ses actionnaires au moyen de rapports, lettres, conférences et communiqués. Un de ses soucis en la matière est de ne privilégier personne et de s'abstenir de divulgations prématurées.

De nombreux articles paraissant de part et d'autre de la Manche, relatifs à des prises de participation éventuelles, la direction générale d'AMREP tient à rappeler que seul son conseil d'administration peut prendre des décisions de l'espèce et qu'aucune des deux affaires citées récemment n'a fait l'objet d'examen de la part de ce conseil.

AUSSEDAT REY

Les résultats de la société au 30 juin 1979 se traduisent par un bénéfice net de 4 348 000 F, après 31 585 000 F d'amortissements, contre une perte de 9 107 000 F après 27 092 000 F d'amortissements l'an dernier.

La tendance satisfaisante du marché des pâtes et des papiers s'est confirmée, permettant une amélioration des prix en cours d'année. La demande reste forte, en particulier pour les papiers destinés à la communication qui intéressent la société.

Il en est de même pour les activités Polyrey et panneaux de particules.

En conséquence, les perspectives du second semestre manifestent une orientation favorable.

Avis financiers des sociétés

LES MARCHÉS FINANCIERS

PARIS
3 OCTOBRE

Chute de l'or
Hausse des actions

Conformément à la tendance internationale où les propos de M. Solomon ont inquiété la spéculation et fait chuter les cours de l'or (voir d'autre part), le lingot vendu à Paris a subi le plus net repli de son histoire : — 4 790 F à 53 600 F contre 58 390 F ! Ramenée en dollars, l'once d'or française (31,1 grammes) ne valait plus que 404,64 contre 442,95 la veille et 418,50 à Londres en fin de matinée.

Le napoléon qui avait beaucoup moins progressé a, lui aussi, perdu un large terrain, revenant de 454,80 F à 436, puis 434,50 F.

Ces replis ont bien entendu provoqué des mouvements identiques sur les emprunts d'Etat indexés sur le métal jaune : le 4 1/2 % 1973 a cédé près de 5 %, et le 7 % 1973, dont la cotation dut être retardée devant l'afluence des offres, s'est finalement établi à 5 699 F contre 59 990 F la veille.

Sur le marché des actions françaises où l'activité s'est à nouveau accrue, les cours se sont inscrits en hausse dès l'ouverture de la séance. L'indicateur instantané d'abord en progrès de 0,5 % a terminé à environ + 1 %. Les cent cinq hausses (contre soixante-dix baisses) enregistrées sur le seul marché à terme se sont réparties à peu près dans tous les secteurs. Hormis Esso qui s'est légèrement effrité, les pétroles ont repris du « poil de la bête ». Aquitaine montant de près de 4 %, Françaises des pétroles 2 %, B.P. 2 % et Française des raffinages 2 %.

Mais les meilleures performances de la séance ont été réalisées par le bâtiment (G.T.M. + 7,5 %, Maisons Phénix + 4 %) et les établissements financiers chargés, entre autres de son financement (Sefimeg et Cofimeg + 7 %, U.C.B. + 3 %). A noter également les progrès de Signaux, Nord-Est, Radiotechnique, Machines Bull et J. Borel (+ 3 à 5 %). La cotation d'Alsthom a également dû être retardée devant l'abondance de la demande (+ 7 %).

LONDRES

Les mines d'or continuent de s'effriter en liaison avec la baisse du métal. Les fonds d'Etat et les industrielles progressent lentement. Même British Petroleum demeure soutenue.

Or (ouverture) (dollars) 394 50 contre 402

VALEURS	CLOTURE 3 10	COURS 4 10
Beecham	145 ..	148
British Petroleum (1)	13 9/5	13 61/64
Courtaulds	87 ...	87 ..
De Beers	8 64	8 44
Imperial Chemical	366 ...	369 ...
Rio Tinto Zinc Cor.	315 ...	309 ...
Shell	368 ...	368 ...
Vickers	163 ...	163 ...
War Loan 3 1/2 %	33 1/8	33 3/16
*West Driefontein	56 1/4	53 3/4
*Western Holdings	43 .	42 1/2

(*) En dollars U.S., net de prime sur le dollar investissement.
(1) En livres.

NOUVELLES DES SOCIÉTÉS

CREDIT FONCIER IMMOBILIER. — Avant amortissements, provisions et impôts, le bénéfice réalisé au premier semestre 1979 s'est élevé à 41,45 millions de francs contre 28,90 millions au 30 juin 1978.

DE DIETRICH. — Bénéfice net du premier semestre 1979 (hors plus-values) : *15,45 millions de francs* contre 12,17 millions au 30 juin 1978.

AUSSEDAT-REY. — Bénéfice net du premier semestre 1979 : 4,34 millions de francs contre une perte de 9,10 millions au 30 juin 1978.

MAISONS PHENIX. — Bénéfice net de la *société* pour le premier semestre 1979 : 42,8 millions de francs contre 37,6 millions au 30 juin 1978. La situation provisoire du groupe fait ressortir un bénéfice net consolidé semestriel de 58,9 millions de francs contre 51,5 millions un an plus tôt pour un chiffre d'affaires global de 1 071 millions de francs contre *939 millions au 30 juin 1978.*

Taux du marché monétaire

Effets privés .... 11 3 8 %

COURS DU DOLLAR A TOKYO

	3 10	4 10
1 dollar (en yens)	225 50	223 50

NEW-YORK

Séance de consolidation

La forte hausse enregistrée mardi a été très bien consolidée mercredi à Wall Street, où, à l'issue d'une *séance relativement active (36,65 millions* d'actions échangées, contre 38,38 millions), l'indice Dow Jones s'est établi à 883,15 (— 0,17).

Sur 1 898 valeurs cotées au Big Board, 841 ont monté, 630 ont reculé tandis que 437 demeuraient pratiquement inchangées.

Les ventes bénéficiaires qui se sont abattues sur la cote dès le début de la séance ont été à peu près bien absorbées, alors même que la participation des institutionnels a légèrement baissé (463 « paquets » d'au moins dix mille actions ont été traités, contre 502 la veille).

Les opérateurs paraissaient attendre deux nouvelles importantes avant d'aller plus loin : d'abord le plan de soutien au dollar s'il est effectivement à l'étude, ensuite, et surtout, l'indice des prix de gros pour septembre qui promet d'être « mauvais ».

VALEURS	COURS 2 10	COURS 3 10
Alcoa	59 5 8	59 7/8
A.T.T.	55 1 4	56 1/4
Boeing	49 1 2	48 7 8
Chase Manhattan Bank	41 1/4	41 ...
Du Pont de Nemours	42 3 4	43 ...
Eastman Kodak	53 1 8	53 ...
Exxon	58 3 8	57 7/8
Ford	42 1 2	42 1/2
General Electric	51 ...	50 3/4
General Foods	36 1 4	36 5 8
General Motors	63 1 2	63 3 8
Goodyear	15 1 4	15 1/8
I.B.M.	68 5 8	68 1/4
I.T.T.	28 .	28 ..
Kennecott	29 3/4	28 7/8
Mobil Oil	53 ...	52 1/2
Pfizer	34 3 8	34 7 8
Schlumberger	84 3 4	84 7/8
Texaco	30 1 2	30 5 8
U.A.L. Inc.	25 1/4	24 7 8
Union Carbide	43 1 2	43 1/4
U.S. Steel	23 ..	24 ...
Westinghouse	20 3/4	20 5/8
Xerox	65 1/4	64 3 4

INDICES QUOTIDIENS
(INSEE, base 100 : 29 déc. 1978)

	2 oct.	3 oct.
Valeurs françaises	130,8	131,6
Valeurs étrangères	137,6	136

Cie DES AGENTS DE CHANGE
(Base 100 : 29 déc. 1961)

Indice général	111,5	112,2

BOURSE DE PARIS - 3 OCTOBRE - COMPTANT

VALEURS	% du nom.	% du coupon
3 %	34 20	0 025
5 %	62 ..	3 366
5 % 1920-1980	151 ..	3 625
3 % amort. 45-54	71 ..	0 508
4 1/4 % 1963	96 .	0 039
Emp. N. Eq.6½ 65	108 .	5 334
Emp. N. Eq.6% 66	112 ..	0 048
Emp. N. Eq.6% 67	97 50	2 049
Emp. 7 % 1973	5699	. ...
Emp. 8,80 % 77	109 50	3 222
Emp. 9,80 % 78	94 45	2 249
E.D.F. 6 1/2 %	... ..	2 433
E.D.F. 5 % 1960	... ..	3 151

VALEURS	Cours précéd.	Dernier cours
Ch. France 3 %	... ..	198 ..
A.G.F. (Sté Cent.)	770	801 ..
Ass. Gr. Paris-Vie	1855	1855 ¢
Concorde	372 60	375 .
Epargne France	290 ..	298
Financ. Victoire	380 .	380 .
France I.A.R.D.	... ..	238 ..
GAN (Sté) Centr.	683	683

VALEURS	Cours précéd.	Dernier cours
S.P.E.G.	248 ..	258 ..
U.A.P.	... ..	556 .
Alsacien. Banque	348 .	348
Banque Hervet	280 20	281 20
Bque Hypot. Eur.	279 ,	278
Bque Nat. Paris	263 ..	262 50
(Li) B. Scalb Dup.	112 ..	112
Banque Worms	208 ..	212 .
C.G.I.B.	52 10	52 .
C. Crédit Univ.	357 .	357 .
C.A.M.E.	84 ..	84 ..
Créditel	147 .	147 ..
Créd. Gén. Ind.	272 .	280 .
Crédit Lyonnais	299 ..	299 .
Electro-Banque	171 .	172 50
Eurobail	..	.. .
Financière Sefal	367 ..	370 ..
Fr. Cr. et B. (Cie)	102 .	102 ..
France-Bail	310	317 ..
Hydro-Energie	25 20	24 40
Immobail B.L.P.	248	248 20
Immobanque	351	345 ..
Immofice	299 80	295 ..
Interbail	256	250 ..
— (obl. conv.)	249	193 ..
Laffitte-Bail	193 .	195 .

VALEURS	Cours précéd.	Dernier cours
Locabail	223 90	218 .
Locabail Immob.	344	357
Loca-Expansion	148 .	148
Locafinancière	187	197 20
(Ly) Lyon Dép. Ct	140 .	140 .
Marseille Créd.	245	245 .
Paris-Réescompte	448	448 .
Séquanaise Banq.	3.0 .	297 .
Sicotel	145	148 ..
SLIMINCO	366	384 .
Sté Cent. Banq.	72 .	72 .
Sté Générale	290	235
SOFICOMI	290	285
Sovabail	383 80	383 80
UCIP-Bail	160	160
— (Obl. conv.)	194	
Unibail	310	305
Un. Ind. Crédit	289 20	297
Cie Foncière	..	..
C.G.V.	287 ..	303 90
Fonc. Ch.-d'Eau	... ..	755
(M.) S.O.F.I.P.	.	98
Fonc. Lyonnaise	1095	1090
Immob. Marseille	1541	1541
Louvre	366	366
SINVIM	175 ..	175 20
Cogifi	197 ..	197
Foncina	155	156
Gr. Fin. Constr.	184	184
Immindo	185	187 50

VALEURS	Cours précéd.	Dernier cours
Immlnvest	141 20	141 20
Cie Lyon. Imm.	130 ..	135 ..
UFIMEG	115 20	120 .
U.G.I.M.O.	177	171 –
		..
Union Habit.	251 10	250 ..
Un. Imm. France	204	199
Acier Investiss.	113	114
Sofragi	267	267 ..
Abeille (Cie Ind.)	330	330
Applic. Hydraul.	287	287
Artois	221	228
Centen. Blanzy		490
(NT) Centrest	125	125 .
(NY) Champex	118 10	120
Char. Réun. (P.J.)	4100 ..	4200 .
Comindus	578	670
(Li) Dév. R. Nord	... .	144
Electro-Financ.	380	379 60
(M) El. Particip.	92	90 .
Fin. Bretagne		93 50
Fin. Ind. Gaz Eaux	591	681
Fin. et Mar. Part.	88	88 .
France (La)	880	801
La Mure	56 90	57 50
Lebon et Cie	243 90	243 90
(NY) Lordex	119	119 .
Cie Marocaine	.. .	32 ..

VALEURS	Cours précéd.	Dernier cours
Nord	24 ..	24
OPB Paribas	... ..	159 .
Paris-Orléans	100	101
Paternelle (La)	...	251 80
Placem. Inter.	112 20	111 20
Providence S.A.	... .	345
Rosario (Fin.)	247 .	249 10
Santa-Fé	. ..	80 ..
Soffo	130 .	131 ..
Sofinex	390 ..	395
Cambodge	82 20	80 40
Clause	420	429
Indo-Hévéas	170 10	169 80
Madag. Agr. Inc.	. ..	28
(M) Mimat	.	18 50
Padang	175 50	178
Salins du Midi	369 50	400 ..
Aliment Essentiel	318	328
Allobroge	445	450 .
Banania	200 ..	182 .
Fromagerie Bel	165	158 50
Cédis	701 .	698
(M.) Chambourcy	... ..	580 .
Cofradel	... ..	720 .
Economats Centr.	... ..	595
Epargne	... .	783 .
Euromarché	580	580 .
From. P.-Renard	.	455
Général Aliment.	..	149 80
Gouvrain	178 20	182
Goulet-Turpin	220	220 .
Lesieur (Cie fin.)	530 .	535
Gr. Moul. Corbeil	182	182 50
Gr. Moul. Paris	306	307
Nicolas	471 .	483 .
Piper-Heidsieck	304	316
Potin		200
Rochefortaise	171 10	176 20
Roquefort	332 20	330 10
Taittinger	458	445 50
Unipol	. .	138 .
Bénédictine	1280 ..	1280 .
Bras. et Glac. Ind.	426	427
Dist. Indochine	... ..	462 ..
Ricqlès-Zan	.. ..	178
Saint-Raphaël	157 ..	160 .
Sogepal	. . ..	385 .
Union Brasseries	82 ..	82
Sucr. Bouchon	158 10	155 10
Sucr. Soissonnais	280	285 .
Chausson (US)	63 50	64 .
Equip. Véhicules	63 50	64
Motobécane	65 20	62 60
Borie	340	330
Camp. Bernard	363 .	367
C.E.C.	75	75 .
Carabati	78 80	80
Ciments Vicat	229 .	230 .
Cochery	47	47 .
Drag. Trav. Pub.	370	379
Fougerolle	152 .	153 90
G. Trav. de l'Est	42 50	44
Herlicq	165 50	165
Lambert Frères	108 50	109 10
Leroy (Ets G.)	55	55 50
Origny-Desvroise	155 ..	154 90
Parcher	250	257
Rougier	135	137 ..
Sablières Seine	128	128
S.A.C.E.R.	50 80	49
Sainrapt et Brice	237 .	237
Savoisienne	91	92 .
SMAC Acieroïd	185 .	191
Spie Batignolles	76 ..	78 50
Dunlop	28 80	29
Hutchinson-Mapa	64 00	67 20
Safic-Alcan	210	210
Comiphos	131 ..	126 ..
Gaumont	680	680 .
Pathé-Cinéma	77	80 .
Pathé-Marconi		62 ..
Tour Eiffel	180	168 .
Air-Industrie	40	39
Applic. Mécan.	28 05	29 20
Arbel	182	180 10
Bernard-Moteurs	61 90	60 .
B.S.L.	173	174 30
C.M.P.	279 50	287
De Dietrich	.	545
Duc-Lamothe		393 .
E.L.M.-Leblanc	490 .	509 ..
Ernault-Somua	.	.
Forges Strasbourg	115 .	115
(Li) F. S.M. ch. fer	..	91
Frankel	605	6.4
Huard-U.C.F.	116	116 ..
Jaeger	276	282 .
Jaz	274 90	... ..
Luchaire	311	308 ..
Manurhin	.	348
Métal Déployé	290	288

VALEURS	Cours précéd.	Dernier cours
Nadella	28 80	28 ..
Nodet-Gougis	260	260
Peugeot (ac. ext.)	180	180 10
Ratier-For. G.S.P.	..	
Ressorts Ind.	168 .	168
Satam	98 90	90 50
Sicli	..	18 20
Soudure Autog.	166	160
S.P.E.I.C.H.L.M.	259 90	269 60
Trailor		344 50
Virax	79 10	79 50
At. Ch. Loire	19 70	19 70
Ent. Gares Frig.	152 50	150 ..
Indus. Maritime	363	371 90
Mag. gén. Paris	208 50	208 50
Cercle de Monaco	128	128 50
Eaux de Vichy	716	716
Sofitel	52 50	52
Vichy (Fermière)	424 50	410
Vittel	320	328 80
Aussedat-Rey	58	60
Darblay S.A.	41 50	42 .
Didot-Bottin	340	348
Imp. G. Lang	8 45	8 30
Papet. Gascogne	87	88
La Risle	35	35
Rochette-Cenpa	32 80	33 50
A. Thiéry-Sigrand	100	100
Bon Marché	150	149 50
Damart-Servip	652	626
Mars Madagasc.	63 40	65 60
Maorel et Prom.	70	69 90
Optorg	141 .	140 .
Palais Nouveauté	305	308
Uniprix	77 90	77 90
Europ. Accumul.	264	264 .
Ind. P. (CIPEL)	167	170
Lampes	167	170 .
Merlin-Gerin	260	260
Mors	43 .	43 50
Piles Wonder	208 50	209 50
Radiologie	115	114
SAFT Acc. fixes	1130	1085
S.I.N.T.R.A.	795	790
Unidel	180 20	166 60
Carnaud S.A.	90 ..	90 10
Escaut-Meuse	225 .	220 .
Gueugnon (F. de)	50	50
Profilés Tubes Es	24 ..	24
Senelle-Maub.	92 .	93
Tissmétal	58 30	61 10
Vincey-Bourget		
Huaron	232	225 .
Kinta	310	304
Mokta	310 ..	320 .
Amrep G.	398	926
Elf-Antargaz	350	353 .
Hydroc.-St-Denis	184 50	180
Lille-Bonnières-C.	390	374
Carbone-Lorraine	138	138
Delalande S.A.	218	221
Finalens	73	67
FIPP		..
(Ly) Gerland	389	390
Gévelot	140	145 60
Grande-Paroisse	138	135
Parcor	1455	1455
Ripolin-Georget	..	53 50
Rousselot S.A.	548	648
Soufre Réunies	229 80	229 80
Synthelabo	150	148
Thann et Mulh.	063 50	065
Ufiner S.M.D.	110 ..	110 30
Agache-Willot	505	500
Filés-Fourmies	19 80	18 10
Lainière-Roubaix	48	47 50
Rondière	307	307
Saint-Frères	86	85 10
M. Chambon	167	172
Gén. Maritime	43 50	043 50
Delmas-Vieljeux	270	280 ..
Nat. Navigation	84 20	...
Navale Worms	123	123
S.C.A.C.	147 20	147 10
Stern	283 .	305 ..
Tr. C.I.T.R.A.M.	150	145 ..
Trans. et indust.	126	126 ..
(Li) Baignol-Far.	d28	d29
Blanzy-Ouest	..	250
La Brosse	158 50	... ..
Degremont	178	185
Duquesnes-Purina	420 ..	420 ..
Ferrailles C.F.F.	260	279 40
Havas	442	445 ..
Locatel	375	400 ..
Lyon-Alemand	130 ..	129 10

VALEURS	Cours précéd.	Dernier cours
G. Magnant	83	82
M.I.C.	187	187
O.F.P.-Om.F.Paris	362 50	363 50
Publicis	410	401
Sellier-Leblanc	354	365 .
Waterman S.A.	248	245 ..
Brass. du Maroc	272 50	248 .
Brass. Ouest-Afr.	84	86
A.E.G.	... .	100 ..
Akzo		..
Alcan Alum.		
Algemene Bank	738	744
Am. Petrofina	.	146 .
Arbed	...	.
Asturienne Mines	.. ..	76 .
Bco Pop. Español	..	65
B. N. Mexique	68 35	47 10
B. Régl. Inter.	.	36900
Barlow-Rand	26 40	25 50
Bell Canada	73 10	75
Blyvoor	.	39 50
Bowater		16 60
Bowring C.I.	11	11
British Petroleum	... ..	128 ..
Br. Lambert (GBL)	...	
Canadian-Pacif.	140	137 80
Cockerill-Ougrée		.
Cominco	..	
Commerzbank	488	485
Courtaulds		
Dart. Industrie	... ..	.
De Beers (port.)	. .	35 60
Dow Chemical	..	135 50
Dresdner Bank	493 .	498
E.M.I.	.	..
Est-Asiatique	. .	.. ..
Femmes d'Auj.	... ..	..
Finextremer	...	138
Finsider	.	
Foseco	15 40	15 30
Gén. Belgique	252	254
General Mining	.	51
Gevaert	..	155 70
Glaxo	44	44
Goodyear		64
Grace and Co.	158 50	160
Gulf Oil Canada	.	373 80
Hartebeest	..	168
Honeywell Inc.	...	330 .
Hoogovens	.. .	.
I.H.C.	.. ..	50 ..
Johannesburg	187	...
Kubota	.	5 80
Latonia	107 50	107 40
Mannesmann	402	388
Marks-Spencer	9 70	10
Matsushita	12 80	13 15
Mineral-Resourc.	19 50	19 50
Nat. Nederlanden	265	268 50
Noranda	229 80	231
Olivetti	7	7
Pakhoed Holding	..	113 ..
Petrofina Canada	.	800
Pfizer Inc.	141	137 80
Phoenix Assuranc	- -	24
Pirelli	.	
President Steyn	118	108 50
Procter Gamble	315	315
Rolinco	311	312 10
Robeco	380 70	381
Shell fr. (port.)		35 .
S.K.F. Aktiebolag	54	54 50
Sperry Rand	195 10	198 .
Steel Cy of Can.	181 50	181
Stilfontein	48	44
Suéd. Allumettes	67 50	69 50
Tenneco	155	159 50
Thorn Electrical	41 80	41 80
Thyss. c. 1 000		210
Vaal Reefs	184	161
Vieille Montagne		..
Wagons-Lits	151	158 ..
West Rand	15 60	15 ..
C.E.C.A. 5 1/2 %		...
Emprunt Young	... ..	...

HORS COTE

VALEURS	Cours précéd.	Dernier cours
Intertechnique	...	810
Sicomecip	*204 10*	*204 10*
Alsar	281	243
Banq. Fin. Sur.		
Cellulose Pin		
Coparex	480	485 ..
Ecco	1055	1055
Iéna Industrie	u 14	u 14 .
Métall. Minière	...	.
Océanic		..
Pronuptia		301 .
Sab. Mor. Corv.	121	121
Total C.F.N.	144 50	.. ..
Ufinex	230	212 .
Voyer S.A.	6 50	.
Oce v. Grinten	...	... .
Rorento NV	...	. .

SICAV

Plac. institut.	17427 80	16837 68
1re catégorie	10046 76	9849 76

3 10	Emission frais inclus	Rachat net
Actions France	168 02	160 40
Actions Sélec.	187 55	179 05
Aedificandi	233 46	222 87
A.G.F. 5000	178 06	169 99
Agfimo	284 97	272 05
A.L.T.O.	183 36	175 05
America-Valor	325 46	310 69
Amérique Gestion	174 01	166 12
Bourse-Invest.	178 06	169 99
C.I.P.	429 82	409 57
Convertibles	141 66	136 24
Convertimmo	151 86	144 97
Drouot Invest.	277 01	264 45
Drouot-France	161 02	153 72
Elysées-Valeurs	216 01	206 26
Epargne-Croiss.	652 09	622 52
Energia	144 79	140 57
Epargne-Industr.	301 49	287 82
Epargne-Inter.	291 11	277 91
Epargne-Oblig.	144 79	138 22
Epargne Revenu	333 39	318 28
Epargne-Unie	410 40	391 79
Epargne Valeur	237 08	226 33
Foncier Investiss.	439 97	420 02
France-Epargne	217 38	207 90
France-Garantie	244 61	239 82
France-Invest.	200 70	191 60
Fr.-Obl. (nouv.)	347 69	331 83
Francic	171 29	163 52
Gestion Rendem.	346 91	331 18
Gest. Sél. France	249 14	238 42
I.M.S.I.	226 14	214 93
Indo-Suez Valeurs	288 83	276 21
Intercroissance	144 81	138 24
Interoblig.	5345 84	5103 43
Intersélect. Fr.	200 21	191 13
Inter Valeurs Ind.	274 51	262 06
Invest. St-Honoré	284 56	271 66
Livret portef.	266 82	254 82
Laffitte-France	150 79	143 95
Laffitte-Rend.	129 89	124 00
Laffitte-Tokyo	308 16	294 85
Multirendement	129 09	123 24
Natio-Valeurs	358 35	342 18
Paribas Gestion	226 76	215 47
Pierre Investiss.	283 61	270 76
Rothschild-Exp.	365 03	348 48
Sécur. Mobilière	338 13	322 80
Selec. Croissance	191 88	183 18
Sélect. Mondiale	139 72	133 38
Sélection-Rend.	148 50	141 77
Sélection val. fr.	160	152 74
S.F.I. FR. et ETR.	225 78	215 56
Sicavimmo	339 55	324 15
S.I.G.	351 86	335 52
S.N.I.	604 18	587 99
Sogepargne	281 44	268 68
Sogevar	436 97	416 30
Soleil-Investiss.	257 50	245 82
Unigestion	269 58	257 36
U.A.P.-Investiss.	181 18	172 96
Unifoncier	446 72	426 46
Unifrance	172 45	164 63
Uni-Hoche (Vern.)	293 27	279 97
Unijapon	307 02	293 10
Uni-Obl. (Vernes)	1901 64	1828 58
Uniprem. (Vernes)	1833 83	1767 45
Unirente	1188 66	1149 57
Unisic (Vernes)	232 87	222 31
Worms Investiss.	312 19	298 03

4 10

Crediter	179 75	171 60
Croissance-Imm.	234 42	223 79
Euro-Croissance	199 66	190 61
Financière Privée	454 95	434 32
France-Entrepr.	282 99	270 16
Gestion Mobilière	253 33	241 84
Mondial Invest.	219 40	209 45
Oblisem	138 37	132 10
Optimavalor	236 27	224 60
Sicav 5 000	145 68	139 07
S. I. Est	531 45	507 35
Silvafrance	250 27	238 92
Silvam	156 28	149 19
Silvarente	173 97	166 08
Silvinter	156 65	148 59
Sogiaco	143 88	136 59
Sogister	462 58	441 60

* Cours précédent.

Compte tenu de la brièveté du délai qui nous est imparti pour publier la cote complète dans nos dernières éditions, des erreurs peuvent parfois figurer dans les cours. Elles sont corrigées dès le lendemain, dans la première édition.

MARCHÉ A TERME

La Chambre syndicale a décidé, à titre expérimental, de prolonger, après la clôture, la cotation des valeurs ayant été l'objet de transactions entre 14 h. 15 et 14 h. 30. Pour cette raison, nous ne pouvons plus garantir l'exactitude des derniers cours de l'après-midi.

Compensation	VALEURS	Précéd. clôture	Premier cours	Dernier cours	Compt. premier cours
1333	4,5 % 1973	1458	1394	1388	1368
4450	C.N.E. 3 %	4428 ..	4430	4480	4480
360 ..	*Afrique Occ.*	360	352 50	383 .	359 40
585 .	Air Liquide	499	505	508	505
104 .	Als. Part. Ind	104 90	103 50	103 50	102 50
450 .	Als. Superm.	440	432	432	432
63 ..	Alsthom-Atl.	77 .	82 30	82 30	82 30
177 .	Appliq. gaz.	192 .	195	202 10	198 20
178 ..	Arjom. Prioux	194	194	194	191 .
445 ..	Aux. Entrepr.	429	436 ..	438	430 .
820 .	Av. Dass.-Br.	832	823	824	829 ..
133 .	Babc. Fives	145 ..	147 50	149	147 .
235 .	Bail-Equip.	236	232	232	235
240 ..	— (obl.)	250	252 10	252 10	247 50
420 ..	Bail-Invest.	407 .	395	390	387 20
160 .	B.C.T.	156 ..	157 .	166 90	160 10
160 ..	B. Rothschild	164 .	164 .	163 10	162 80
110 .	Bazar H.-V.	112	112	112 .	113 .
160 .	Beghin-Say	147 50	149	149	149 .
650 .	*Bic*	647	652	658	650 .
450 ..	Bis	428 .	425 10	425 10	425 10
550	Bouygues	629 ..	620 ..	636	629
1060 .	B.S.N.G.D.	965	940	940	928 .
1050 .	— (obl.)	1049	1047	1047	1047
1760 .	Carrefour	1765	1760	1767	1759
315 ..	— (obl.)	302 10	302 40	302 40	302 40
1420 ..	Casino	1435	1414	1435	1414
63 ..	CEM	67 90	67 90	67 90	68 20
245 ..	Cetelem	252	253	253	253 .
215 ..	Charg. Réun.	246 ..	244 90	244	245 .
20 ..	Chiers-Chât.	19 70	20	20 ..	19 60
162 ..	Chim. Routi.	168	159 10	159 10	157 .
179 .	*— (obl.)*	*171*	*170*	*170*	*169* .
155 ..	Cim. Franç.	159 50	159 ..	159 50	157 ..
154 ..	— (obl.)	152	152 80	152 80	150 .
1230 .	C.I.T. Alcatel	1290	1330	1300	1300
430 ..	*Club Méditer.*	448 .	454 90	459 90	454 90
305 ..	C.M. Industr.	325 .	325	325	330
335	— (obl.)	340	335 10	335 10	335 10
152 ..	Codetel	152 50	152	152 .	152 .
160 .	Cofimeg	159	170 ..	170	170 ..
460 .	Cie Bancaire	453 .	456	456	456 .
370 ..	C.G.E.	373 .	372 10	376 10	376 .
410 .	— (obl.)	407 90	408 .	408	408
141 ..	C. Entrepr.	146	144 ..	144 10	141 20
450 ..	*Comp. Mod.*	419 .	418	418	418 90
168 ..	Créd. Com. F	170	170	170	172 .
235 ..	— (oblig.)	244	242	242	242
560 .	Créd. Fonc.	543	538	538	531
183 .	C.F. Imm.	172 10	178 10	178	174 60
245 .	Cr. Ind. Al.-L.	250	264 50	264 50	264 50
125 .	Créd. Indust.	140	139	139	140
147 .	Cr. Ind. Ouest	158 50	158 50	158 50	136
420 .	Créd. Nat.	429	415 50	415	407 .
52 ..	Créd. Nord	61 .	61	61	60 05
76 .	Creusot-Loire	84 40	83 90	83 90	83 40
270 .	Crouzet	263	256	260 .	258
480 ..	*C.S.F.*	*483* ..	*485*	*481*	*485*
640 ..	— (oblig.)	565	552	552	552 .
616 .	Darty	511	517	516	511
705 .	Docks France	746	768	769 .	760 .
79 ..	Dollfus-Mieg	81 50	82	83	82 .
820 ..	Dumez	831 .	834 .	835 .	825 ..
505 ..	Cie Gle Eaux	486 ..	493 ..	492 ..	491 ..

Compensation	VALEURS	Précéd. clôture	Premier cours	Dernier cours	Compt. premier cours
1110	Elf-Aquitaine	1210 .	1255	1253	1250 ..
210	— (certific.)	230 ..	238 70	238 70	240 .
365	*E.J. Lefebvre*	387	*389* .	*410*	*405*
940 .	Essilor	950 .	950	953 .	958 ..
300	Esso S.A.F.	317	314	311	314 ..
375	Eurafrance	378	374 ..	373 ..	375 10
1230	Europe n° 1	1112 ..	1116 ..	1120	1096 .
490	Facom	486 ..	486	485	485 .
385	Ferodo	355 ..	352 50	354	350 .
455	— obl. conv.	444 ..	444	444	444
72	Fin. Dév. Ent.	72 60	72 20	72 20	73 60
235	Fin Paris PB	238 30	238	239 50	238 ..
275	— obl. conv.	278	279	279 .	276 ..
191	Finextel	189	189 90	189 90	188 ..
56	Fraissinet	56 30	56 10	56 10	56 10
245	Fr. Pétroles	281	284	284 ..	285 .
245	— obl. conv.	282 .	283	283	280 ..
56 ..	— (certific.)	64 50	64 50	65 20	64 .
124	Galeries Laf.	129 90	129 90	129 80	129 90
210	Cie d'Entr.	233	238	231 ..	228 .
265 ..	Gle Fonderie	260 10	260 ..	260	260 .
158	Cie Ind. Par.	159	156	156 ..	158 ..
310	Générale Occ.	303	309 50	313	318 ..
560	Gr. Tr. Mars.	512	540 ..	552	565 .
380	Guyenne-Gas	3.7 ..	374 ..	374 50	376 .
220	Hachette	225	225 ..	225 20	222 10
62	Imetal	74 95	76 95	74 30	75 80
570	Inst. Mérieux	856	860	834	850
120	J. Borel Int.	140 .	143	144 90	143 30
155	Jeumont Ind.	159 90	160 ..	160 50	160
110	Kali Ste Th.	121 .	125	125	122 50
75	Kléber Col.	75 ..	72 80	72 60	71 20
280	*Lab. Bellon*	*310*	289	295	284 10
380	Lafarge	277	278 40	276 40	276 40
325	— (oblig.)	326 ..	324	324	324
375	La Hénin	436	409 90	410 ..	409 90
1320 ..	*Legrand*	*1803*	*1880*	*1808*	*1800* .
2200 ..	— (oblig.)	2210	1880 ..	2229	2220 ..
210	Locafrance	231	230	229	230 .
470	Locindus	444 .	448 .	439	432
760	L'Oréal	727	735	740 .	735 .
3540 .	— obl. conv.	3540	3540	3549	3540 .
470	Lyonn. Eaux	470 .	470	470	470
67	Mach. Bull	74	76 40	76 80	76 40
580	Mais. Phénix	615	630 ..	640 .	640
860	*(Ly) Majorette*	*870*	*880*	*860*	*860*
48	Mar. Wendel	48	48 80	48 80	48 10
41	Mar. Ch. Réu.	43 80	43 60	42 80	42 80
545	Martell	553	563	563 .	583
525	— (obl.)	545	542	542 .	540
1290	Mat. Téléph.	1335	1339	1339	1339
8.90	Matra	8800	8930	8670	8730
63	Mét. Nav. N.	57 40	57 40	57 40	56 80
900	Michelin B.	945	945	945	945
570	— (obl.)	682	681 90	681 90	681 90
755	Midi-Cie	764	765	765	756
580	Moët-Hennes.	585	590	588	590
670	— (obl.)	655 .	656	658	658 .
800	Mot. Leroy S.	760	754	764	754
95	Moulinex	93	93 ..	93	94 90
490	Mumm	500	500	500 .	508
265	Nancéien Cr.	267 .	275 ..	275	275
195	Navig. Mixte	214	219 .	220	219 .
53 ..	Nobel-Bozel	54 ..	54 ..	54 .	54 80
38 ..	Nord-Est	39 90	41 ..	42	41 ..

Compensation	VALEURS	Précéd. clôture	Premier cours	Dernier cours	Compt. premier cours
113	Nouvel Gal.	101 50	104 90	104 90	104 90
198	Olida-Caby	200	204	207 .	202
128	*Opfi-Paribas*	*127*	*126 60*	*126*	126 ..
220	Paris-France				...
120	Pechelbronn	123	122	122	120
95	P.U.K.	111 10	113 80	113 70	113 80
139	— (obl.)	135 90	..	133 50	133 50
59	Penarroya	69	69 ..	69	67 80
275	Penhoet	279	283	294 .	290
295	Pernod-Ric.	284 20	283 80	285	283 80
350 ..	Perrier	362	364	362	365
85	Pétroles B.P.	102 ..	101 90	100 90	101 90
300	Peugeot-Cit.	324	319	322 .	319 .
370	— (obl.)	414 90	405	405	408 ..
105 ..	Pierre-Auby	104	106 ..	105 50	106
71	P.L.M.	68 80	70	70	69
295	Poclain	288 50	285 .	287 50	280 10
220	Poliet	220 .	222	222	220
84 ..	Pompey	88 ..	88	88 .	88 .
280	P.M. Labinal	280	284	284	283
35	Pronatal	38 50	38 50	38 50	37 90
310	Presses-Cité	311 40	306 10	307	309 80
560	Prétabail Si.	520	523	523	520
380	Pricel	276 50	282	284	282 ..
260	Primagaz	262	260 50	260 50	265 ..
119	Printemps	114 20	113 50	112 50	113
560	Radar S.A.	545	546	545	538
550	— (obl.)	556	546	546	541 10
350	Radiotech.	339	361	354 90	361
225	Raffin (Fse)	209	211 90	214	211 90
156	Raff. St-Louis	157	154 10	154 10	151 .
445	Redoute	463	463	470	470 .
600	Révillon Frè.	620	630	635	630
135	Rhône-Poul.	149 60	150 80	152 90	151 90
280	Roussel-Uclaf	300 50	306	306	306 .
455	*[illegible]*	439	445	445	440
686	Ruche-Pic.	690	687	687 .	686 ..
850	Rue Imp.	800	801	801 .	801 .
33	Sacilor	30 50	31 ..	31	31 .
176	Sade	171 50	178 .	178	178 .
398	Sagem	865 ..	857	857	857 .
136	Saint-Gobain	146	146 10	145 .	146
440	SAT	510	498	507 .	507
48	Saulnes	53 50	54	54	54 90
215	Saunier-Duv.	216 50	218 80	218 80	221 .
220	Saupiquet	265	260	260	260
173	Schneider	171 10	172 50	172 50	169 10
47	S.C.O.A.	46 20	46 40	46 40	46 05
90	— (obl.)	91 20	90 ..	90	90 ..
265	Seb	279	287	285	287 ..
180	Sefimeg	182	173	174	171 ..
415	S.I.A.S.	418	398	404 ..	400 ..
560	Siga. E. El.	614	650	653	650
270	S.I.L.I.C.	278	270	270	269 50
245	Simco	238 50	240	240	238 50
133	S.I.M.N.O.R.	128	129	129	129
1390	Sk. Rossignol	1445	1425	1426	1450
205	Sogerap	217 50	210	210	210
380	Sommer-All.	380	383	383	377 ..
285	Sovac	289 50	290 50	292	291 .
245	Talc Luz.	260	257	237	268 ..
780	T.R.T.	826	839	840	822 ..
820	Tél. Electr.	803	811	811	811 ..
120 ..	— (obl.)	130 50	130 ..	130 ..	129 ..

Compensation	VALEURS	Précéd. clôture	Premier cours	Dernier cours	Compt. premier cours
405 .	Tél. Ericsson	438	447	445 .	445 ..
254 .	Thomson-Br.	268 80	267 50	267 .	270 .
308 .	— (obl.)	312 50	311 50	311 50	311 50
430 .	U.I.S.	403	408	399	400
250 .	U.C.B.	268	267 80	267 80	262 50
215 .	Un. F. Bques	221	220	220	218 20
174 ..	U.T.A.	165 50	165	165	168
16 .	Usinor	16 30	16 40	16 40	16 40
117 .	— (obl.)	119	118 50	118 50	117
118 ..	Vallourec	123 20	124 50	124 70	125 .
798 .	V. Clicquot-P.	826	827	827	842 .
425 ..	Viniprix	435	441	448	449
786	Elf-Gabon	799	788	796 .	795
175	Amax	180 20	184	184	183 90
144	Americ. Expr.	138 70	139 60	139 60	138
240	Amer. Tel.	223 80	229 50	229 50	220 40
34	Ang. Am. C.	43 80	40 90	40	48 90
205	Amgold	269	239	238 50	234 20
410	B. Ottomane	414	418 ..	418	414
325	BASF (Akt.)	334	332	337 .	332 .
310	Bayer	311	312	312	310
82	Buffelsfont.	88 60	83	82 10	82 10
13	Charter	15 50	14 85	14 95	14 85
166	Chase Manh.	166 50	168 20	168 20	167 30
150	Cie Petr. Im.	151 50	156 20	156 30	156 20
34	De Beers (S.)	36 75	35 60	35 80	35 80
665	Deuts. Bank	648	650	668	651
190	Dome Mines	186 50	191 80	190 .	193 80
181	Du Pont Nem.	174 50	178	178	176 80
225 .	East. Kodak	220	216 90	216 90	217
46 .	East Rand	49 80	46 40	46 40	46 20
115 .	Ericsson	118	117	116 ..	116 80
240 .	Exxon Corp.	242 40	243 90	243 90	244 60
177 .	Ford Motor	175	172 40	172 40	173 40
139 .	*Free State*	*164*	*150*	*147*	*147*
210 .	Gen. Electric	205 50	210 90	213 .	208 60

Compensation	VALEURS	Précéd. clôture	Premier cours	Dernier cours	Compt. premier cours
258 .	Gen. Motors	256	259	259	258 .
22 .	Goldfields	24 40	23 55	23 10	24
48 .	Harmony	47 80	43 80	43 80	45
5 .	Hitachi	5 10	5 15	5 15	5 10
305 .	Hoechst Akt.	307 .	307	307 .	305 10
33 .	Imp. Chem.	33	34 ..	34	33 40
88 .	*Inco Limited*	*93*	*95 80*	*95 80*	*95 80*
280 .	I.B.M.	279	280	280 60	280 ..
119 .	I.T.T.	113 80	114 20	114 50	114 20
290 .	Merck	282 10	285 90	290 .	292
220 .	Minnesota M.	206 50	212	212	210 70
215 .	Mobil Corp.	212 90	221	219 50	216 60
9530 .	Nestlé	9470	9510	9510	9490
480 .	Norsk Hydro	523	534	532 .	535
715	Petrofina	786	801	759	801
148	Philip Morris	142 10	142 80	142 80	142 50
49	Philips	49	49 50	49 30	49 25
96	Pres. Brand	114 40	98 50	99 60	96 70
288	Quilmes	297 50	292 50	281 60	294
225	Randfontein	255	239	240 ..	239
310	Royal Dutch	320 50	333 30	333 20	333 20
28	*Rio Tinto Zinc*	*30*	29 25	*28 80*	*28 80*
96	St Helena Co	117	101	99 50	100
355	Schlumberger	353	354 50	353	354 10
33	Shell Fr. (S.)	36 50	37 30	37 20	37 20
640	Siemens A G	635	642	644	644
36	Sony	33 10	33 65	33 70	33 65
270	Unilever	278 70	272	272	270
24	Union Corp.	37 60	36 60	36 60	36 50
102	U. Min. 1/10	109	109	109	111
172	Unit. Techn.	167 40	173 50	173 50	173 50
215	West Drief.	258 50	235	231	235
90	West Deep.	105 10	88	87 95	86 25
160	West Hold.	197	185 60	182	185 .
270	Xerox Corp.	265 50	272 40	269 80	272 50
0 99	Zambia Corp.	1 48	1 52	1 52	1 55

VALEURS DONNANT LIEU A DES OPERATIONS FERMES SEULEMENT
*o : offert ; C : coupon détaché ; d : demandé ; * droit détaché*

COTE DES CHANGES

MARCHE OFFICIEL	COURS préc.	COURS 3 10	COURS DES BILLETS AUX GUICHETS Achat	Vente
Etats-Unis ($ 1)	4 197	4 118	4 ...	4 210
Allemagne (100 DM)	235 160	235 490	228	241
Belgique (100 F)	14 563	14 563	13 600	14 300
Pays-Bas (100 fl.)	212 100	212 620	206	216
Danemark (100 krd)	80 310	80 330	77 500	82 500
Norvège (100 k)	84 200	84 350	80	85
Grande-Bretagne (£ 1)	9 011	9 052	8 700	9 250
Italie (1 000 lires)	5 105	5 105	4 700	5 250
Suisse (100 fr.)	264 720	263 ...	254	267
Suède (100 krs)	98 450	99 050	96	101 500
Autriche (100 sch.)	32 670	32 670	31 800	33 200
Espagne (100 pes.)	6 210	6 253	5 650	6 300
Portugal (100 esc.)	8 385	8 395	7 400	8 500
Canada ($ can. 1)	3 543	3 548	3 300	3 620
Japon (100 yens)	1 822	1 836	1 750	1 850

MARCHÉ LIBRE DE L'OR

MONNAIES ET DEVISES	COURS préc.	COURS 3 10
Or fin (kilo en barre)	59000	53800
Or fin (en lingot)	58393	53600
Pièce française (20 fr.)	454 80	434 50
Pièce française (10 fr.)	343	330
Pièce suisse (20 fr.)	425	401
Union latine (20 fr.)	359 90	375 10
Souverain	490 50	470 50
Pièce de 20 dollars	2026	2025 20
Pièce de 10 dollars	1081 80	1050
Pièce de 5 dollars		695
Pièce de 50 pesos	2299	2020
Pièce de 10 florins	*397*	*399 50*

Le Monde

UN JOUR DANS LE MONDE

LE DÉBAT SUR LA DÉFENSE

M. Bourges : il n'y a pas de ralentissement de l'effort nucléaire

Après la parution, dans *le Monde* du mercredi 3 octobre, d'extraits du rapport de M. Jacques Cressard, député R.P.R. d'Ille-et-Vilaine, faisant état de retards accrus dans la mise en service des sous-marins nucléaires lance-engins (S.N.L.E.) d'ici à 1985, le ministère de la défense a publié ce jeudi 4 octobre la mise au point suivante :

« *Lors du débat sur l'exécution et l'actualisation de la loi de programmation militaire, un parlementaire, rappelant que le S.N.L.E.* l'Inflexible *entrerait en service en 1985, en a conclu à un allongement et à un retard dans la réalisation des S.N.L.E. Ce qui pourrait laisser croire qu'il y a un relâchement dans la mise en œuvre des moyens de la dissuasion nucléaire. C'est pourquoi le ministère de la défense croit devoir faire une mise au point :*

» *1) Il n'y a pas de retard dans la construction des S.N.L.E., qui, pour tous, y compris* l'Inflexible, *avance conformément aux prévisions ;*

» *2) Le calendrier d'entrée en service de* l'Inflexible *est essentiellement déterminé par la fabrication des armes M.4 (vecteur et ogive nucléaires). C'est un pas décisif dans le progrès des armes stratégiques françaises, et tenir le délai prévu — la livraison des seize fusées opérationnelles en 1985 — est déjà remarquable ;*

» *3) Le délai ainsi déterminé est mis à profit pour modifier profondément les caractéristiques de* l'Inflexible, *qui sera un S.N.L.E. de type nouveau. Le fait qu'il aura des performances accrues (système de navigation plus précis, tir sous plus grande profondeur, moindre bruit, meilleure détection, capacité de riposte, communication plus fiables) justifierait donc une comparaison avec les délais de mise au point d'un prototype plutôt qu'avec les unités d'une série lancée il y a quinze ans ;*

» *4) L'entrée en service des S.N.L.E. transformés avec les armes M.4 est prévue au rythme d'un tous les dix-huit mois au cours de la prochaine décennie.* »

Ces précisions sont données afin de situer exactement le problème et de ne pas laisser s'accréditer l'idée que l'effort fait pour la modernisation, et donc la crédibilité des forces nucléaires de dissuasion, est ralentie, ce qui est tout le contraire de la réalité, conclut le ministère de la défense.

(Lire page 1 l'article de JACQUES ISNARD.)

Aux Etats-Unis

LE SECRÉTAIRE A LA DÉFENSE BLOQUE LA VENTE A L'U.R.S.S. DE MATÉRIEL POUR UN ORDINATEUR

Washington *(A.F.P.)*. — Le secrétaire américain à la défense, M. Harold Brown, a décidé de bloquer la vente de matériel destiné à l'accroissement de la capacité d'un ordinateur acquis il y a trois ans par l'U.R.S.S.

Selon la loi américaine, c'est le département du commerce qui délivre les licences d'exportation vers les pays communistes, mais le secrétaire à la défense peut s'opposer à certaines transactions estimées importantes pour la sécurité des Etats-Unis. Seul, alors, le président peut revenir sur la décision du chef du Pentagone.

Cet ordinateur, le Cyber 73-1, avait été vendu en 1973 par la firme Control Data au ministère soviétique de la technologie pour être installé dans un centre de recherche sismologique près de Moscou.

[La suspension de tels contrats était une des mesures parfois envisagées pour répliquer à la présence de militaires soviétiques à Cuba. Cependant, le président Carter n'en avait pas parlé dans son discours du 2 octobre.]

EN ALGÉRIE

M. Bouteflika a fait sa rentrée politique après plus de six mois d'absence

De notre correspondant

Alger. — Après plus de six mois d'absence, M. Bouteflika, ancien ministre des affaires étrangères et ministre conseiller du président de la République, a fait sa rentrée politique en Algérie. Il a participé, mercredi 3 octobre, à une réunion du bureau politique consacrée à la préparation du comité central de décembre prochain. Ses amis, MM. Draïa et Tayebi Larbi, étaient également présents. M. Bouteflika est d'ailleurs sur une photo publiée ce jeudi matin en première page par le quotidien *El Moudjahid*. Il est placé à la droite du président Chadli Bendjedid.

M. Bouteflika, qui figurait parmi les candidats à la succession du président Boumediène, était apparu comme le grand perdant des événements survenus au début de l'année. Il avait même été contraint d'abandonner, dans le gouvernement formé au mois de mars, le portefeuille des affaires étrangères qu'il détenait depuis quatorze ans. Il vivait depuis à l'étranger, partageant son temps entre la France et la Suisse, où il a reçu des soins médicaux.

Il n'avait participé à aucune réunion du bureau politique non plus que du gouvernement depuis la formation de ces deux organismes. Ces dernières semaines, des rumeurs couraient même sur son élimination définitive du bureau politique, élimination qui aurait pu se concrétiser lors de la prochaine réunion du comité central. Il semble que, là encore, le chef de l'Etat ait choisi la voie de la « décrispation » et que ses efforts pour surmonter les divergences qui se sont manifestées ces derniers temps aient porté leurs fruits. — D. J.

UN COMPLICE DE JACQUES MESRINE A ÉTÉ IDENTIFIÉ

Les policiers ont identifié un des complices de Jacques Mesrine, soupçonné d'avoir participé en juin à l'enlèvement de M. Henri Lelièvre, l'homme d'affaires de la Sarthe. Il s'agit de Michel Schayewsci, âgé de trente-cinq ans, connu pour avoir été l'un des membres du « gang à Nénesse », spécialisé dans le racket, le proxénétisme et les attaques à main armée dans le sud de la région parisienne.

Incarcéré du 27 novembre 1976 au 28 juillet 1977, Michel Schayewsci avait retrouvé Jacques Mesrine à la prison de la Santé. Il avait déjà travaillé avec lui, affirment les policiers, notamment avant le départ de Jacques Mesrine pour le Canada, en 1968. Michel Schayewsci a été identifié grâce à des empreintes laissées sur une voiture ayant servi lors de la remise de la rançon de M. Lelièvre.

UN ÉLU EST ÉCROUÉ APRÈS LES INCIDENTS DE ROUEN

Le tribunal des flagrants délits de Rouen a décidé, mercredi 3 octobre, de maintenir en détention M. Marcel Lamy, adjoint au maire communiste de Bardou-Ville (Seine-Maritime), arrêté mardi 2 octobre après une échauffourée avec les forces de l'ordre devant la préfecture de Rouen lors d'une manifestation (*le Monde* du 3 octobre). Une manifestation est prévue devant la prison de Bonnenouvelle, près de Rouen, ce jeudi à 16 h. 30, pour protester contre la décision du tribunal qui a estimé que la libération de M. Lamy « *risquait de troubler l'ordre public et d'être à l'origine de nouveaux incidents* ».

M. Lamy est poursuivi pour coups et blessures sur agent de la force publique dans l'exercice de ses fonctions.

Stabilité du dollar

Les ordres de vente continuent à affluer sur le marché de l'or

Sauf sur le marché de l'or, où les ordres de vente, notamment à Paris, continuaient à affluer, les marchés des changes étaient ce jeudi matin relativement calmes. Le dollar se tenait bien. Il était coté à Francfort 1,7560 DM (sans changement notable par rapport à la clôture du marché mercredi) ; à Paris, 4,1275, ce qui faisait ressortir un cours de la devise allemande de 2,3530 F. On notait une certaine fermeté de la livre sterling, qui valait 2,19 dollars, tandis que, contre le yen, la devise américaine s'affaiblissait quelque peu, son cours passant d'un peu plus de 224 yens la veille à 222 yens.

Nouvelle baisse de l'or après le recul sensible de la veille où on avait vu le cours de l'or coté par opposition à Londres 418 dollars l'once la matinée et 402 dollars l'après-midi. Ce jeudi matin les premières transactions se traitèrent aux alentours de 397 dollars, le cours remontant ensuite à 402 dollars pour retomber à 394,50 dollars à la cotation par opposition. A Paris, on continue à enregistrer un grand nombre d'ordres de vente après le fort recul du prix enregistré la veille.

En ce qui concerne les taux d'intérêt, pas de changement à signaler sauf en Belgique, où comme nous l'annoncions dans nos dernières éditions de la veille le taux d'escompte a été porté de 9 % à 10 %.

Signalons qu'à l'assemblée générale du Fonds monétaire à Belgrade, M. Miller, secrétaire américain au Trésor, avait déclaré mercredi (nos dernières éditions) : « *Les Etats-Unis sont déterminés à maintenir la stabilité sur les marchés des changes pour le dollar vis-à-vis des principales monnaies, notamment du deutschemark.* » M. Miller a encore affirmé que les Etats-Unis étaient décidés à « *maîtriser l'inflation et à rétablir la stabilité des prix* ». Dans une conférence de presse qu'il avait donnée au début de la matinée, le secrétaire américain au Trésor avait précisé que son intention était de réduire le taux d'inflation au-dessous de 10 % d'ici à la fin de l'année. C'est sur un ton assuré que, devant l'assemblée générale, comme quelques heures avant devant les journalistes, M. Miller a dit que le gouvernement américain poursuivrait sur tous les fronts (budgétaire, monétaire, etc.) sa politique destinée à réduire l'inflation.

DES SYNDICALISTES OCCUPENT LA CHAMBRE D'AGRICULTURE DE BASTIA

Une trentaine de membres de la Fédération des exploitants et du Centre départemental des jeunes agriculteurs de la Haute-Corse occupent sans incident, depuis ce jeudi matin 4 octobre, les bureaux de la chambre d'agriculture de Bastia. Cette action vise à obtenir un examen du budget de l'organisme consulaire, dont le déficit, selon la F.D.S.E.A. et le C.D.J.A., est évalué à un million de francs.

● *M. John Giles* — trente ans — l'un des membres de la délégation de Salisbury à la conférence de Londres, a été découvert mort dans les locaux où se tient la réunion, mardi soir 2 octobre. Selon une source proche de la délégation du Zimbabwe-Rhodésie, dirigée par l'évêque Abel Muzorewa, M. Giles, l'un des principaux conseillers juridiques du régime, était depuis plusieurs jours dans un « état dépressif ».

LA CONVENTION EUROPÉENNE DES DROITS DE L'HOMME ENTRE EN VIGUEUR EN ESPAGNE

(De notre correspondant.)

Strasbourg. — L'Espagne a déposé ce jeudi 4 octobre au siège du Conseil de l'Europe les instruments de ratification de la convention européenne des droits de l'homme. De ce fait, la convention entre en vigueur à partir de ce jour en Espagne.

L'Espagne a également accepté, pour une période de trois ans, la juridiction obligatoire de la Cour européenne des droits de l'homme. Quant au droit de recours individuel devant la Commission européenne des droits de l'homme, le gouvernement de Madrid déclare avoir l'intention de le reconnaître « *dès que les développements législatifs consécutifs à la promulgation de la constitution espagnole le permettront.* »

La ratification de la Convention est assortie de deux réserves. La première exclut l'application des articles 5 et 6 (garantie juridique des individus) au régime disciplinaire des forces armées ; la seconde restreint la liberté d'association (article 11) pour certaines catégories de fonctionnaires.

Des vingt et un Etats membres du Conseil de l'Europe, seul le Liechstengtein n'a pas ratifié la Convention des droits de l'homme.

En R.F.A.

UN TRIBUNAL ENJOINT A M. STRAUSS DE CESSER DE METTRE EN CAUSE M. BAHR

(De notre correspondant.)

Bonn. — Le candidat chancelier de l'opposition, M. Franz-Josef Strauss, a perdu le premier round d'une contestation juridique qui l'opposait au secrétaire général du parti social-démocrate : M. Egon Bahr a obtenu mercredi 3 octobre, du tribunal civil de Bochum une ordonnance provisoire interdisant à M. Strauss de soutenir plus longtemps que le secrétaire général avait été « *l'initiateur* » des violentes manifestations hostiles dont M. Strauss a été l'objet lorsqu'il a récemment pris la parole à Essen et à Cologne.

Un aspect curieux de cette affaire est que le propos incriminé n'a jamais été tenu dans la forme que les juges du tribunal de Bochum viennent de condamner. M. Strauss avait en réalité fait état d'informations qui lui seraient parvenues de la direction social-démocrate et selon lesquelles le secrétaire général du parti aurait joué un rôle dans la préparation des manifestations contre le candidat chancelier. Aux yeux du tribunal, l'honorabilité de M. Bahr n'en a pas moins été atteinte. Le candidat chancelier de l'opposition se voit donc menacé d'avoir à payer une amende d'un montant indéfini s'il continue à mettre M. Bahr en cause. — J.W.

Le numéro du « Monde » daté 4 octobre 1979 a été tiré à 570 197 exemplaires.